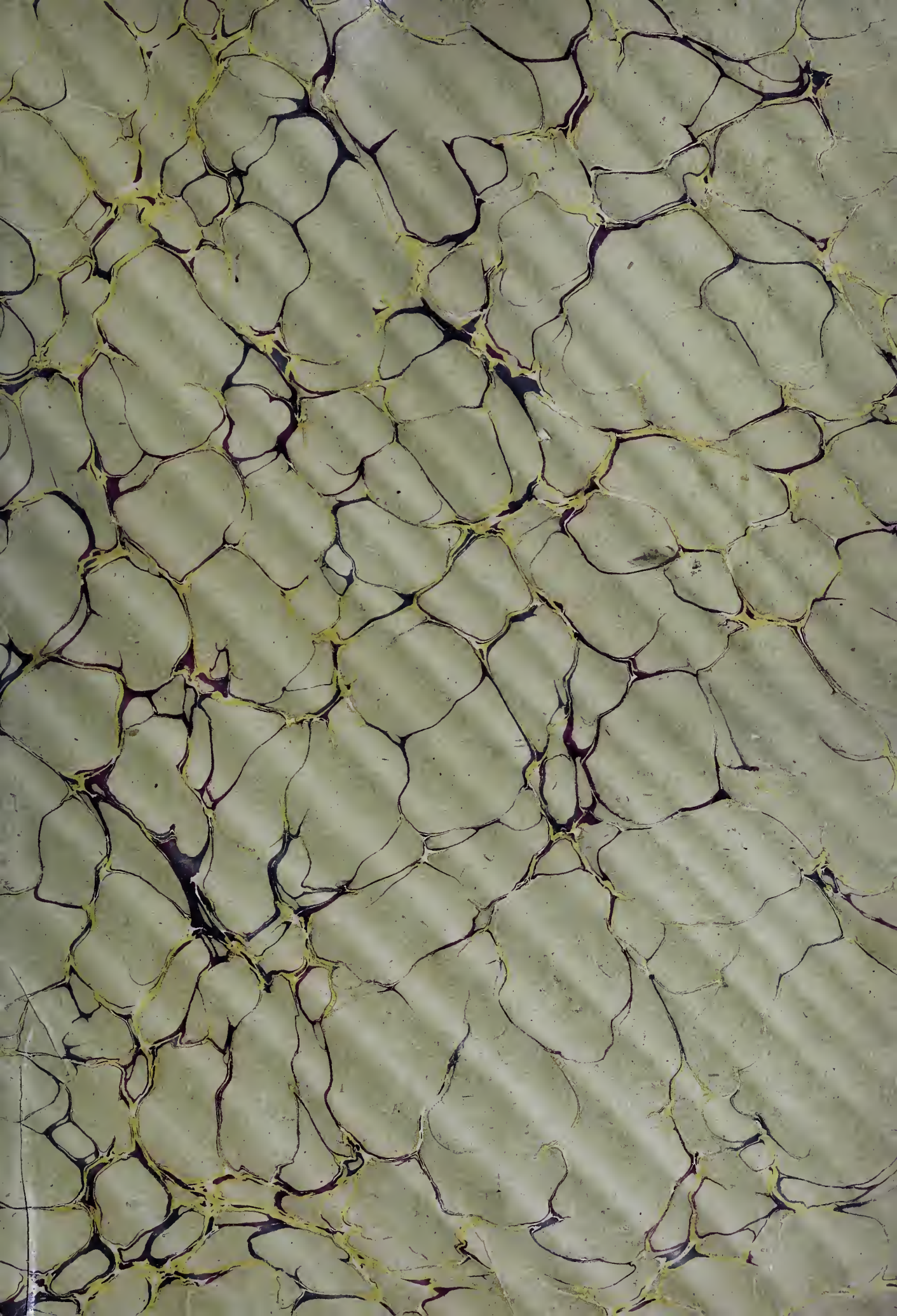

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lesconcoursdarch02ecol

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

1re SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 1 à 42

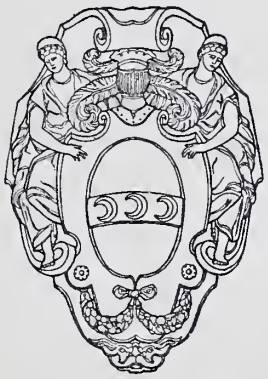

PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 5 JUILLET 1907

A RENDRE LE SAMEDI 27 JUILLET

(PROJET DIT D'UN MOIS : DURÉE EFFECTIVE DU CONCOURS, TROIS SEMAINES)

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Pavillon de Musique dans un Parc public

Ce *Pavillon* différerait des kiosques à musique militaire élevés dans les promenades et qui supposent les auditeurs répartis de tous côtés Il s'agit au contraire d'une estrade d'orchestre, abritée dans une construction ouverte d'un côté seulement vis-à-vis d'un public qui lui fait face. Il ne sert que par les beaux temps, et le public se place sur des sièges mobiles, chaises ou fauteuils, en plein air, dans un terrain légèrement en pente faisant face à l'ouverture de l'estrade ou petite scène.

Ce petit bâtiment doit par son élégance contribuer à l'agrément et à la beauté du parc. Il doit servir soit de jour soit pendant les soirées, et sera éclairé en conséquence.

Il comprendra :

— L'*estrade* ou *orchestre* des musiciens, avec une ouverture libre de 10 mètres environ de large en face du public, et 6 à 7 mètres de profondeur. Sur cette estrade, il ne sera pas disposé de *décors de théâtre*, et par conséquent les parois de côté et du fond recevront une décoration architecturale permanente ;

— En arrière et sur les côtés de l'estrade, une entrée des artistes, vestiaire, un petit foyer, trois ou quatre petites loges de travestissement et maquillage. Ces divers services pourront motiver un entresol partiel ;

— Dépôts d'instruments et de partitions, de pupitres, etc. : water-closets ;

— En soubassement, dépôts divers et commande de l'éclairage. Office pour la préparation des rafraîchissements destinés aux artistes.

Le terrain occupé par la construction n'excèdera pas 20 mètres dans sa plus grande dimension.

Les projets n'auront à rendre compte que de ce bâtiment et non de l'espace réservé au public.

On fera pour les esquisses :

— Le plan du rez-de-chaussée (niveau de l'estrade) ;

— La façade principale (face au public) ;

— La coupe longitudinale, perpendiculaire à la façade.

Ces trois dessins, nettement arrêtés, à 0 m. 005 par mètre.

Pour le rendu :

— Le même plan qu'en esquisse à 0 m. 0075 par mètre ;

— La même façade et la même coupe à 0 m. 015 par mètre.

La façade et la coupe seront présentées en regard l'une de l'autre et de niveau.

Première Mention : MM. BARBOTIN, élève de M. Laloux. Pl. 4, 5.
— — CASSAGNE, élève de M. Laloux. Pl. 6, 7.
— — GUÉRIN, élève de M. Pascal. Pl. 8, 9.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS CHAUDESAIGUES

PROGRAMME DU 5 SEPTEMBRE 1907

La partie centrale ouverte au public de l'Hôtel d'un grand Journal précédant les Ateliers et l'Administration

L'usage s'est répandu de livrer au public au fur et à mesure de leur arrivée les dépêches sensationnelles qui formeront une part importante de la feuille du jour.

Le développement des représentations photographiques, des évènements d'actualité a nécessité des espaces et des surfaces importantes pour en donner la primeur à la curiosité du public.

On propose de développer en plan, coupe et élévation la grande salle précédée du porche ouvert dans lesquels les passants savent qu'ils peuvent trouver, en même temps qu'un abri, un aliment à leur goût de l'actualité.

La Réclame, inséparable du Journalisme, justifie qu'il soit donné l'importance la plus somptueuse à cette entrée qui donne accès aux bureaux de l'Administration, à l'abonnement, aux ateliers, dont le fonctionnement est une curiosité, aux bureaux de la rédaction, etc.

Aussi y a-t-il des épines dans le milieu de la salle et, autour, des portes donnant accès aux différents services et, dans le fond, en même temps qu'une ouverture sur les ateliers, un escalier décoratif et un ou plusieurs ascenseurs conduisant aux salles du Conseil d'Administration, de réunion, relatives à l'exploitation de cette grande industrie.

On fera, pour l'esquisse :

Plan à 0^m005 ; façade à 0^m005 ; deux coupes à 0^m005 ; une façade à 0^m005.

La dimension la plus grande dans laquelle on pourra se mouvoir sera de 30^m du nu intérieur des murs.

Pour le rendu :

Le plan à 0^m005 ; la façade et une coupe à 0^m01 ; une coupe à 0^m02, au choix.

Prix: MM. LEVARD, élève de M. Pascal. Pl. 10 à 13.
Mention: LAPRADE Albert, élève de M. Redon. Pl. 14 à 16.
— BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 17 à 21.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 17 JUILLET 1907

A RENDRE LE SAMEDI 5 OCTOBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Théâtre en plein-air

Les fêtes théâtrales d'Orange, ainsi que diverses manifestations scéniques à Béziers, etc., ont fait revivre le programme du théâtre en plein-air, qui était la conception du théâtre antique. Mais de nos jours ce serait un contresens de renouveler le théâtre des anciens avec sa presque complète uniformité de places pour des milliers de spectateurs, sa gratuité probable, les moyens scéniques dont il disposait. Le théâtre proposé doit être moderne dans son fonctionnement, tout en évitant les éléments de composition et de décoration qui dans nos théâtres ne sont possibles que moyennant l'abri et les aspects dus à l'éclairage artificiel.

PARTIE PUBLIQUE

1° Dans un rez-de-chaussée abrité des infiltrations pluviales, on trouvera un vestibule avec guichets, contrôle et communications aux divers escaliers nécessaires. — Dépendances de ce service ; — buffet pour rafraîchissements ; — bureaux de location, suppléments, etc. ; — poste de police, poste médical ; — cabinets d'aisance et urinoirs ;

2° La salle, découverte, pouvant recevoir 3,000 spectateurs, et comprenant seulement trois catégories de places : orchestre ou places de luxe ; — gradins ; — ceinture de loges de face et de côté (un ou deux rangs : ces loges seules seront couvertes) ;

Le tout desservi par des escaliers nombreux et faciles, de larges circulations, des vestiaires, cabinets d'aisances. Les circulations serviront de promenoirs pendant les entr'actes ; pas de foyers.

L'évacuation du public devra se faire avec ordre et aussi rapidement que possible.

PARTIE DES ARTISTES

1° La scène, largement ouverte sur la salle, sera peu profonde par rapport à sa largeur. Elle comportera peu de décors et de machinerie ; sa situation ne permet pas les manœuvres par les dessous, mais elle pourra avoir un rang de *ponts de service* et un *gril*, cachés au public et abrités par une toiture. — *Pas* de décors sous les ponts de service latéraux ;

En avant de la scène, et en partie engagé sous le *proscenium*, un orchestre de musiciens (installation mobile) ;

2° Dans un bâtiment clos et couvert contigu à la scène et en plusieurs étages : concierge ; — administration, trois ou quatre pièces ; — foyers pour les artistes, les choristes, la danse, la

figuration, les instrumentistes d'orchestre, les machinistes, etc. — Vingt à trente loges d'artistes individuelles, quelques loges indivises. — Dépôts de costumes, accessoires, armes, meubles, etc. — Dépendances diverses.

Le programme ne comporte ni chauffage ni éclairage. Ce théâtre est élevé dans le midi.

TERRAIN

Le terrain, isolé de toutes parts, n'excèdera pas 100 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses :

— Un plan, pris moitié au rez-de-chaussée et moitié au niveau des loges du public;

— La façade principale (côté du public);

— Une coupe transversale (parallèle à la façade) prise sur la salle près du mur de scène, et pouvant au choix regarder soit les places du public, soit l'ouverture de la scène, sous la condition que cette orientation de la coupe sera conservée en rendu.

Ces divers dessins à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu :

— Les mêmes plans et façade à 0 m. 004 pour mètre;

— La même coupe à 0 m. 008 pour mètre.

Les plans pourront être donnés par moitié comme en esquisse, ou chacun en entier.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

Première Médaille : MM. WYNKOOP, élève de M. Bernier. Pl. 22 à 24.
— — BÉRAUD, élève de M. Laloux. Pl. 25 à 27.
— — CAMUZAT, élève de M. Pascal. Pl. 28 et 29.
— — HIRONS, élève de M. Laloux. Pl. 30 à 32.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Poissonnerie dans un Port de Mer

Dans un port où se fait spécialement le commerce de la pêche, une grande ***Poissonnerie*** serait établie à proximité immédiate d'un des quais du port.

Cet établissement comprendra deux parties :

Les viviers où sont conservés vivants des poissons, crustacés, etc.;

Les locaux de vente.

I. — VIVIERS

Dans un espace découvert, mais clos, seront déposés des petits bassins, loués à des pêcheurs ou à des compagnies de pêches. Ces bassins devront être au nombre de 40 à 60, chaque locataire ayant besoin de plusieurs bassins pour les espèces qui ne peuvent être mises ensemble.

Cette partie de la composition aura son accès par le quai. Elle est accessible au public, qui doit pouvoir visiter les bassins, et même y acheter des animaux vivants.

— Un ou deux bureaux pour préposés; — *idem* pour courtiers.

— Dépôts divers et cabinets d'aisances.

L'eau de la mer doit pouvoir alimenter les bassins à chaque marée.

II. — LOCAUX DE VENTE

L'arrivage des poissons à ces locaux, dont l'accès public doit être du côté de la ville, se fera par un passage en sous-sol, ouvert d'un côté sur un quai inférieur d'accostage, et de l'autre côté sur un vestibule ou *atrium* général, d'où la marchandise sera dirigée soit vers la vente à la criée, soit vers la vente au détail.

— Salle de la criée pour la vente en gros aux enchères; bureaux y attenant, cabinets de courtiers ou commissionnaires.

— Boutiques ouvertes pour la vente au détail, chacune avec arrière-boutique ou conserve de marchandises et cave.

— Un ou deux locaux pour la conservation de la glace.

— Bureau de surveillant, cabinets d'aisances, etc.

Ce commerce demandant le plus de fraîcheur possible, la construction sera en maçonnerie voûtée.

Des appareils de ventilation seront établis en sous-sol.

L'éclairage de jour devra être largement prévu.

TERRAIN

Le terrain, isolé, et pouvant comporter soit un seul niveau, soit deux niveaux différents, n'excèdera pas 120 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan, la coupe et la façade principale à 0 m. 002 pour mètre.

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Un Garage de Voitures Automobiles

Cet édifice, élevé dans une ville importante, serait destiné à recevoir soit des voitures automobiles de passage, ou appartenant à des particuliers, soit des voitures de louage ; il servirait aussi à l'exposition de voitures à vendre.

Ces trois catégories de voitures seraient remisées séparément autour d'un hall montant de fond.

Une partie des voitures à vendre pourrait être remisée dans un premier étage disposé autour du hall, auquel on les ferait accéder au moyen d'un monte-charges, l'autre partie serait placée dans des magasins ouverts largement sur la rue.

On devra trouver en outre, à proximité du hall, un atelier de réparations, un dépôt d'essences et quelques bureaux.

Dans un premier étage situé au-dessus des bureaux ou des magasins, on disposera un appartement pour le directeur du garage, et dans un étage d'attique, des logements pour deux gardiens.

Dans un sous-sol seraient aménagés des appareils de chauffage et divers dépôts.

Le terrain, situé en bordure d'une place et de deux rues latérales, serait clos sur le quatrième côté par un mur mitoyen.

Le hall et ses dépendances directes seraient construits en métal, la façade principale en maçonnerie, les deux autres façades pourront être en partie métalliques.

L'un au moins des passages d'entrée serait voûté en maçonnerie.

La charpente du comble au-dessus des logements serait en bois.

La nature des couvertures n'est pas déterminée.

Pour les fondations, on supposera que le terrain de nature glaiseuse ne peut supporter une charge supérieure à 1 kilogramme par centimètre carré, et que la hauteur de la couche de terrain défectueux ne permet pas de la traverser à l'aide de puits en béton, sans dépense exagérée.

La plus grande dimension du terain ne dépassera pas 50 mètres.

On donnera :

A l'échelle de 0 m. 005 pour mètre, le plan des fondations et celui du sous-sol par moitié; le plan du rez-de-chaussée en entier, celui du premier étage et celui des toitures par moitié ;

A l'échelle de 0 m. 01 pour mètre, la façade principale, la façade latérale et la moitié de la coupe parallèle à la façade ;

A l'échelle de 0 m. 02 la coupe perpendiculaire à la façade et une travée de la façade principale ;

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05 pour mètre, de charpente en fer et en bois, de couverture à 0 m. 10 pour mètre, de menuiserie à 0 m. 20 pour mètre ;

Des épures de stabilité des voûtes au moins à 0 m. 05 pour mètre, et le résumé des calculs ayant servi à déterminer les éléments principaux de la construction.

Nota. — Les feuilles de détails, d'épures et de calculs ne seront pas collées sur châssis.

Le rendu aura lieu le 11 juillet.

Prix Jay et *Première Médaille :* M. RAVAZÉ, élève de M. Paulin. Pl. 33 à 42.

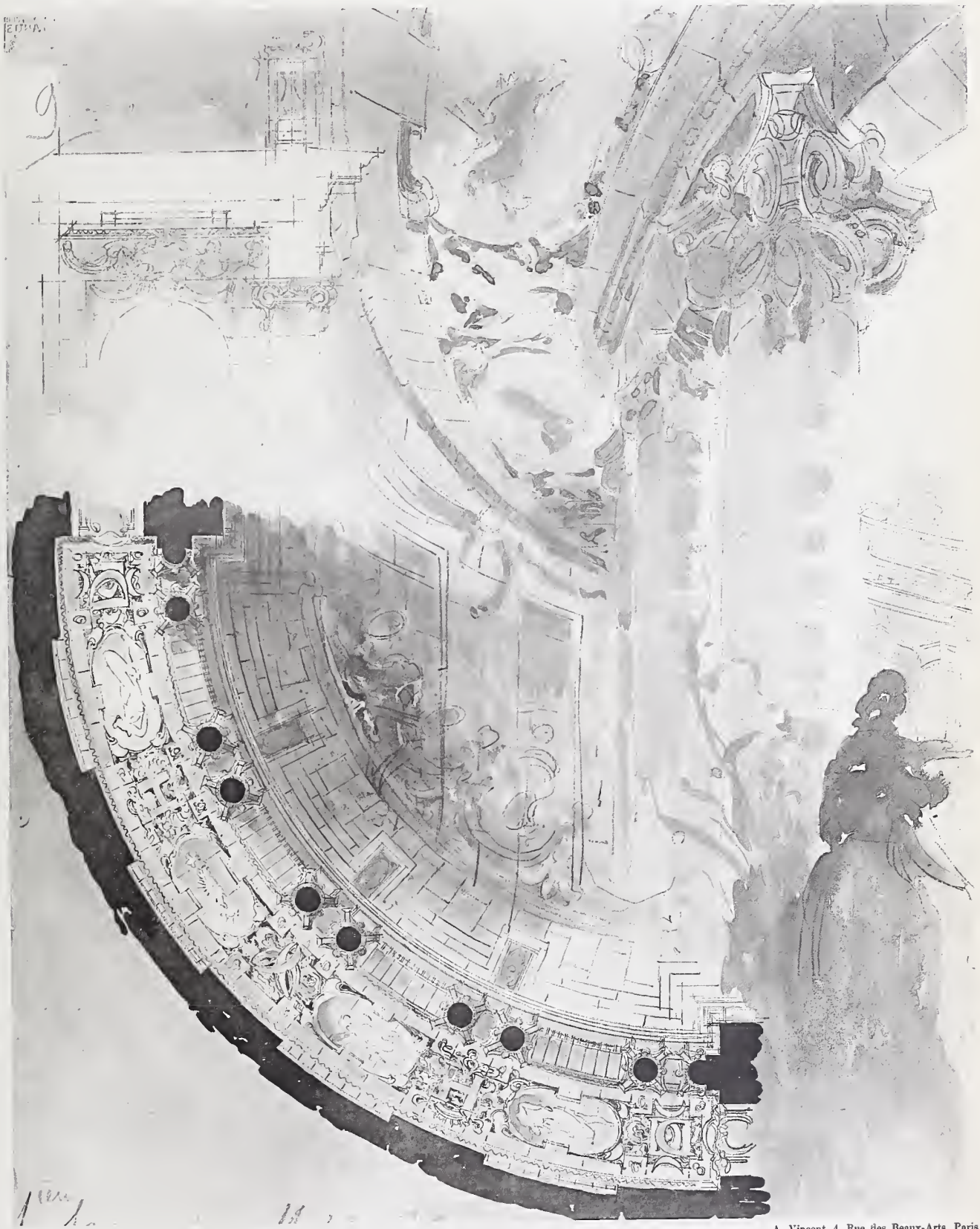

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PLAFOND EN PIERRE

PREMIÈRE SECONDE MÉDAILLE

M. [illegible]NAL LÉON, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER

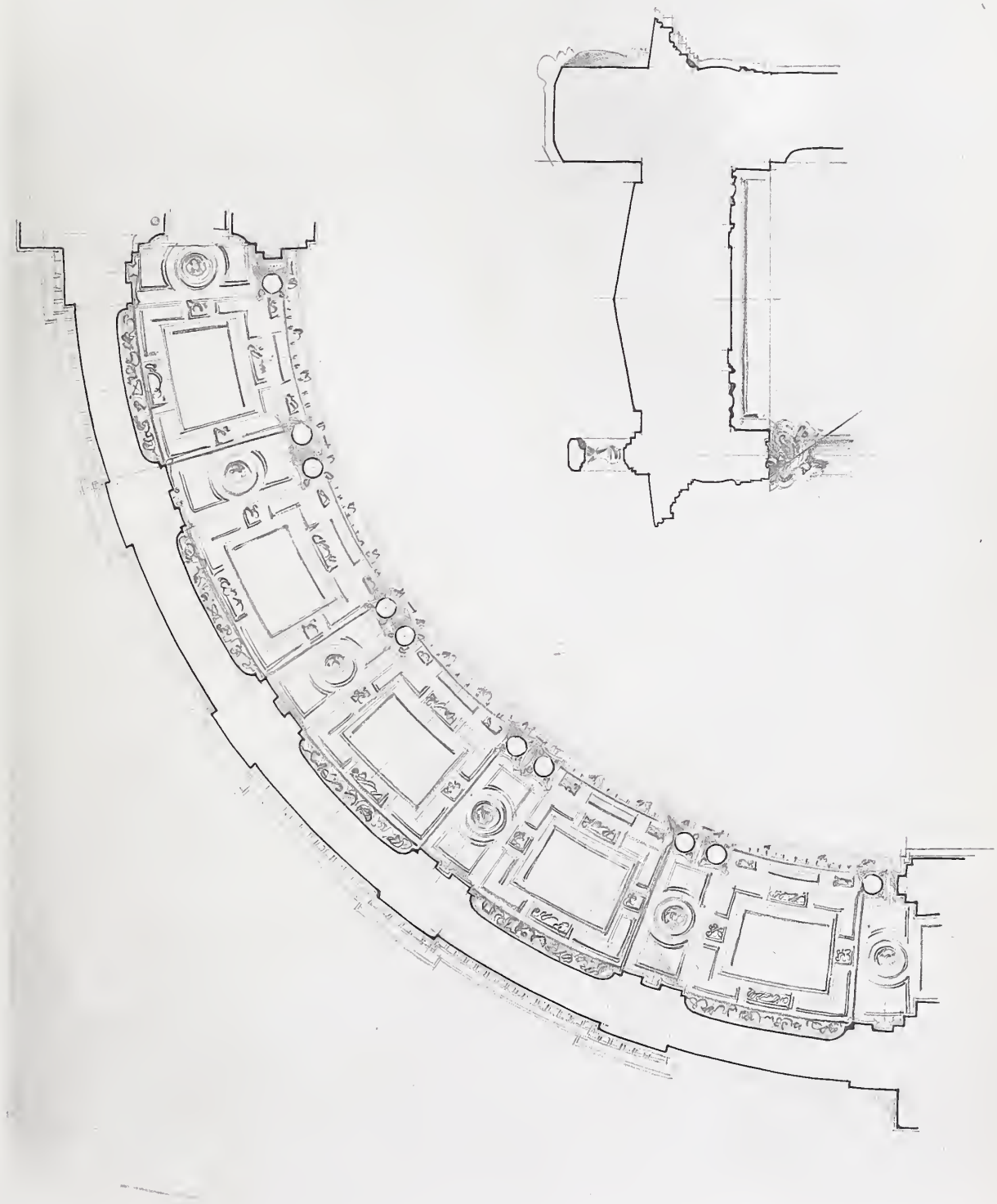

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PLAFOND EN PIERRE

PREMIÈRE SECONDE MÉDAILLE - M. BRAIVE GEORGES, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

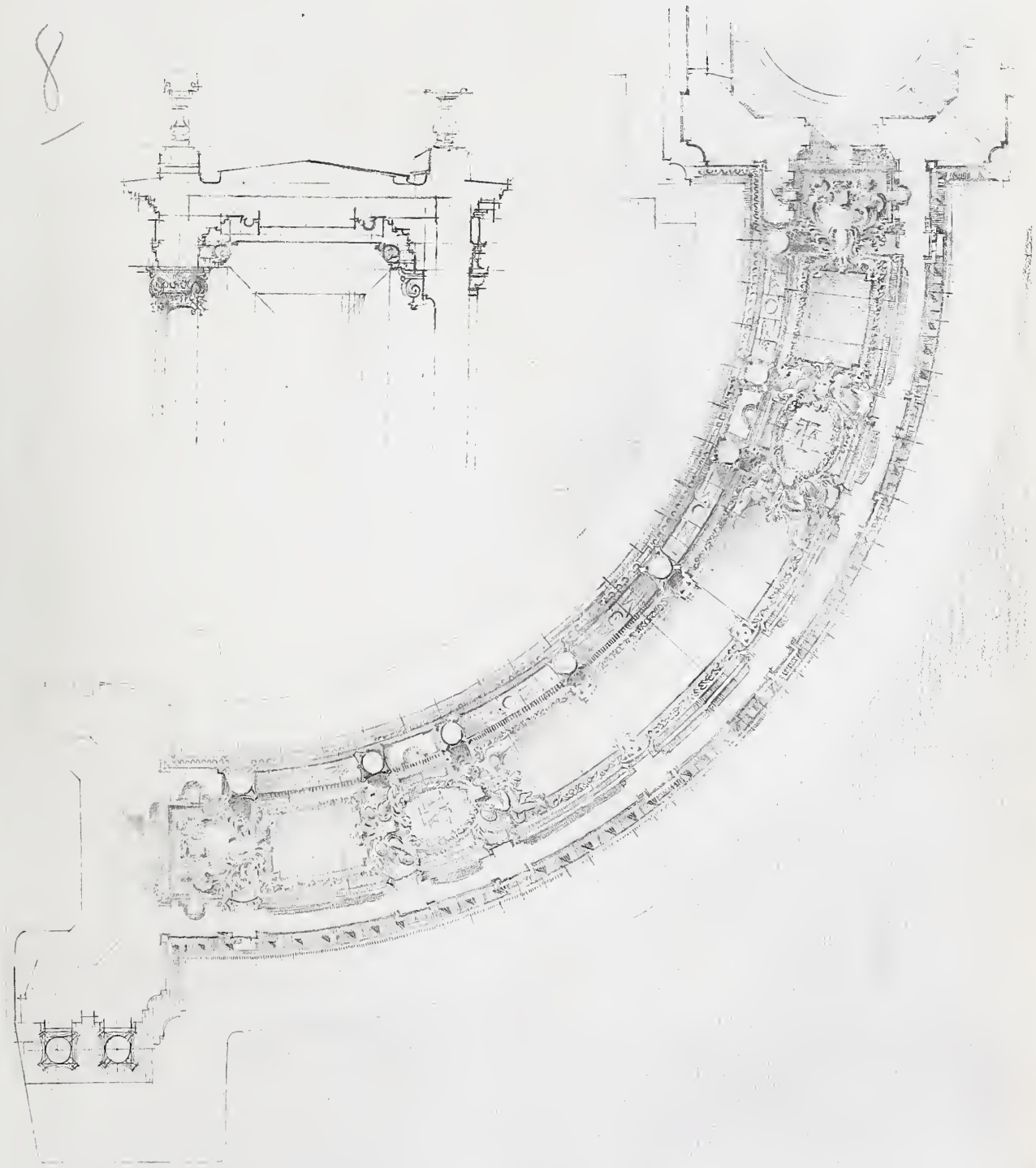

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PLAFOND EN PIERRE

PREMIÈRE SECONDE MÉDAILLE - M. CHAPPE, ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONAL DE

CONCOURS D'ARCHITECTURE E

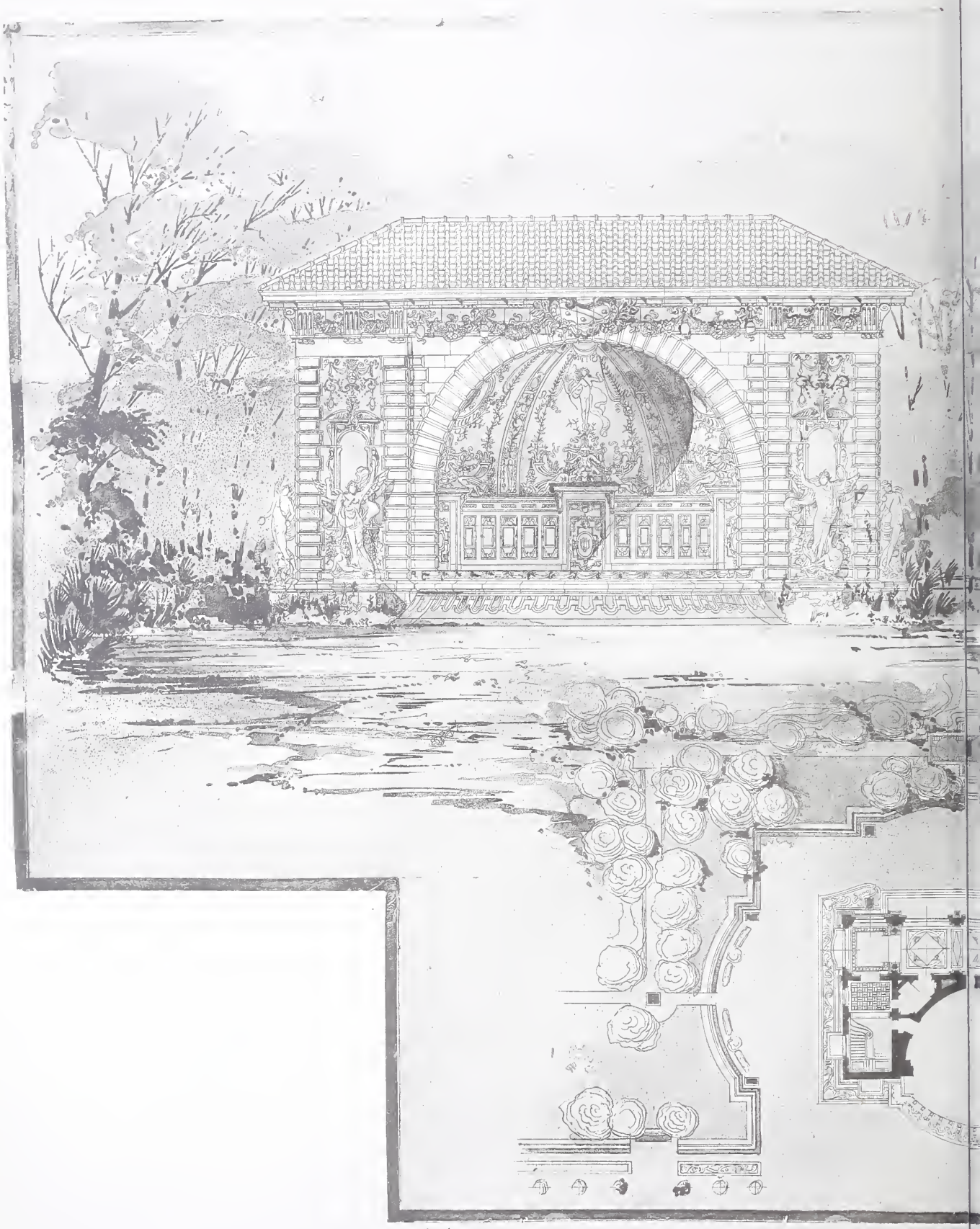

2me Année

UN PAVILLON DE MUSIQUE

PREMIÈRE MENTION - M. BARB

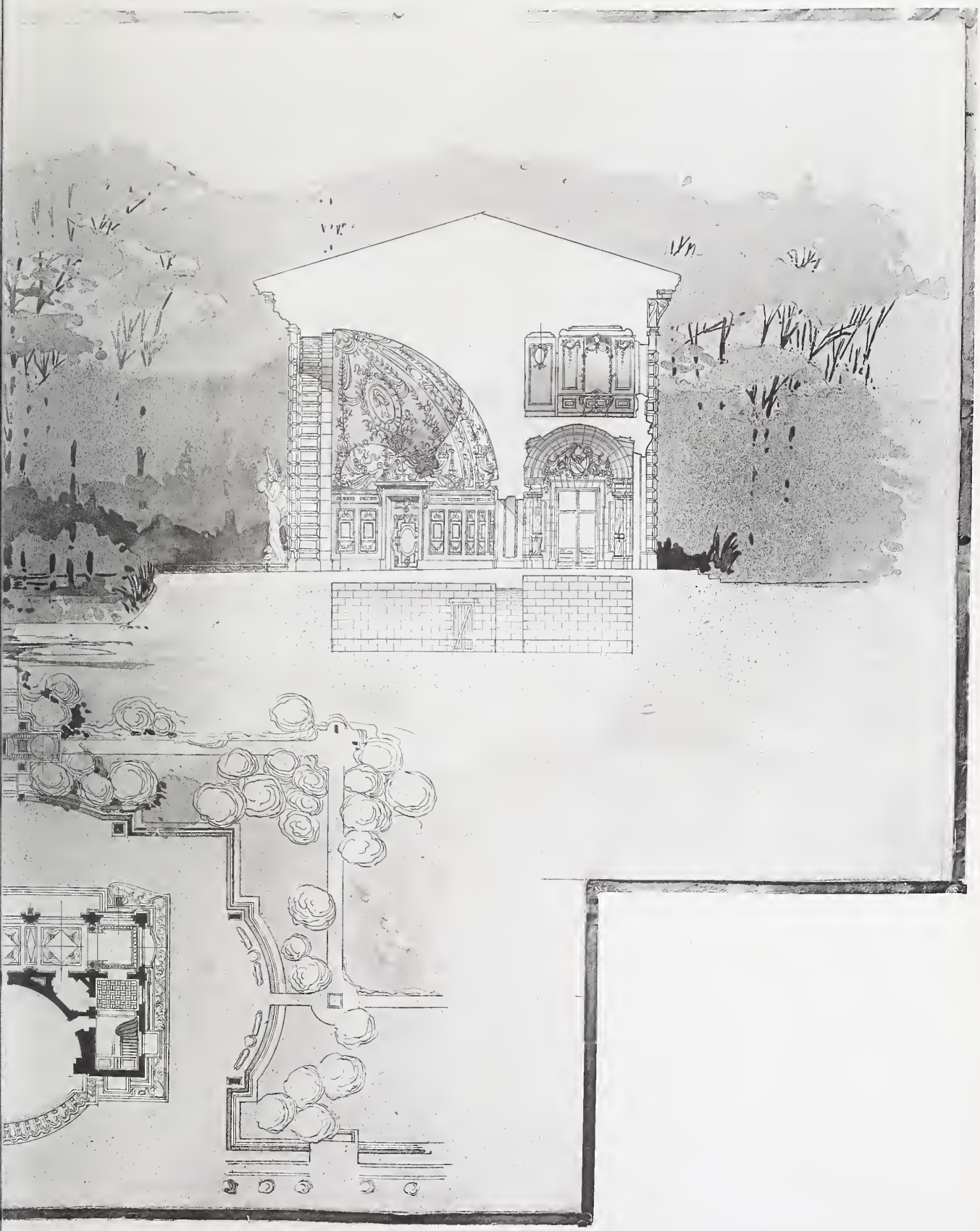

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

E DANS UN PARC PUBLIC
TIN JACQUES, ÉLÈVE DE M. LALOUX

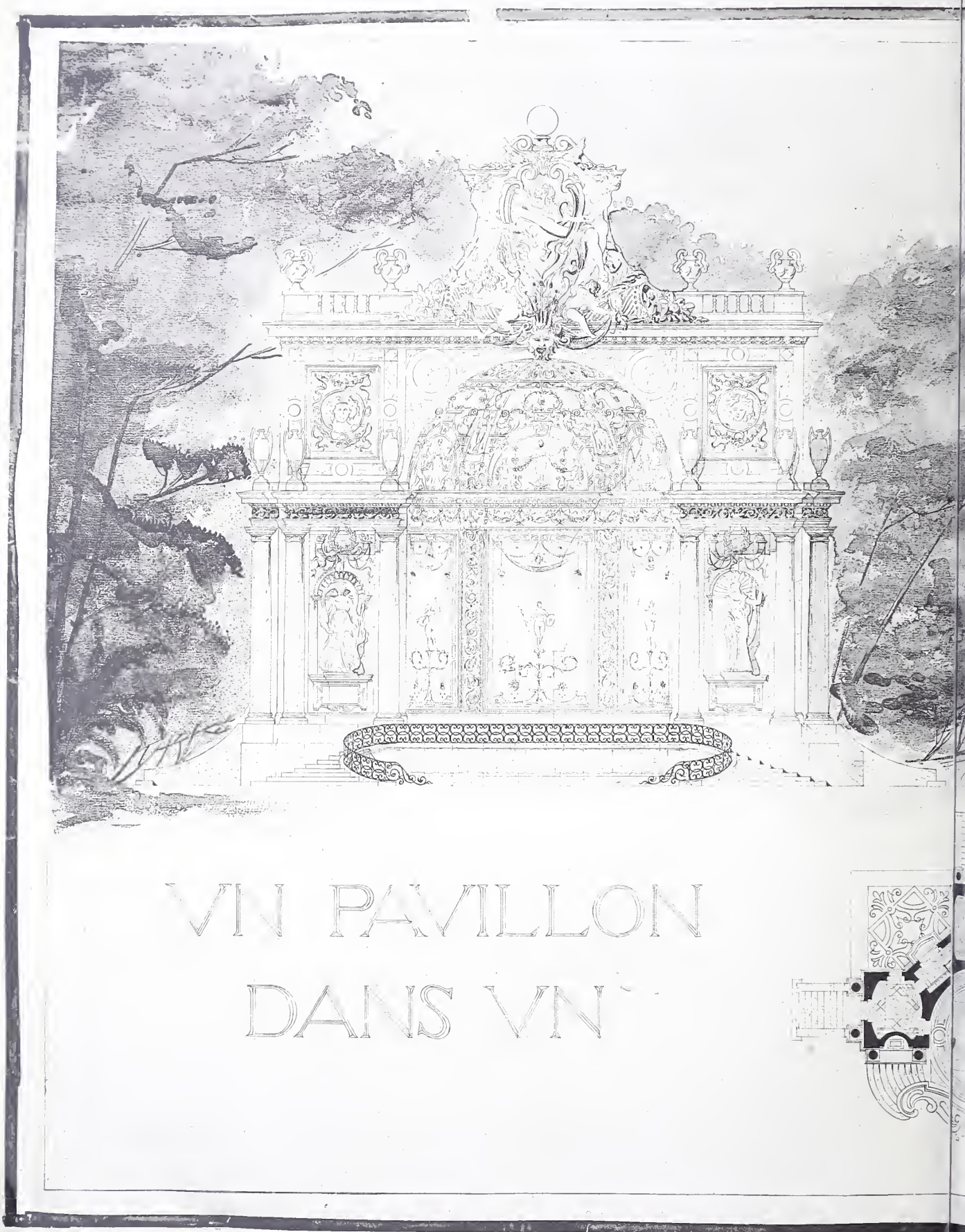

2me Année

UN PAVILLON DE MUSIQ
PREMIÈRE MENTION - M. Oss

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DANS UN PARC PUBLIC

GNE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

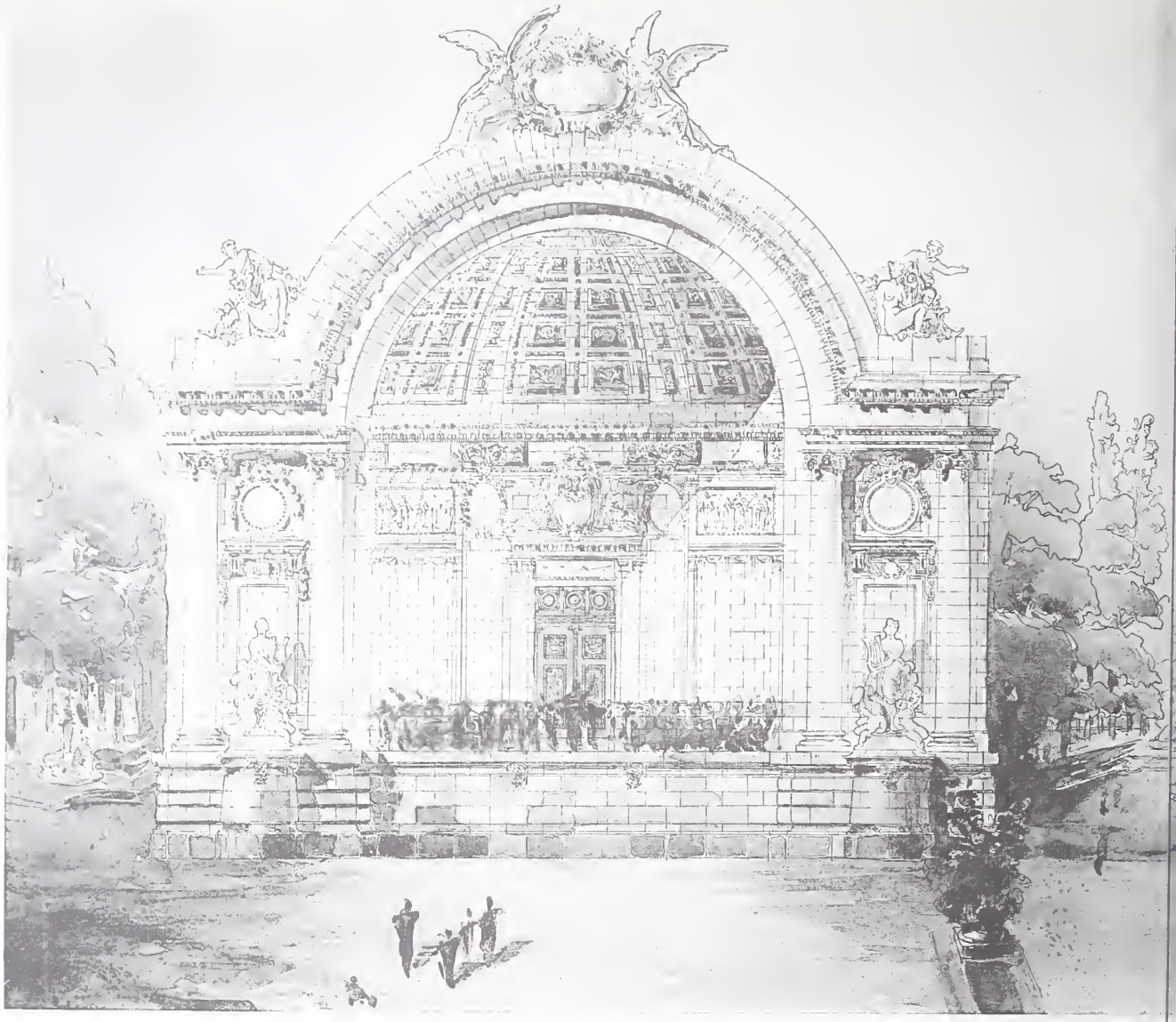

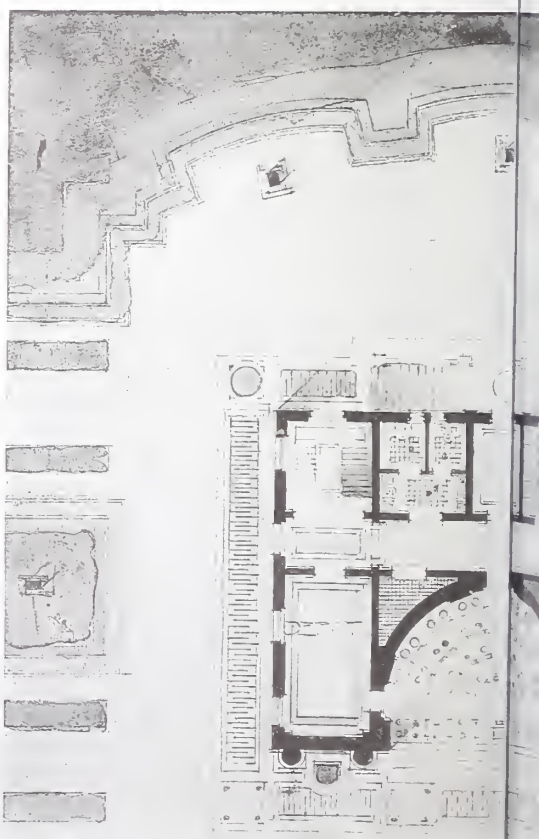

UN PAVILLON DE MUSIQUE

DANS UN PARC PUBLIC

2me Année

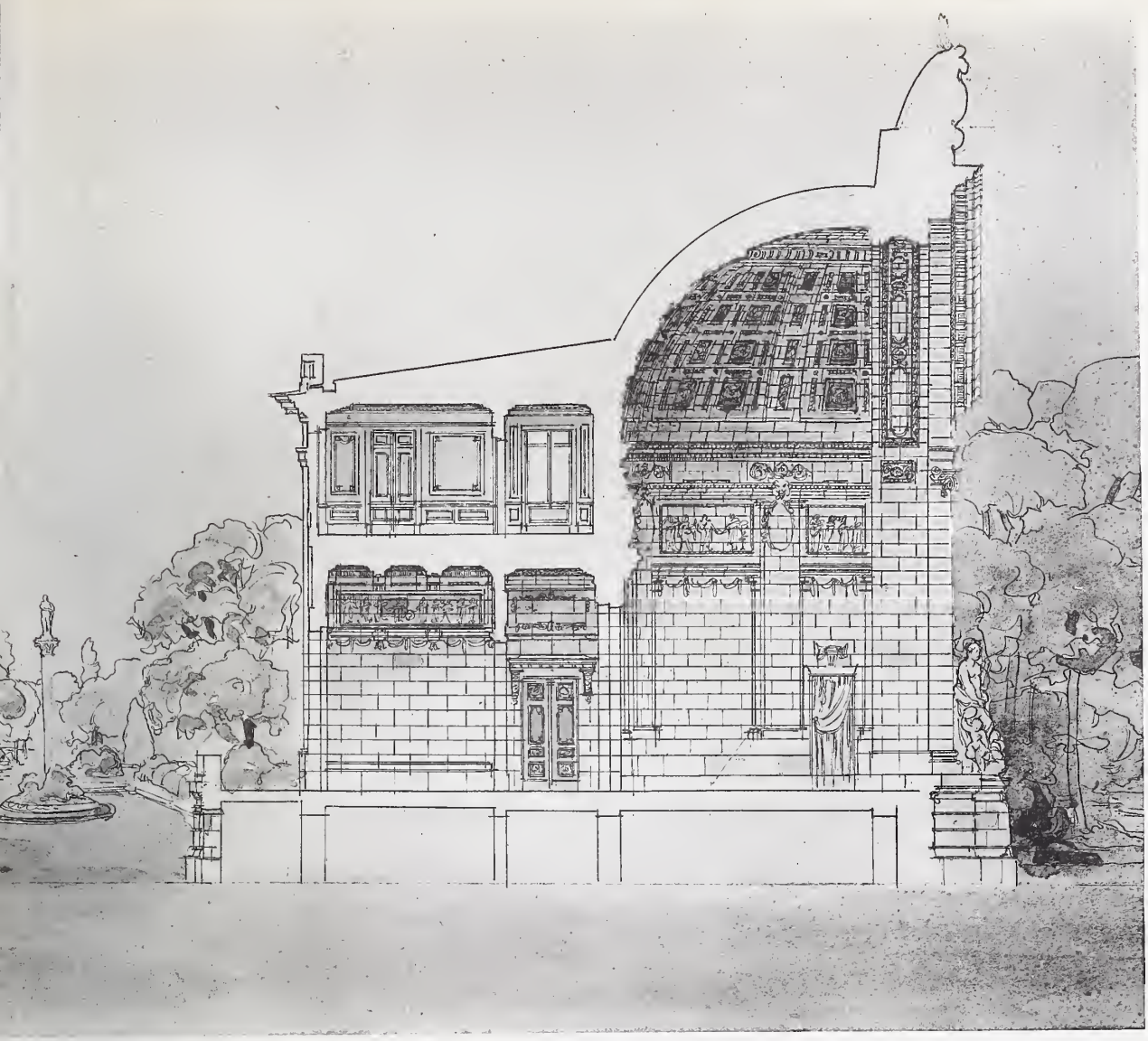

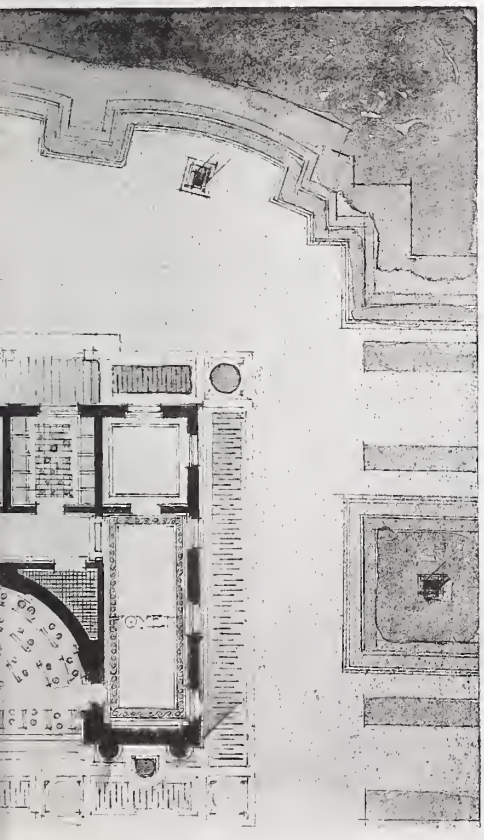

PREMIÈRE MENTION

M GUÉRIN EUGÈNE-HENRI, ÉLÈVE DE M. PASCAL

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ÉCOLE NATION

CONCOURS D'ARCHITECTUR

2me Année

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OU
PRÉCÉDANT LES ATEL
PRIX - M. LEVA

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
RS ET L'ADMINISTRATION
, ÉLÈVE DE M. PASCAL

ECOLE NATIONAL
CONCOURS D'ARCHITECTURE

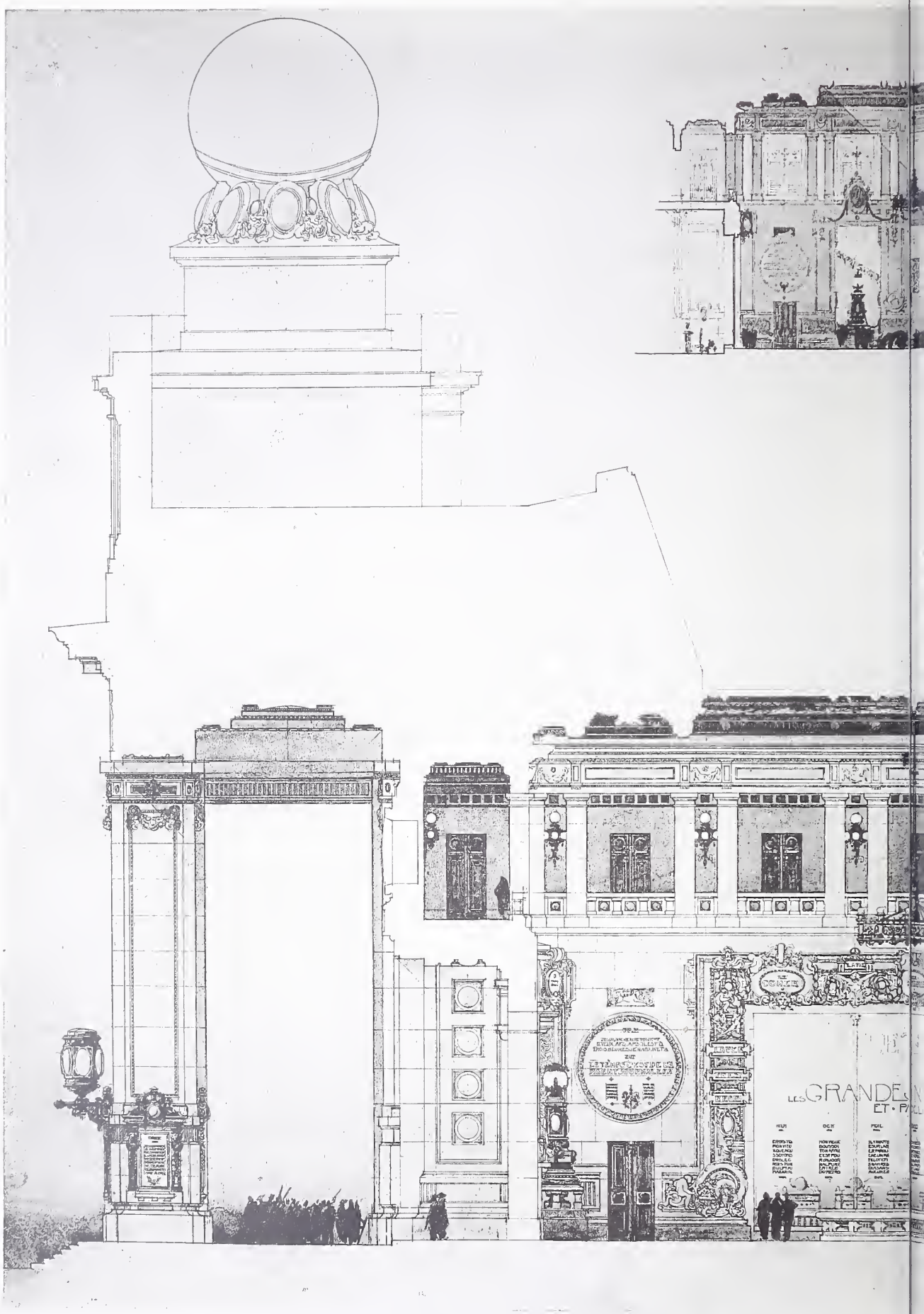

2me Année

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUV
PRÉCÉDANT LES ATELIE
PRIX - M. LEVARI

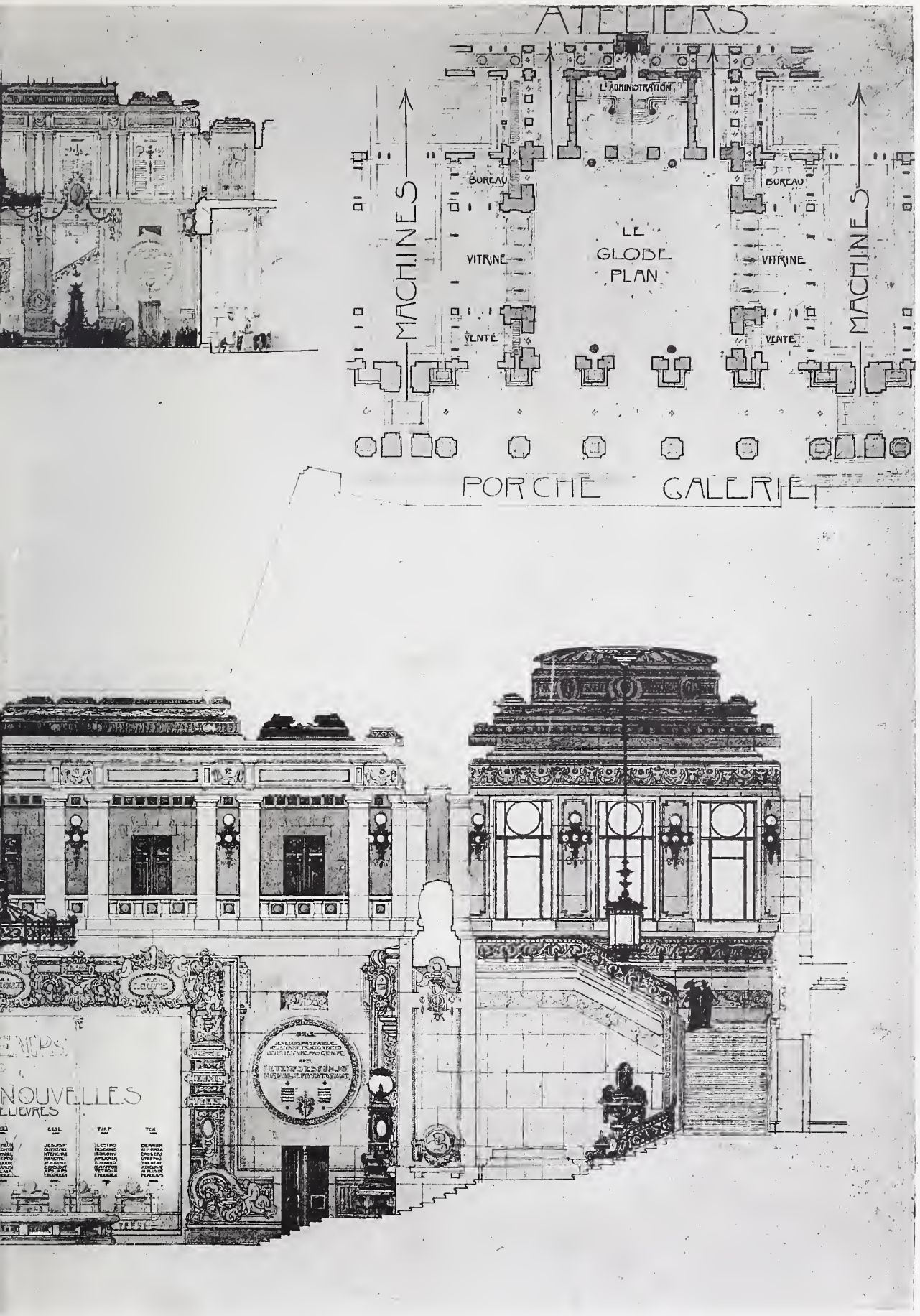

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

RTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
S ET L'ADMINISTRATION
ÉLÈVE DE M. PASCAL

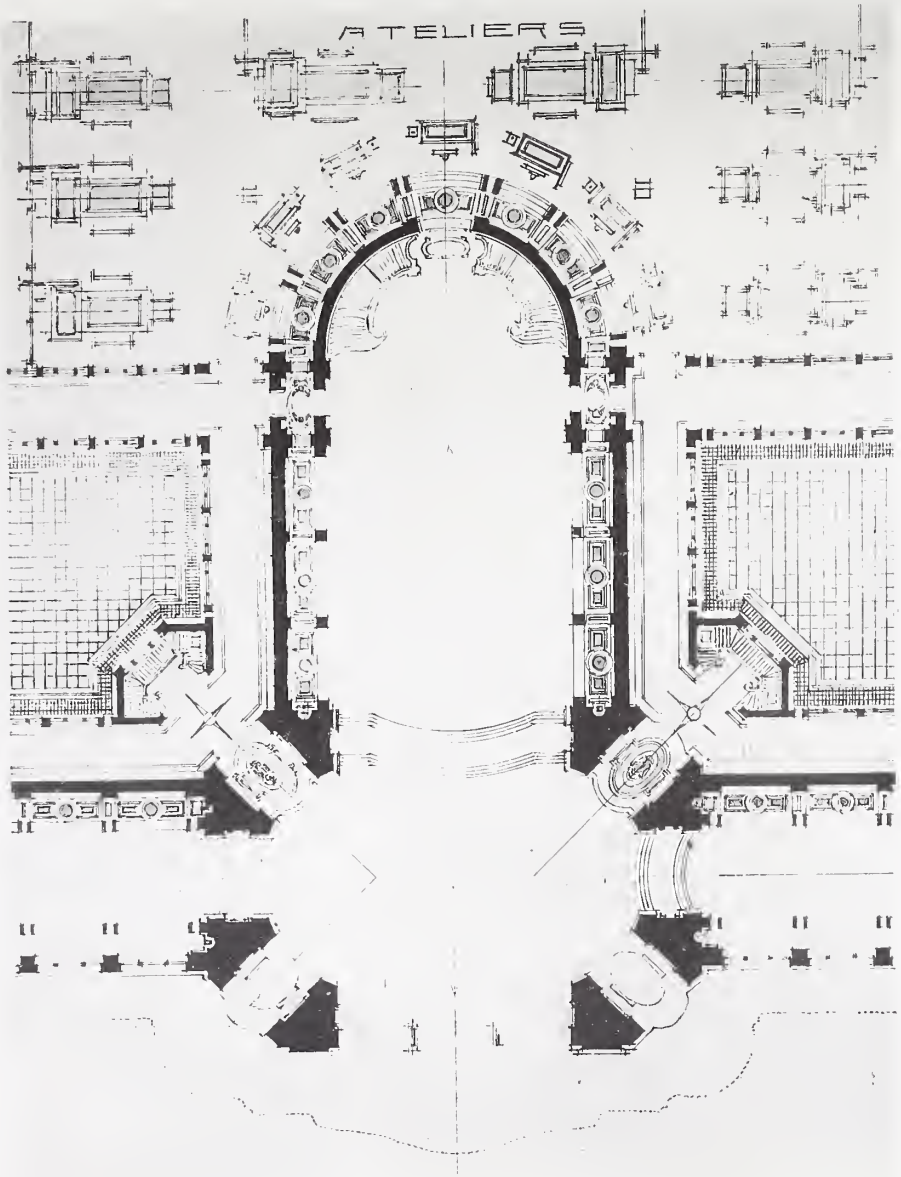

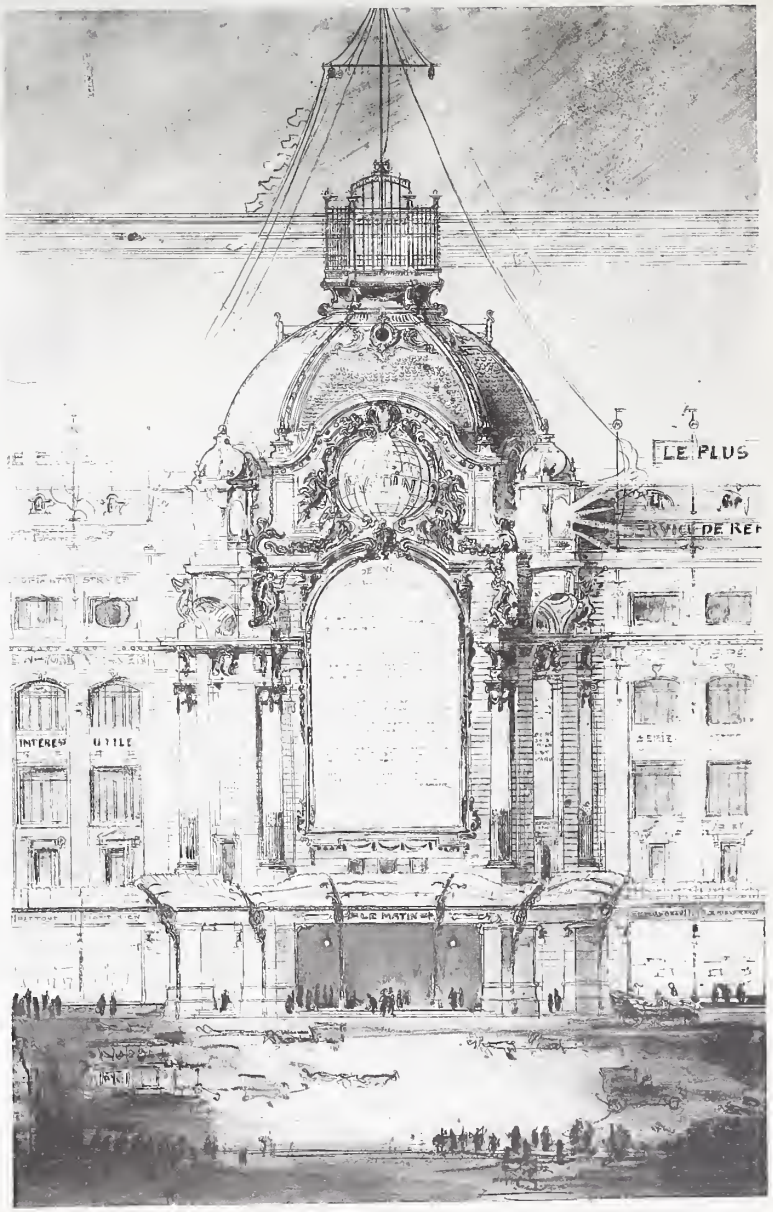

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

2me Année

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUVERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL PRÉCÉDANT LES ATELIERS ET L'ADMINISTRATION

M. LAPRADE, ALBERT ÉLÈVE DE M. REDON

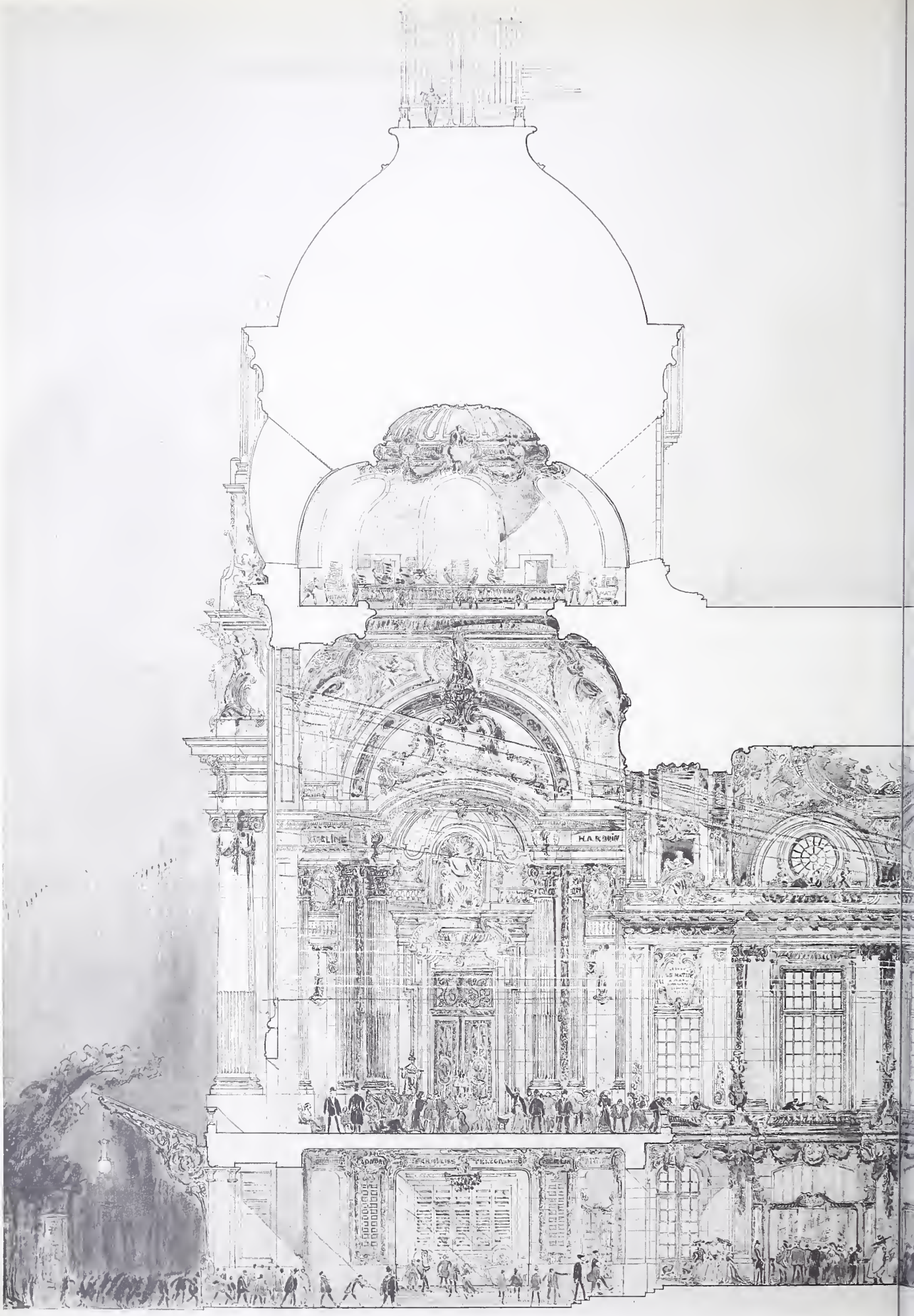

2me Année

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUVERTE AU PUBLIC DE LOT

M. LAPRADE ALBE, ÉT

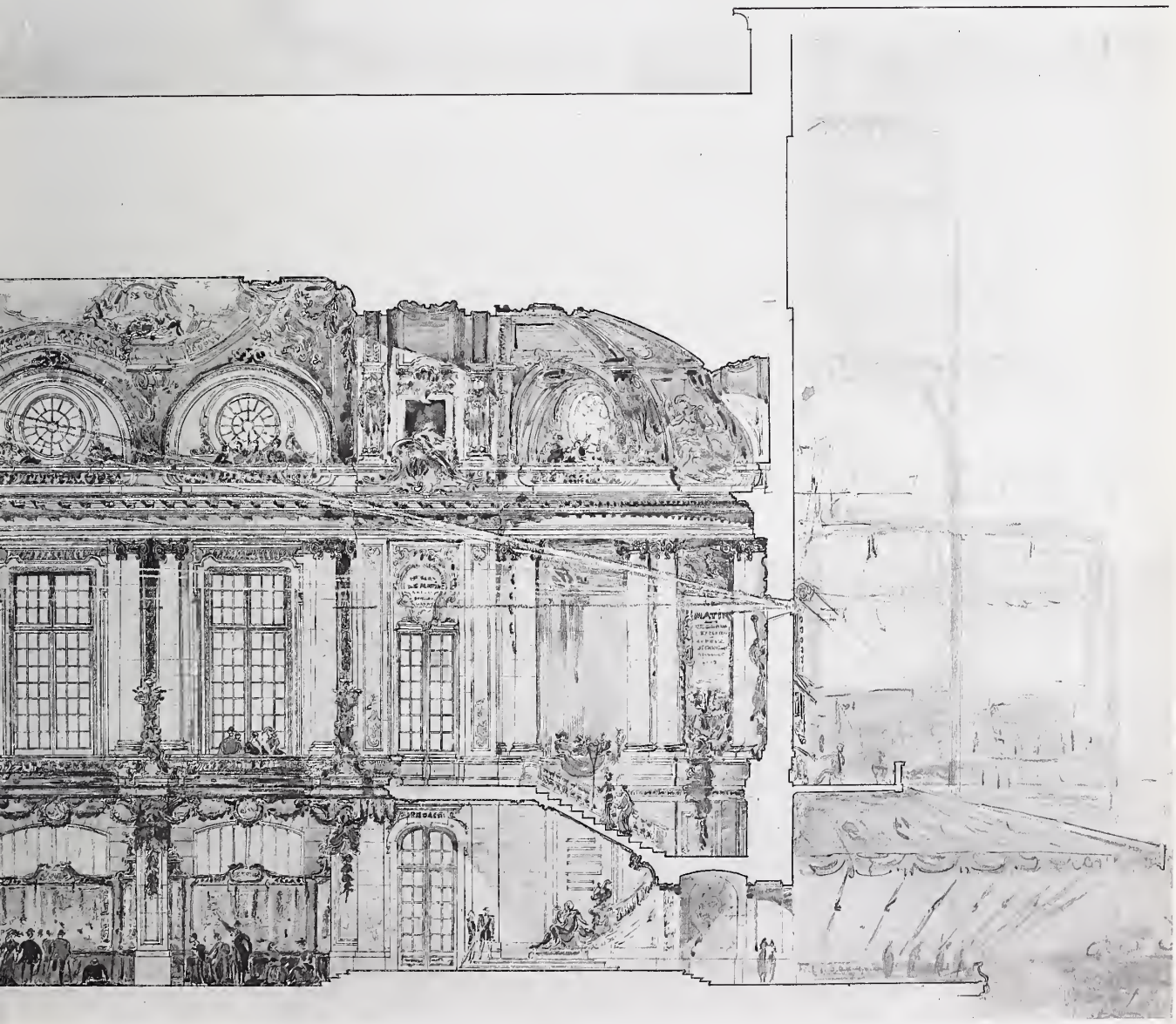

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

OTEL D'UN GRAND JOURNAL PRÉCÉDANT LES ATELIERS ET L'ADMINISTRATION

ÉLÈVE DE M. REDON

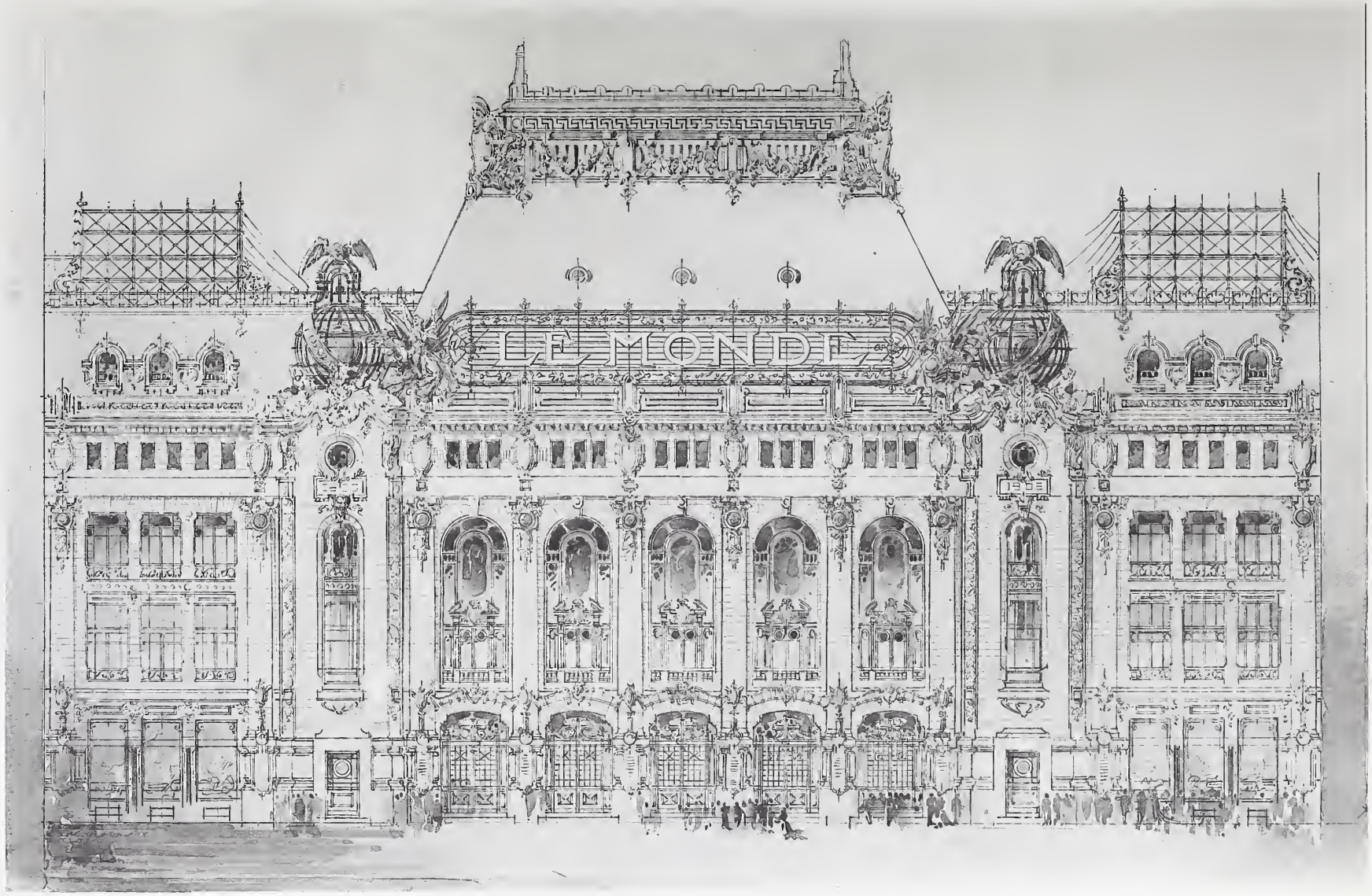

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUVERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL PRÉCÉDANT LES ATELIERS ET L'ADMINISTRATION

M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

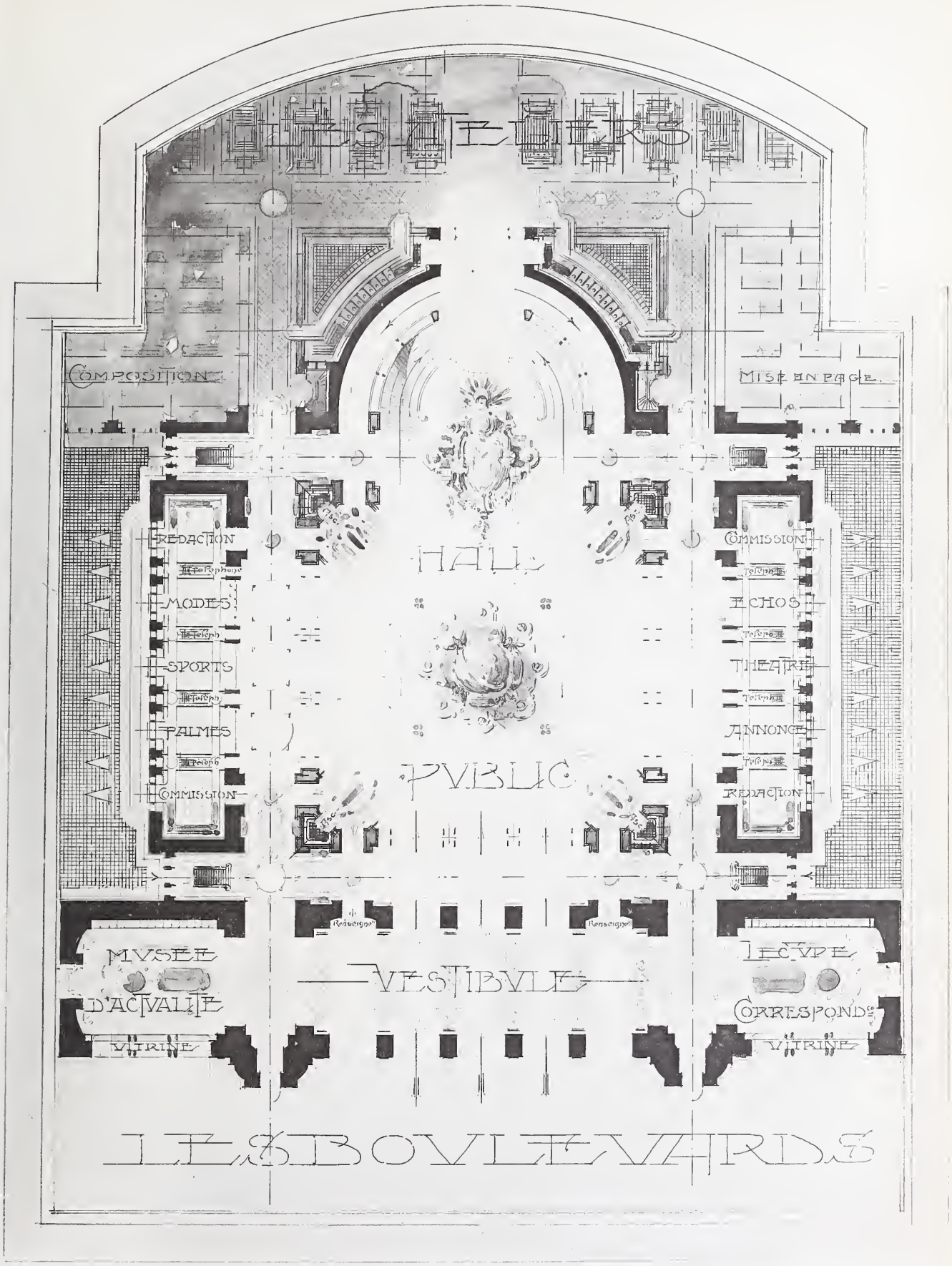

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUVERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL PRÉCÉDANT LES ATELIERS ET L'ADMINISTRATION

M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

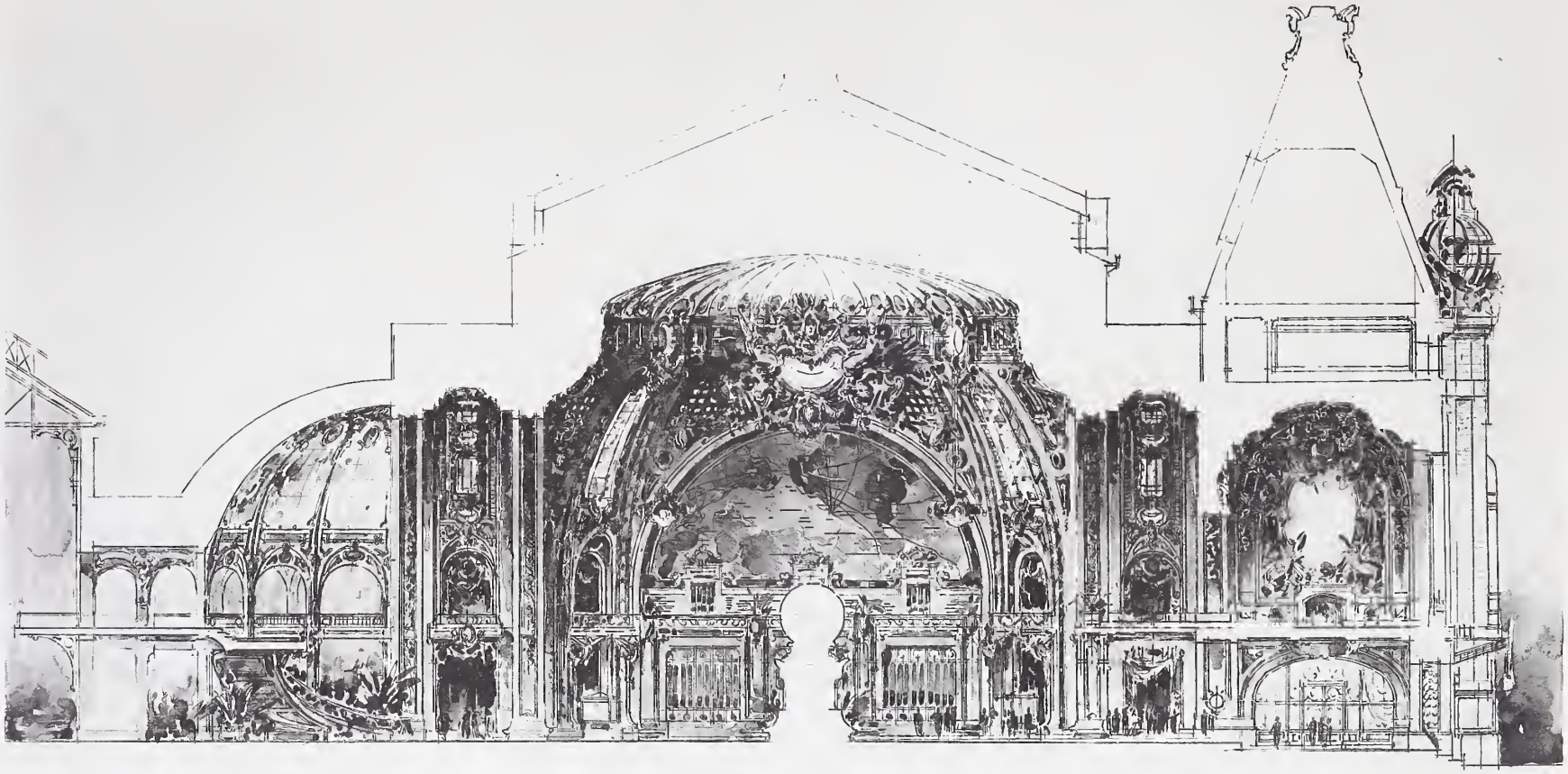

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE OUVERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL PRÉCÉDANT LES ATELIERS ET L'ADMINISTRATION

M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

ECOLE NATIONALE D
CONCOURS D'ARCHITECTURE D

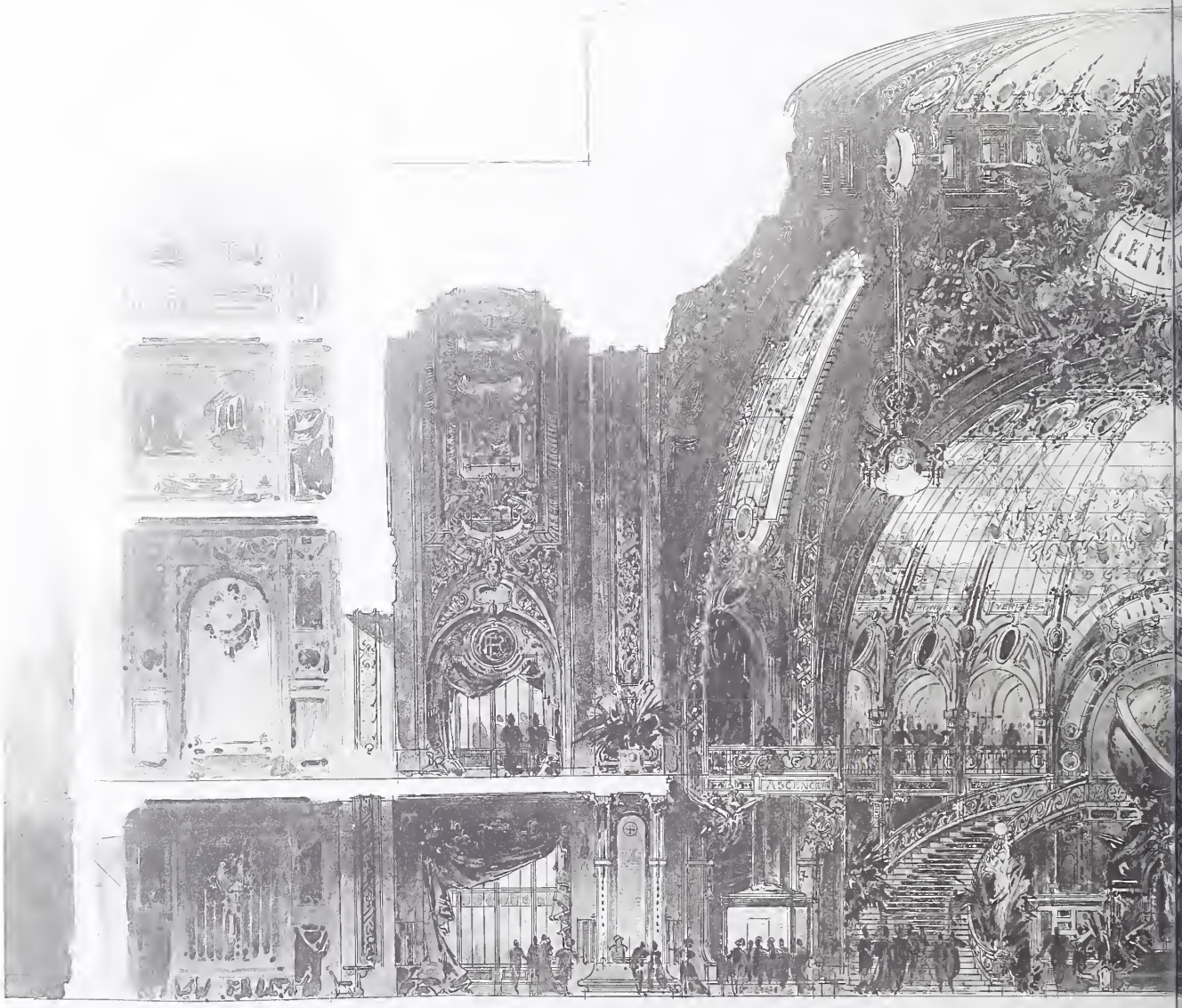

2me Année

CONCOURS CHAUDESAIGUES LA PARTIE CENTRALE C
PRÉCÉDANT LES ATELIE
M. BOUTTERIN,

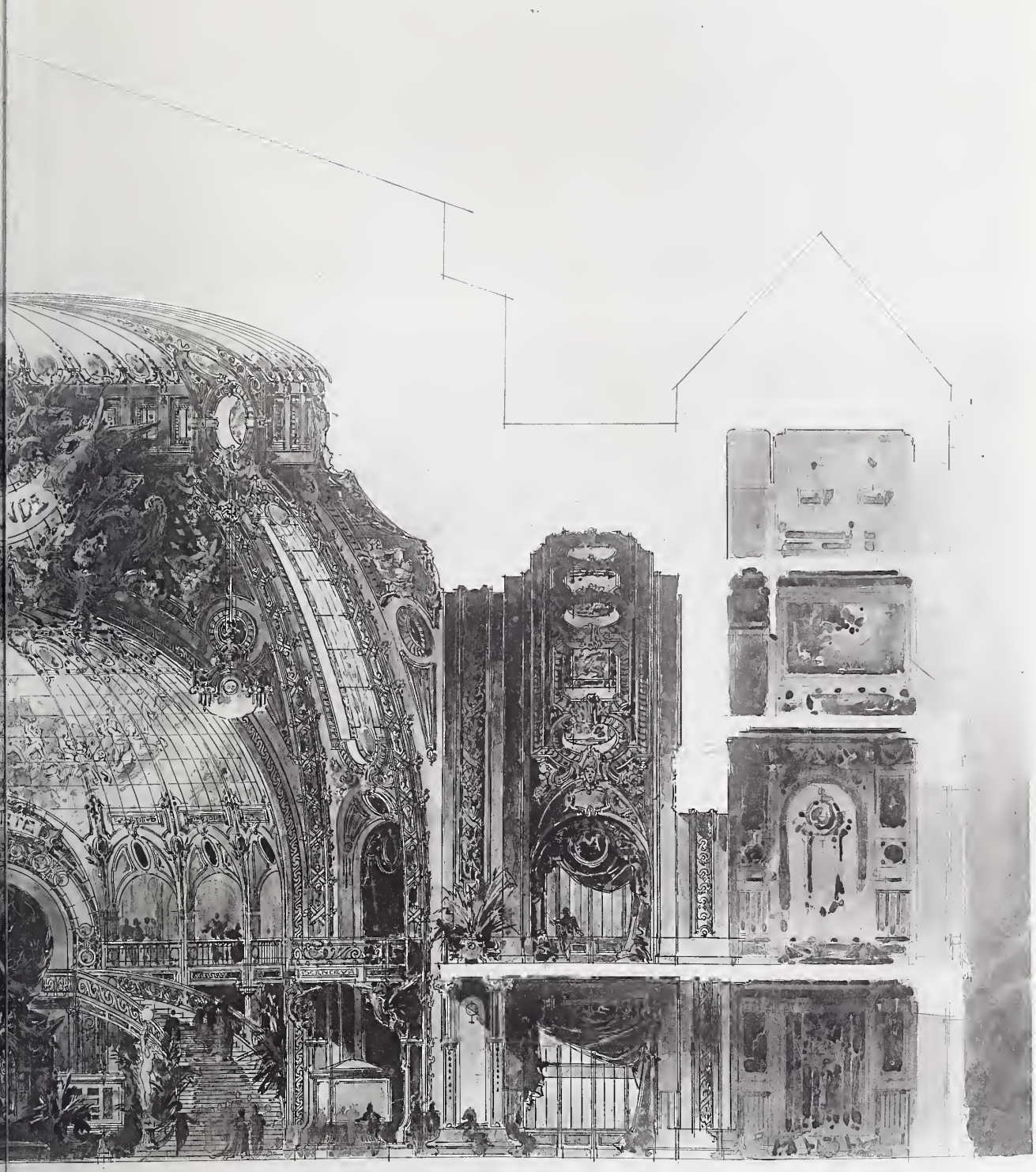

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

OUVERTE AU PUBLIC DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
IS ET L'ADMINISTRATION
ÈVE DE M HÉRAUD

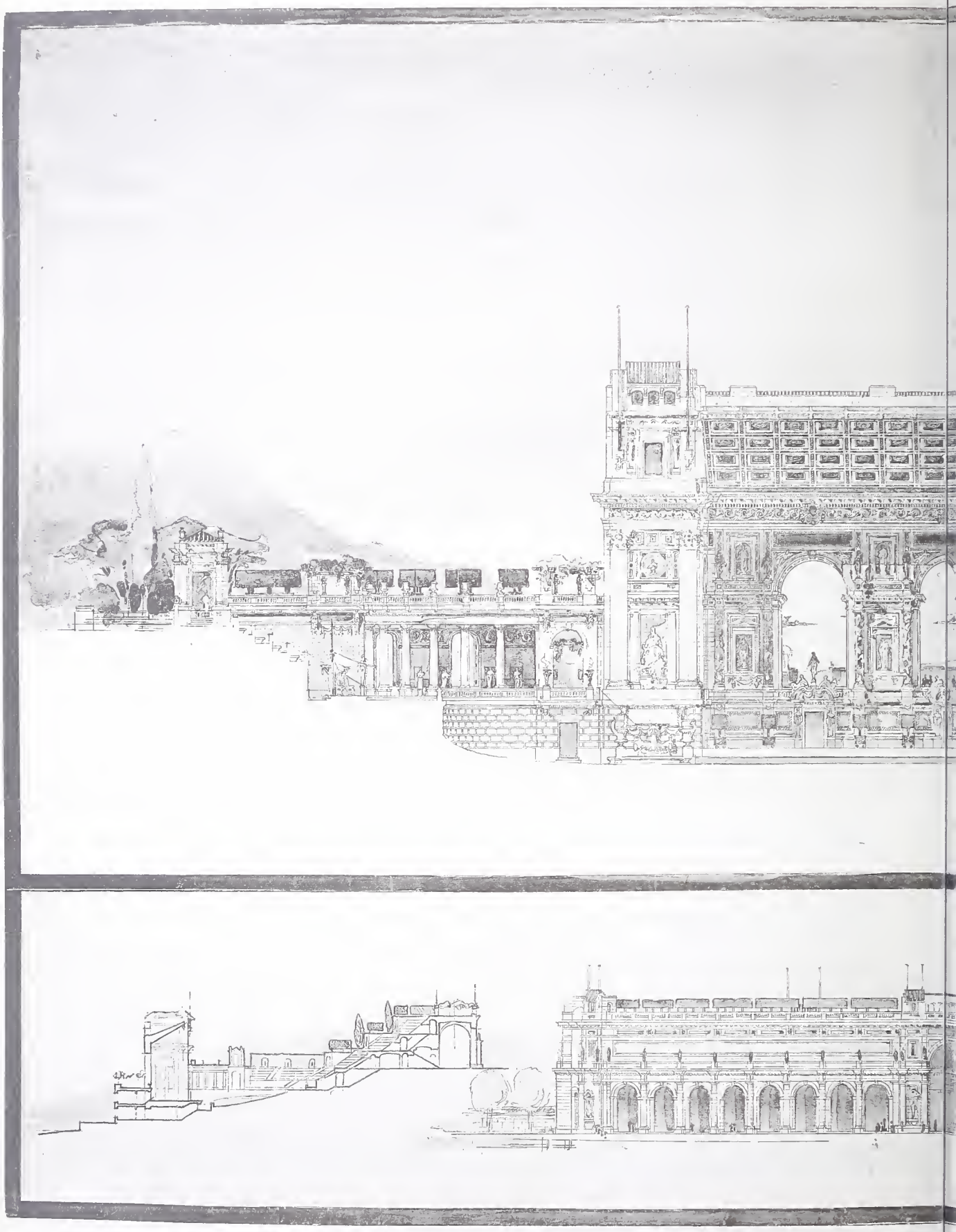

2me Année

UN THÉATRE
PREMIÈRE MÉDAILLE - M. W

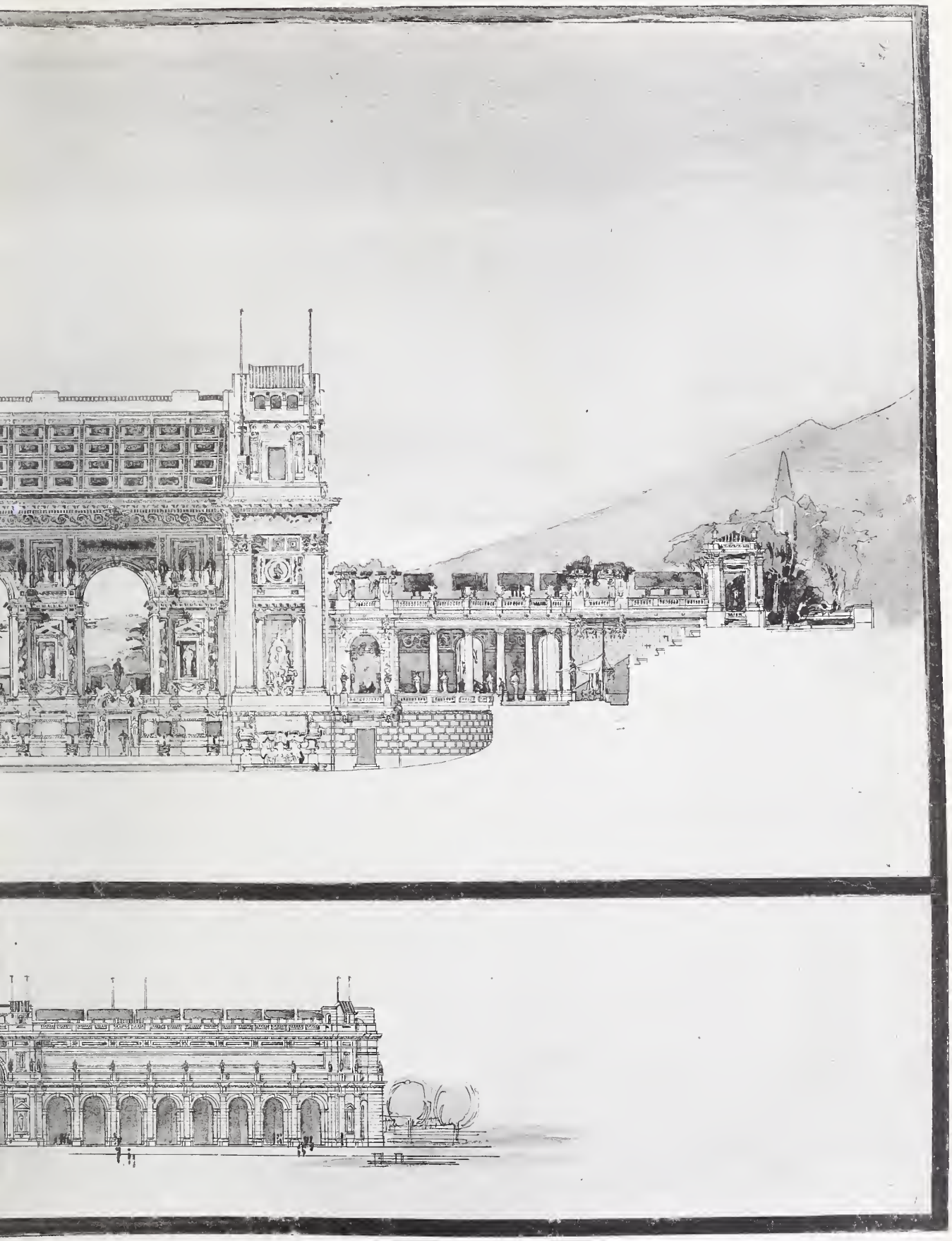

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

EN PLEIN AIR

KOOP, ÉLÈVE DE M. BERNIER

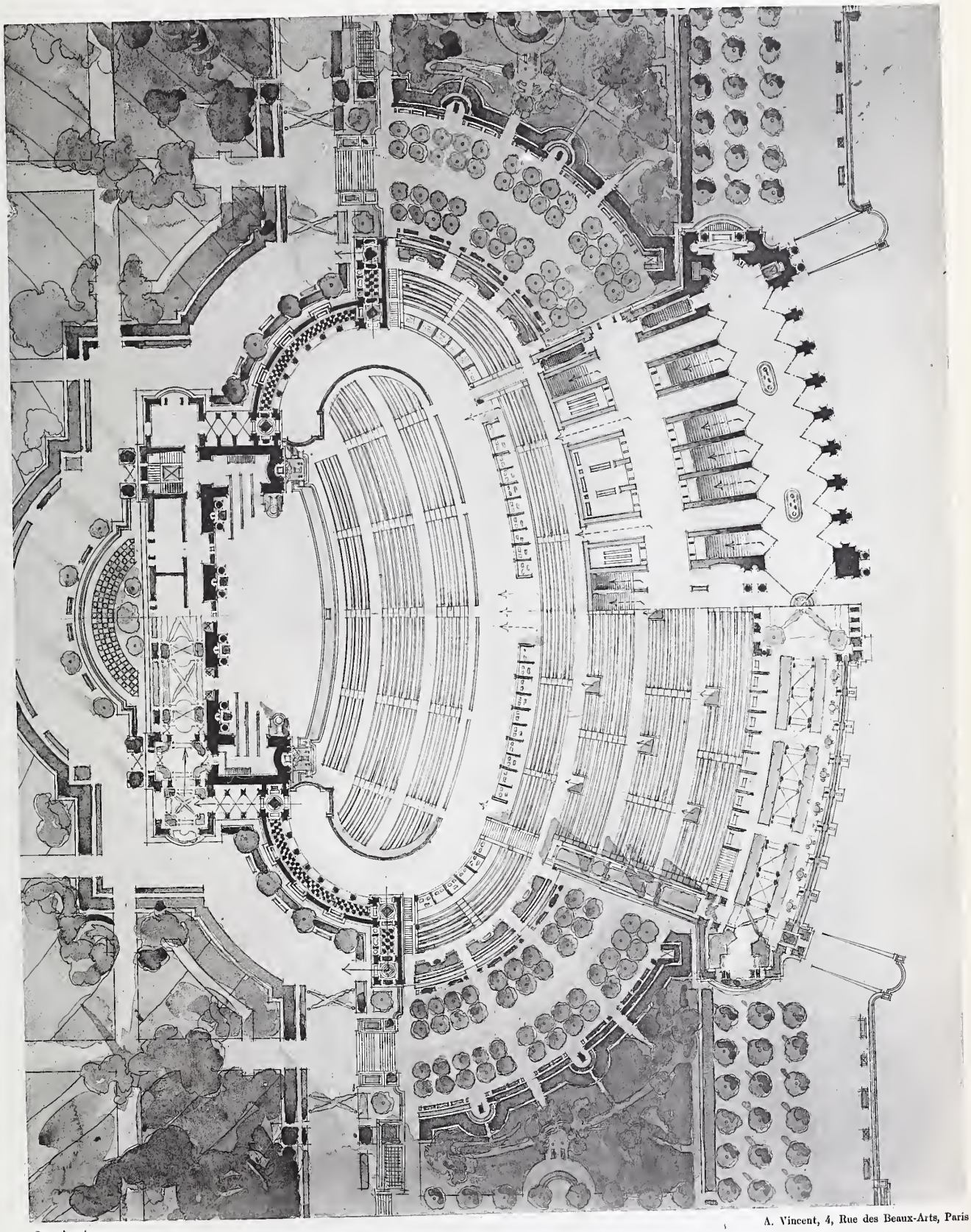

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN THÉATRE EN PLEIN AIR

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. WYNKOOP, ÉLÈVE DE M. BERNIER

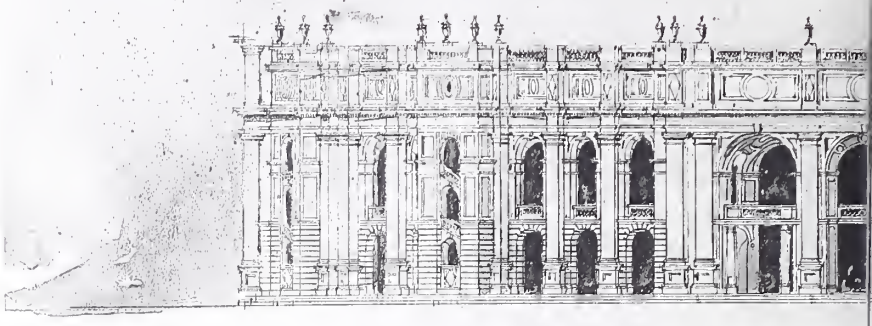

2me Année

UN THÉATRE EN

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. FRA

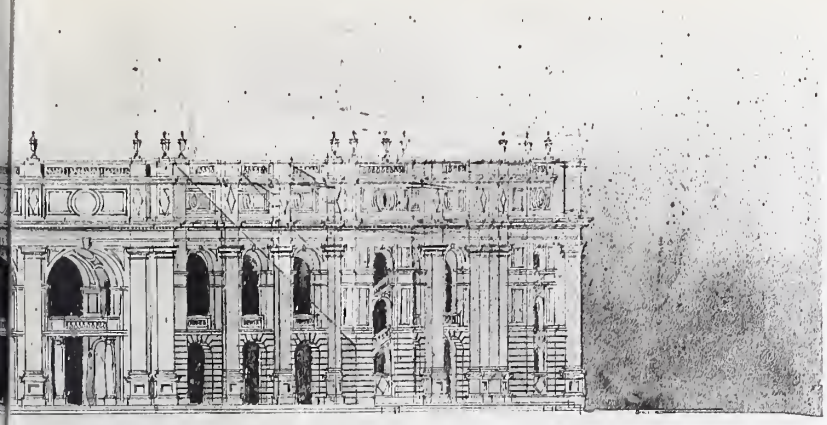

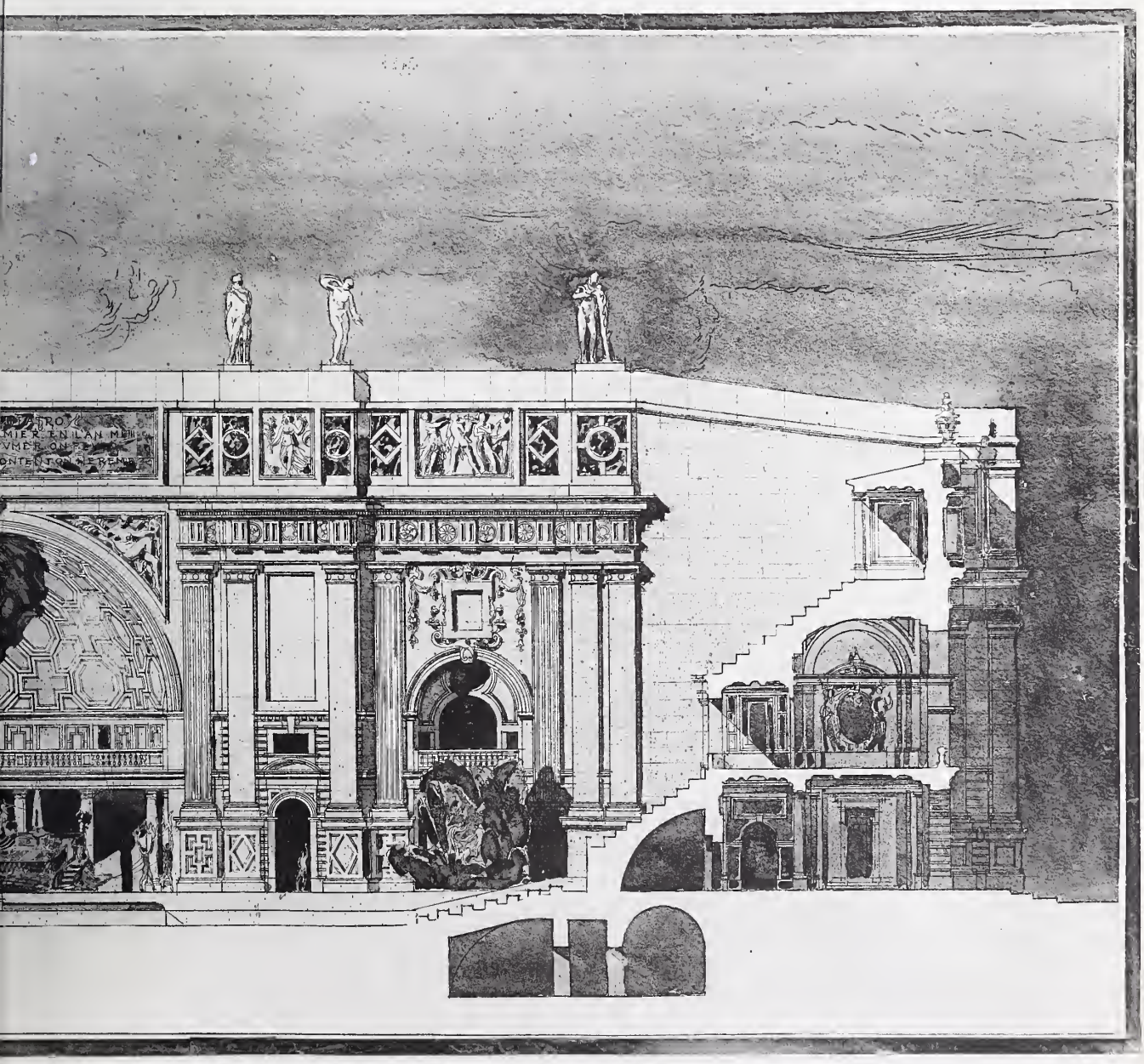

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

N PLEIN AIR

AUD, ÉLÈVE DE M. LALOUX

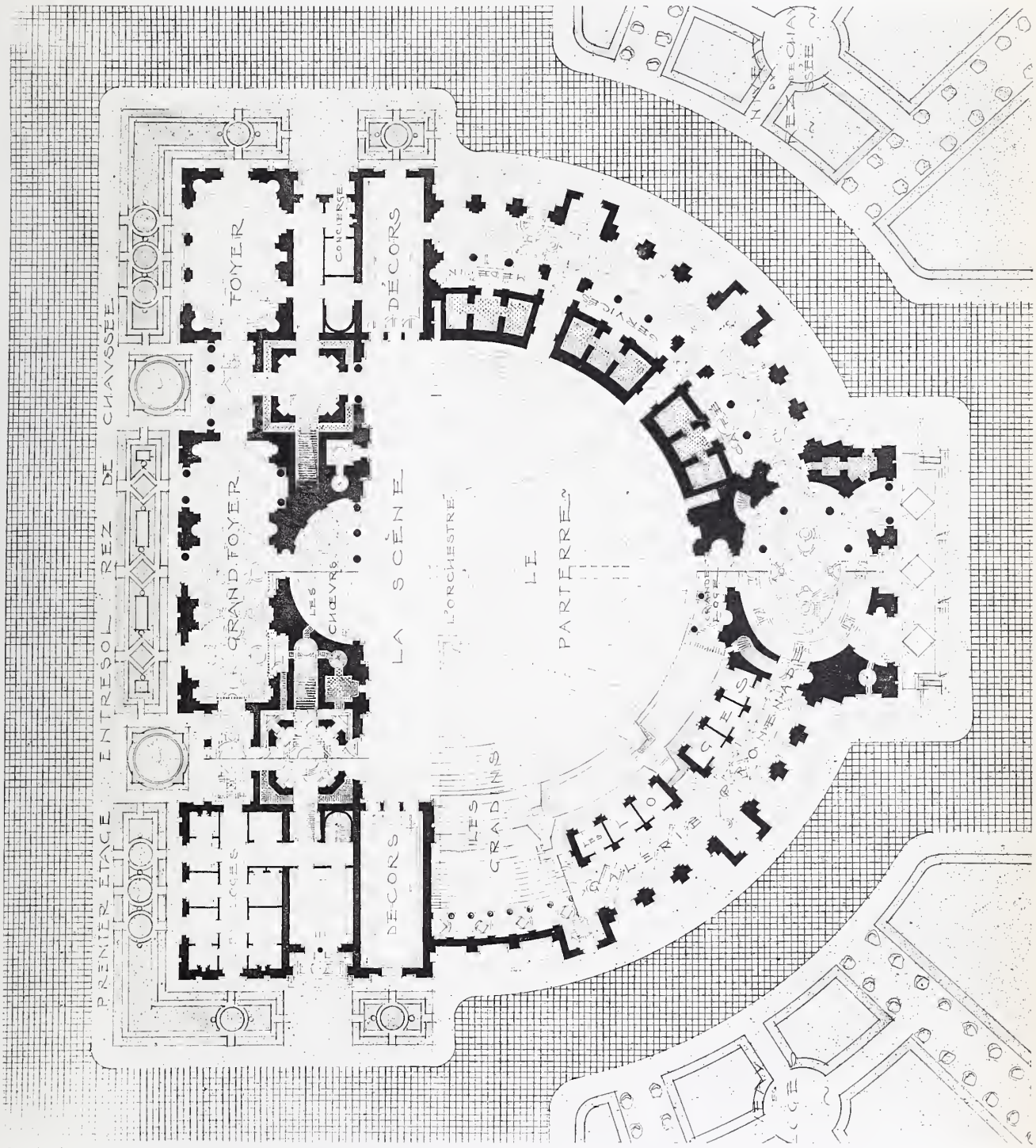

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN THÉATRE EN PLEIN AIR

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. BÉRAUD, ÉLÈVE DE M. LALOUX

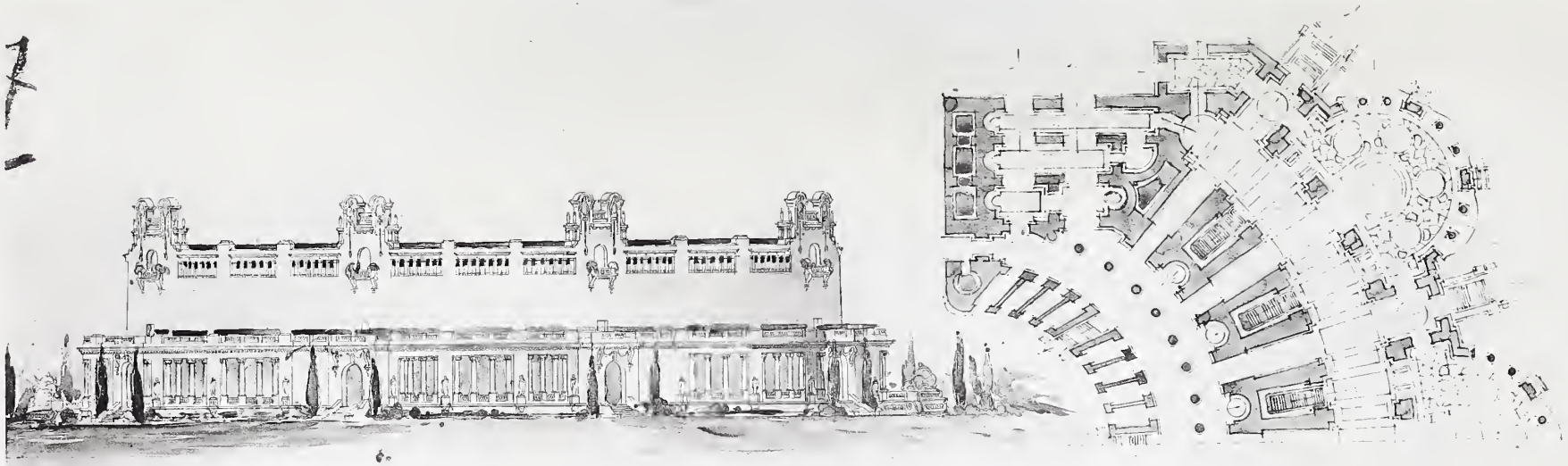

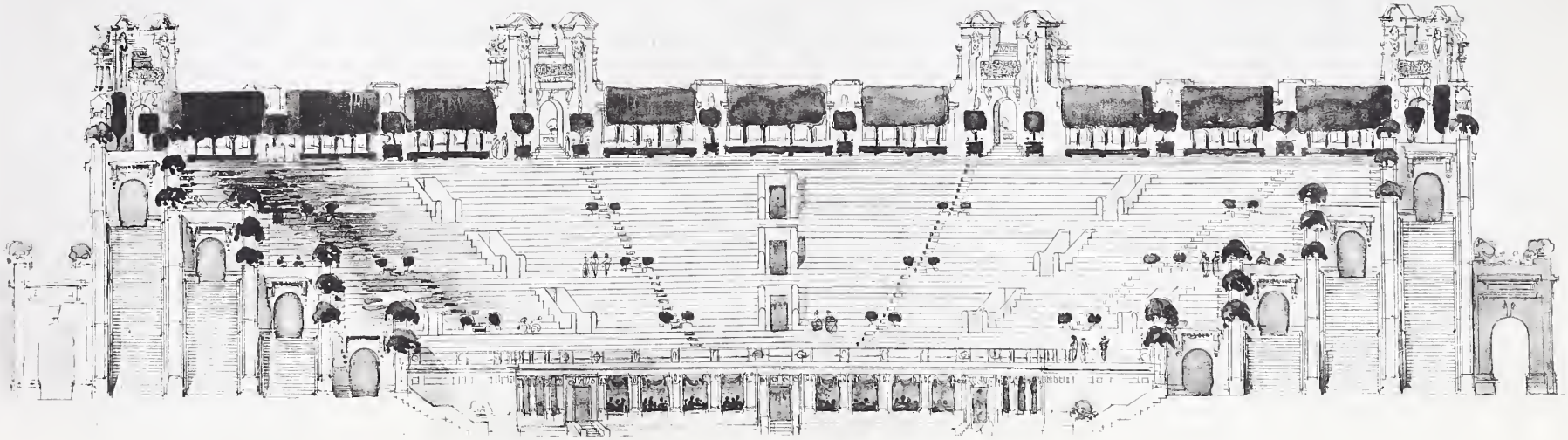

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN THÉATRE EN PLEIN AIR

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. CAMUZAT, ÉLÈVE DE M. PASCAL

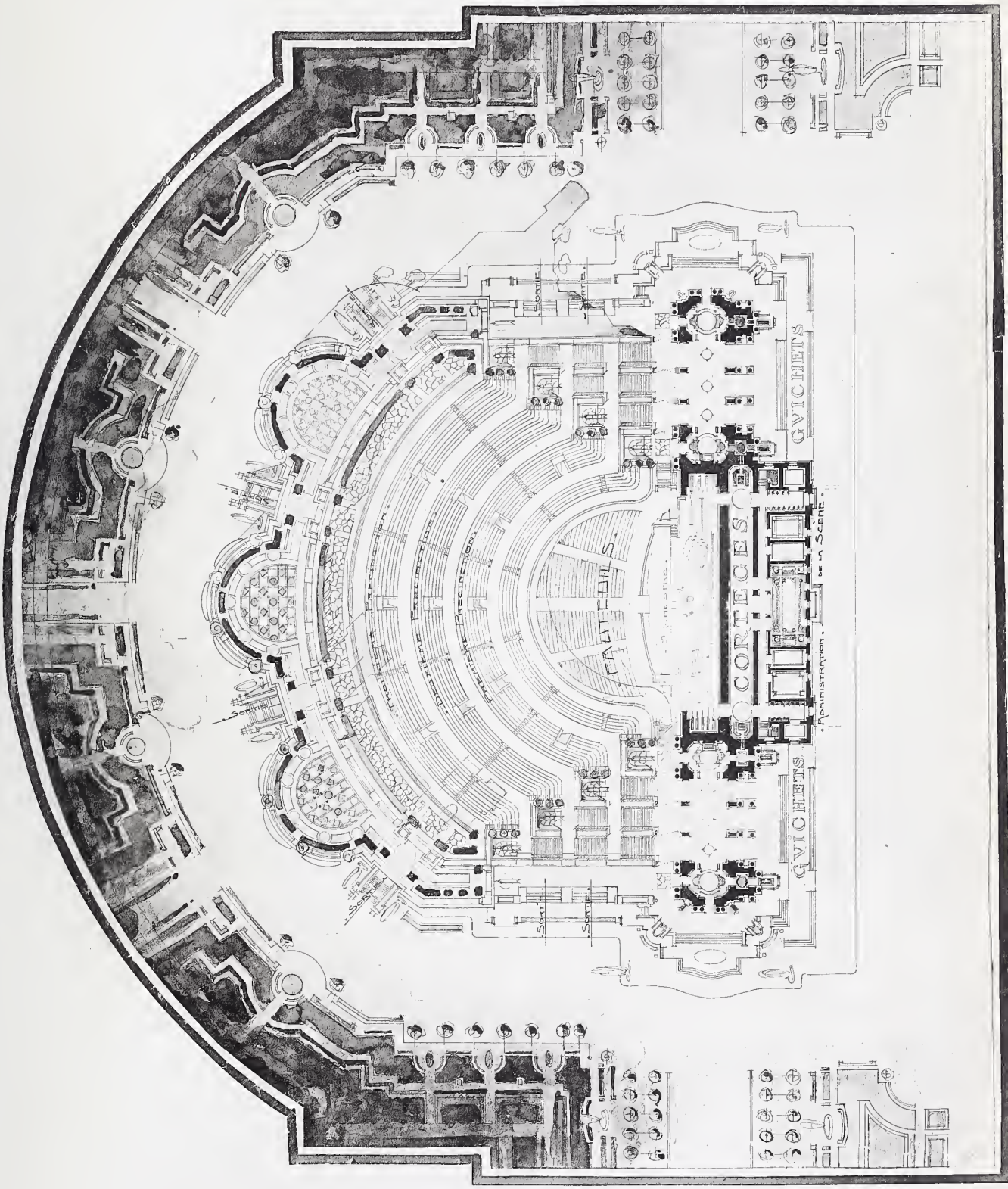

UN THÉATRE EN PLEIN AIR

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. CAMUZAT, ÉLÈVE DE M. PASCAL

2me Année

UN THÉATRE

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. H

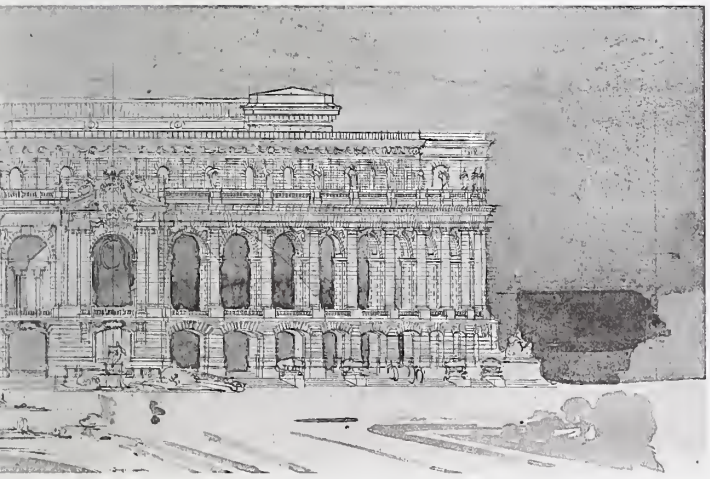

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

N PLEIN AIR

ONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

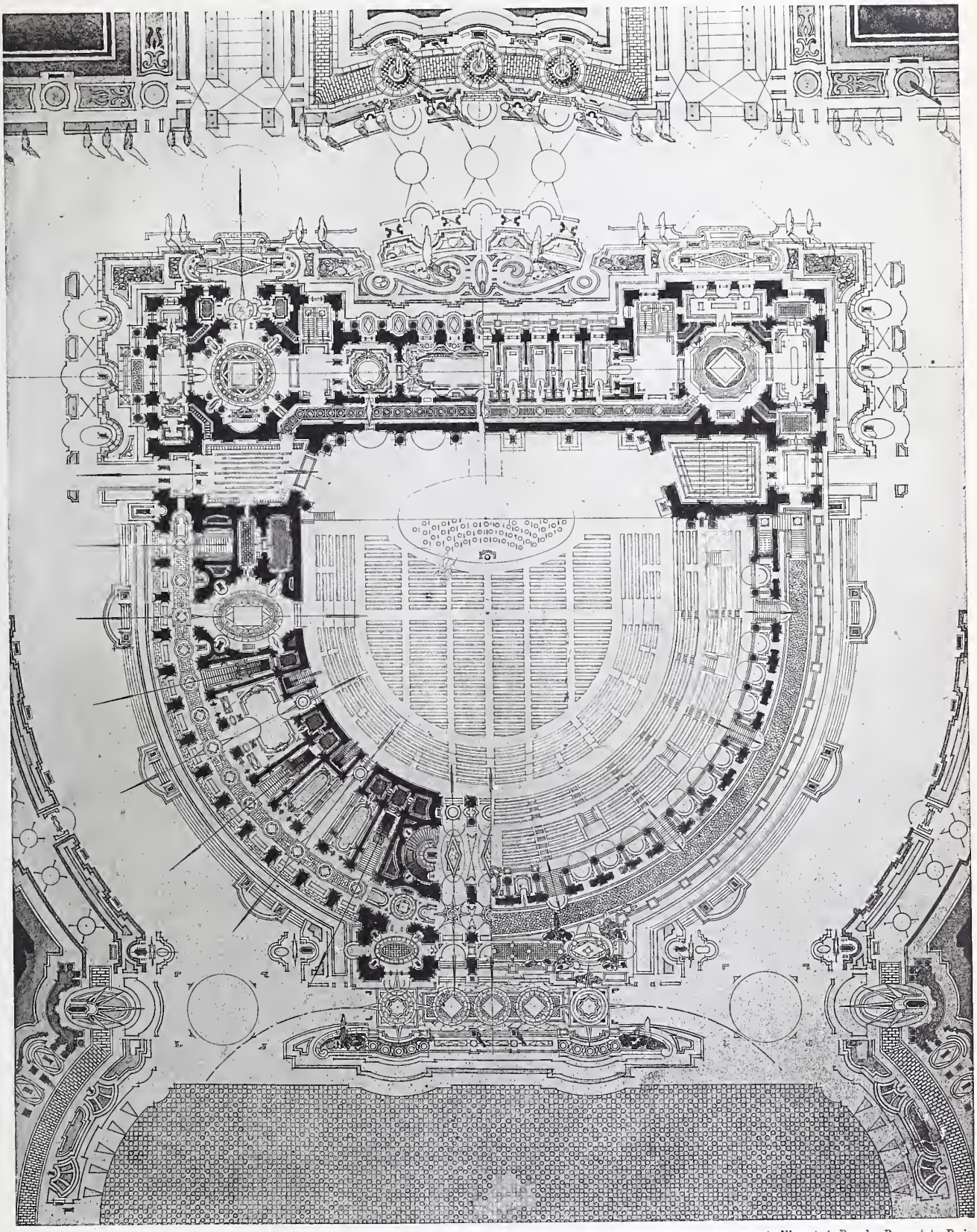

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN THÉATRE EN PLEIN AIR

PREMIÈRE MÉDAILLE - M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

FACADE PRINCIPALE

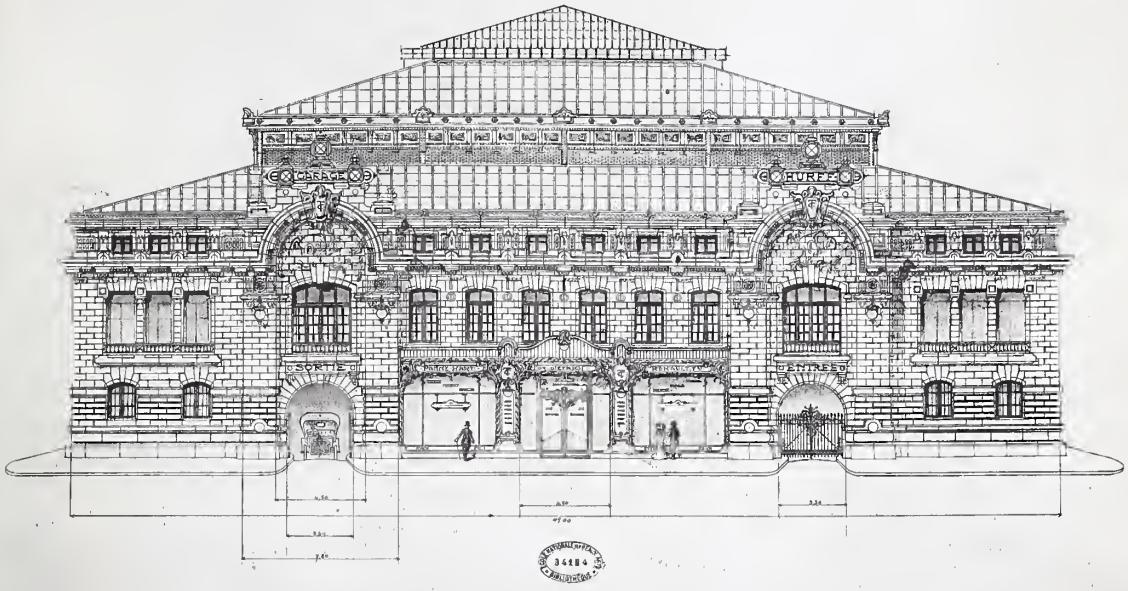

FAÇADE LATÉRALE

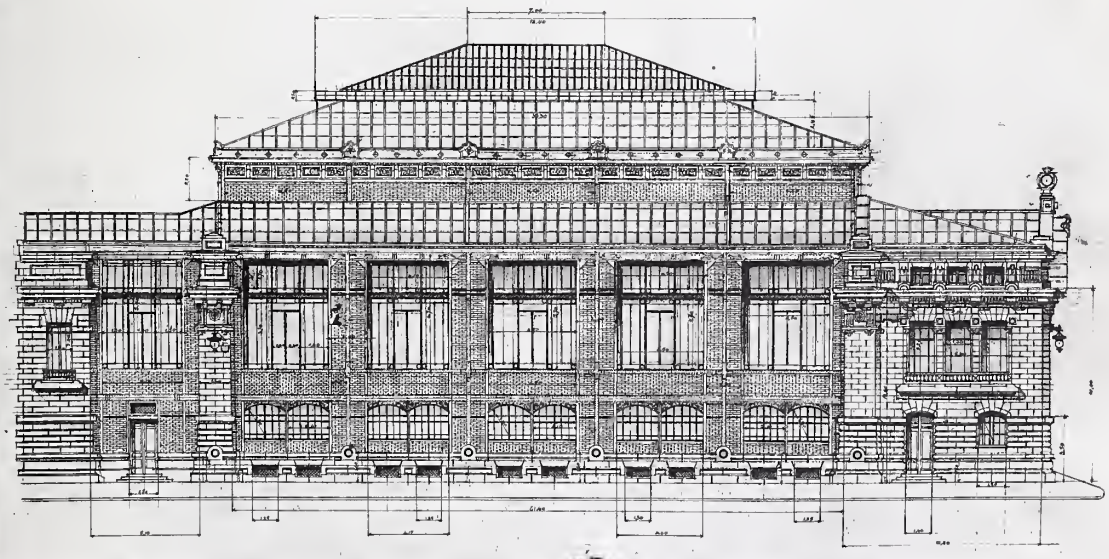

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE
UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

PRIX JAY ET PREMIÈRE MÉDAILLE - M. RAVAZÉ, ELÈVE DE M. PAULIN

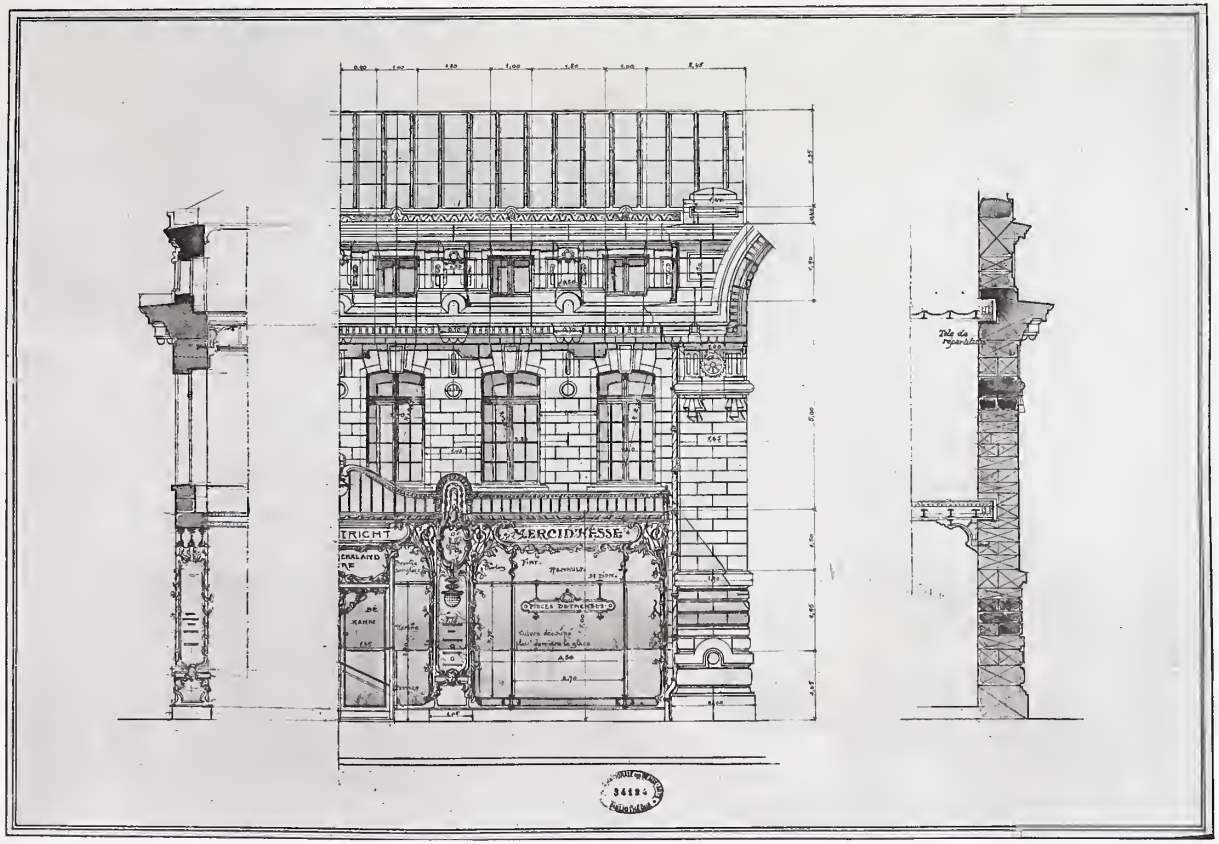

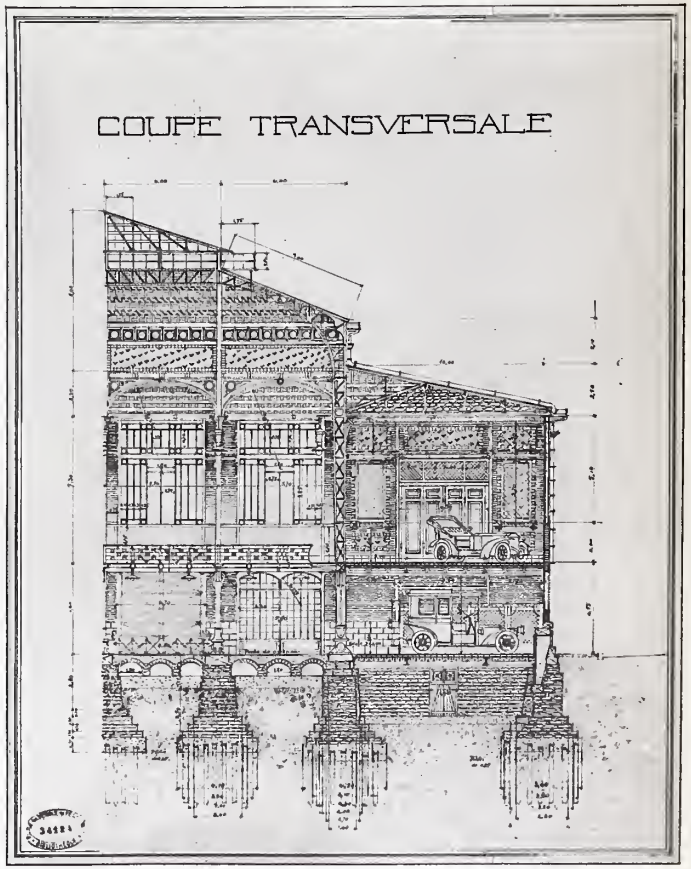

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

PRIX JAY ET PREMIÈRE MÉDAILLE - M. RAVAZÉ, ELÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE

CONCOURS D'ARCHITECTURE

COUPE

ECHEL

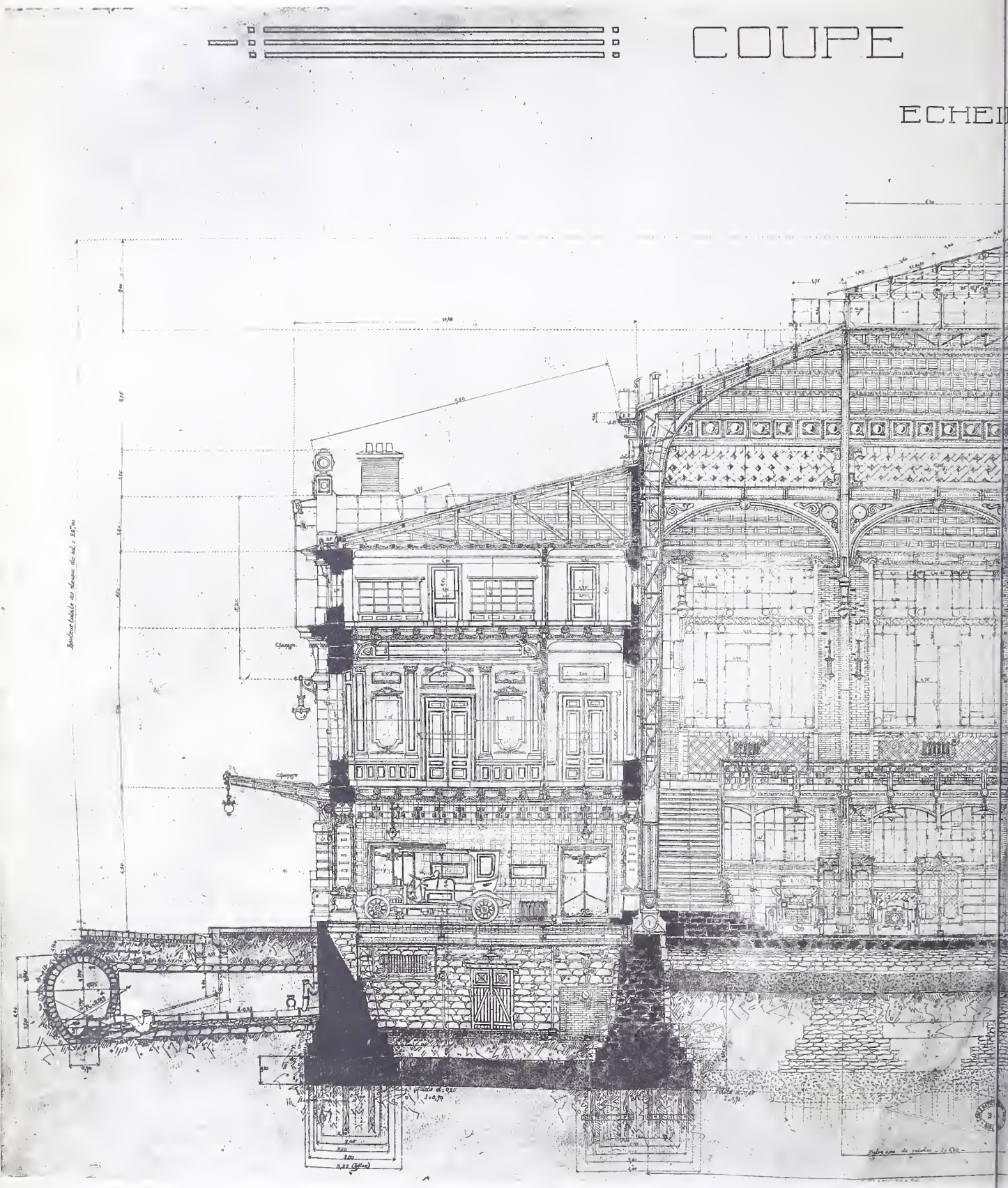

2me Année

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

PRIX JAY ET PREMIÈRE MÉDAIL

LONGITUDINALE

LE DE 0,02 P.M.

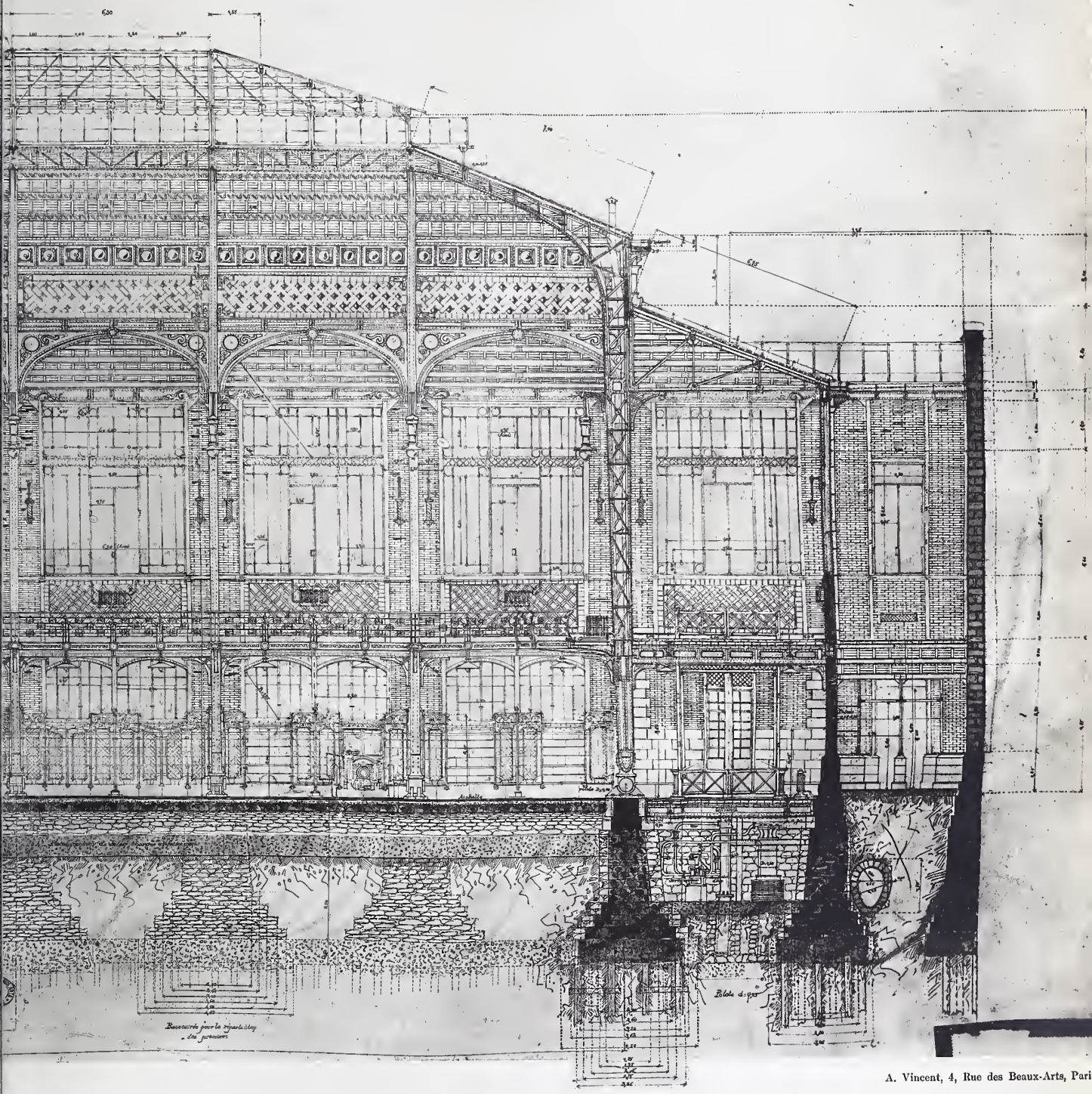

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Pari

UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

: - M. RAVAZÉ, ELÈVE DE M. PAULIN

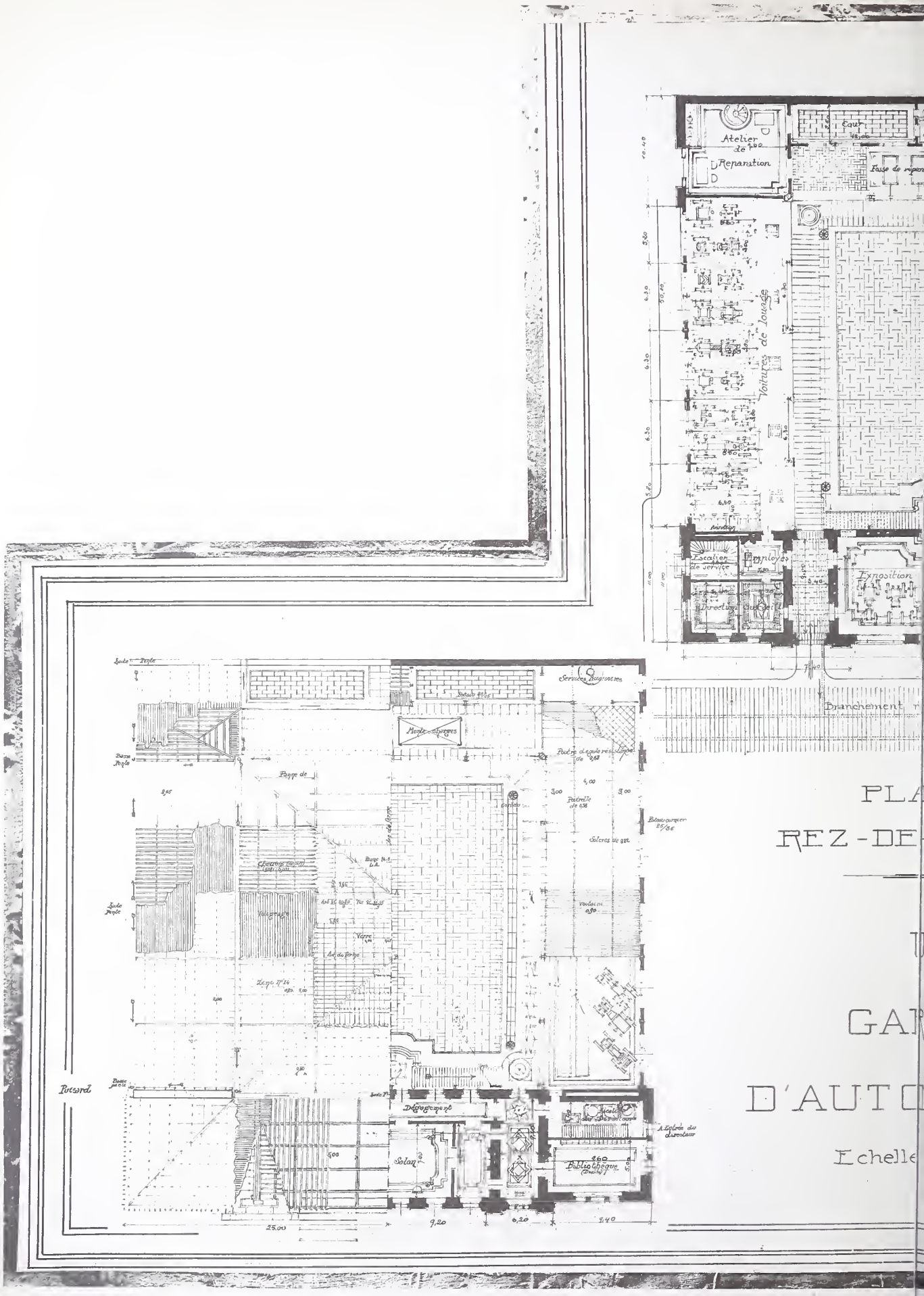

PLA
REZ-DE
GA
D'AUTO
Echelle

2me Année

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

PRIX JAY ET PREMIÈRE MÉDAI

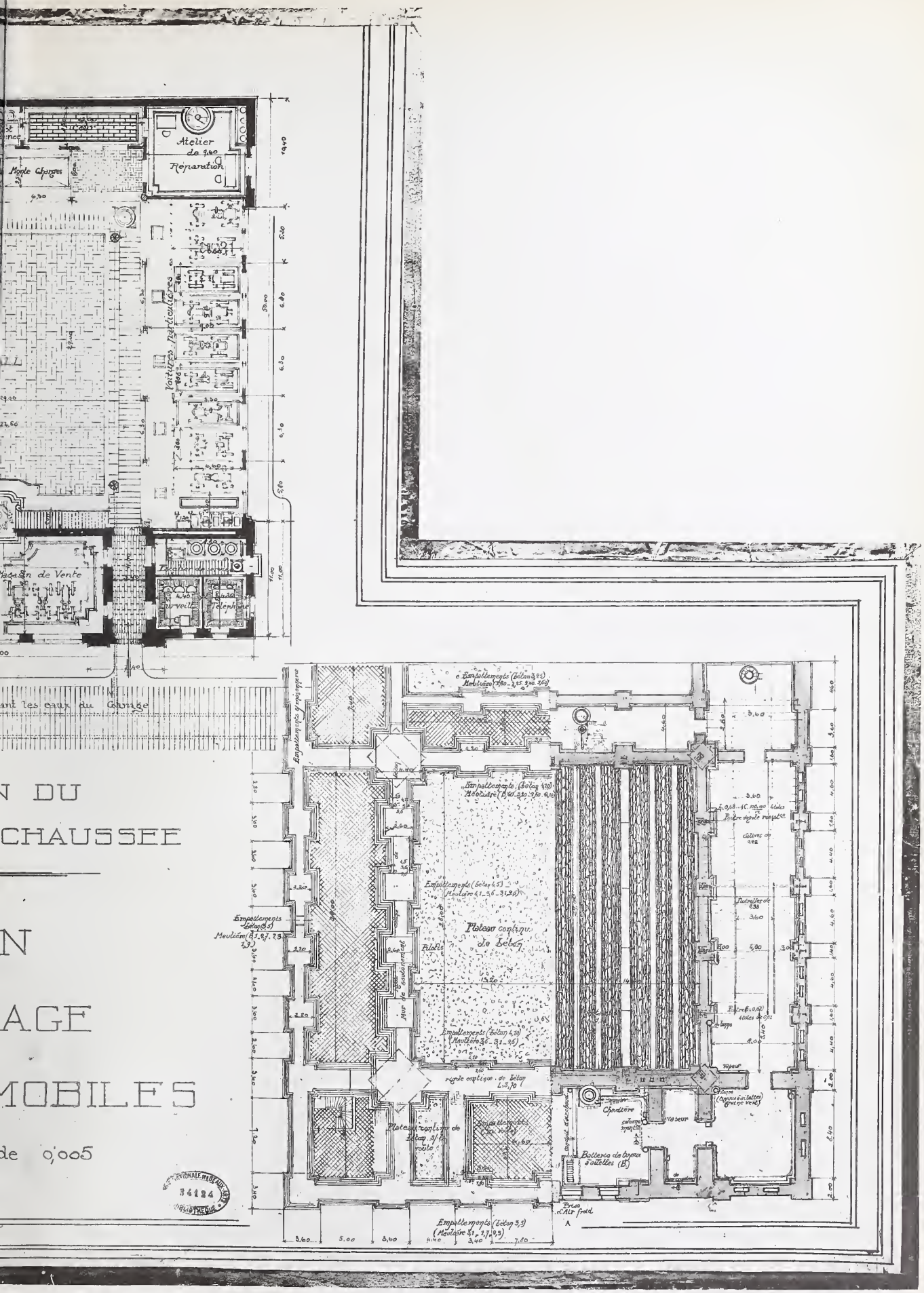

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

- M. RAVAZÈ, ÉLÈVE DE M. PAULIN

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

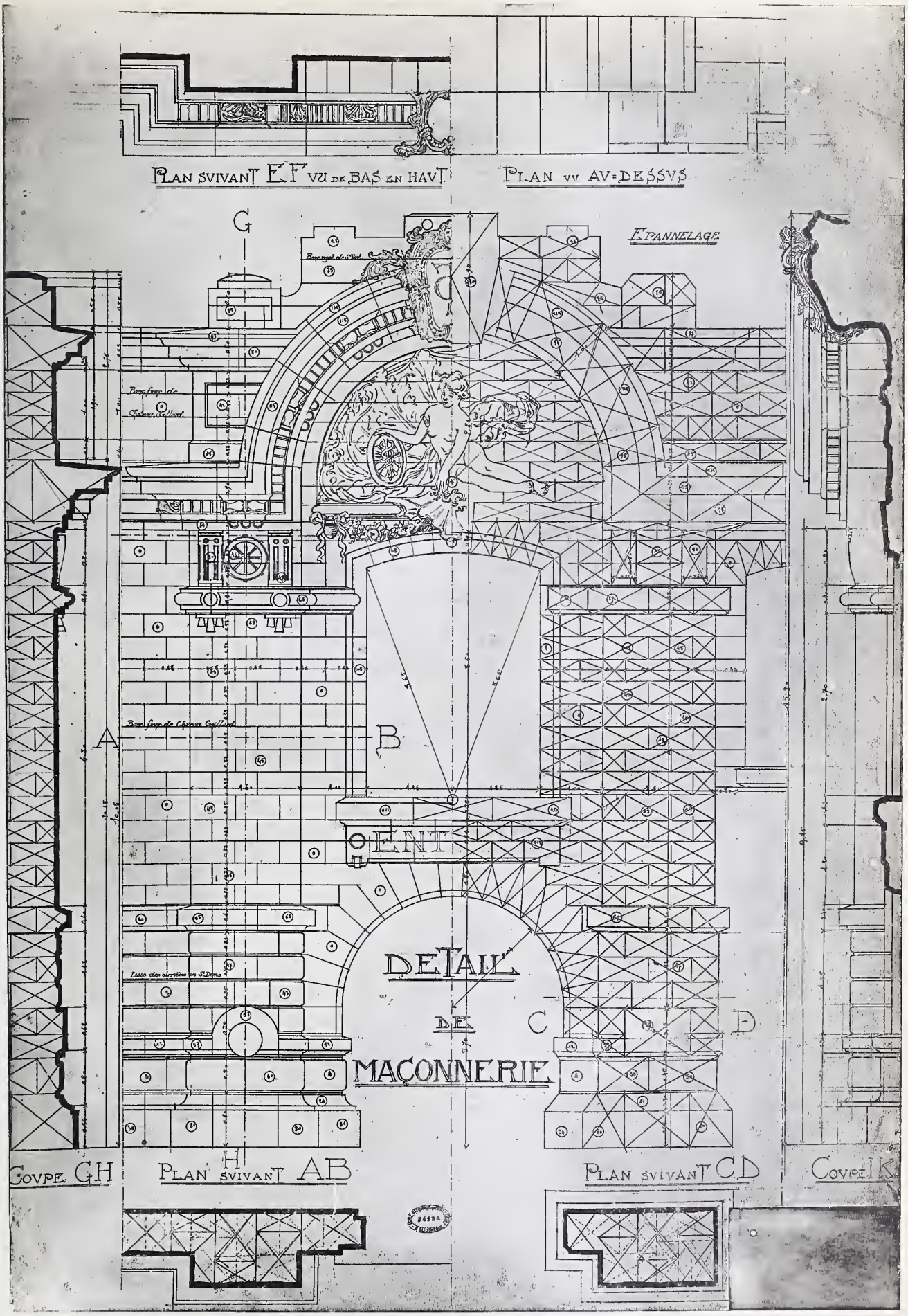

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

PRIX JAY & PREMIÈRE MÉDAILLE - M. RAVAZÉ, ÉLÈVE DE M. PAULIN

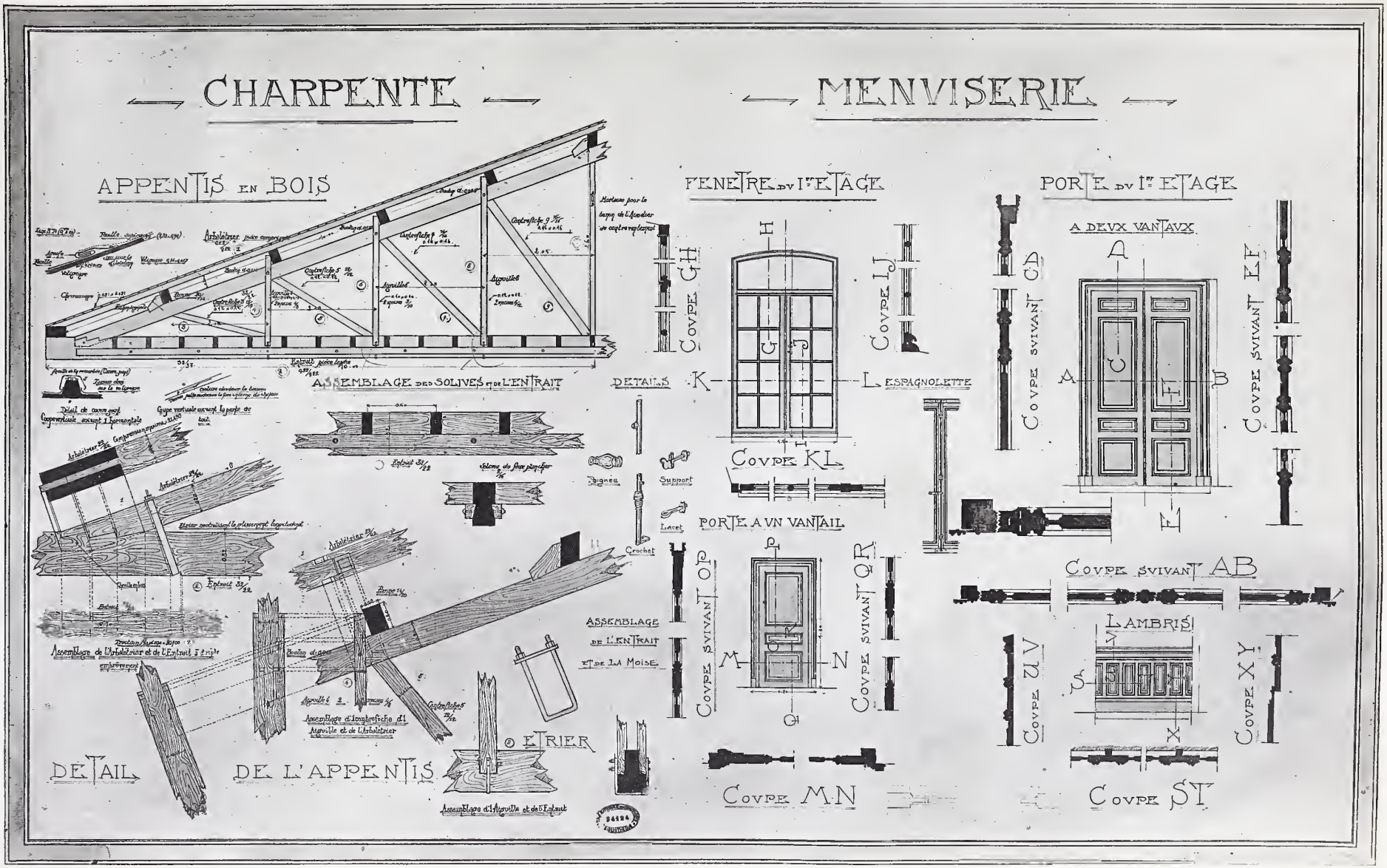

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

PRIX JAY & PREMIÈRE MÉDAILLE - M. RAVAZÉ, ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

PL. 41-42

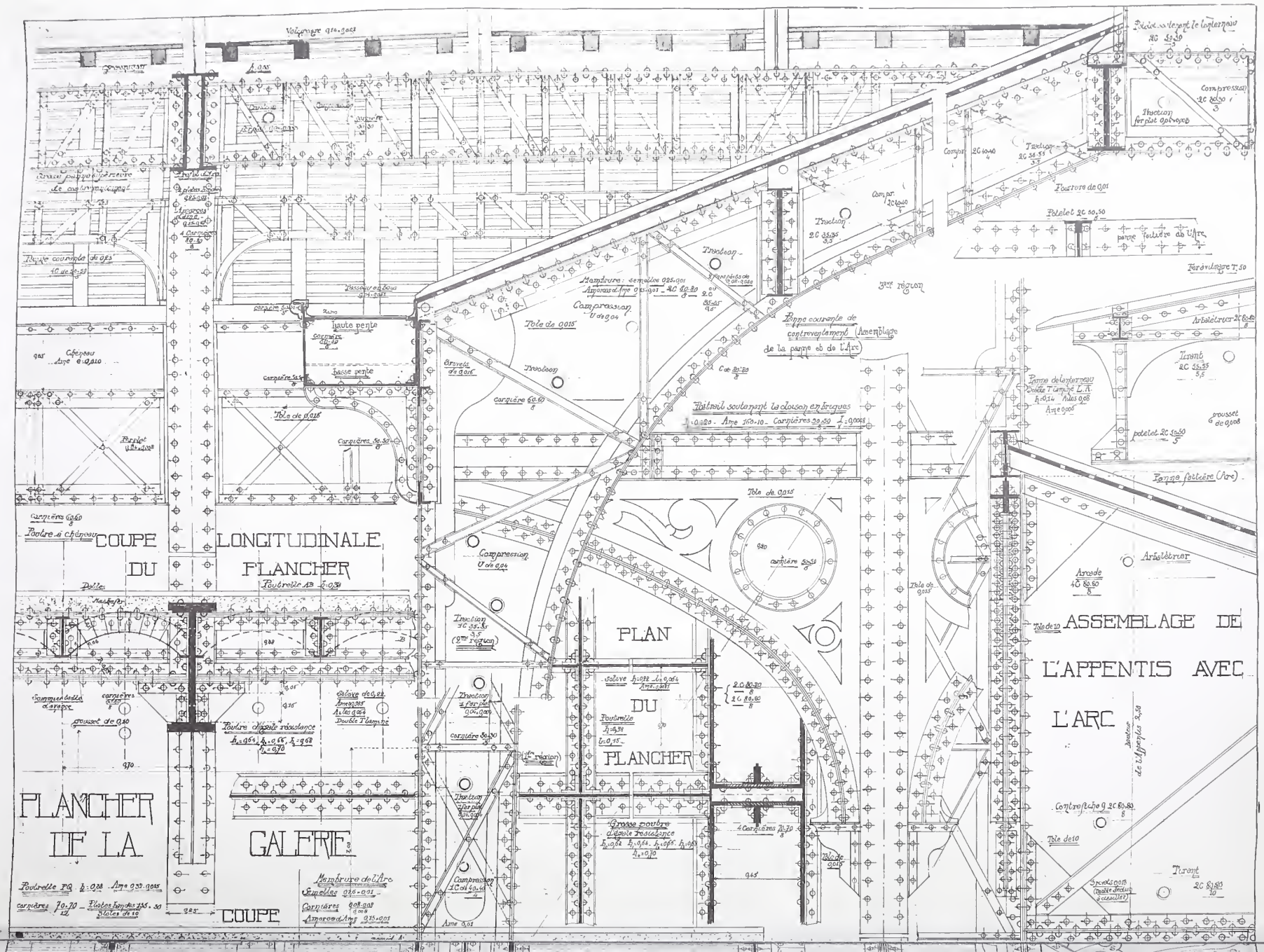

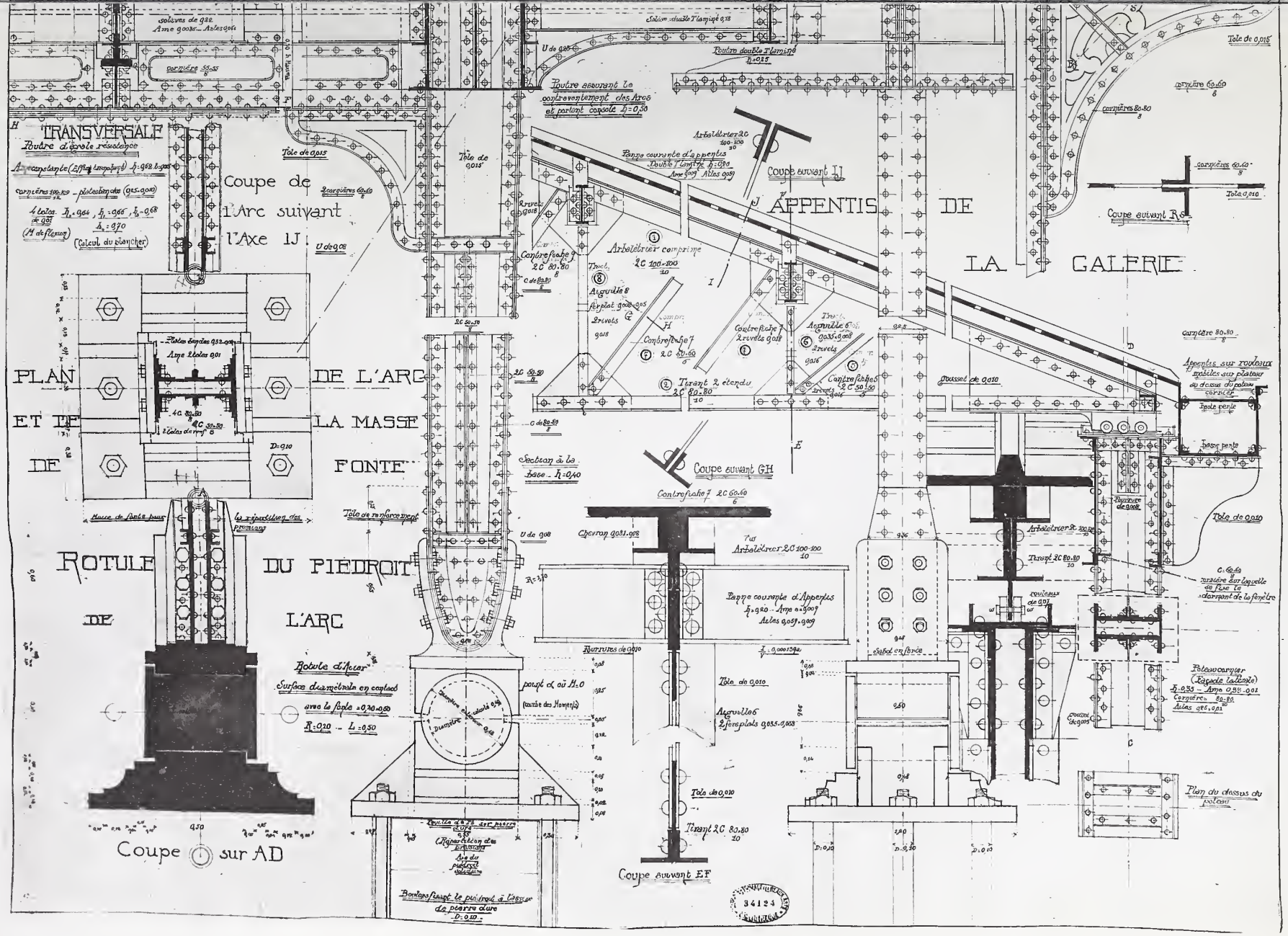

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UN GARAGE DE VOITURES AUTOMOBILES

PRIX JAY ET PREMIÈRE MÉDAILLE - M. RAVAZÉ, ELÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

2e SÉRIE

PROGRAMMES

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

CONCOURS DU MARDI 5 NOVEMBRE 1907

La Porte du Congrès

Cette baie supposée fermée se présente à l'extrémité du grand axe dans la salle des Pas-Perdus d'un Parlement réunissant les deux Chambres.

Son aspect est d'une gravité imposante; à la grandeur de ses proportions et à la beauté de ses matériaux s'ajoute une richesse de composition caractérisée par l'importance d'un motif décoratif la surmontant et occupant jusqu'au sommet la paroi de la salle (peinture, sculpture, mosaïque).

La seule dimension donnée est la largeur de la baie entre tableaux : trois mètres.

L'échelle de l'esquisse sera de o m. o3 pour mètre.

Les rendus, dessins ou modelages, au double.

Première Médaille : M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 43.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

Ire CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 16 OCTOBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 26 OCTOBRE 1907

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Restitution des Tombeaux des Plantagenets dans l'Eglise Abbatiale de Fontevrault

L'église abbatiale de Fontevrault commencée à la fin du XIe siècle et terminée au XIIe, renfermait les sépultures des princes Angevins qui furent rois d'Angleterre, et dont les libéralités avaient enrichi l'abbaye.

C'étaient Henri II Plantagenet et sa femme Eléonore de Guyenne, c'étaient leur fils Richard Ier, surnommé Cœur-de-Lion, et leur fille Jeanne d'Angleterre, mariée d'abord à Guillaume, roi de Sicile, puis au comte de Toulouse, Raymond VI ; c'étaient encore la reine d'Angleterre, Isabelle d'Angoulême, et Raymond VII, comte de Toulouse.

Les tombeaux, placés sans doute dans la nef à proximité du pilier Nord du transept, subirent de nombreuses vicissitudes : ils furent déplacés après la réforme de l'abbaye, ordonnée au XVIe siècle par l'abbesse Renée de Bourbon qui sépara le chœur de l'église du chœur des religieuses.

Plus tard, en 1638, une autre abbesse, Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille de Henri IV, fit disposer sous un mausolée unique les effigies royales, dont deux furent refaites en marbre dans l'attitude de la prière pour s'accorder avec le style du nouveau mausolée

Les figures ainsi refaites furent celles de Jeanne d'Angleterre et de Raymond VII.

Deux dessins de la collection Gaignières, d'Oxford, reproduisent ce mausolée du XVIIe siècle.

A la révolution française, l'abbaye fut dévastée ; on sauva cependant les effigies de Henri II, d'Eléonore de Guyenne, de Richard Cœur-de-Lion et d'Isabelle d'Angoulême.

Lors de la transformation de l'abbaye en maison de détention, ces statues couchées furent posées à terre dans le chœur de l'église, puis sous les cloîtres.

La nef fut divisée par des planchers et des murs pour servir de dortoirs aux prisonniers.

La nef étant aujourd'hui dégagée des constructions qui l'encombraient, on peut songer à rétablir les tombeaux des rois d'Angleterre à leur emplacement probable, dans la travée adossée au transept.

Henri II Plantagenet était mort à Chinon en 1189. Richard Cœur-de-Lion blessé au siège du château de Chalus mourut en 1199. Sa sœur Jeanne d'Angleterre ne lui survécut que quelques mois et sa mère Eléonore fut ensevelie à Fontevrault en 1204.

On peut donc croire que les monuments datent des premières années du XIIIe siècle, et c'est bien à cette époque que semblent avoir été faites les statues représentant chacun des rois couronnés étendu sur une sorte de lit de parade et enveloppé dans les plis d'un manteau qui laisse voir la cotte et la robe descendant jusqu'aux pieds.

Les statues sont en pierre peinte, sauf celle d'Isabelle d'Angoulême, qui est en bois.

L'objet du concours est la restitution du monument de Henri Plantagenet et d'Eléonore de Guyenne.

Les tombeaux contemporains, conservés dans nos églises, nous montrent généralement les figures couchées sur un soubassement décoré ou non et parfois abritées sous un édicule.

Les élèves feront l'esquisse du tombeau, face et côté, à l'échelle de 0 m. 02 et le rendu à l'échelle de 0 m. 10 pour mètre.

Première Seconde Médaille : M. GUÉRITTE, élève de M. Laloux. Pl. 44, 45.
— — — M. LAMBERT Jacques, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 46, 47.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 2 AOUT 1907

A RENDRE LE JEUDI 31 OCTOBRE 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel pour une Chambre de Commerce

Cet hôtel serait élevé dans une ville importante, en bordure de l'une des principales voies publiques, et sur un terrain isolé rectangulaire.

Il comprendra, dans un rez-de-chaussée les services principaux et les pièces nécessaires au service quotidien ; et dans un premier étage s'étendant sur tout ou partie du rez-de-chaussée les pièces d'un usage moins fréquent.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Concierge (deux ou trois pièces) ; — secrétariat (quatre ou cinq pièces) ; — vestiaire général, lavabos, cabinets d'aisances et urinoirs ;

— Six salles pour commissions, chacune pour douze personnes, et accompagnées chacune d'une pièce de dépôts, d'échantillons, etc. ;

— Une salle des assemblées générales, servant aussi à des réunions pour conférences, etc., ladite pouvant recevoir 150 personnes, et accompagnée d'un cabinet de président et d'un laboratoire d'analyses.

PREMIER ÉTAGE

Bibliothèque avec deux pièces pour travaux personnels ; — galerie de conservation des modèles, documents divers, etc. ; — trois ou quatre pièces pour bureaux.

COMBLES

Dans les combles seraient des archives et l'appartement du secrétaire.

TERRAIN

Le terrain, sensiblement de niveau, n'excèdera pas 35 mètres dans le sens de la façade, et 60 mètres en profondeur.

Les perrons extérieurs, s'il y a lieu, sont compris dans ces limites, qui devront être ou atteintes par les bâtiments ou marquées par des grilles.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) en trois dessins à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage et la coupe longitudinale à 0 m. 005 pour mètre ;

La façade principale au double (0 m. 01 pour mètre).

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Pylône à l'entrée d'un Pont

A un passage très fréquenté, la frontière de deux grands pays est déterminée par le lit d'un torrent formant le fond d'une vallée. De chaque côté la route descend vers ce torrent ou vers le pont qui le traverse. Très à proximité est la mer; la largeur de l'espace compris entre les grands rochers qui dominent la route et la limite de la mer n'excède pas une cinquantaine de mètres. Telle est à peu près la situation de la frontière franco-italienne entre Menton (France) et Vintimiglia (Italie).

On suppose que sur cette étroite bande de terre passent conjointement une route et une voie ferrée. Le pont sera donc composé de deux parties juxtaposées, l'une pour le chemin public, l'autre pour les trains de chemin de fer. Ces deux parties, de chacune environ 10 mètres de largeur sont séparées par un espace parallèle, réservé au service et isolant les deux parties ci-dessus. Cet espace aura environ 4 mètres de large.

C'est en tête de cet espace et entre les deux branches du pont, que chacune des deux nations veut élever un pylône décoratif et commémoratif, sur une base de 4 mètres de large, profondeur indéterminée dans le sens de la longueur du pont. Ce pylône construit en matériaux très durs devra s'harmoniser avec les grands aspects du site. Liberté entière est laissée à l'artiste pour sa composition sous la seule réserve de dimension de la base. Il pourra être accompagné, en avant du pont, par une petite fontaine avec abreuvoir pour les chevaux, mulets ou bestiaux.

On fera un plan, indiquant les deux ponts en amorce seulement, à 0 m. 005 pour mètre;

Et une perspective qui devra faire voir la face principale et l'une des faces latérales du pylône, ladite de 0 m. 25 à 0 m. 30 de cadre.

Première Seconde Médaille : M. DAUZERAL, élève de M. Paulin. Pl. 48.
— — — M. CAYON, élève de M. Deglane. Pl. 49.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 30 NOVEMBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Etablissement Municipal de Bains Médicinaux

Cet établissement serait construit dans une grande ville, au milieu d'un quartier populeux.

Il comprend pour chaque variété de bains une partie gratuite et une partie payante. Ces deux parties sont d'égale importance; les bains gratuits occupent le rez-de-chaussée, les bains payants le premier étage Chaque groupe comporte, en outre, des cabinets pour bains ordinaires et se divise en deux parties égales, hommes et femmes.

Pour tous les cabinets de bains, il faut une lumière abondante et des conditions absolues de propreté des parois. Mais tandis que pour les bains ordinaires il suffit de cabinets où le client se déshabille et se rhabille, pour les bains médicinaux il faut que les vêtements restent dans un local en communication directe avec le cabinet, mais défendu par une cloison vitrée des émanations et des vapeurs du bain. De plus, les cabinets de bains doivent être complètement ouverts sur une circulation de service et de surveillance, les infirmiers et infirmières devant seuls composer ou modifier la nature ou la chaleur du bain d'après les ordonnances médicales, au moyen de robinets qu'ils peuvent seuls manœuvrer.

L'établissement comprendra :

1° ADMINISTRATION

— Un vestibule général avec guichets de contrôle ; — concierge, — surveillant général :
— Deux ou trois bureaux de gérance et comptabilité ;
— Service médical : cabinet d'un médecin, petite pharmacie ;
— Lingerie centrale assez importante ;
— Dépôt d'objets divers avec office de préparation d'ingrédients ou médicaments ;
— Passages et escaliers conduisant aux divers quartiers des bains.

2° SERVICE DES BAINS

Chaque quartier — (hommes et femmes) — comprendra *à chaque étage* (bains gratuits et bains payants) :

Bains ordinaires :

Pièce d'attente ; vingt cabinets de bains ; deux pièces de service ; cabinets d'aisance.

Bains médicinaux :

— Salle ou galerie d'attente avec visa des ordonnances ;
— Vingt-quatre cabinets de bains, chacun avec sa resserre de vêtements, et divisés en quatre groupes dont deux de huit et deux de quatre pour les diverses natures de bains (sulfureux, alcalins, etc.)

Nota. — La galerie de service devra être compartimentée pour éviter la diffusion des odeurs ou émanations d'un groupe dans un autre, au moyen de cloisons pleines ou vitrées avec portes de communication.

— Salle des inhalations ;
— Salle des bains locaux avec stalles et cabines de déshabillage ;
— Bains de vapeur, en tout huit cabinets traités comme ceux des bains médicinaux, mais chaque cabinet clos vers la circulation de service par une cloison vitrée ;
— Deux ou trois pièces de service. — Cabinets d'aisance.

3° DÉPENDANCES

— Services du chauffage des eaux, avec fourneaux et réservoirs, soutes à charbon, — calorifères ;
— Buanderie pour le nettoyage immédiat des linges.

Ces dépendances auront une entrée spéciale accessible aux voitures.

TERRAIN

Le terrain, isolé et de niveau, aura 150 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses, à 0 m. 0015 pour mètre :
Le plan du rez-de-chaussée ;
La façade et une coupe transversale de l'un des bâtiments de bains médicinaux.

Pour le rendu :
Le même plan et la même façade qu'en esquisse à 0 m. 004 pour mètre ;
La même coupe à 0 m. 008 pour mètre.

Première Seconde Médaille : M. LOTTE, élève de M. Deglane. Pl. 50, 51.
— — — M. PONSELLE, élève de M. Deglane. Pl. 52 à 54.
— — — M. MORICE Paul, élève de M. Laloux. Pl. 55 à 57.

1re ET 2e CLASSES

CONCOURS POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

DU LUNDI 7 OCTOBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1907

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

L'Hôtel d'un grand Journal dans une ville américaine

Le journalisme a acquis en Amérique une importance et une puissance financière qu'il n'a pas en Europe. On suppose qu'un grand journal possède un terrain limité de trois côtés

par des voies publiques, et du quatrième côté par un mur mitoyen; il se propose d'y construire un hôtel qui réponde aux nécessités de son fonctionnement, et donne une haute idée de son importance.

Ce terrain a sa façade principale et sa façade postérieure sur de larges avenues fréquentées, sa façade latérale sur une voie moins importante. Il comprendra trois grandes divisions:

— L'hôtel proprement dit du journal ouvrant sur l'avenue principale;
— Les services d'impression et d'expédition ouvrant sur la voie latérale;
— Une salle de fêtes, conférences, etc., ouvrant sur l'avenue postérieure, mais communiquant avec l'hôtel au rez-de-chaussée ou au premier étage.

HÔTEL

Cette partie comprendra:

A REZ-DE-CHAUSSÉE:

— Concierge, avec entrée spéciale des étages supérieurs;
— Bureau des renseignements;
— Grande galerie des dépêches et exhibitions directement ouverte sur la voie publique et formant accès des services publics;
— Une salle ou hall des guichets pour la vente au numéro, les abonnements, les annonces et réclames, les caisses, bureau du caissier chef de service, bureaux d'adjoints;
— Grand escalier conduisant aux étages supérieurs;
— Lavabos, cabinets d'aisance, etc.

ÉTAGES:

Dans deux étages seraient:

— La direction;
— Les salles de rédaction;
— Bibliothèque et dépôts de documents;
— Pièces diverses pour le travail, la correspondance et l'administration générale;
— Quelques logements;
— Archives du journal, etc.

IMPRESSION ET EXPÉDITIONS

— Une grande salle des presses, avec ses dépendances nécessaires: composition typographique, clichage, correction, dépôt de papiers, pliage et empaquetage;
— Service des expéditions aux gares et au port, avec sa comptabilité;
— Livraison aux porteurs pour la vente au détail, comptabilité spéciale;
— Une cour couverte ou avec marquise, disposée pour recevoir des voitures, bicyclettes, ainsi que les porteurs.

SALLE DES FÊTES, ETC.

— Une grande salle avec ses dépendances nécessaires: vestibule, escaliers, vestiaires, circulations, buffet, etc. Cette salle pouvant servir pour des auditions musicales et même théâtrales, des conférences avec projections, des fêtes de charité, etc., devra pouvoir fonctionner de jour ou de nuit. Accès facile des voitures, descente à couvert;
— Quelques dépendances telles que foyer d'artistes, quelques loges, *idem*, dépôts d'accessoires, etc.

Malgré sa destination éventuellement théâtrale, cette salle n'est pas un théâtre et ne comporte pour les artistes on autres qu'une grande estrade avec très peu de machinerie.

TERRAIN

Le terrain, rectangulaire et sensiblement de niveau, aura au maximum 60 mètres dans le sens de la façade principale sur 120 mètres de profondeur.

MATÉRIAUX

Les matériaux de maçonnerie les plus employés sont les granits et les briques. La pierre blanche et les marbres peuvent être employés plus exceptionnellement.

On fera pour les esquisses:

— Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale (côté de l'hôtel) et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade principale) à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu:

Les mêmes dessins, savoir:

— Le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre. (La destination des pièces sera écrite dans les plans et non en légende).

— La façade principale à 0 m. 01 pour mètre.

Prix ..... M. BOUSSOIS, élève de M. Pascal. Pl. 58 à 60.
Prix (réservé en 1906).. M. LAUZANNE, élève de M. Laloux. Pl. 61 à 63.

1er Accessit: M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. Laloux.
2e — M. BOILLE, élève de M. Laloux.
3e — M. LAMBERT Jacques, élève de M. Marcel Lambert.
4e — M. BRAY, élève de M. Pascal.
5e — M. TOURNON, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier.

1re CLASSE

CONCOURS GODEBŒUF

LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1907

« *Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc.....* » (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Un Confessionnal

Dans une chapelle richement décorée d'un lambris d'environ 2 mètres de haut, un espace de 3 mètres est réservé pour constituer un confessionnal dont les dimensions ne sont pas autrement déterminées, sinon que l'espace occupé par le prêtre aura environ 1 mètre entre lambris dans les deux sens, les deux espaces réservés aux pénitents étant en communication à droite et à gauche par de petits guichets avec l'espace central.

L'esquisse rendra compte du raccordement du motif avec le lambris ; elle sera à 0 m. 05 pour mètre pour la façade, le plan et une coupe.

Le rendu à l'échelle de 0 m. 15 pour mètre.

Pour les mêmes dessins, les détails d'assemblage et les profils, à 0 m. 25 pour mètre.

Prix et Première Médaille: M. CAYON, élève de M. Deglane. Pl. 64, 65.
Première Médaille: M. DROUET, élève de M. Laloux. Pl. 66.
— M. PLANCHE, élève de M. André. Pl. 67.
— M. GUÉRITTE, élève de M. Laloux. Pl. 68.
— M. CREVEL, élève de M. Paulin. Pl. 69.
— M. BOILLE, élève de M. Laloux. Pl. 70.

A. VINCENT, Editeur, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - LA PORTE DU CONGRÈS

Première Médaille - M. BOUTTERIN, élève de M. HÉRAUD

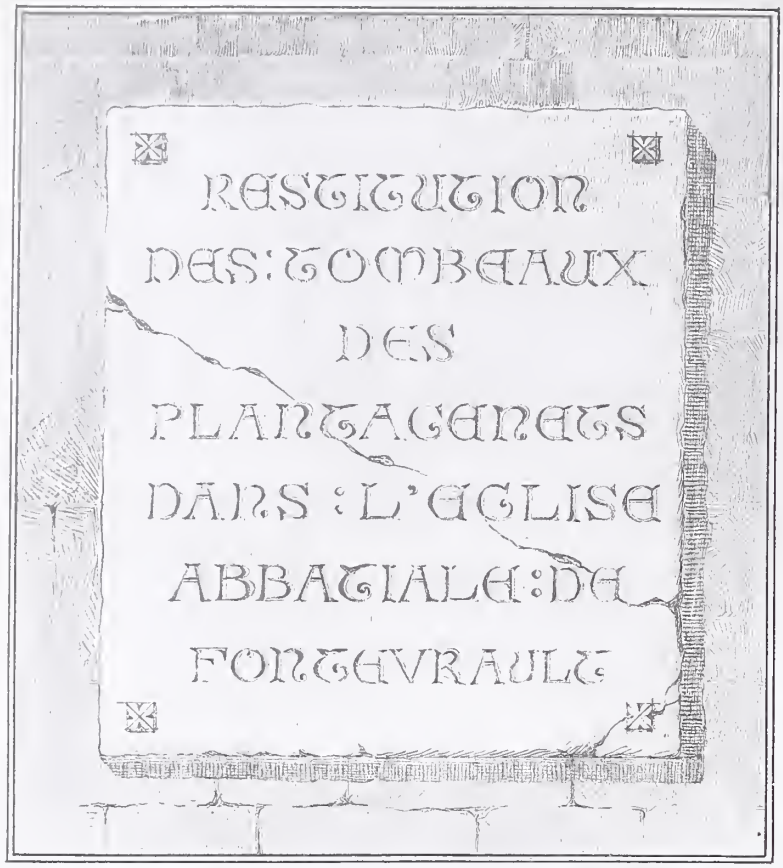

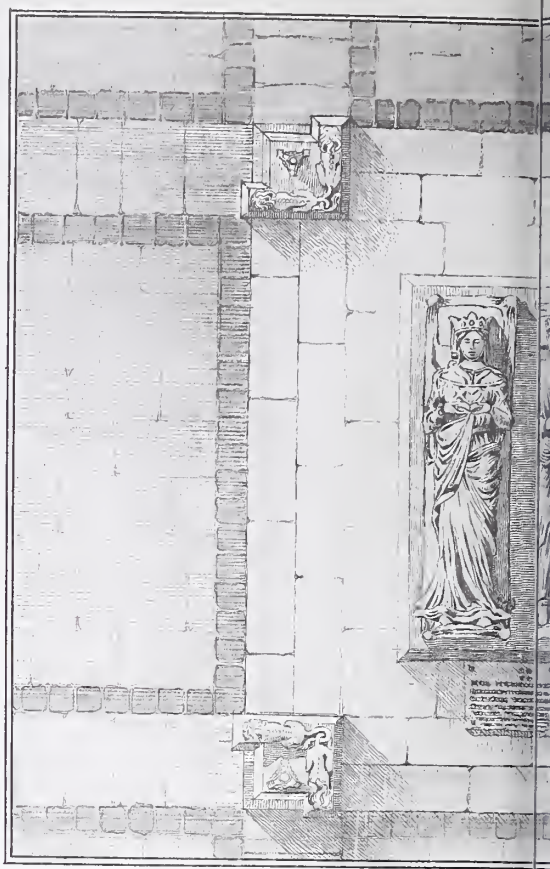

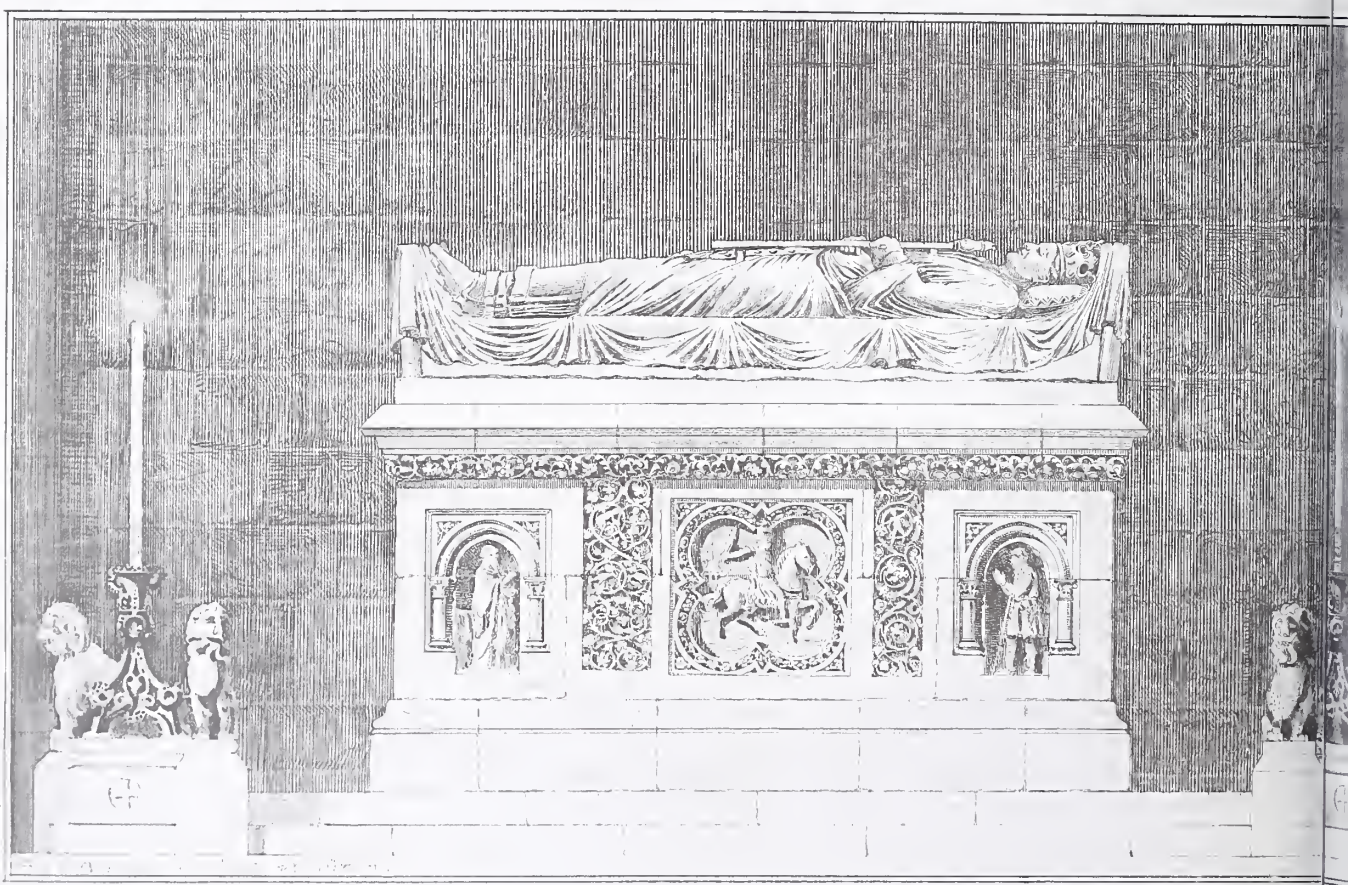

2me Année

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE RESTITUTION DES TOMBEAUX DE P

1re SECONDE MÉDAILLE - M. GURIT

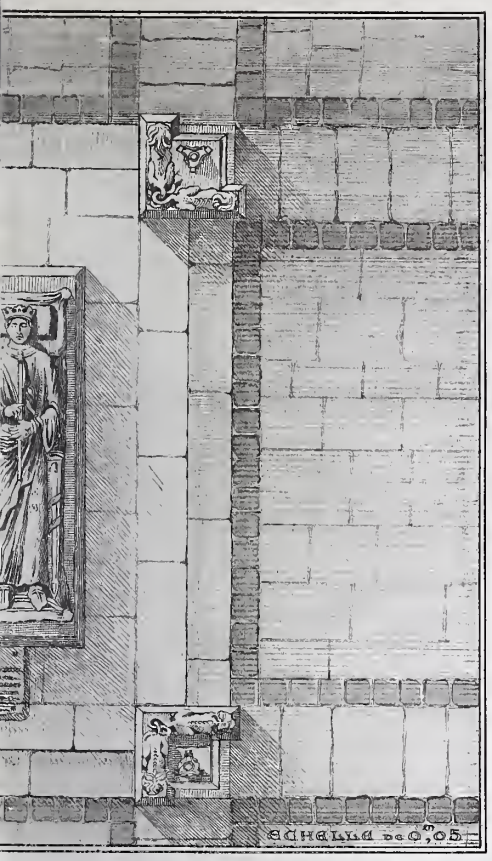

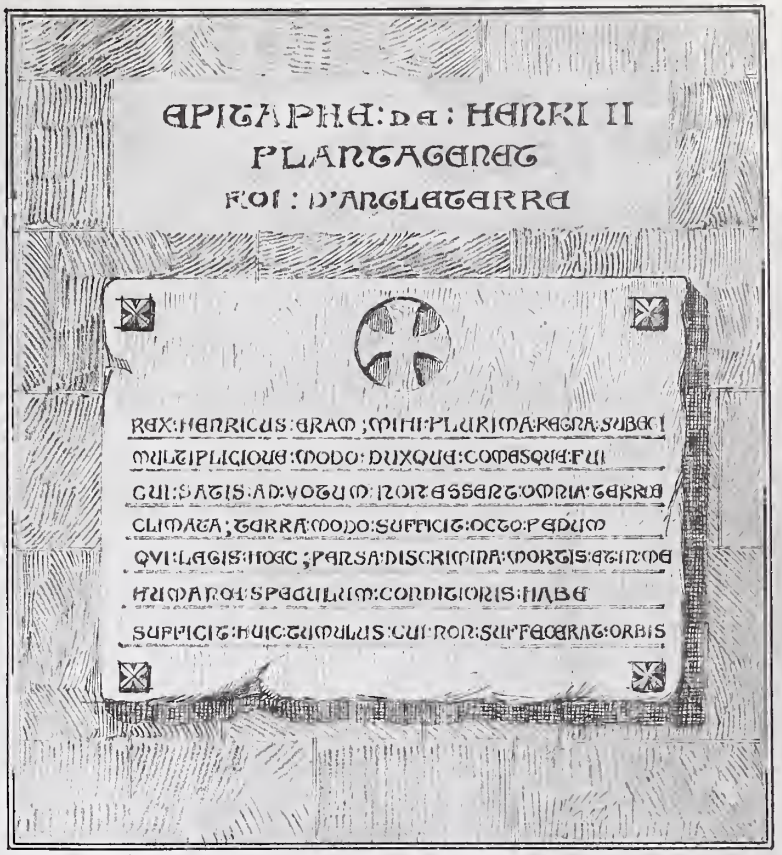

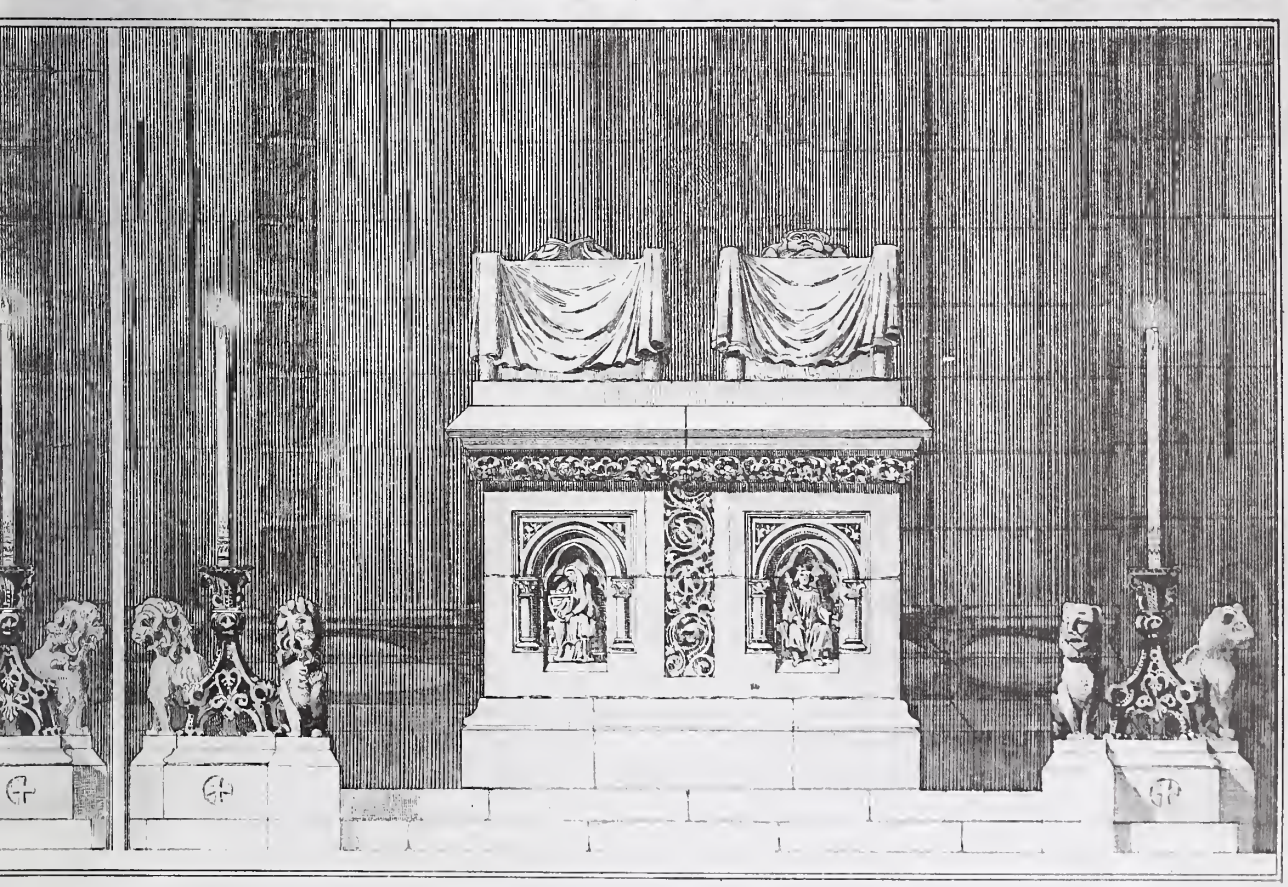

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PLANTAGENETS DANS L'ÉGLISE ABBATIALE DE FONTEVRAULT

RITTE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ABBAYE DE TOMBEAU DE HENRY II

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE RESTITUTION DES TOMBEAUX DES PLANTAGENETS DANS L'ÉGLISE ABBATIALE DE FONTEVRAULT

1re Seconde Médaille - M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

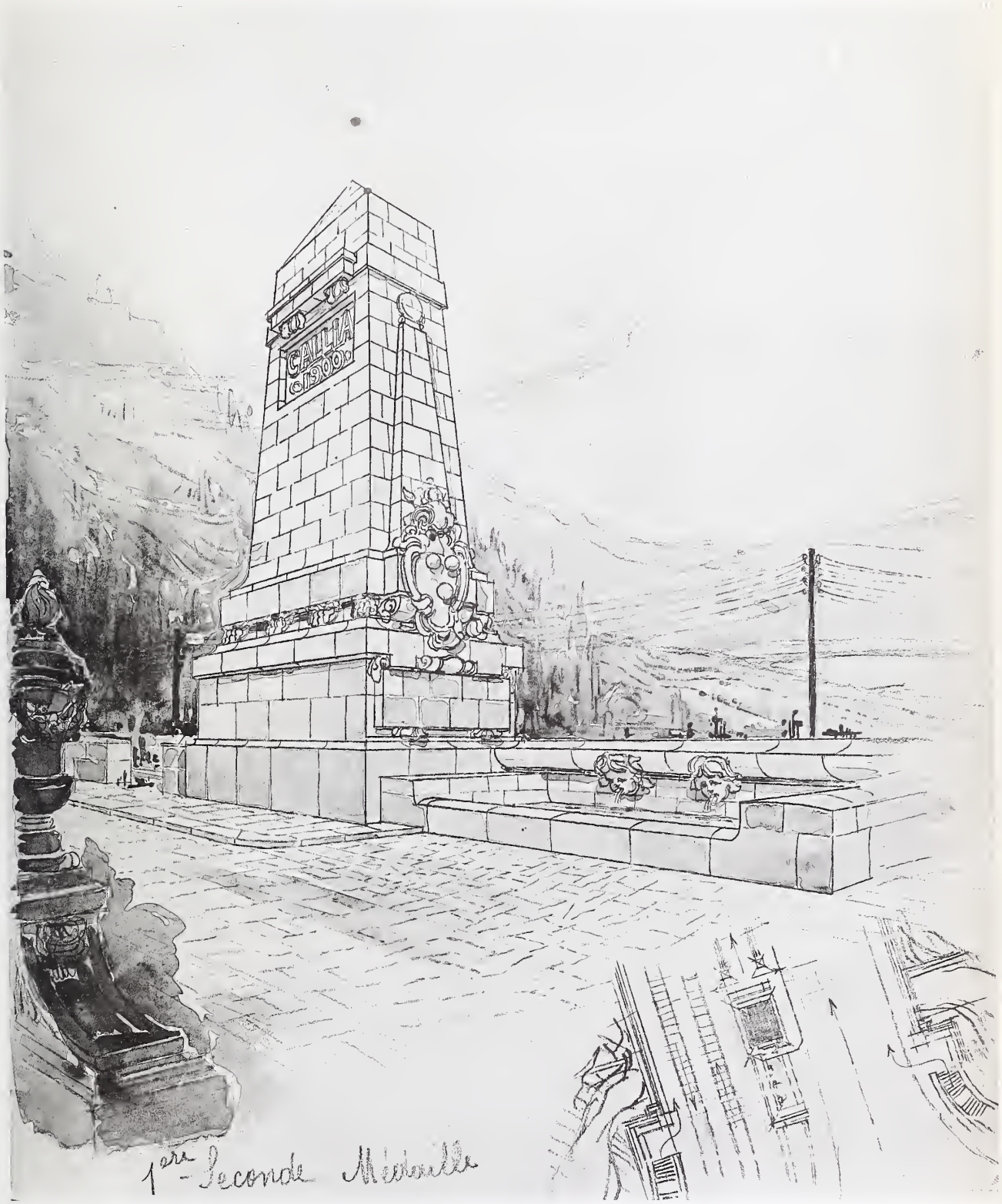

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PYLONE A L'ENTRÉE D'UN PONT

1re Seconde Médaille - M. DAUZERAL, élève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PYLONE A L'ENTRÉE D'UN PONT

1re Seconde Médaille - M. CAYON, élève de M. DEGLANE

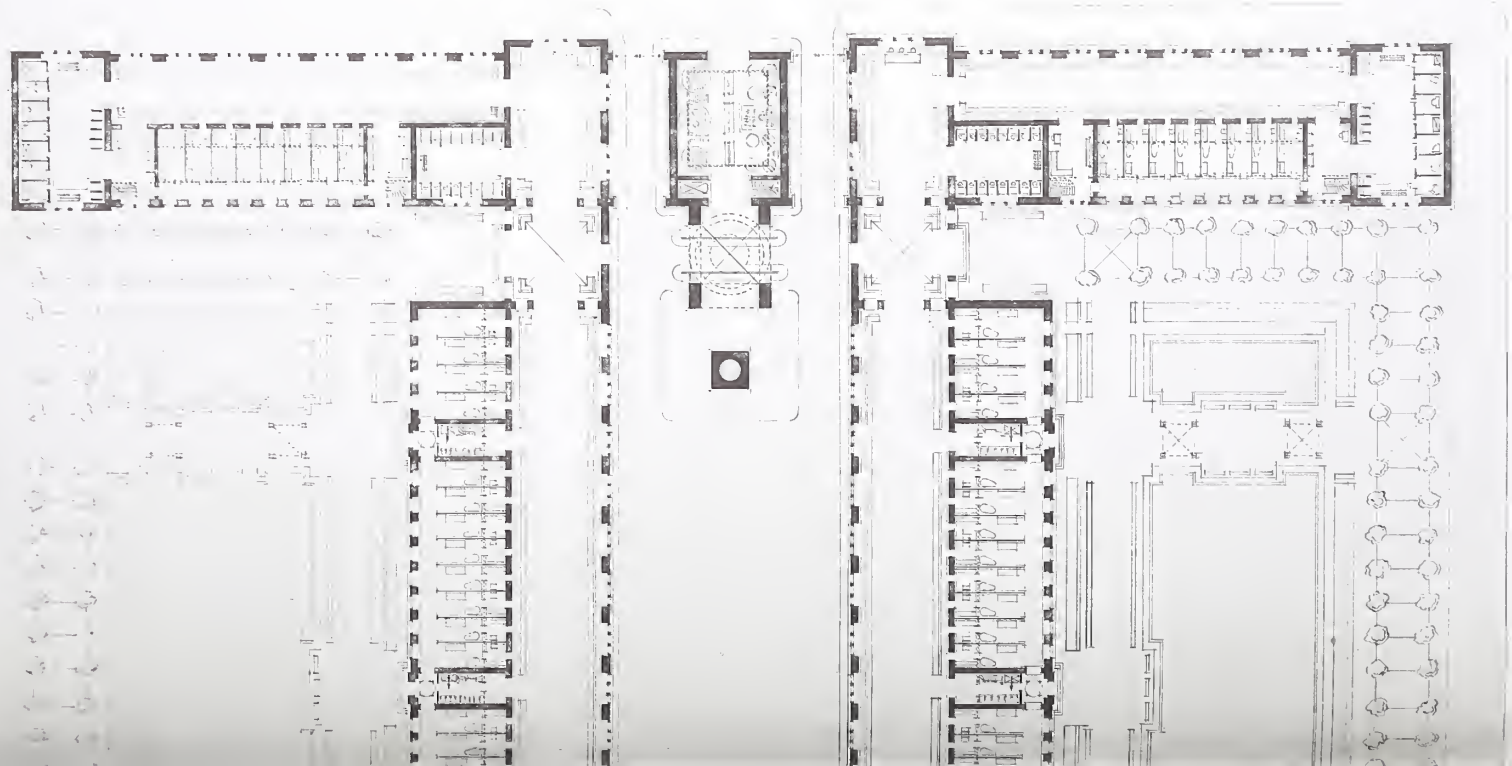

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

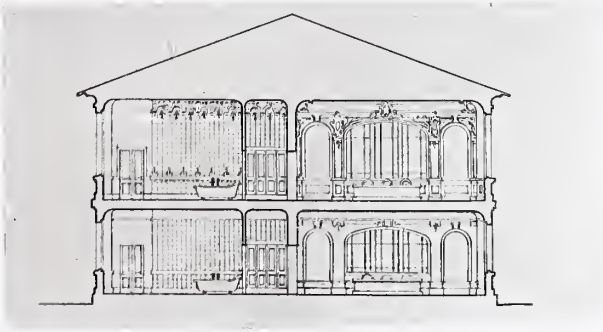

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX

1re Seconde Médaille - M. LOTTE, élève de M. DEGLANE

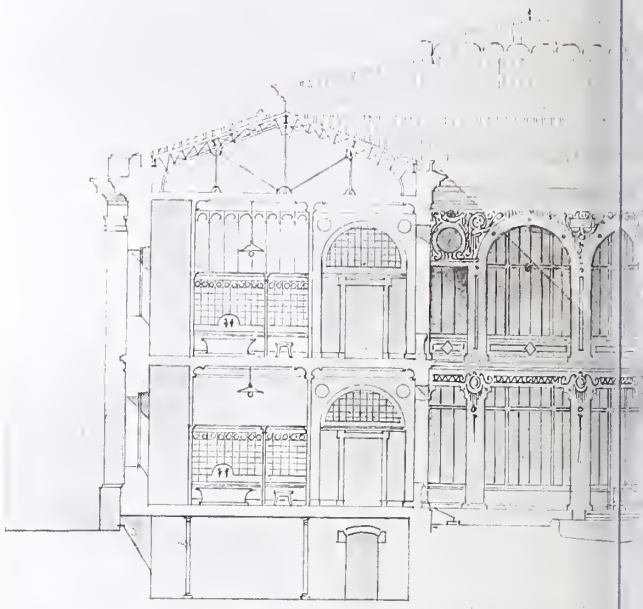

2me Année

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL

1re Seconde Médaille - M. PO ELLE

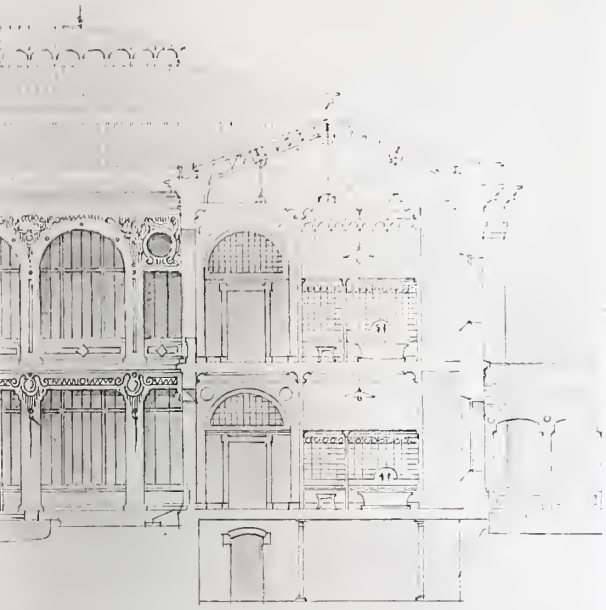

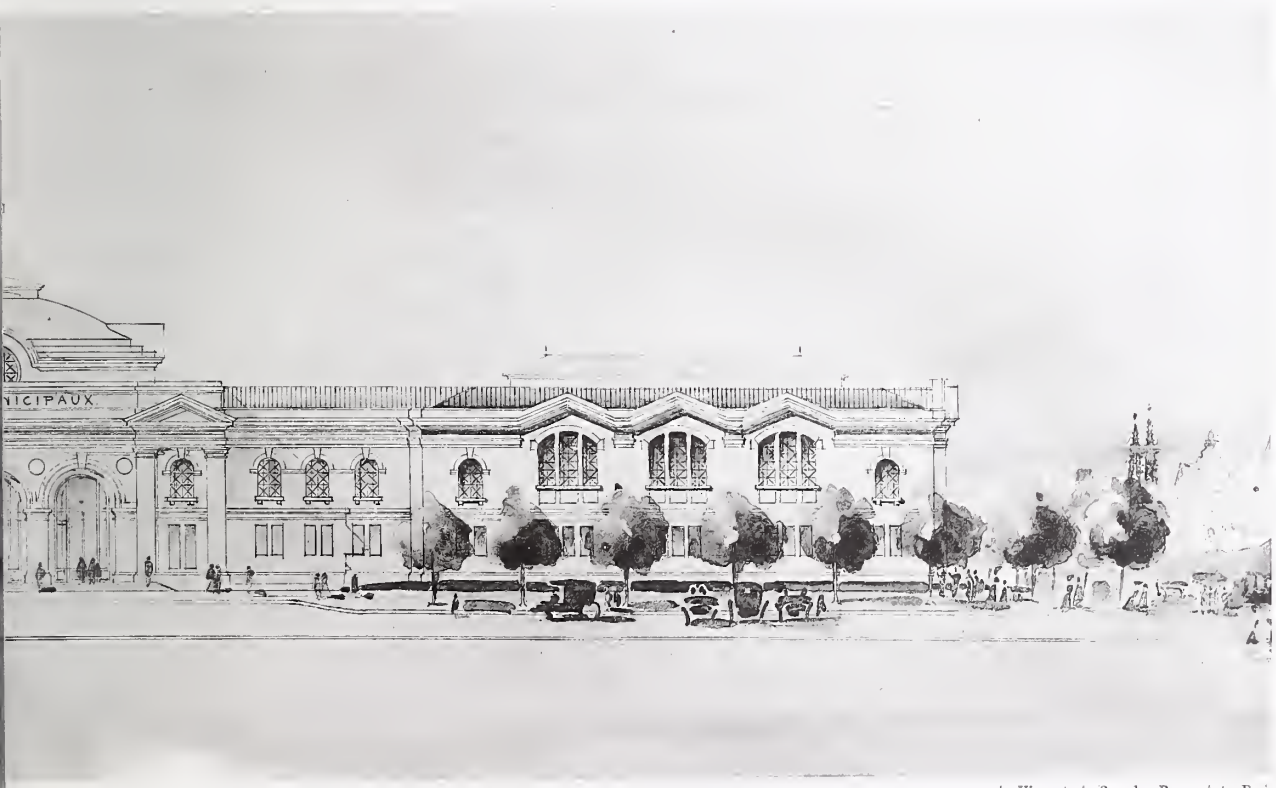

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

AL DE BAINS MÉDICINAUX

ELLE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

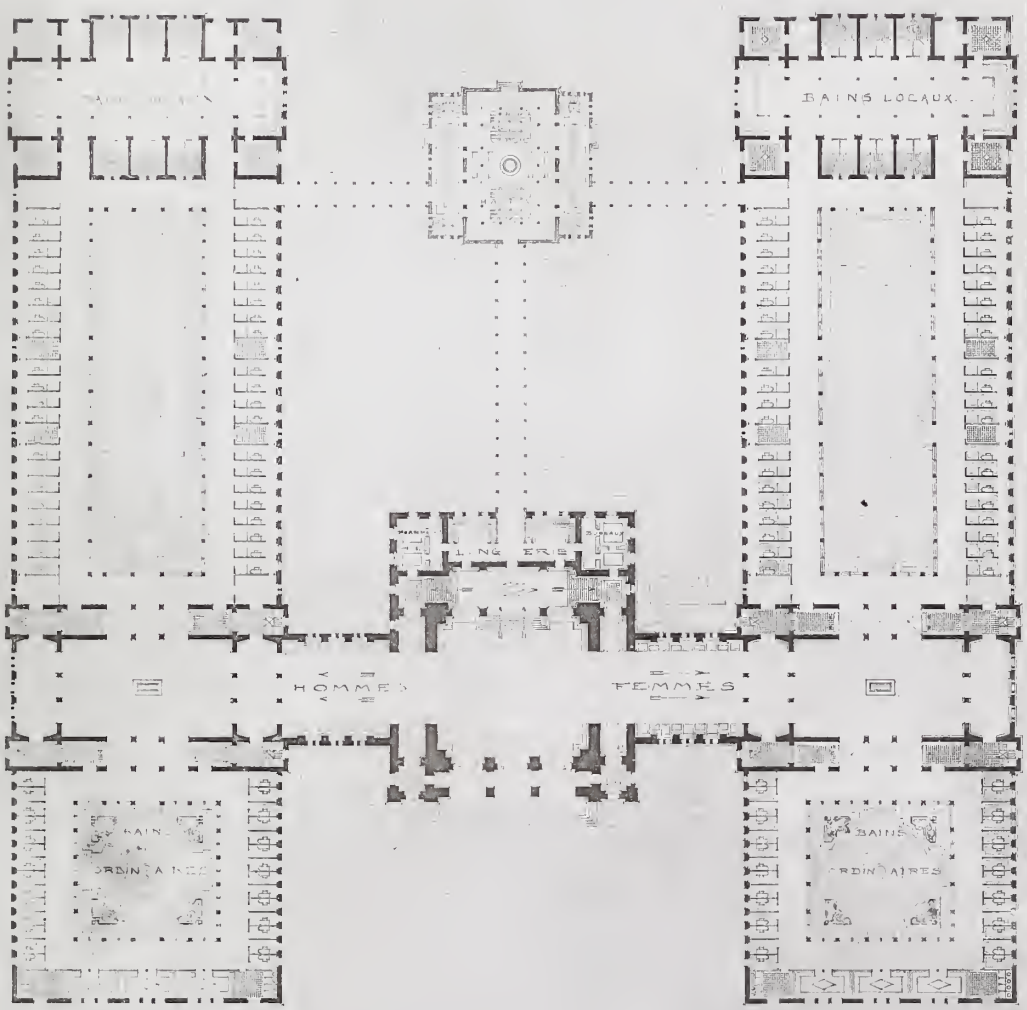

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX

1re Seconde Médaille - M. PONSELLE, élève de M. DEGLANE

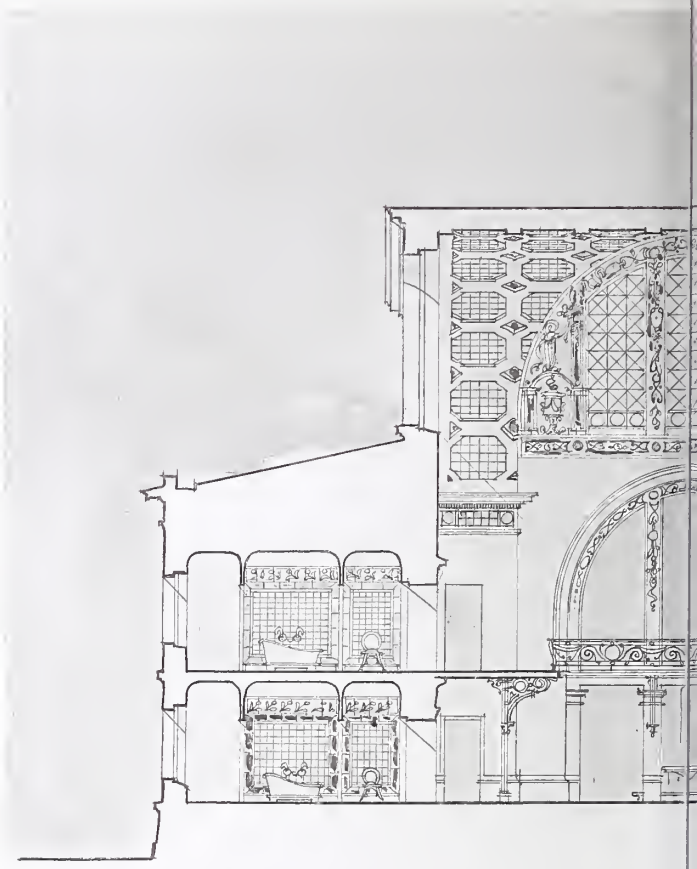

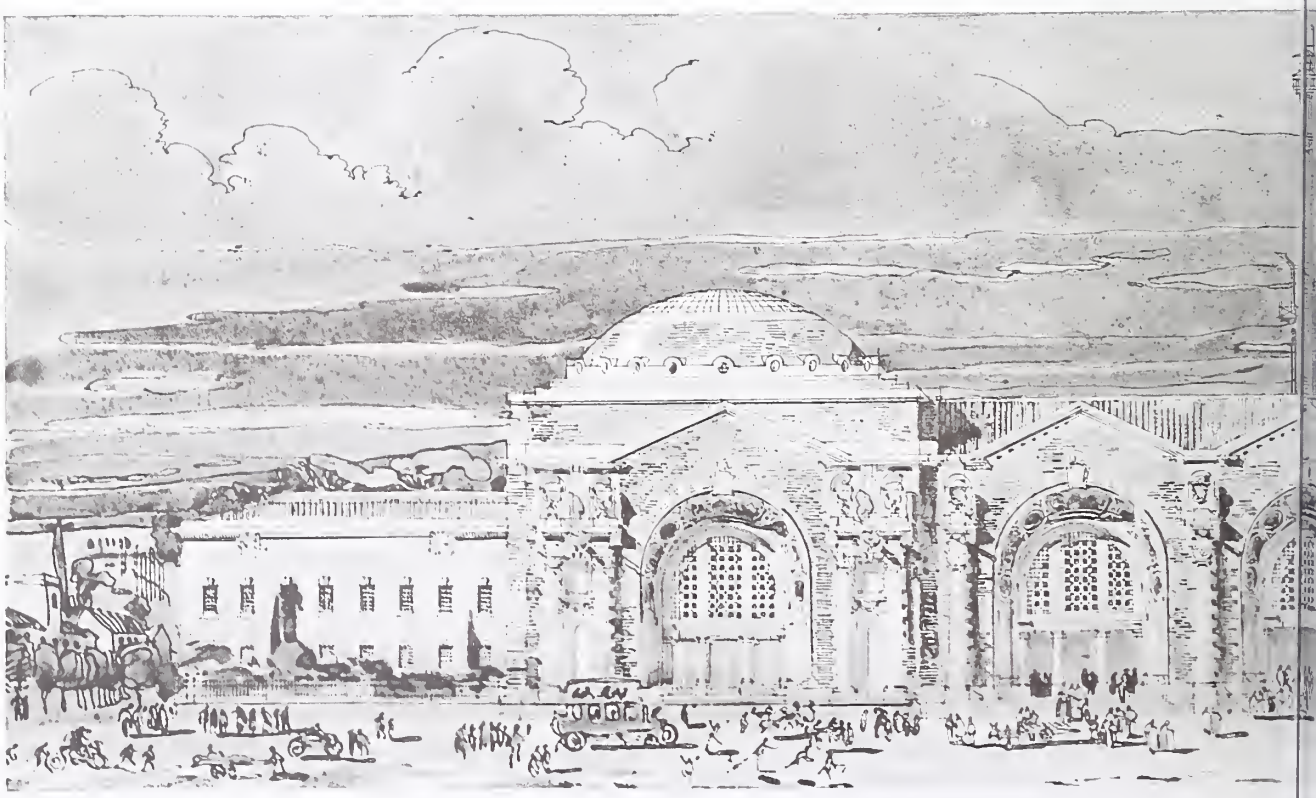

2me Année

UN ÉTABLISSEMENT MUN

1re Seconde Médaille - M. N

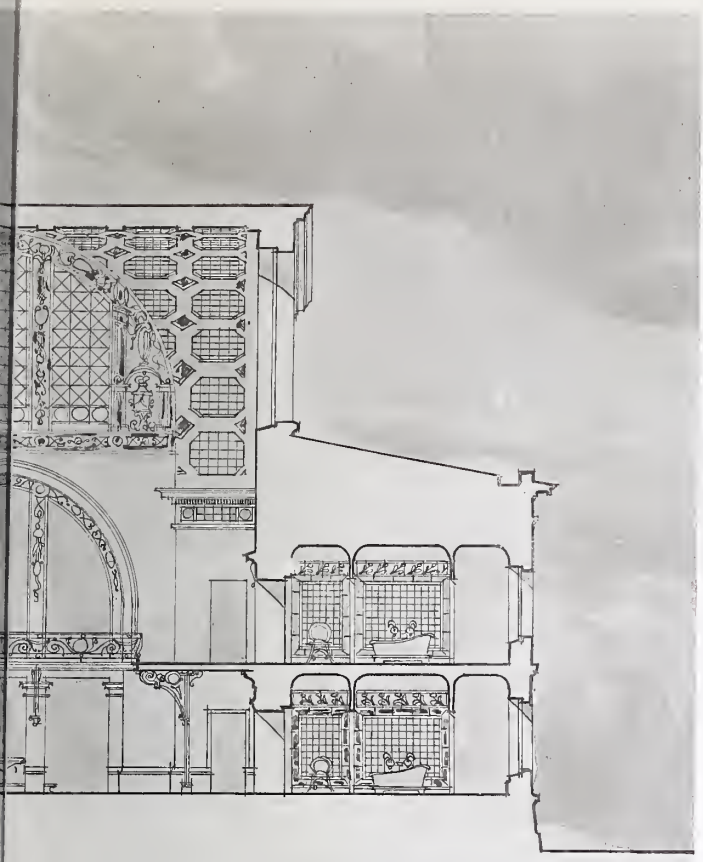

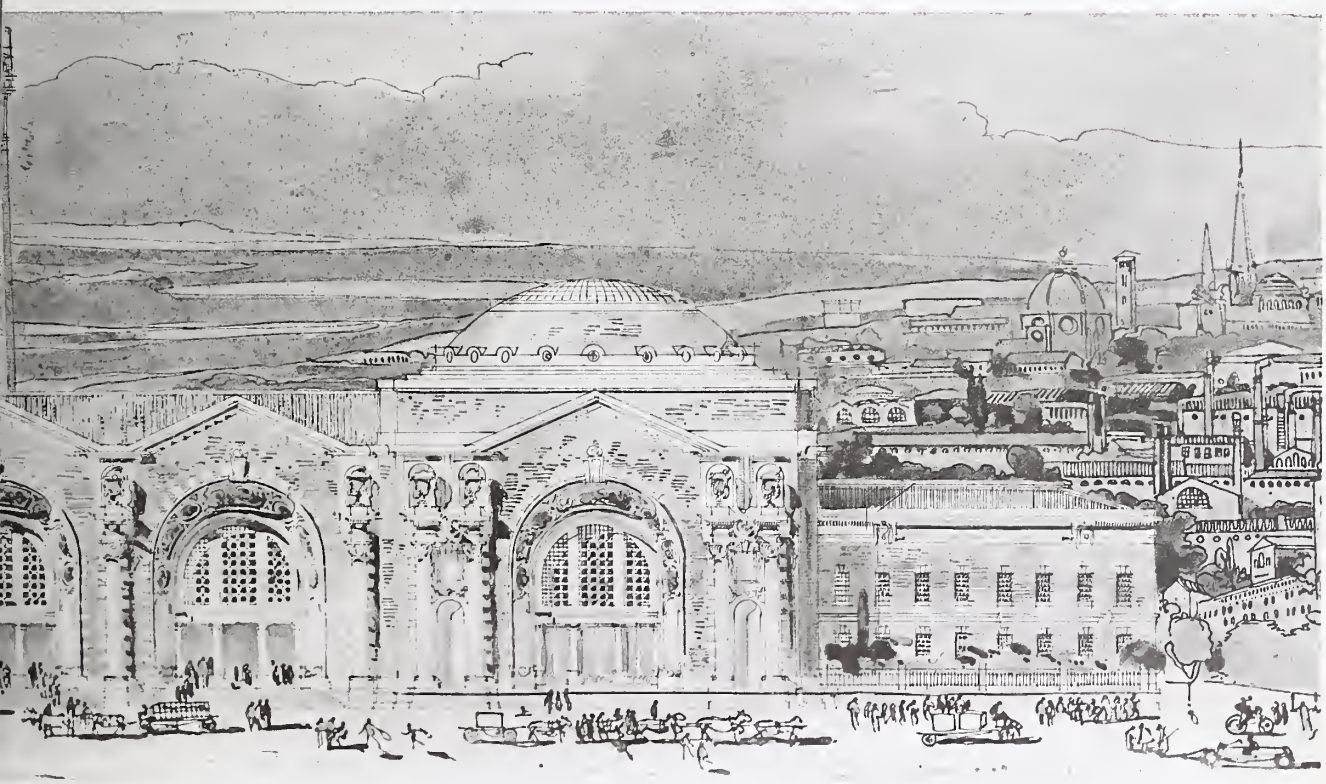

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

IPAL DE BAINS MÉDICINAUX

ICE PAUL, ÉLÈVE DE M. LALOUX

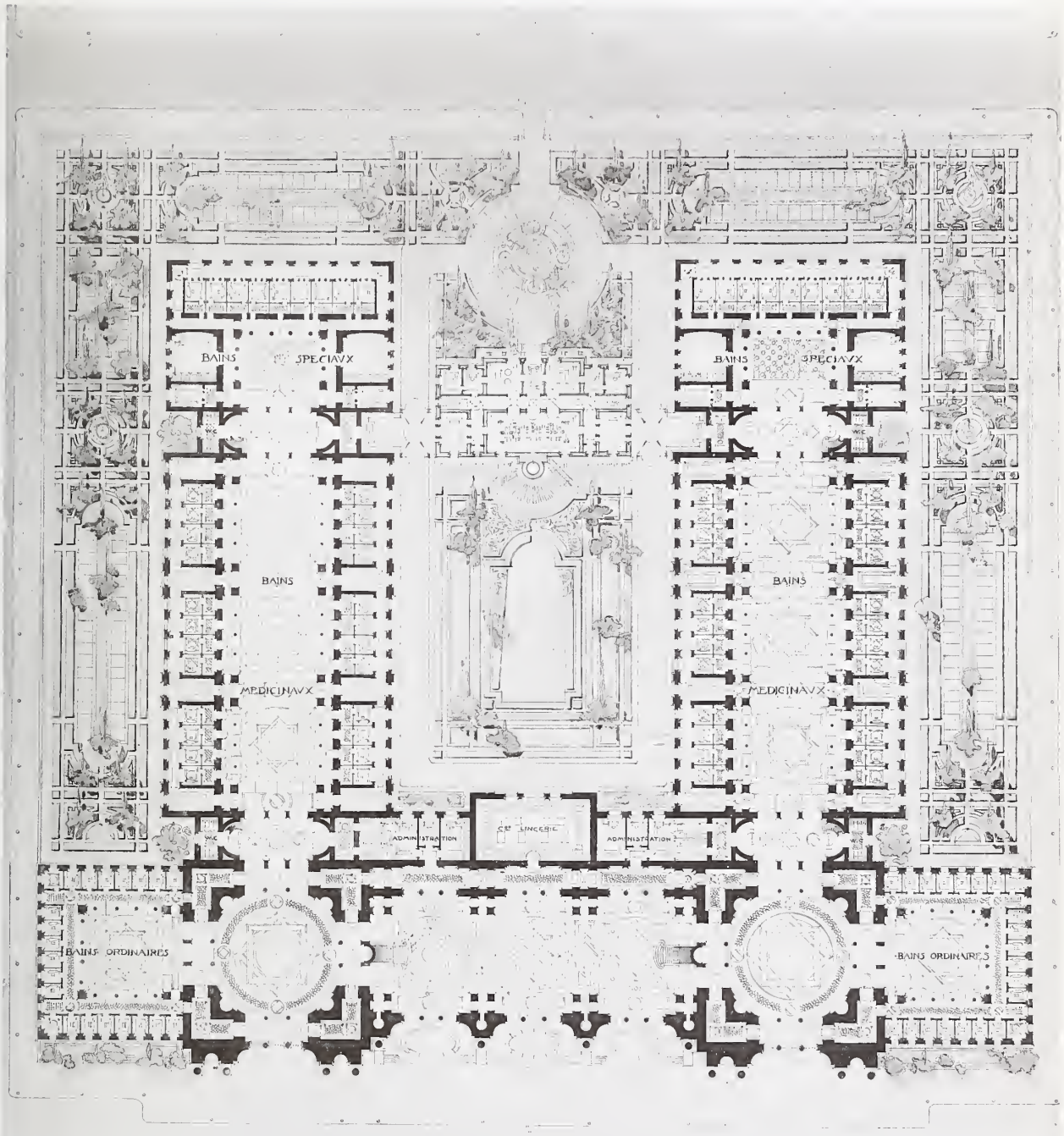

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX

1re Seconde Médaille - M. MORICE PAUL, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

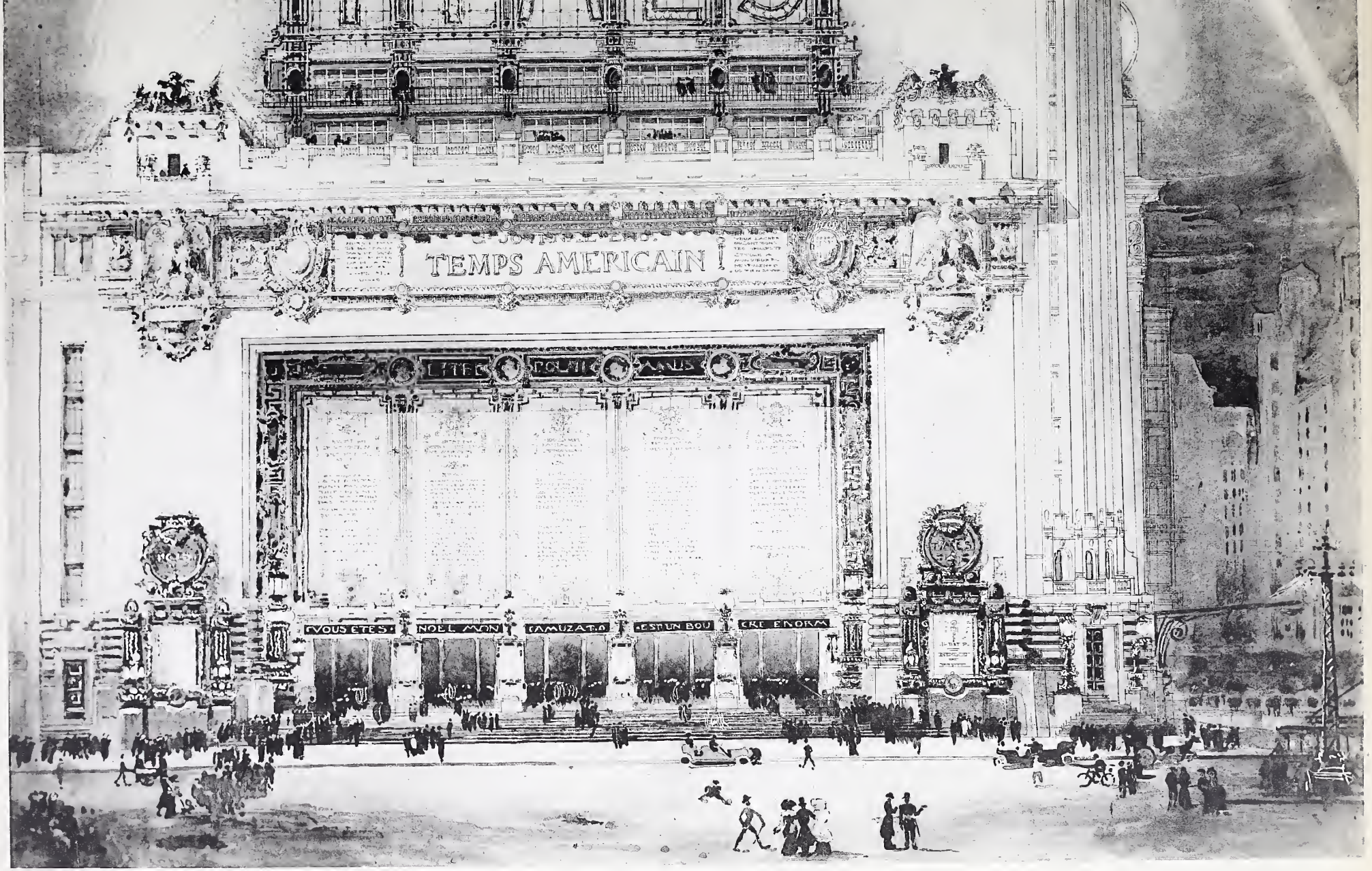

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS

L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL DANS UNE VILLE AMÉRICAINE

PRIX - M. BOUSSOIS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

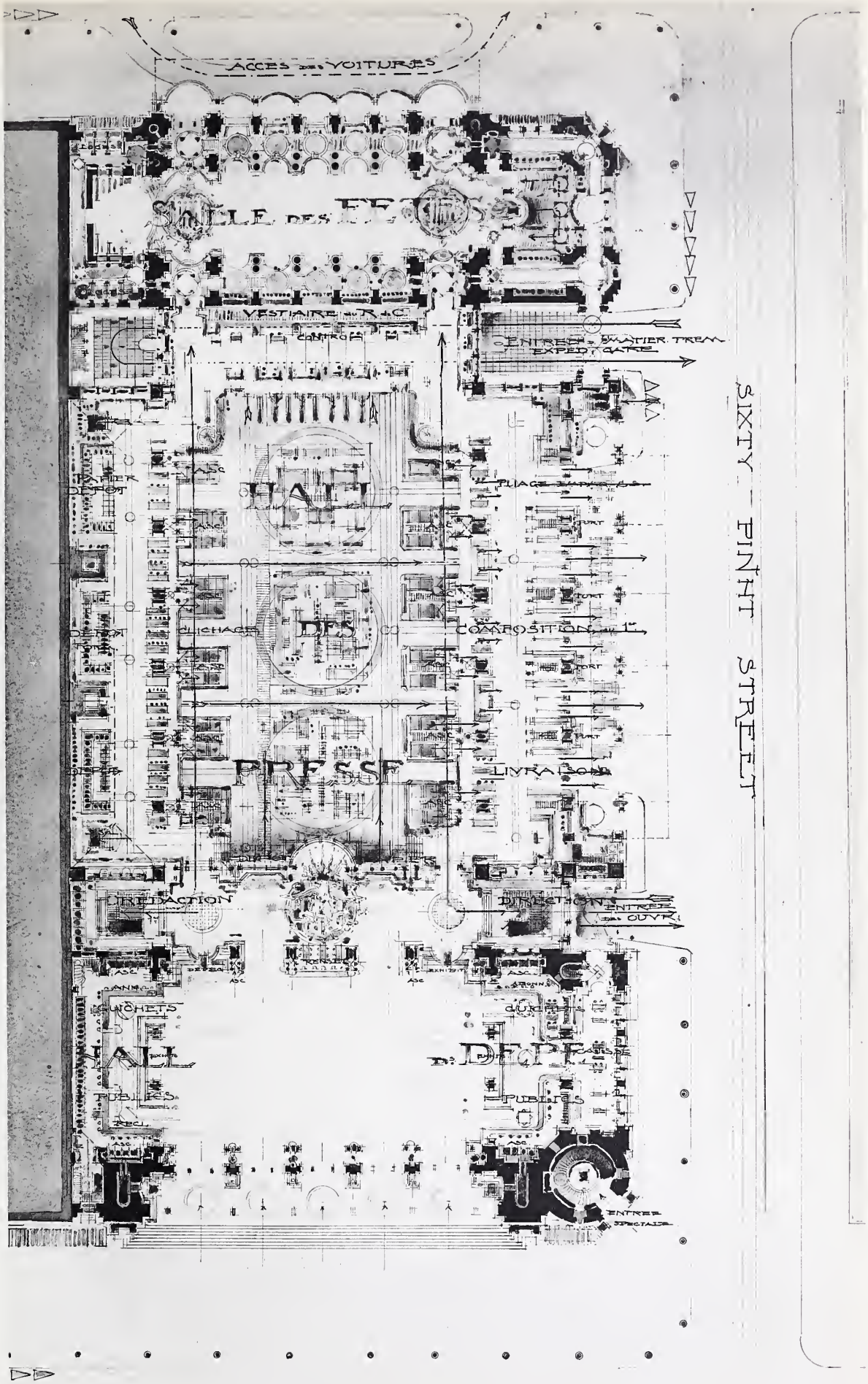

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS

L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL DANS UNE VILLE AMÉRICAINE

PRIX - M. BOUSSOIS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

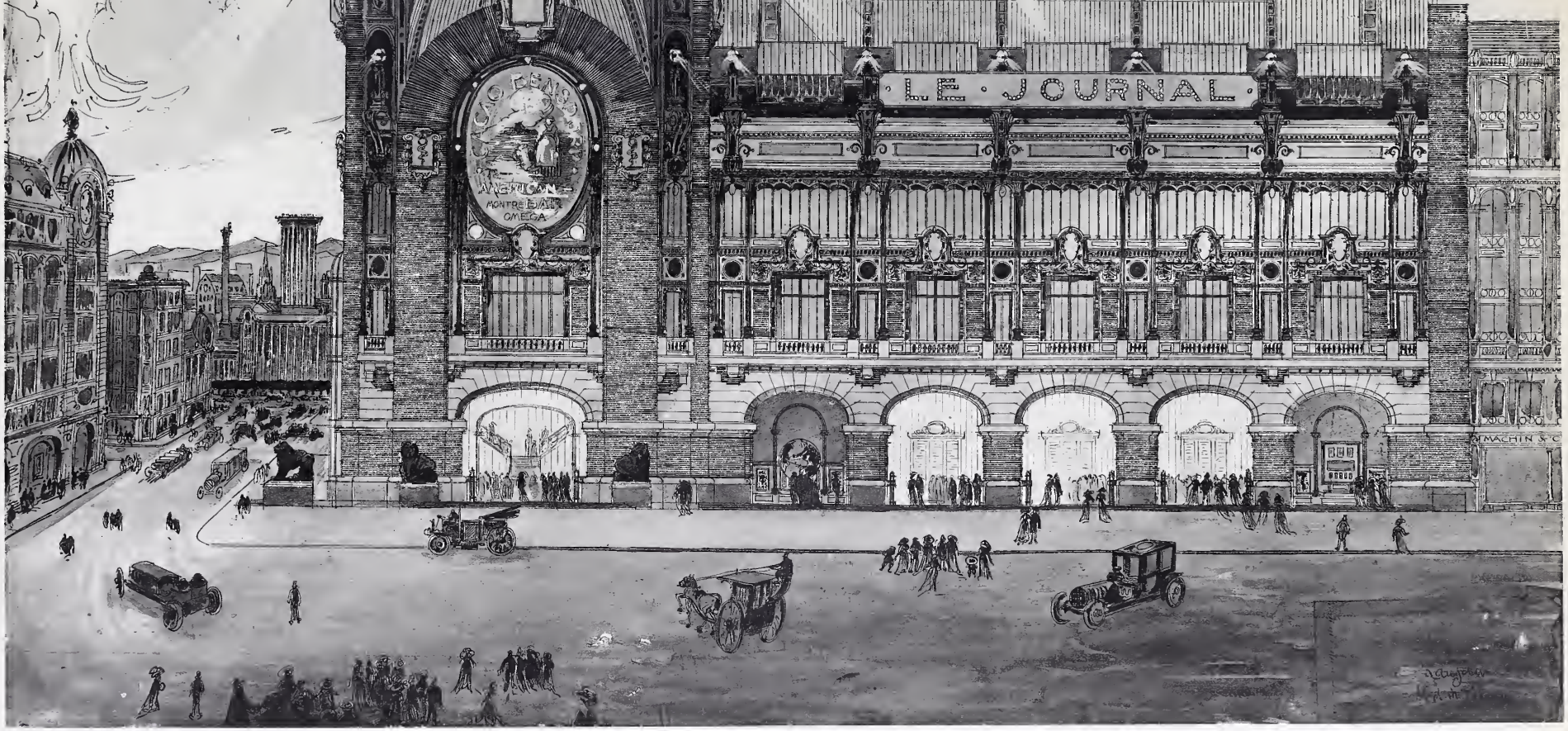

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS

L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL DANS UNE VILLE AMÉRICAINE

PRIX (réservé en 1906) - M. LAUZANNE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

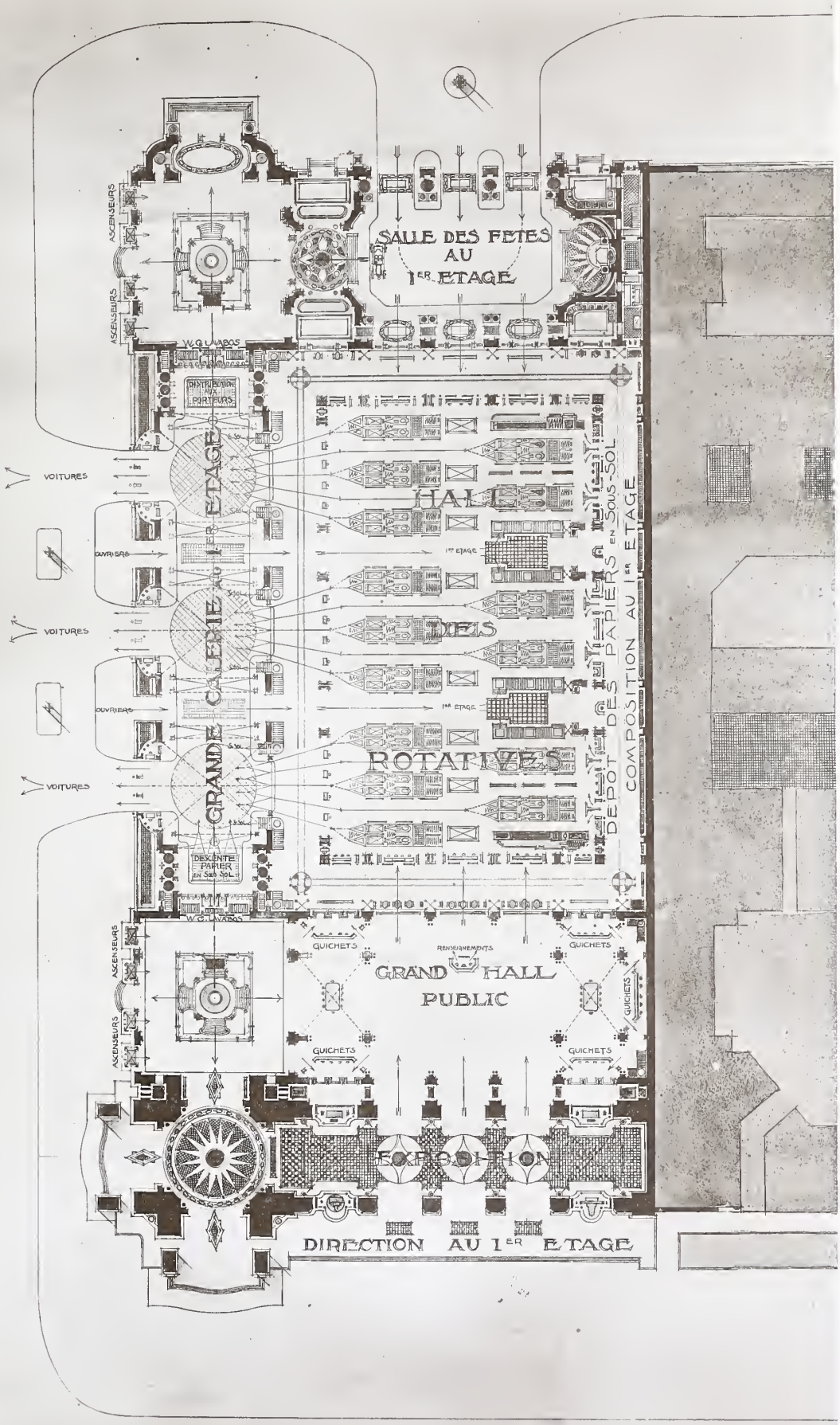

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS AMÉRICAINS

L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL DANS UNE VILLE AMÉRICAINE

PRIX (réservé en 1906) - M. LAUZANNE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

2me Année

CONCOURS GODEBOEU
PRIX et 1re MÉDAILLE - M. CAY

A. Vincent, des Beaux-Arts, Paris

- UN CONFESSIONNAL
, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

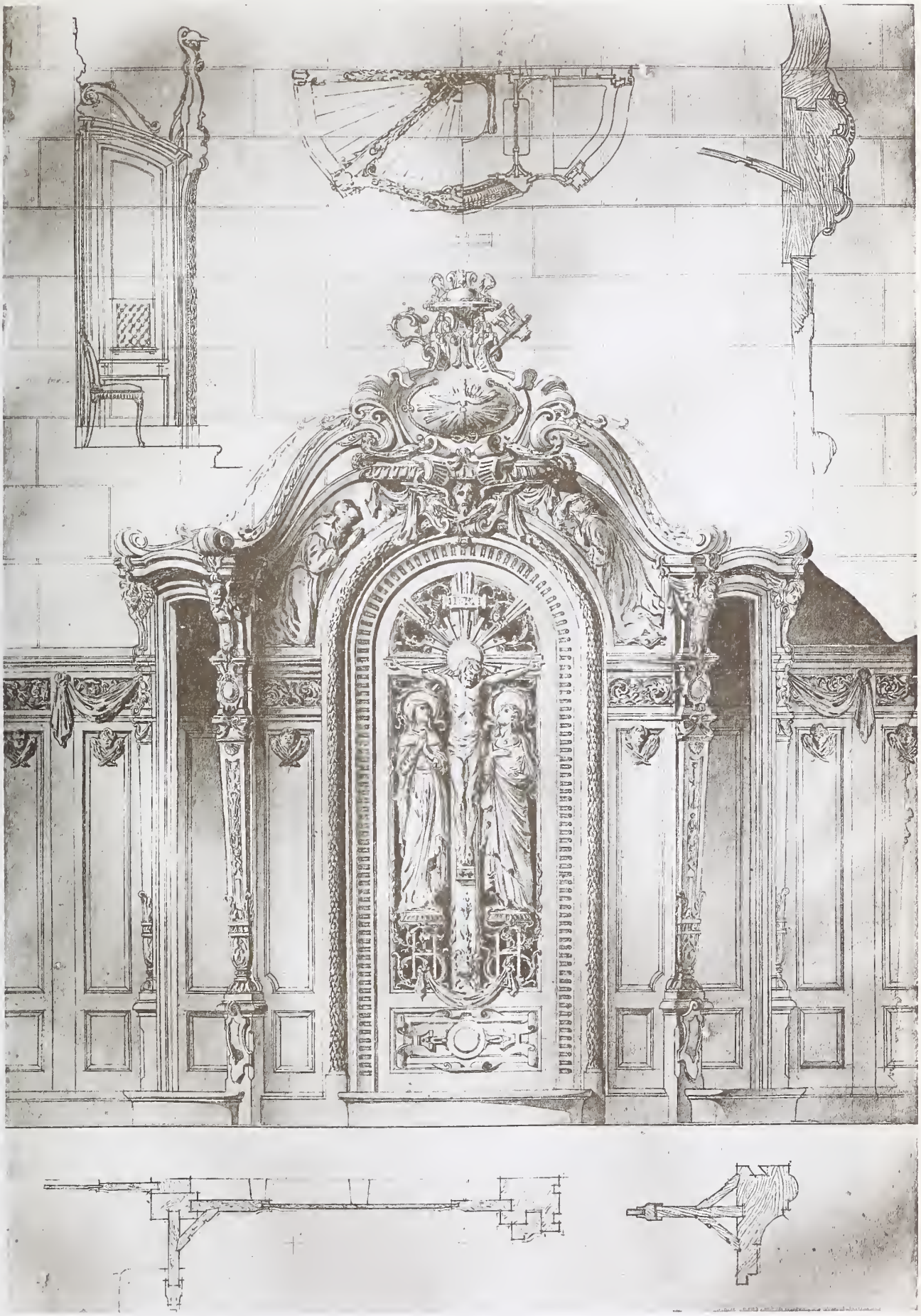

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - UN CONFESSIONNAL

1re MÉDAILLE - M. DROUET, ÉLÈVE DE M. LALOUX

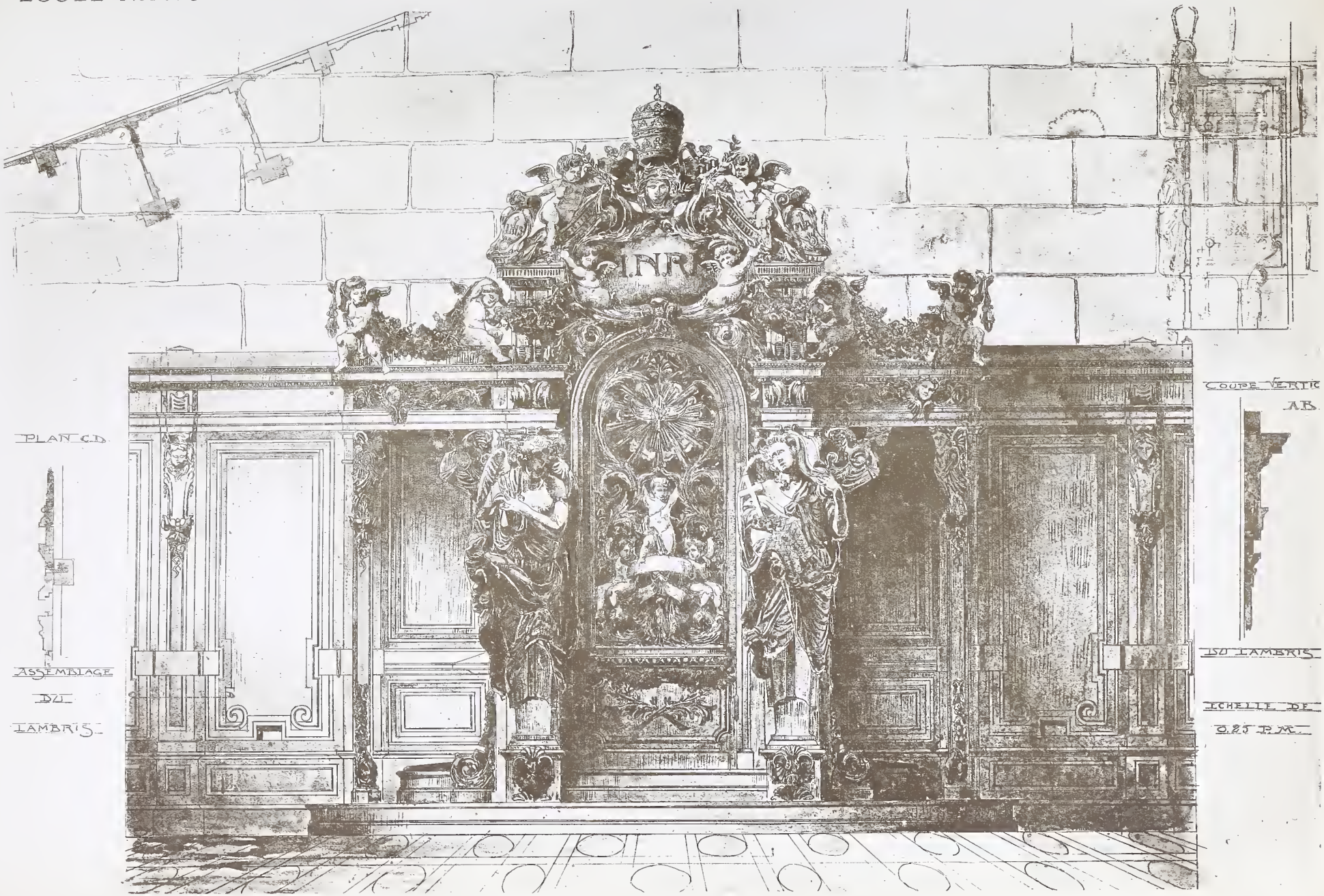

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS GODEBOEUF - UN CONFESSIONNAL

1re MÉDAILLE - M. PLANCHE, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

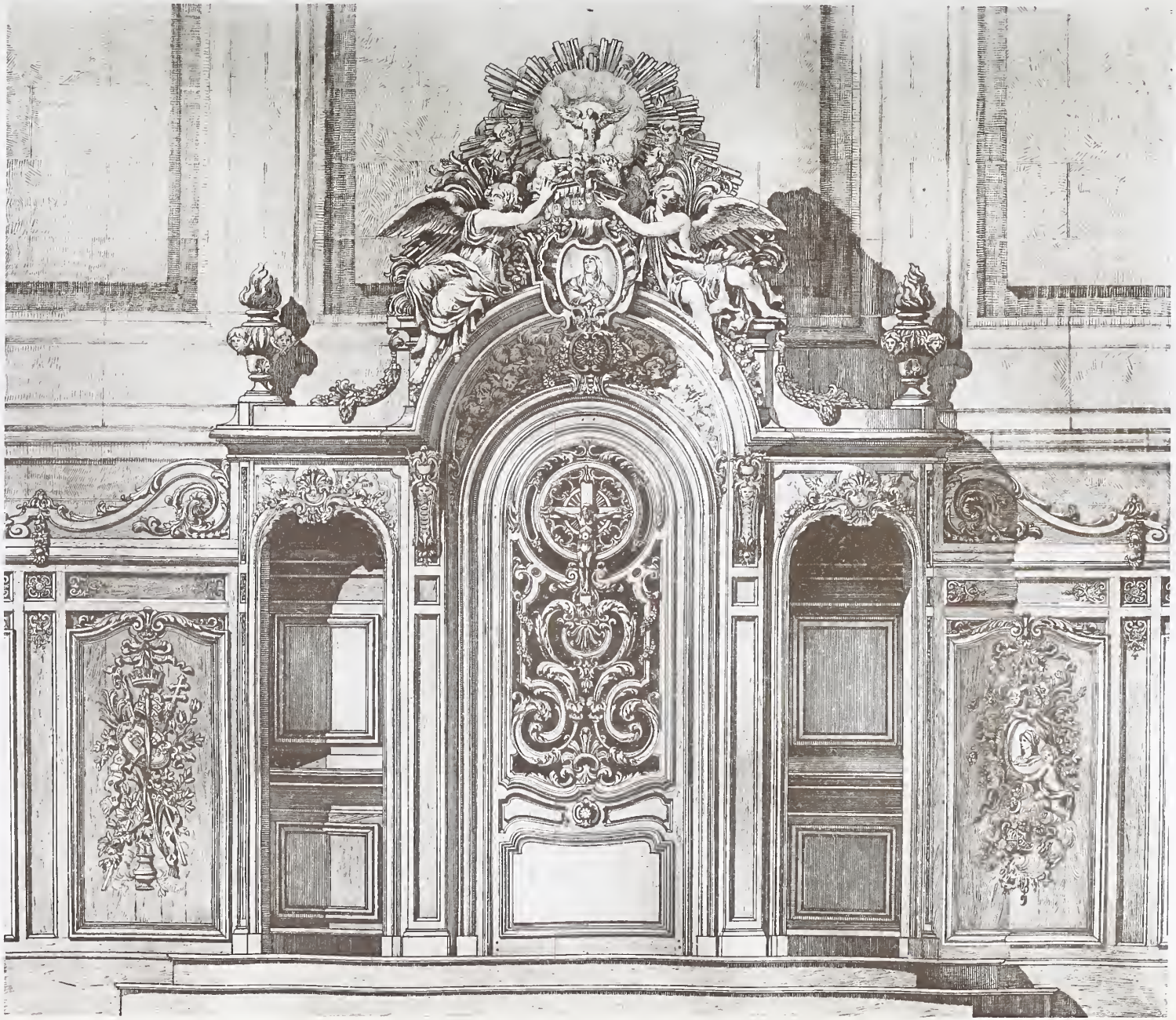

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL

1re MÉDAILLE - M. GUÉRITTE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL

1re MÉDAILLE - M. CREVEL, ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

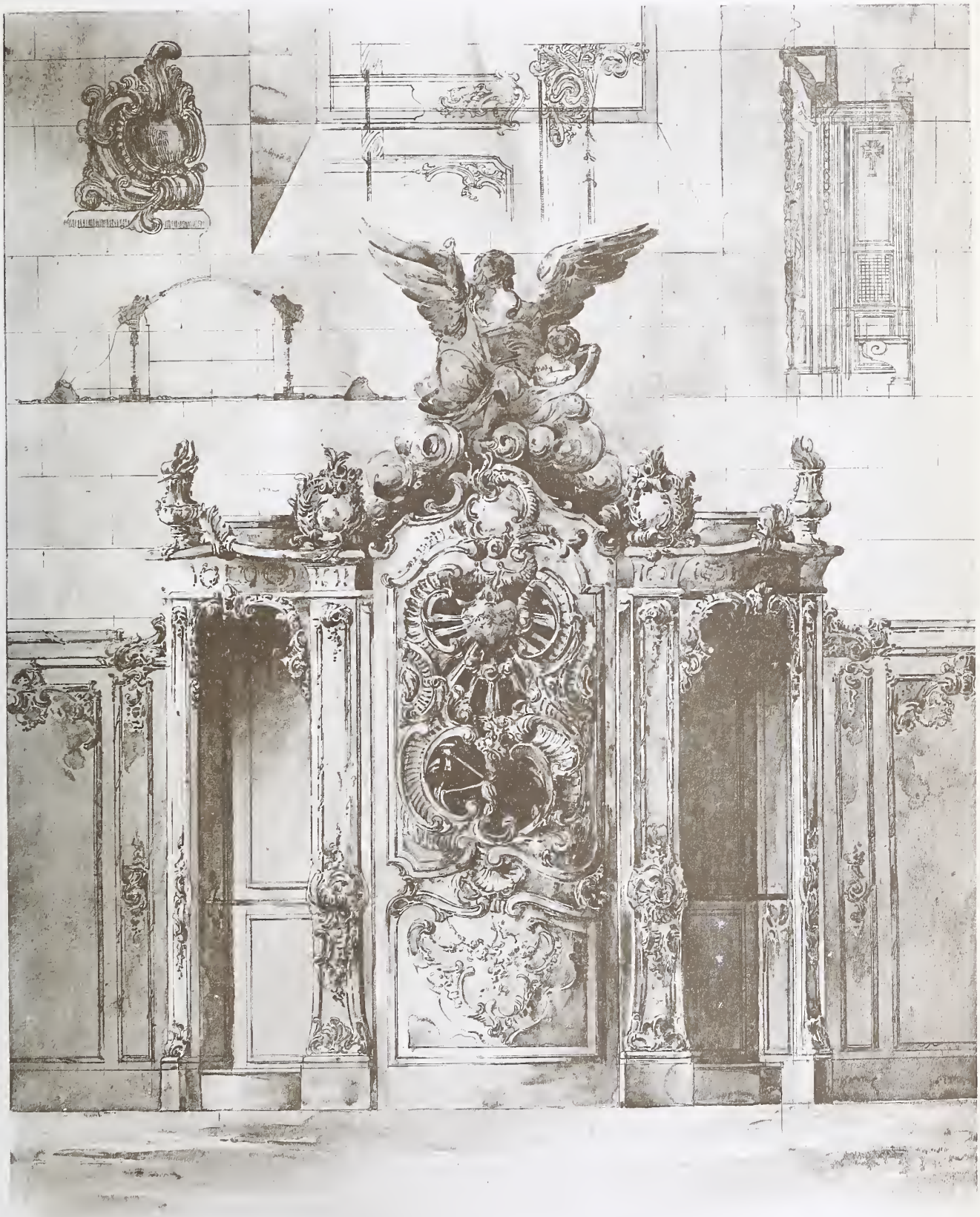

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL

1re MÉDAILLE - M. BOILLE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

3e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 71 à 102

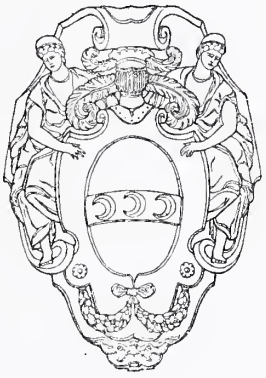

PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

3e SÉRIE

PROGRAMMES

SECTION D'ARCHITECTURE

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE PROFESSEUR

ESQUISSE DU LUNDI 2 DÉCEMBRE 1907

Un Tombeau étagé

Contre le mur du transept d'une église, on projette d'ériger le tombeau d'un vaillant marin.

Ce tombeau aurait ceci de particulier qu'il comporterait d'abord un *soubassement* sur lequel le héros serait représenté mort et gisant, puis au-dessus une *plate-forme*, montée sur des supports détachés du mur, et sur laquelle le héros serait représenté, au contraire, vivant et plein d'action.

En bas, ce serait la mort et le repos, en haut la vie active et glorieuse.

Des emblèmes et allégories relatifs à la marine ou aux combats navals pourraient compléter la composition.

Ce tombeau, exécuté en marbre, et, si on le juge nécessaire, accompagné de mosaïques, se développerait suivant sa longueur qui serait de *6 mètres*, prise au soubassement.

La profondeur, beaucoup moindre, est laissée libre.

L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle de *0 m. 03* par mètre ; elle comportera *l'élévation de face* et, de plus, un *profil* dans le sens de la profondeur.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au double de l'esquisse, soit à l'échelle de 0 m. 06 par mètre.

Le Professeur, H. MAYEUX.

Prix et Première Médaille: M. THIRY, élève de M. PAULIN. Pl. 71.
Première Médaille: M. LE BLANC, élève de M. HÉRAUD. Pl. 72.
— M. BOUTTERIN, élève de M. HÉRAUD. Pl. 73.

1re et 2e classes

CONCOURS Ed. LABARRE

DU LUNDI 13 JANVIER, A RENDRE LE JEUDI 16 JANVIER 1908, AVANT MIDI

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse (Extrait de la fondation)

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Eden

Cet Eden, endroit où les habitants d'une capitale trouveraient réunies les distractions les plus variées, formerait un ensemble de jardins et de bâtiments disposés dans un terrain pris sur la lisière d'un vaste parc public.

La construction principale, formant palais, comprendrait :

1° Un grand et magnifique jardin d'hiver planté d'arbres exotiques, d'arbustes et de fleurs rares ;

2° Des salles nombreuses et de dimensions variées pour des expositions temporaires de tableaux, d'œuvres d'art, d'ameublement, des salles de conférence et de lecture ;

3° De grands cafés, un panorama, un gymnase, une salle de concert pour 2,500 auditeurs.

Le jardin d'hiver, centre d'attraction pendant la mauvaise saison, donnerait accès à la plupart de ces différents services répartis en un rez-de-chaussée et un premier étage, qui doivent être disposés de manière à contribuer à l'attrait du jardin extérieur pendant la belle saison.

Au milieu de massifs de verdure, de pelouses, seraient aménagés des estrades pour des représentations, un grand kiosque pour des concerts en plein air, des espaces pour les jeux les plus variés et les exhibitions, des boutiques, etc. Tout l'ensemble devrait être gai, fastueux, fait pour donner de superbes fêtes de jour et de nuit.

La plus grande dimension du terrain ne dépasserait pas 350 mètres.

Il est demandé pour cette esquisse, à 0 m. 002 pour mètre :

— Un plan de l'ensemble ;
— Une façade montrant le palais ;
— Une coupe sur l'ensemble en passant par le palais.

Paris, le 13 janvier 1908

Prix: M. MAHIEU, élève de M. Redon (a refusé son autorisation).
Mention: M. DUBECQ, élève de M. Laloux. Pl. 74.
— M. MADELINE, élève de M. Deglane. Pl. 75.
— M. LAPRADE, élève de M. Redon. Pl. 76.
— M. BRAY, élève de M. Pascal. Pl. 77.
— M. VILLEMINOT, élève de M. Redon. Pl. 78.
— M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 79.
— M. PILLETTE, élève de MM. Daumet & Esquié. Pl. 80.

1re classe — Esquisse

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 8 JANVIER 1908

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une paroi de Salle de Bains

Cette salle de bains ferait partie d'un grand appartement ; la paroi dont l'étude est demandée est celle faisant vis-à-vis à la baignoire, et perpendiculaire au mur de face dans lequel serait ouverte une fenêtre éclairant la pièce.

Les dimensions de la paroi sont : 5 mètres dans œuvre entre le mur de face et la cloison qui lui est parallèle, et 4 mètres de hauteur sous plafond.

Dans cette paroi, il sera pratiqué un renfoncement sur plan polygonal en trois sens, permettant d'établir trois grandes glaces de pied, l'une parallèle à la paroi, les deux autres formant

avec la première un angle en plan de 45° environ, de telle sorte qu'une personne puisse se voir en entier sous des aspects divers.

Le renfoncement peut à volonté se prolonger jusqu'au plafond, ou s'arrêter à un linteau ou à un cintre avec rétablissement au-dessus de la paroi sur un seul plan vertical. — Eclairage électrique.

L'étude comporte l'emploi de surfaces permettant le lavage ou l'essuyage de la buée, telles que céramiques, glaces, mosaïques, peintures vernies, etc., à l'exclusion de tentures et d'étoffes. — La paroi est pleine.

On fera un plan à 0 m. 01 pour mètre;

— Une élévation de la paroi demandée, avec profil complet du mur de face, coupé sur la fenêtre, à 0 m. 05 pour mètre.

L'étude de la coloration est recommandée.

Première Seconde Médaille: M. LAMBERT Jacques, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 81.
— — — M. MICHEL Louis, élève de M. Bernier. Pl. 82.
— — — M. VIOLI, élève de M. Deglane. Pl. 83.
— — — M. BRAY, élève de M. Pascal. Pl. 84.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 1er FÉVRIER 1908

(Le Concours GODEBŒUF aura lieu pendant ce délai)

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel de Ville

Dans une ville du centre de la France, bâtie en amphithéâtre, on suppose que l'Hôtel de Ville occupe un terrain qui, par le bas, est de niveau avec une place inférieure, et qui a son étage des services principaux au niveau d'une place supérieure, de 7 à 8 mètres en contre-haut du précédent.

Sur chacune des places, inférieure et supérieure, il y a une entrée publique, et de l'une à l'autre, il y a un accès *public* au moyen d'un escalier monumental qui forme ainsi une voie publique reliant les deux quartiers de la ville, sans préjudice des communications carrossables par des rues en rampe en dehors de l'édifice.

Dans cette situation, il y aura trois étages :
— Un étage de soubassement au niveau bas ;
— Un rez-de-chaussée surélevé au niveau de la place supérieure;
— Un premier étage, formant deuxième par rapport à la place basse.

I. — SOUBASSEMENT

Cet étage recevra les services municipaux extérieurs et comprendra :
— Concierge;
— Service de la voirie (quatre ou cinq pièces);
— Service des eaux, de l'éclairage, etc.;
— Bureau de bienfaisance, dispensaire et vaccination avec entrée particulière;
— Poste et télégraphe ;
— Services divers des pompes funèbres, de la vérification des poids et mesures; des bâtiments. — Matériel de secours contre l'incendie.

Cet étage, bien que comportant des services plutôt indépendants, sera cependant relié par des escaliers intérieurs à la mairie proprement dite.

Il s'éclairera latéralement sur des cours basses contiguës aux propriétés voisines.

II. — REZ-DE-CHAUSSÉE SURÉLEVÉ

— Concierge;
— Bureaux de l'état civil (naissances, mariages, décès, bureau militaire, *idem* des élections);
— Cabinet du maire avec salon d'attente;
— Secrétariat général de la mairie, cabinet d'un adjoint de service.

[Ces diverses parties, formant l'ensemble administratif de la mairie seront desservies par des vestibules ou antichambres et corridors intérieurs. — Entresols s'il y a lieu.]

— Salle du conseil municipal, avec partie publique; — cabinet du président, deux ou trois salles de commissions; — vestiaire, buvette. — Bureaux directs pour les rédacteurs, la presse locale, etc.

III. — PREMIER ÉTAGE

Cet étage s'élevant sur la totalité ou sur une partie seulement de l'édifice sera affecté à :

— La salle des mariages avec salon d'attente et cabinet de l'officier d'état civil;

— Des salles de fêtes et de réunions :

— Les archives municipales, qui peuvent également être disposées dans les combles;

— En combles, dépendances diverses, logements.

La régularité des deux façades principales est désirable, mais les façades latérales sur les cours d'isolement peuvent être dissemblables.

TERRAIN

D'axe en axe des murs mitoyens latéraux, on disposera de 140 mètres;

Dans l'autre sens, entre les alignements sur les deux places, de 100 mètres.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée surélevé, la façade sur la place inférieure, et la coupe longitudinale à 0 m. 001 pour mètre.

Pour le rendu :

Les deux plans du soubassement et du rez-de-chaussée surélevé et la coupe à 0 m. 0025 pour mètre;

La même façade qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre.

Première Seconde Médaille: M. MORICE Paul, élève de M. Laloux. Pl. 85 à 87.
— — — M. BALLEREAU, élève de M. Deglane. Pl. 88 à 90.
— — — M. MAUXION, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier. Pl. 91 à 93.

Des *Premières Secondes Médailles* ont été également décernées à MM. FAURE Germain, élève de M. Deglane; COULON, REGAUD, élèves de M. Laloux; MAGUIN, élève de M. Héraud; AUVRAY, élève de M. Deglane; DURANDEAU, élève de M. Bernier; DUHAYON et SIBIEN, élèves de M. Deglane.

ÉCOLES RÉGIONALES D'ARCHITECTURE

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 1907

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hippodrome

Cet établissement serait situé dans une grande ville, sur un terrain isolé.

Il comprendra deux grandes divisions :

1° La partie publique;

2° L'administration, les écuries et dépendances.

1° PARTIE PUBLIQUE

Grande salle couverte par une toiture en partie mobile, pouvant recevoir 5,000 spectateurs répartis en : premiers gradins; — loges; — gradins supérieurs.

— Vestibules et escaliers d'accès; — descente à couvert; — foyers-promenoirs. L'évacuation doit pouvoir se faire par de nombreuses issues convenablement réparties.

Cet *Hippodrome* proprement dit doit communiquer avec les écuries, etc., par l'un des petits côtés de la salle.

2° PARTIE ADMINISTRATIVE, ETC.

Cette partie aura un accès spécial par l'une des rues latérales ou postérieure.

Elle comprendra :

— Une cour accessible aux voitures; — concierge; — bureaux de gérance; — cabinet du directeur avec salon d'attente, deux ou trois cabinets pour régisseur et autres;

— Une grande salle ou hall central assez vaste pour pouvoir y faire la formation des cortèges et cavalcades; — foyer des artistes;

— Loges d'artistes ; — locaux pour les écuyers, figurants et dépôts de costumes et agrès ou accessoires divers ; — foyers des musiciens et des diverses catégories de personnel. — Remises pour des chars ;

Les *écuries* pour 60 chevaux en boxes et en stalles, en une ou deux sections. Les écuries seront accompagnées de cours de service pour le pansement, l'enlèvement des fumiers, etc. — Greniers à fourrages et logements de palefreniers au-dessus.

[Nota. — Les écuries sont souvent visitées par une partie du public].

— Quelques écuries et remises pour le service ;

— Cabinets d'un médecin et d'un vétérinaire.

TERRAIN

On disposera de 225 mètres dans la plus grande dimension.

On fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 001 pour mètre.

1re CLASSE

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT DU SAMEDI 8 FÉVRIER 1908

A RENDRE LE SAMEDI 15

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Le Monument du Souvenir

Ce monument serait érigé par une grande nation pour commémorer l'héroïsme de son armée qui, longtemps victorieuse, finit par être écrasée dans un suprême combat.

Il serait élevé sur un étroit plateau autour duquel s'étendrait une vaste plaine, à l'endroit où la résistance des vaincus aurait été la plus acharnée.

Ce monument, que la sculpture contribuerait à caractériser, porterait inscrits les noms des chefs tombés sur le champ de bataille et la liste des troupes présentes à l'action. Une salle ou d'étroites galeries seraient disposées dans le monument même pour déposer les ossements des soldats morts pour la patrie.

La plus grande dimension du monument, en plan, serait de 15 mètres.

Il est demandé pour l'esquisse : un plan du monument et une coupe à 0 m. 005 pour mètre ; une élévation à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu : un plan et une coupe à 0 m. 01, une élévation à 0 m. 04 pour mètre.

Une petite vue perspective de l'ensemble, exécutée à l'aquarelle, devra être jointe aux dessins géométraux, mais elle sera comprise sur la même feuille.

Toute esquisse ou tout dessin négligé, incomplet ou rendu au crayon seulement, entraînera la mise hors de concours.

Prix et Première Médaille : M. DEBAT-PONSAN, élève de M. Laloux. Pl. 94-95.
Deuxième Prix et Première Medaille : M. LAPRADE, élève de M. Redon. Pl. 96.
Première Médaille : M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 97.
— — M. MARRAST, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 98.
— — M. HIRONS, élève de M. Laloux. Pl. 99.
Première Seconde Médaille : M. LAUZANNE, élève de M. Laloux. Pl. 100.
— — — M. BRAY, élève de M. Pascal. Pl. 101.
— — — M. CREVEL, élève de M. Paulin. Pl. 102.

Des *Premières Secondes Médailles* ont été également décernées à MM. FENECH, BOILLE, MUZARD, GUINET, élèves de M. Laloux ; MAHIEU, Jules ROUSTAN, JACQUELIN, élèves de M. Redon ; BOUSSOIS, élève de M. Pascal ; GAUTRUCHE, élève de M. André ; THIRY, GABRIEL, élèves de M. Paulin ; et MADELINE, élève de M. Deglane.

A. VINCENT, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UN TOMBEAU ÉTAGÉ

PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. THIRY, ÉLÈVE DE M. PAULIN

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UN TOMBEAU ÉTAGÉ

1re MÉDAILLE - M. LE BLANC, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

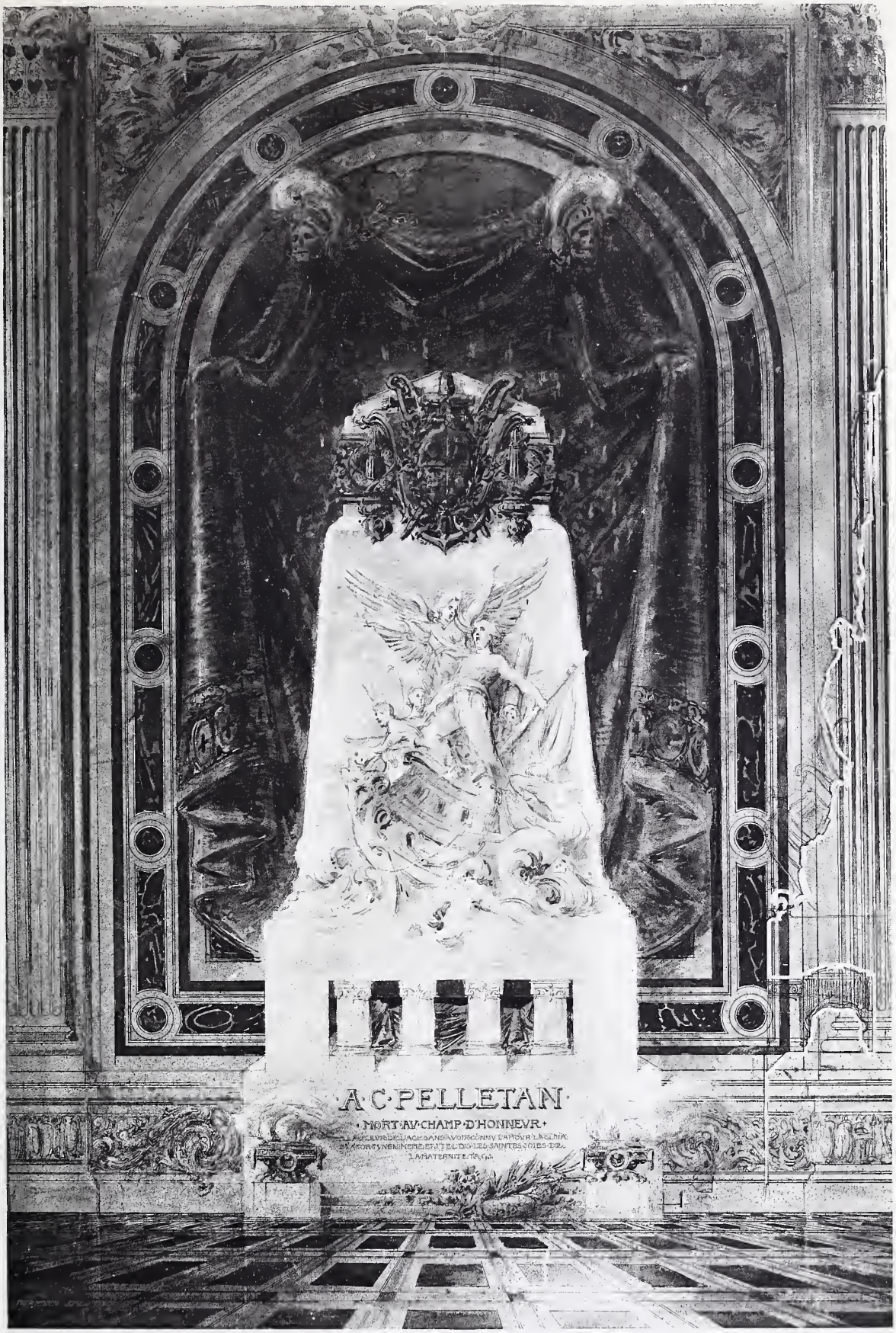

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UN TOMBEAU ÉTAGÉ

1re MÉDAILLE - M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

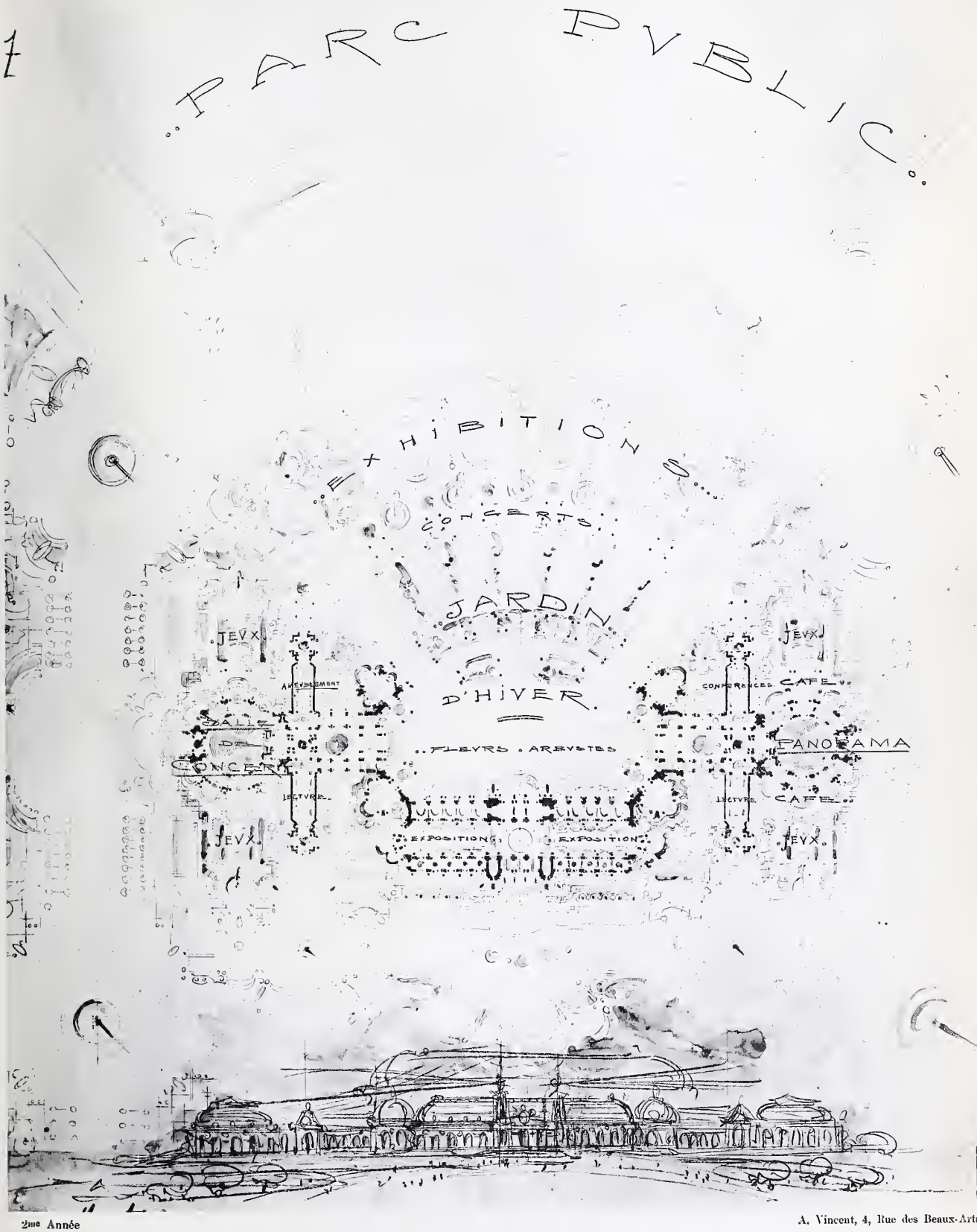

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. DUBECQ, ÉLÈVE DE M. LALOUX

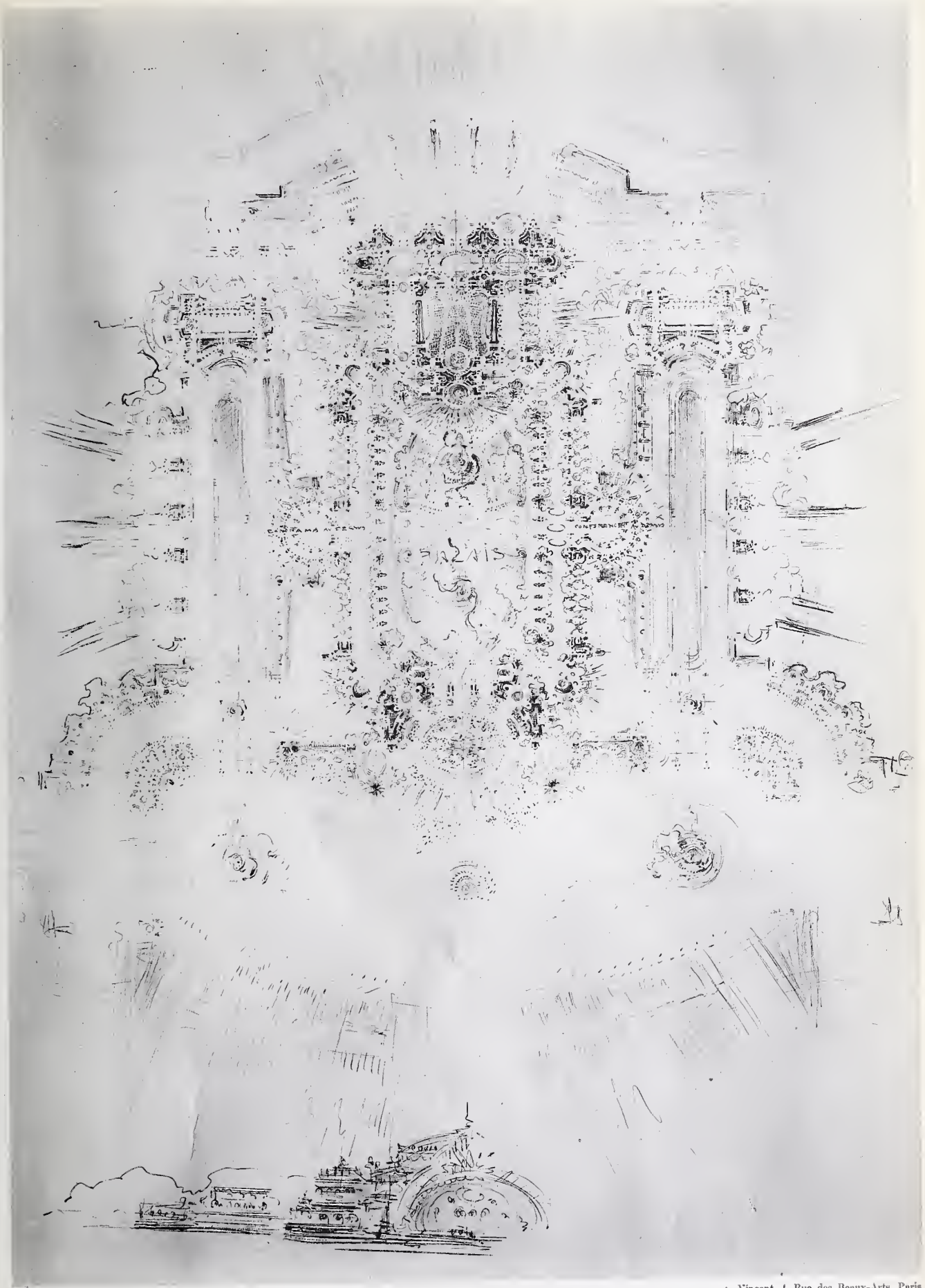

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. MADELINE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

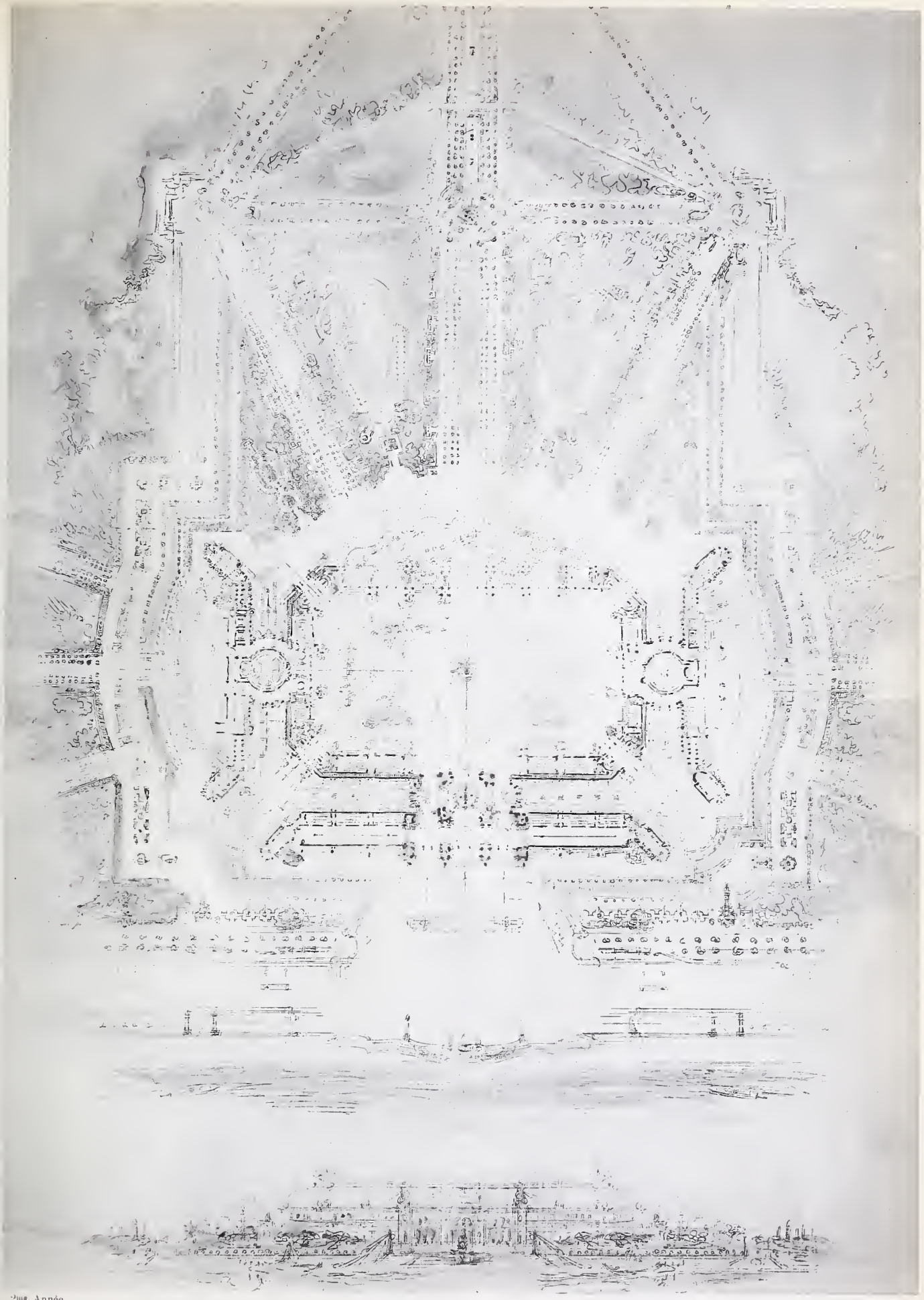

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. LAPRADE, ÉLÈVE DE M. REDON

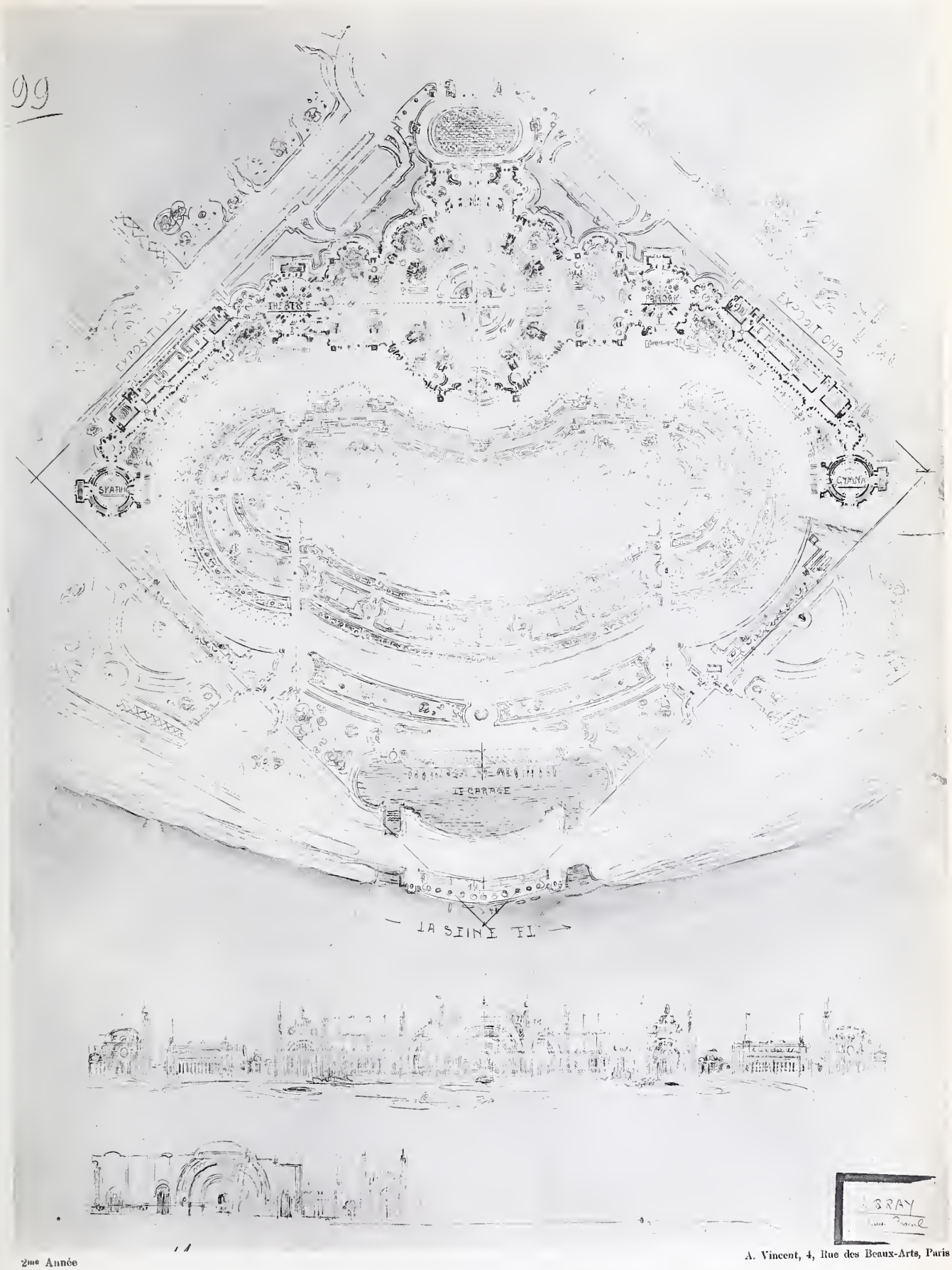

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. BRAY, ÉLÈVE DE M. PASCAL

57

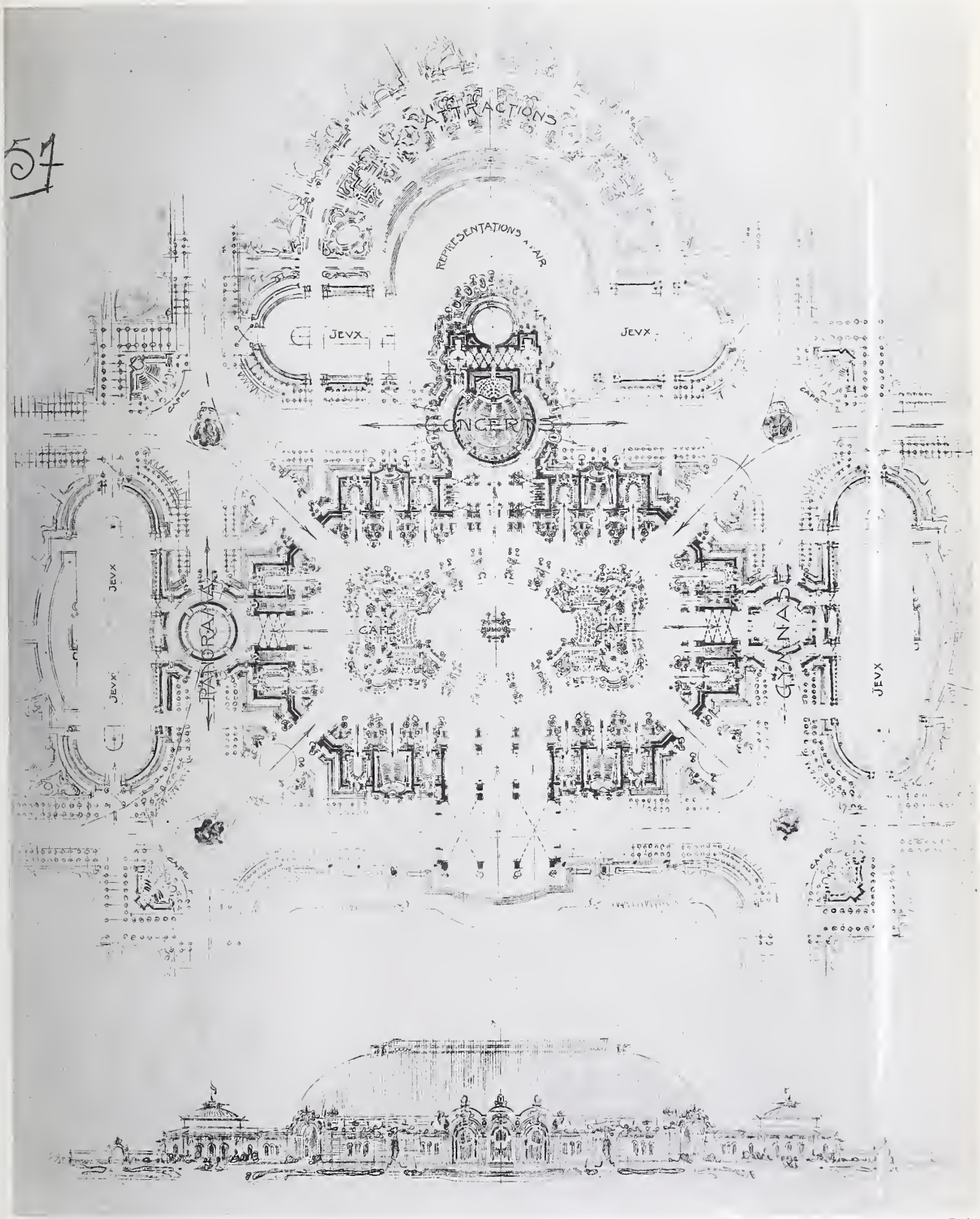

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. VILLEMINOT, ÉLÈVE DE M. REDON

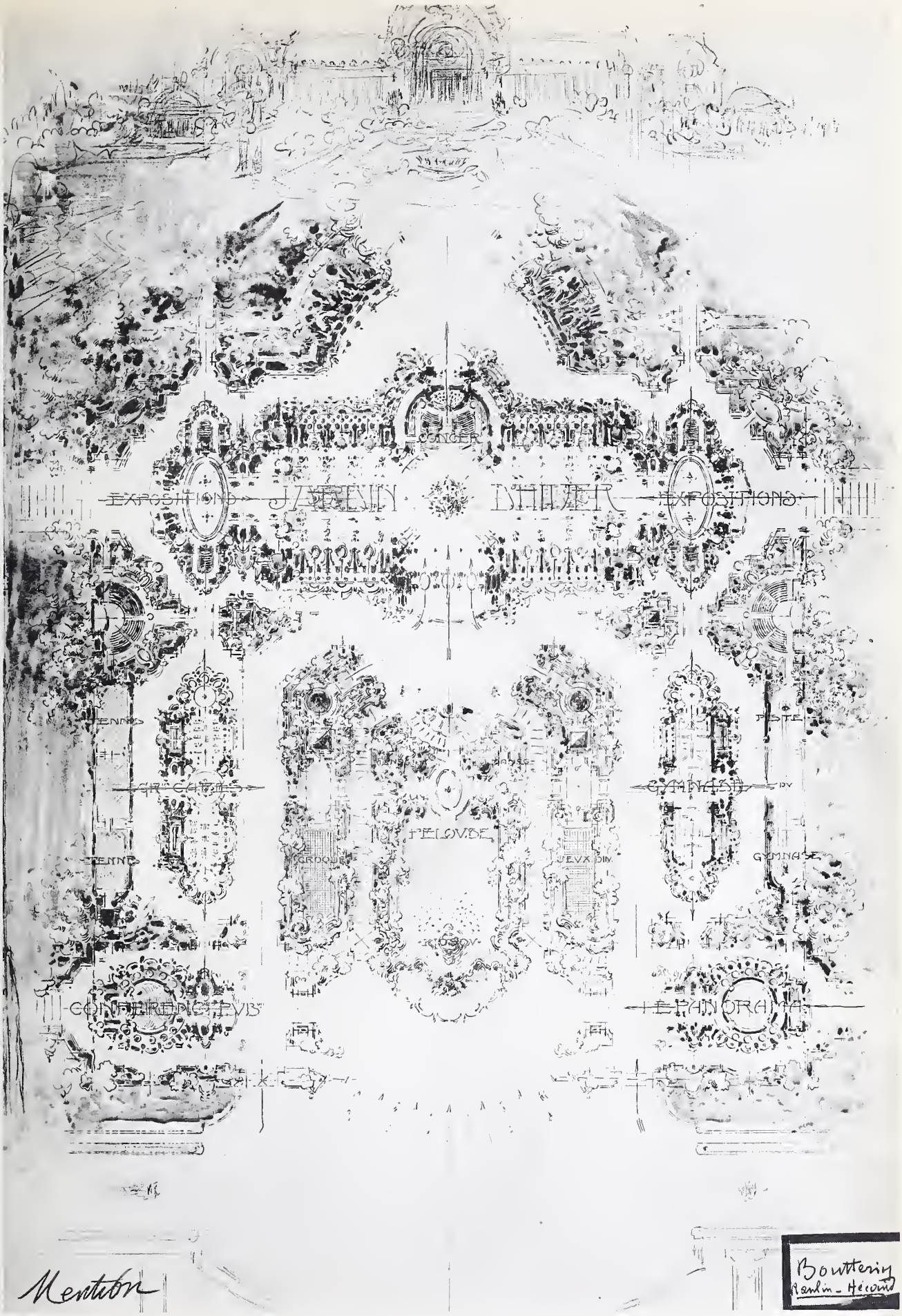

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HERAUD

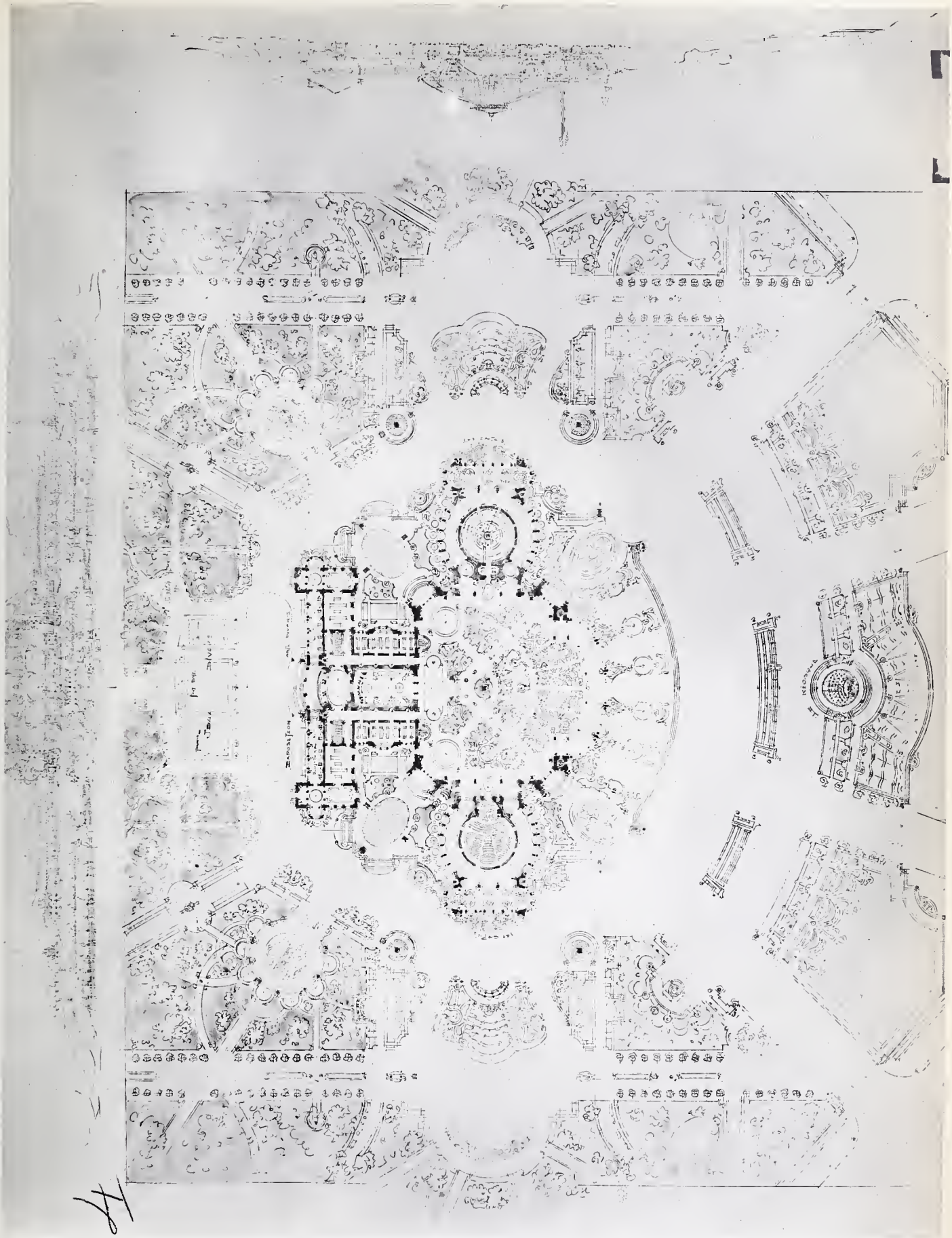

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS LABARRE - UN ÉDEN

MENTION, M. PILLETTE, ÉLÈVE DE MM. DAUMET ET ESQUIÉ

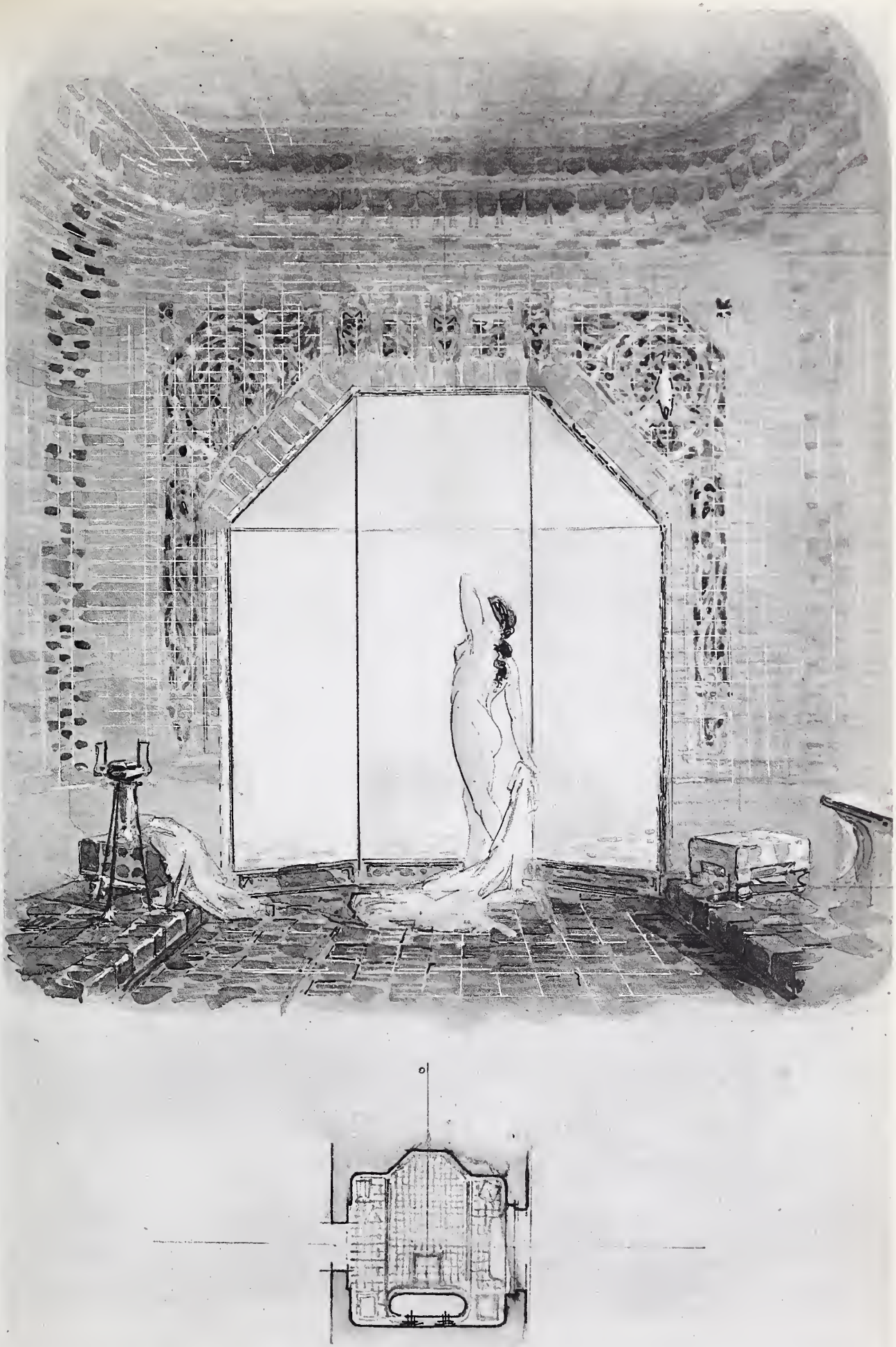

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE PAROI DE SALLE DE BAINS

1re Seconde Médaille - M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT

124

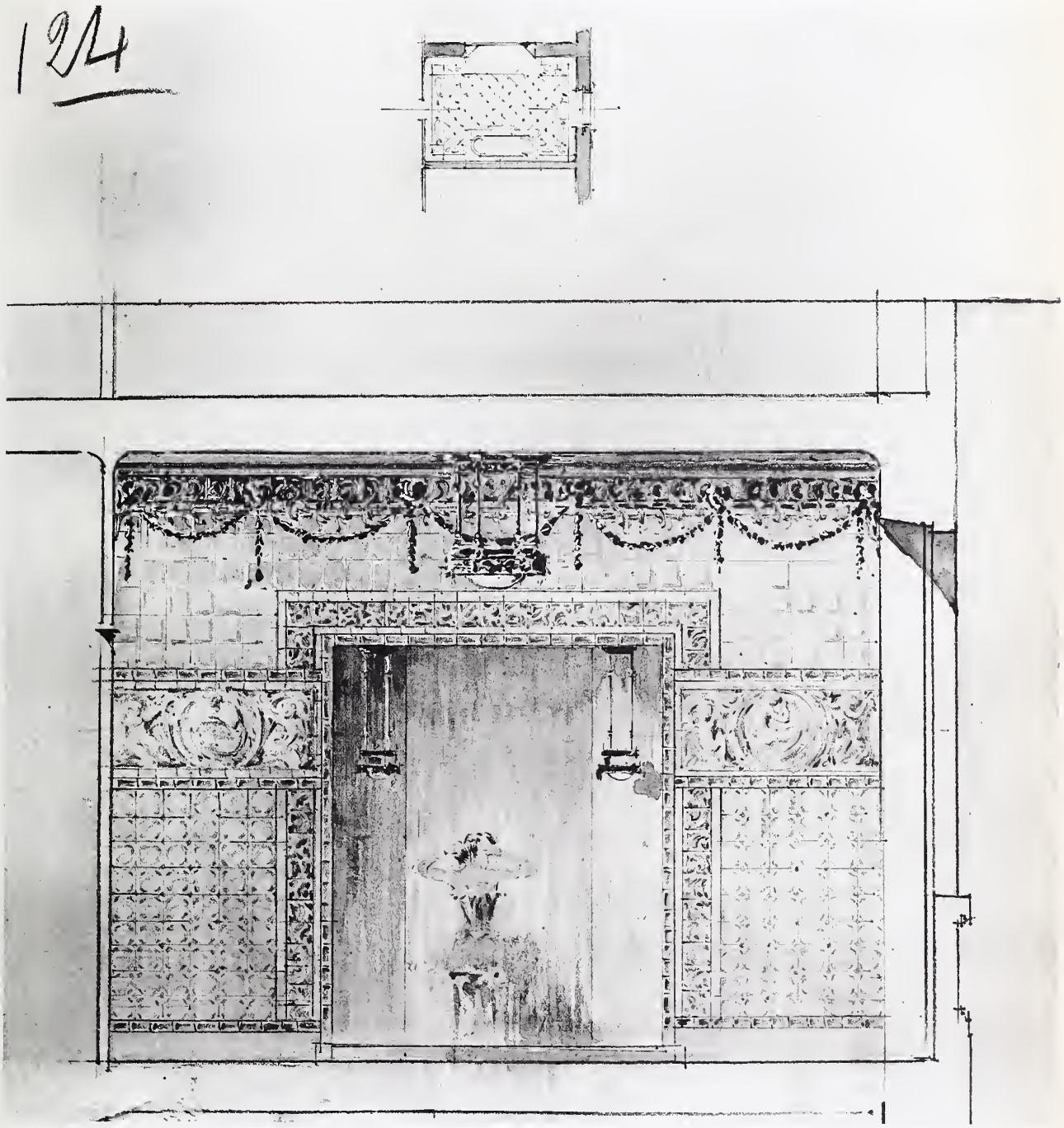

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE PAROI DE SALLE DE BAINS

1re Seconde Médaille - M. MICHEL Louis, élève de M. BERNIER

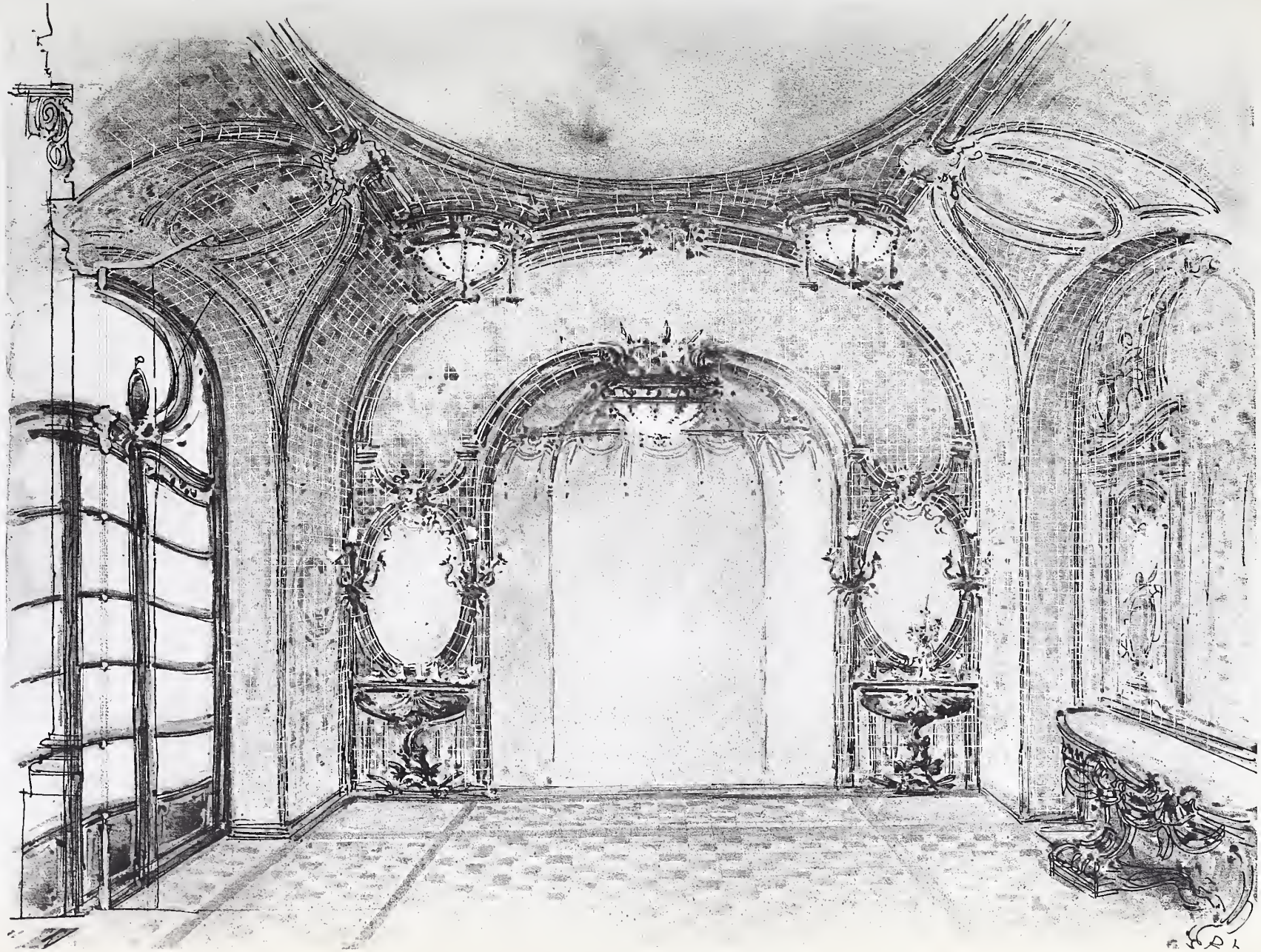

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE PAROI DE SALLE DE BAINS

1re Seconde Médaille - M. VIOLI, élève de M. DEGLANE

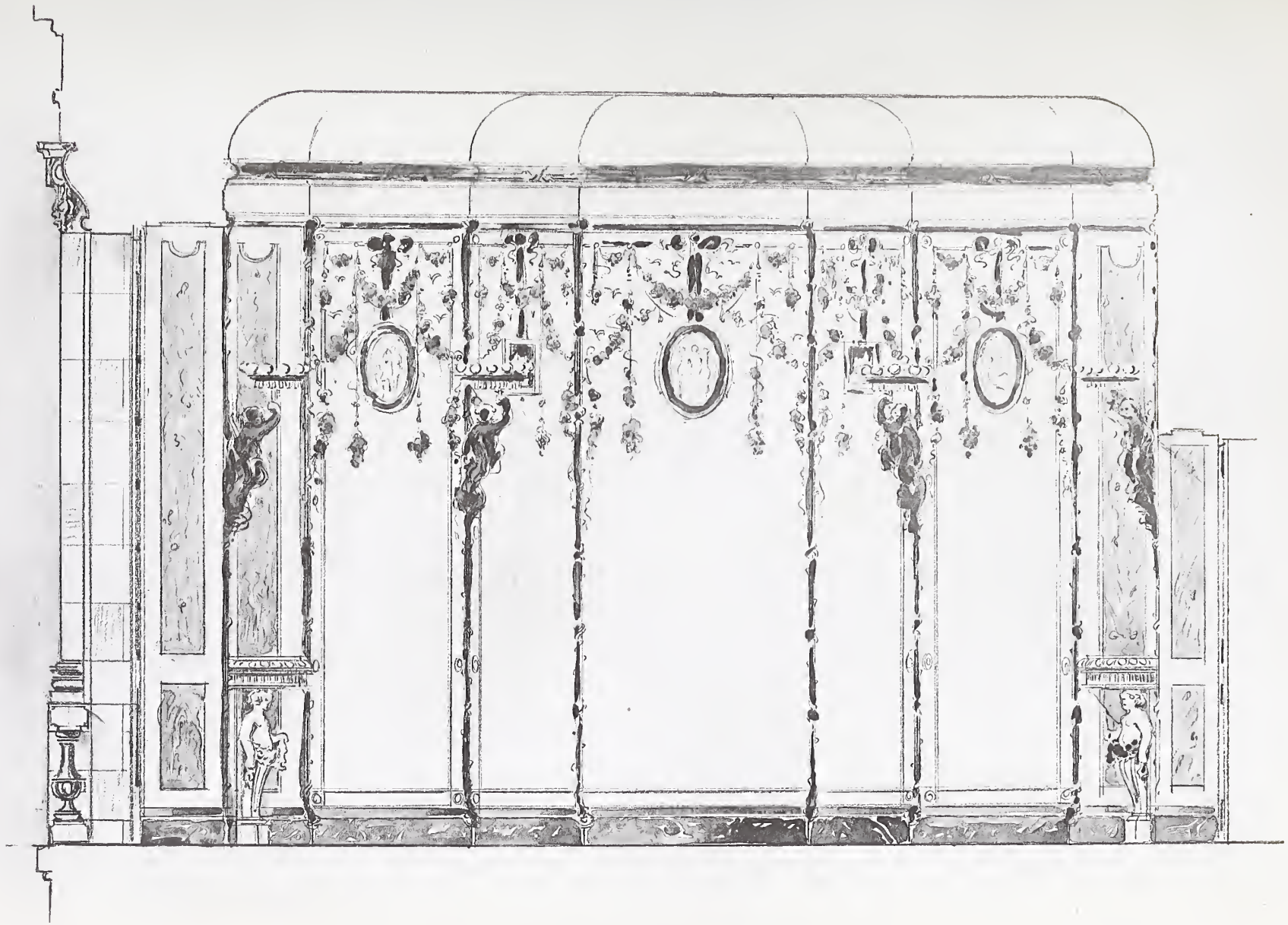

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE PAROI DE SALLE DE BAINS

1re SECONDE MÉDAILLE - M. BRAY, ÉLÈVE DE M. PASCAL

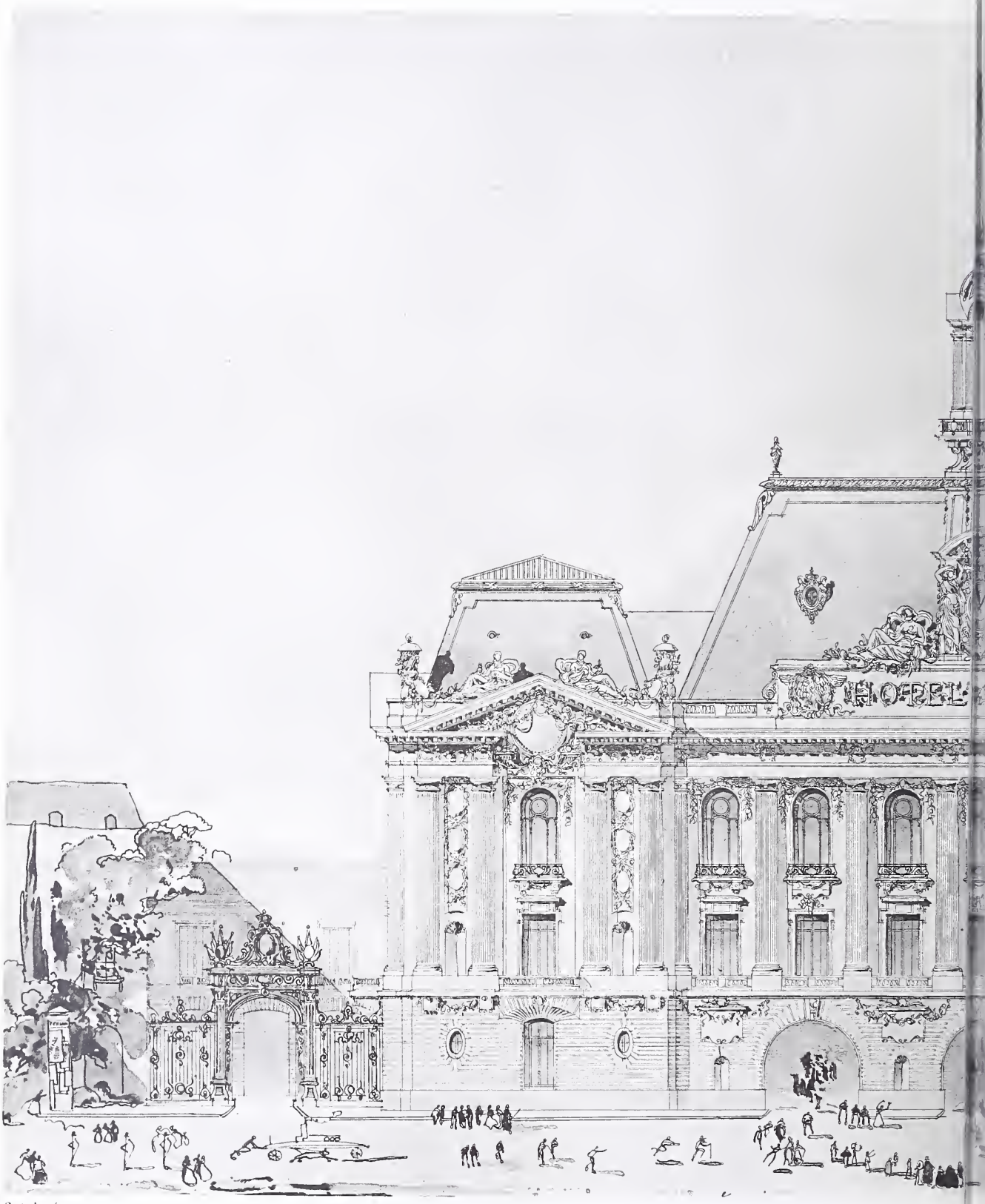

2me Année

UN HOTEL DE
1re Seconde Médaille - M. Pa

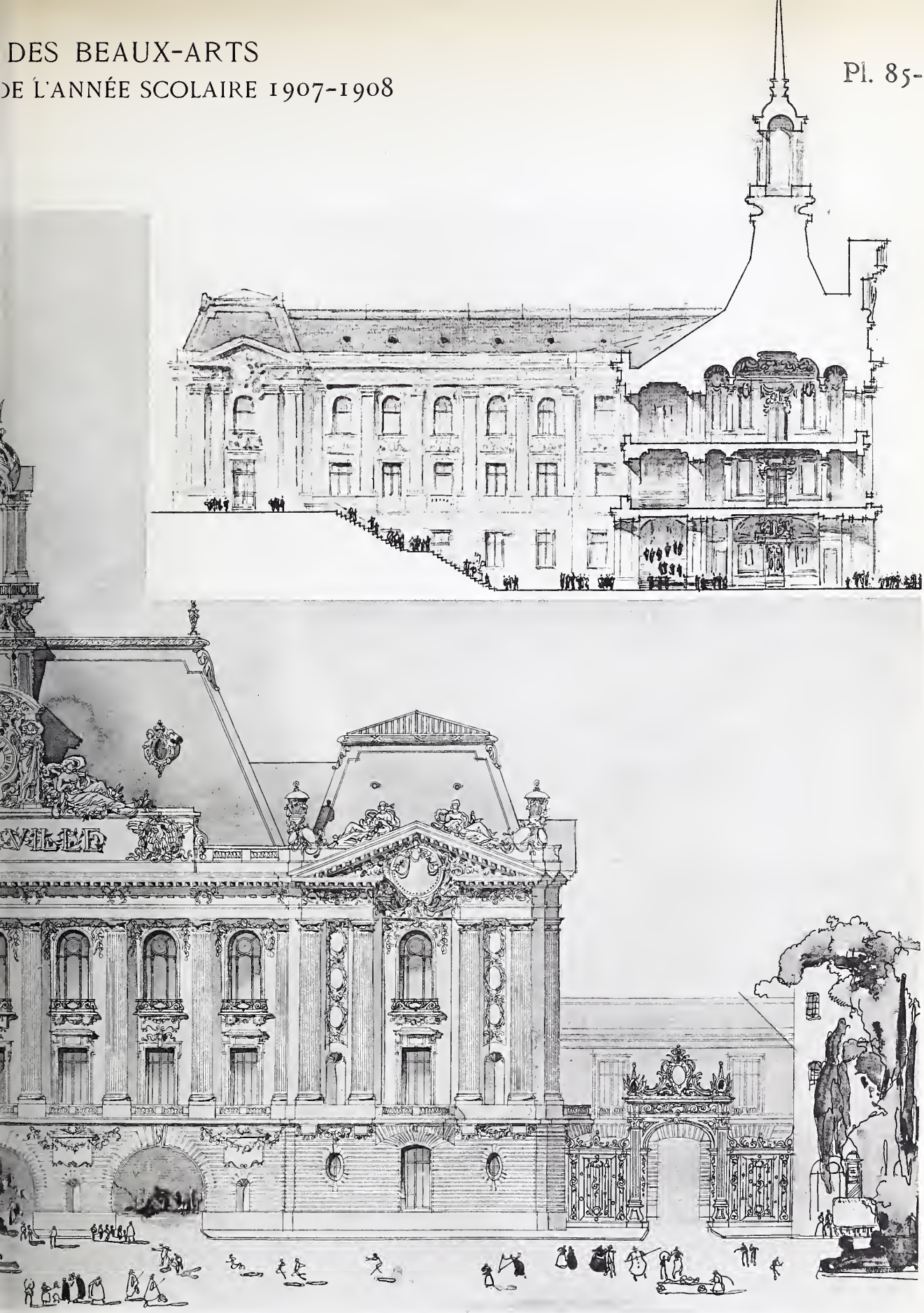

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE VILLE

ORICE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

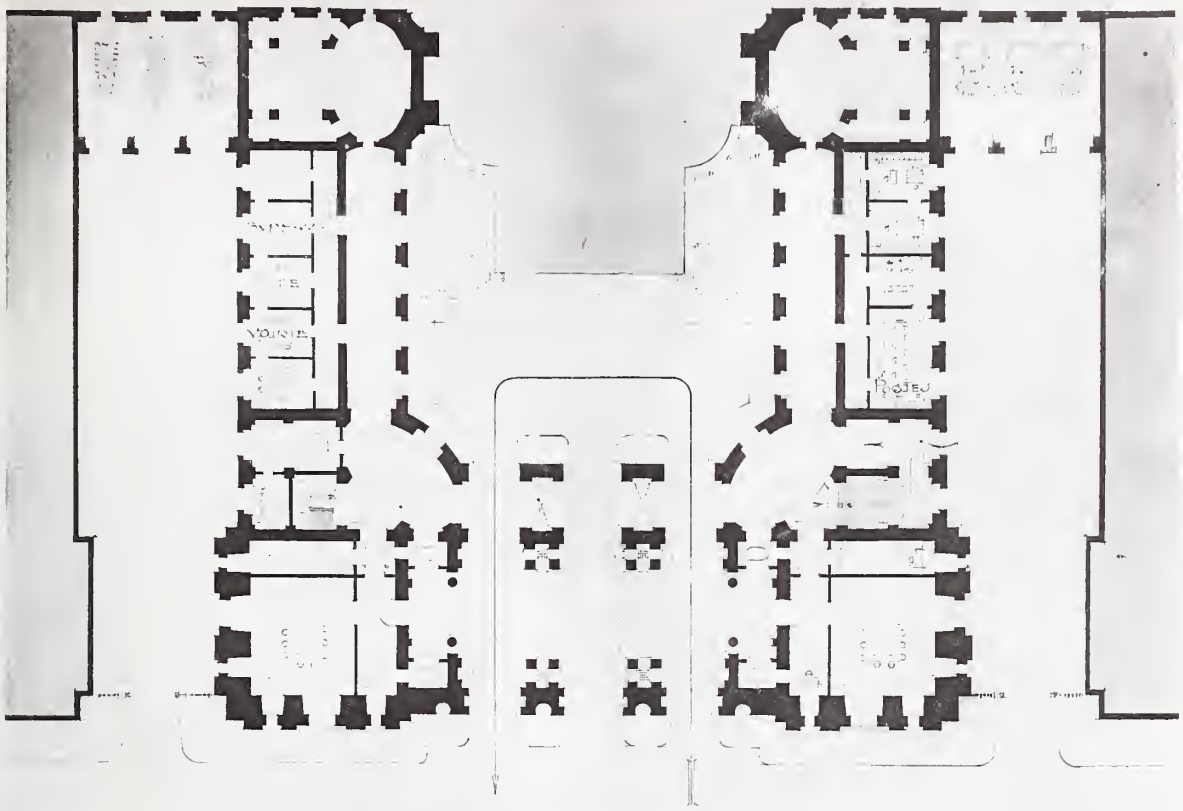

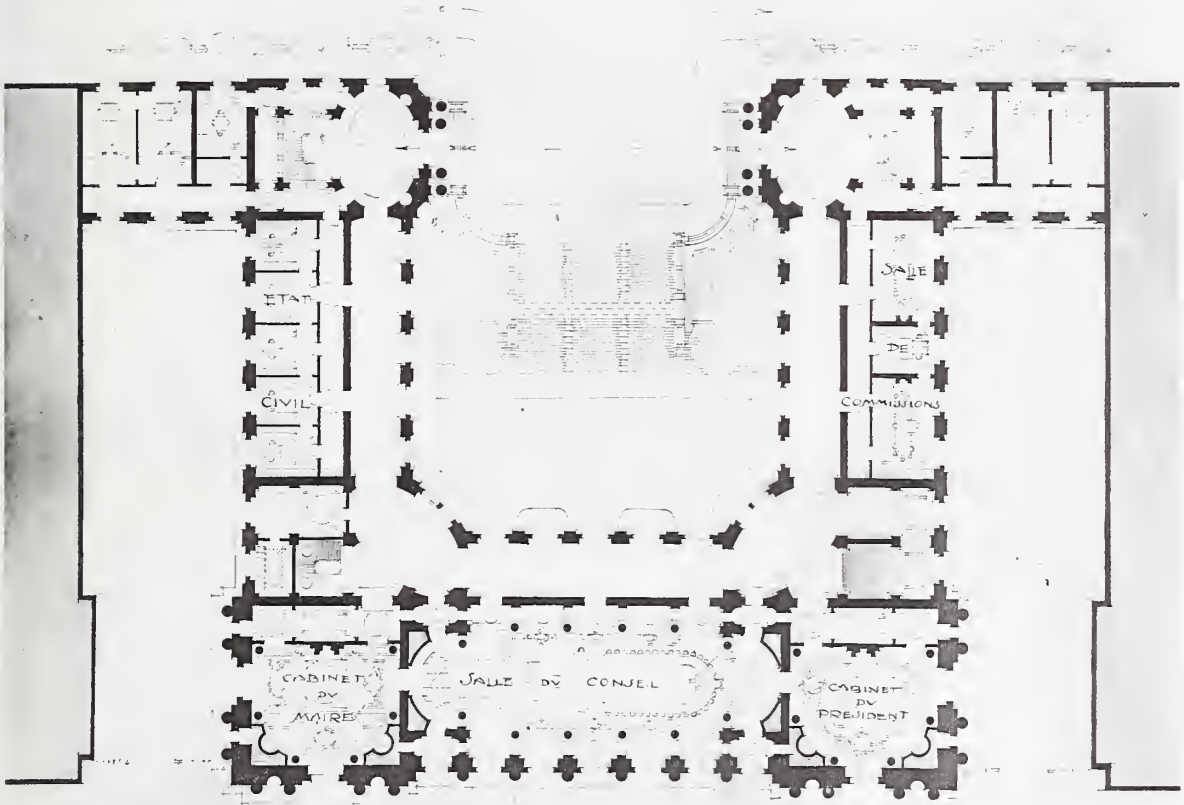

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE VILLE

1re SECONDE MÉDAILLE - M. PAUL MORICE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONAL
LES CONCOURS D'ARCHITECTUR

2me Année

UN HOT

1e SECONDE MÉDAILLE - M. BA

DES BEAUX-ARTS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

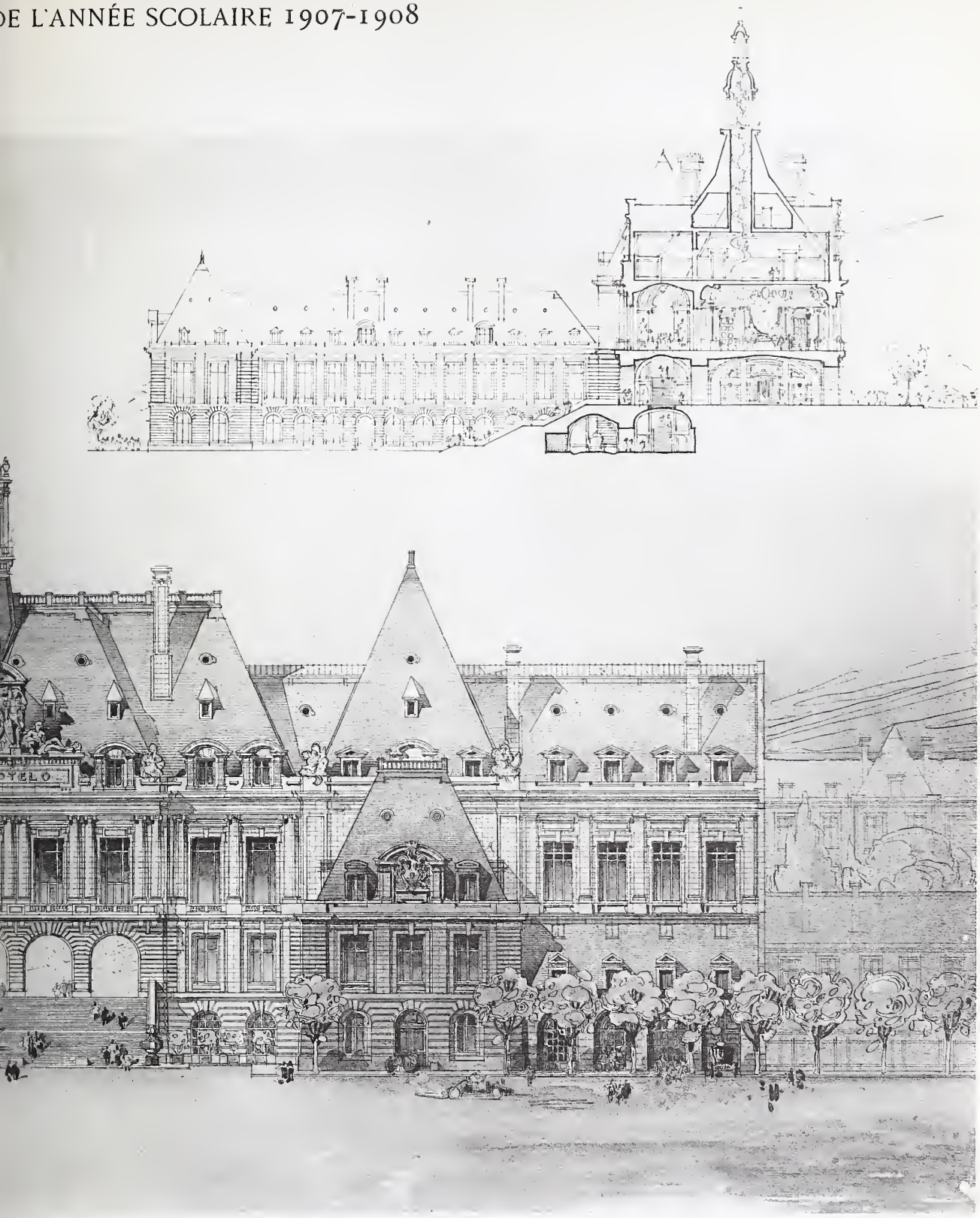

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE VILLE

EAU, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

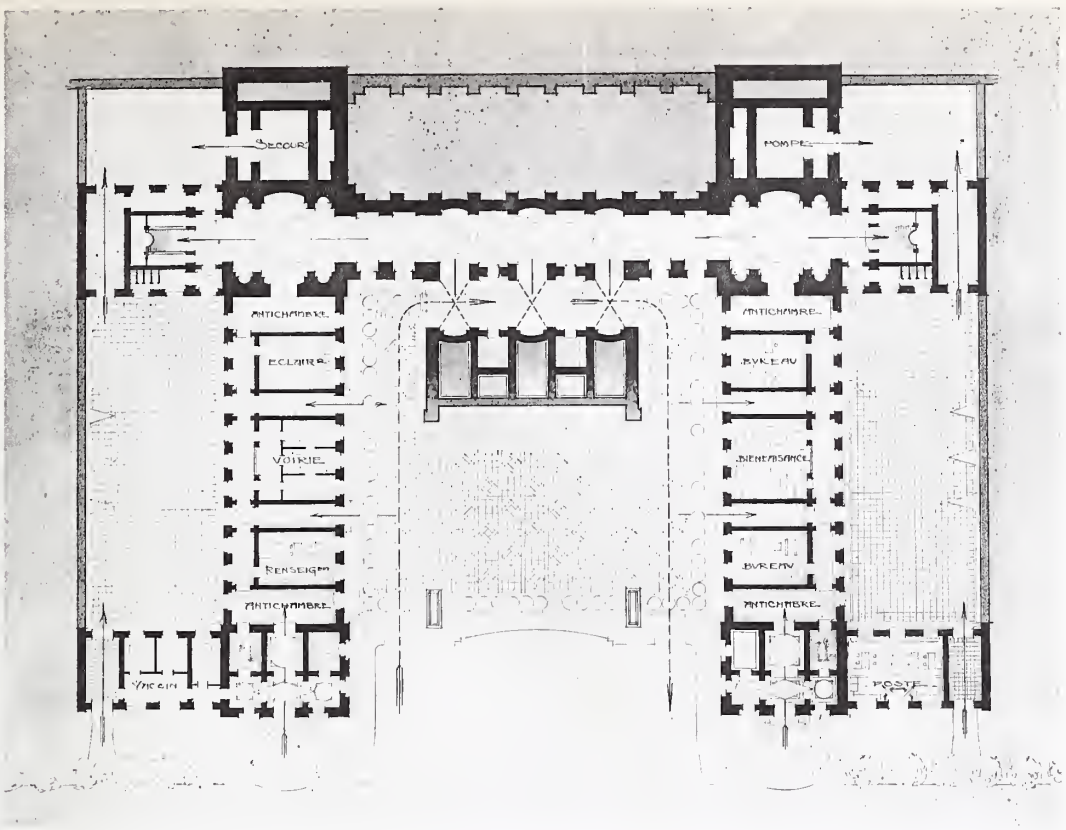

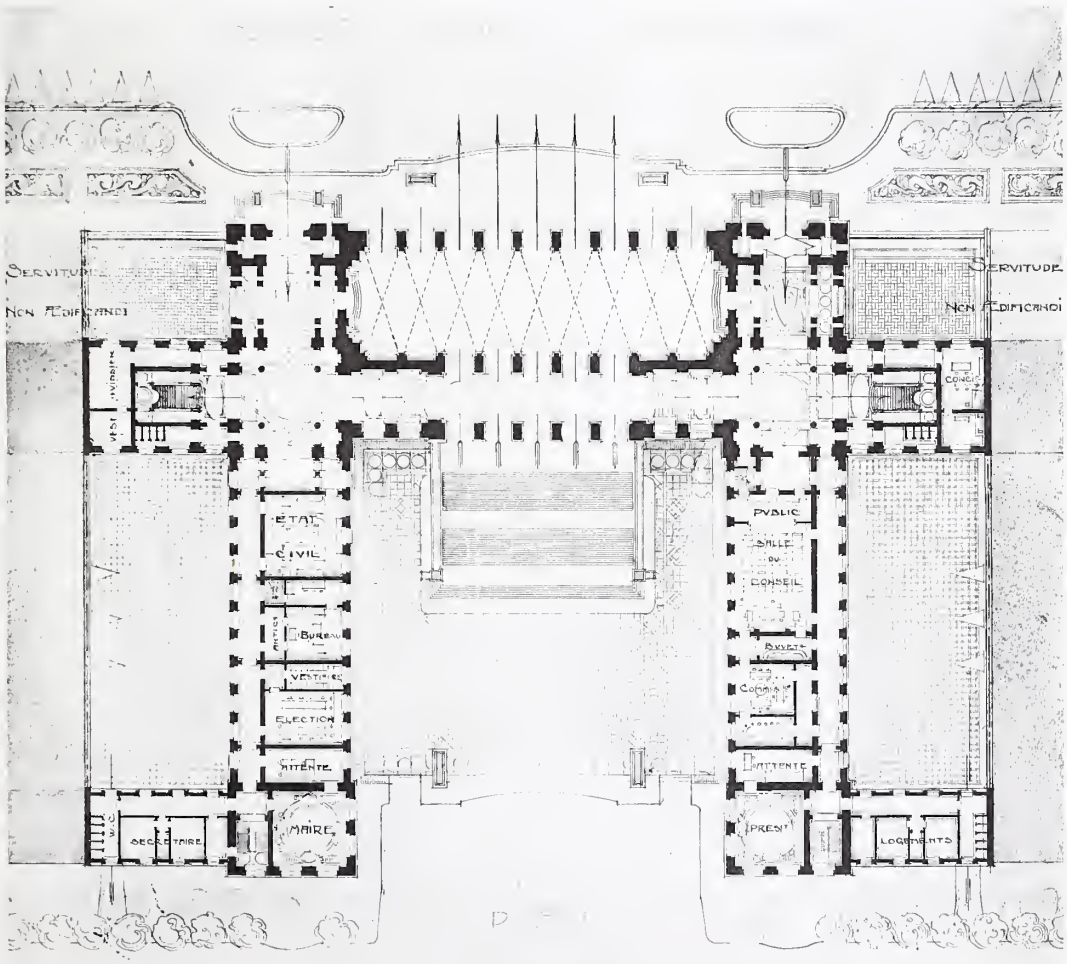

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HÔTEL DE VILLE

1re SECONDE MÉDAILLE - M. BALLEREAU, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

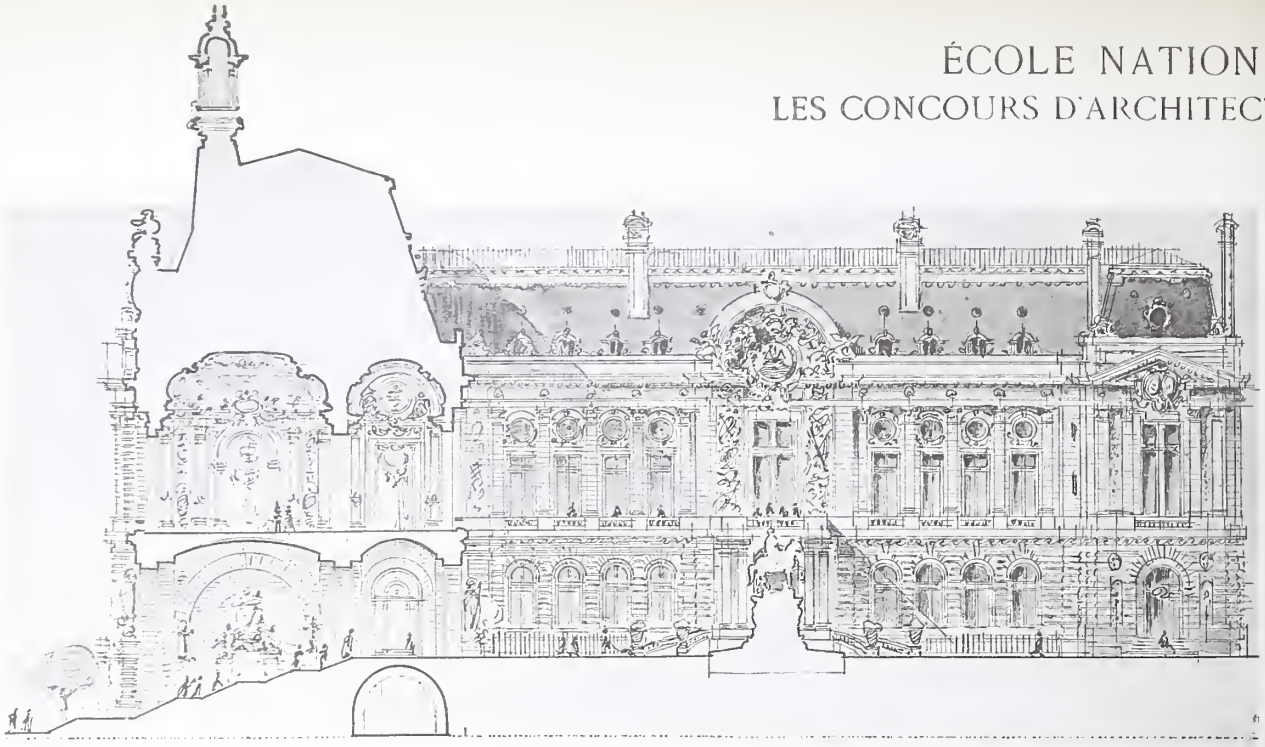

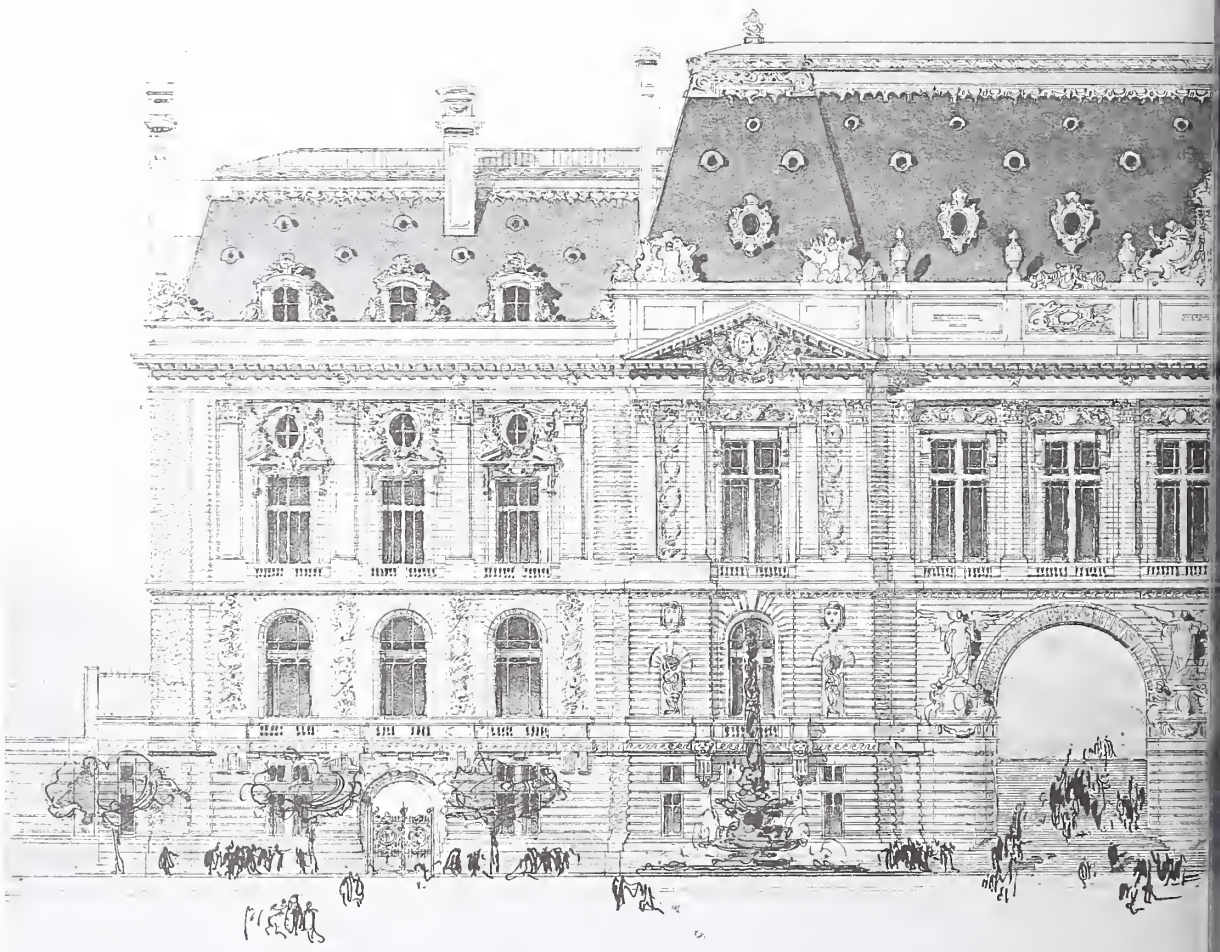

2me Année

UN HOT

1re Seconde Médaille - M. MAUXION, élè

ES BEAUX-ARTS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE VILLE

MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER

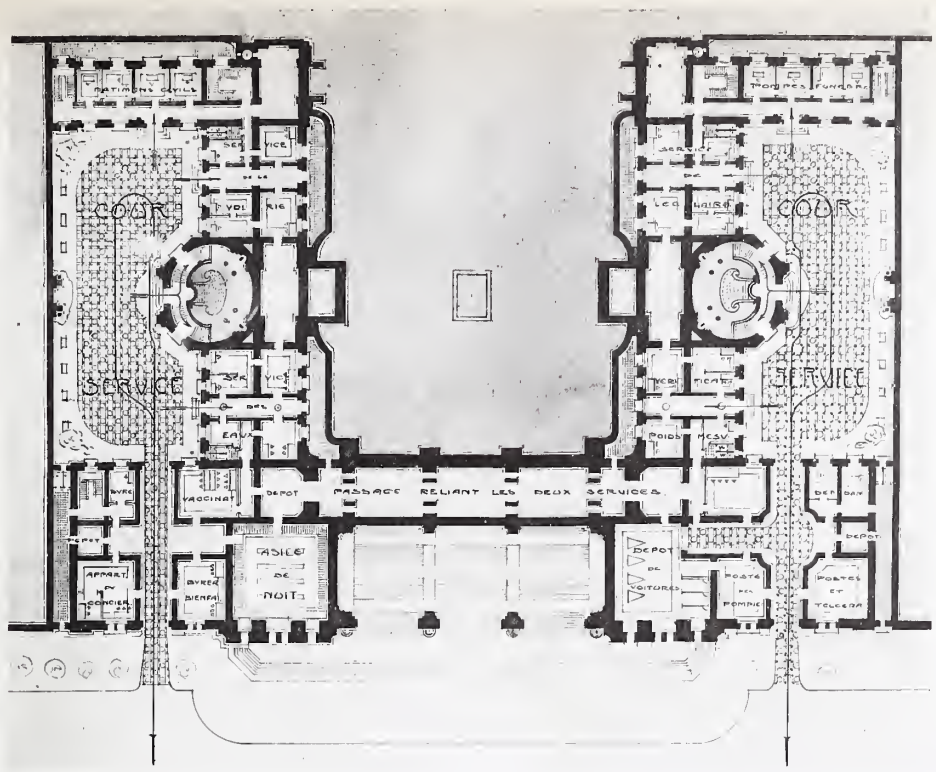

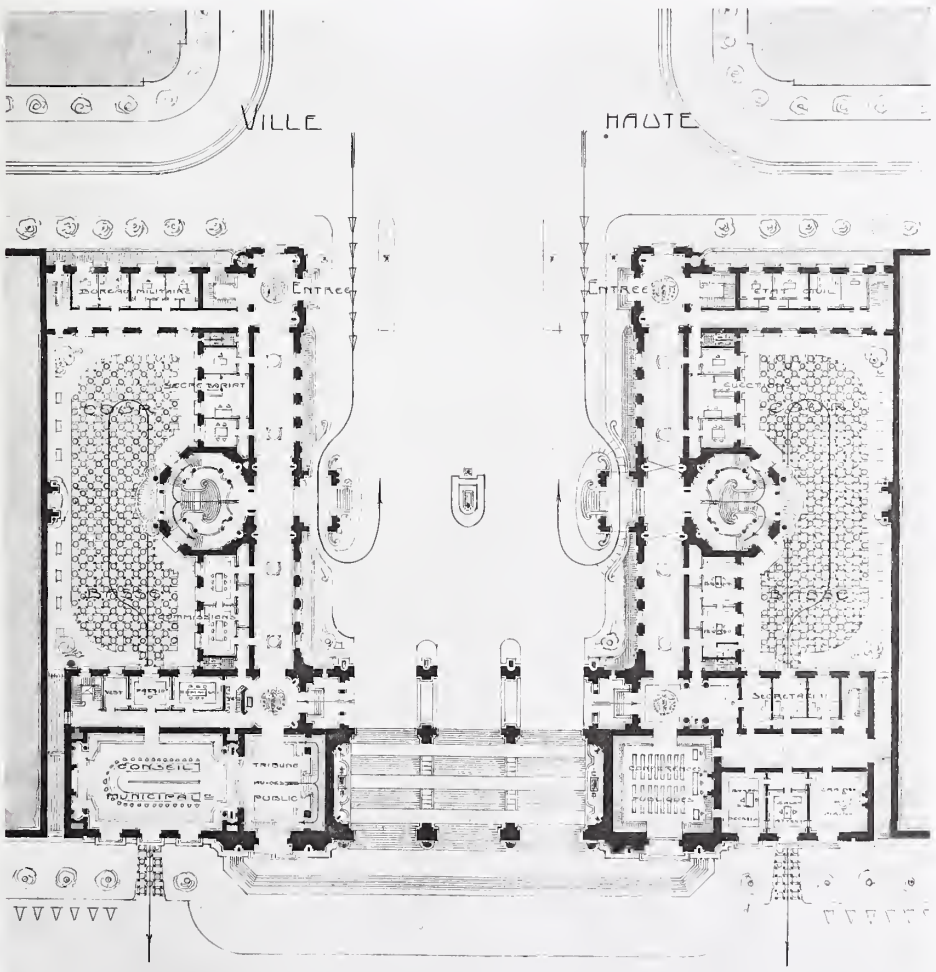

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE VILLE

1re Seconde Médaille - M. MAUXION, élève de MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER

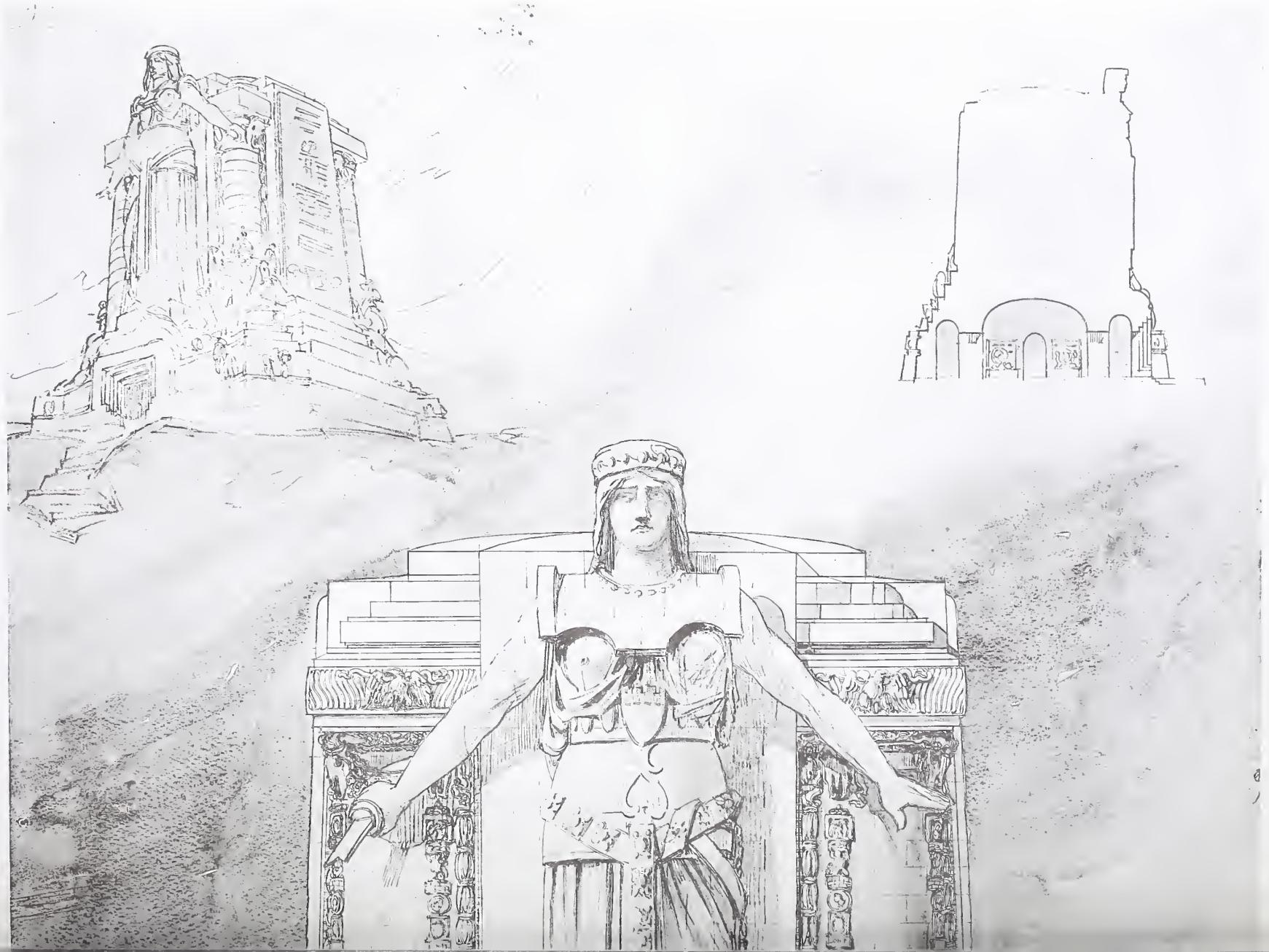

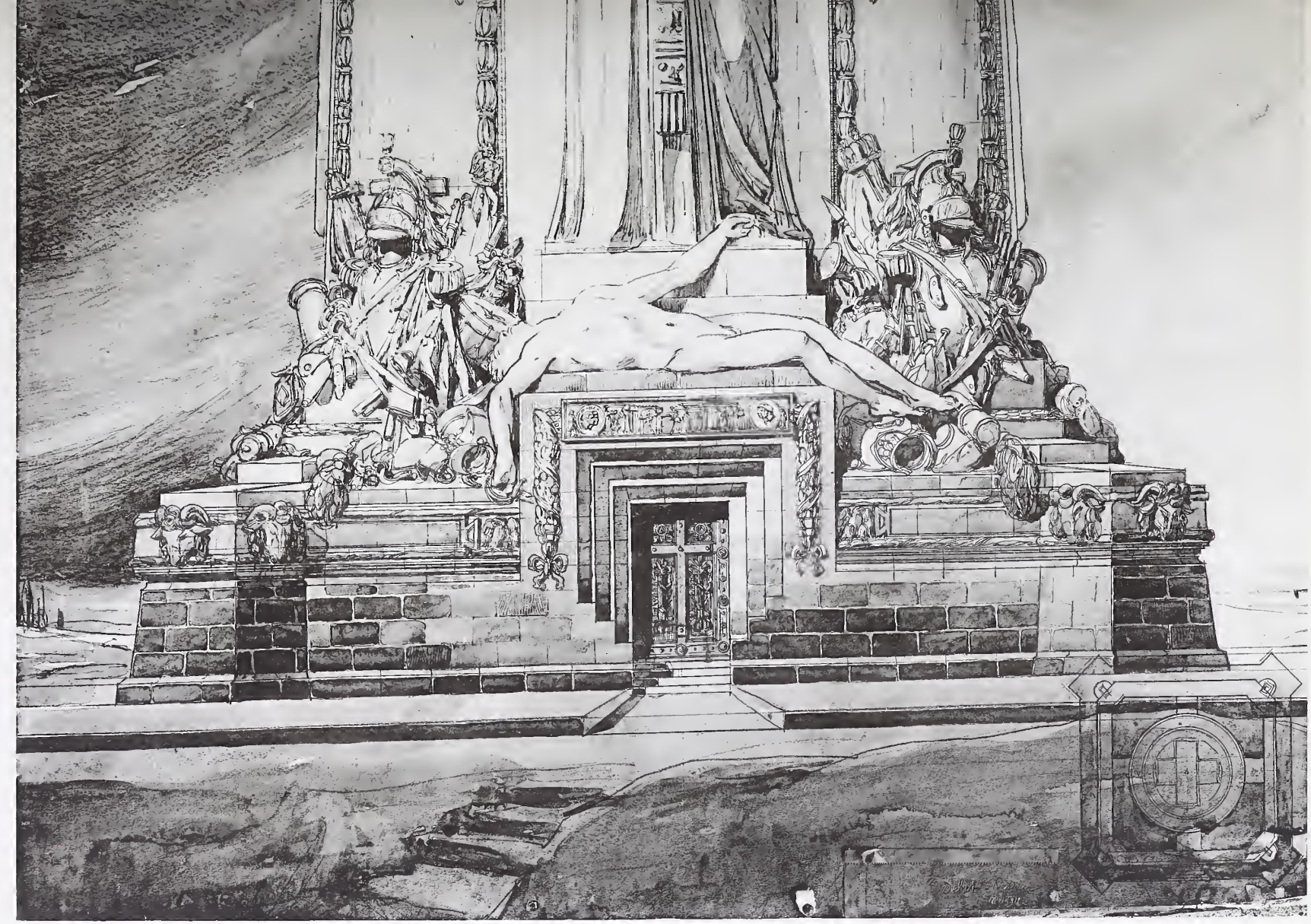

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. DEBAT-PONSAN, ÉLÈVE DE M. LALOUX

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

2me PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. LAPRADE, ÉLÈVE DE M. REDON

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re MÉDAILLE - M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re MÉDAILLE - M. MARRAST, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re MEDAL[illegible] - M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

A. Vincent, 4, Rue des Beaux Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re Seconde Médaille - M. LAUZANNE, élève de M. LALOUX

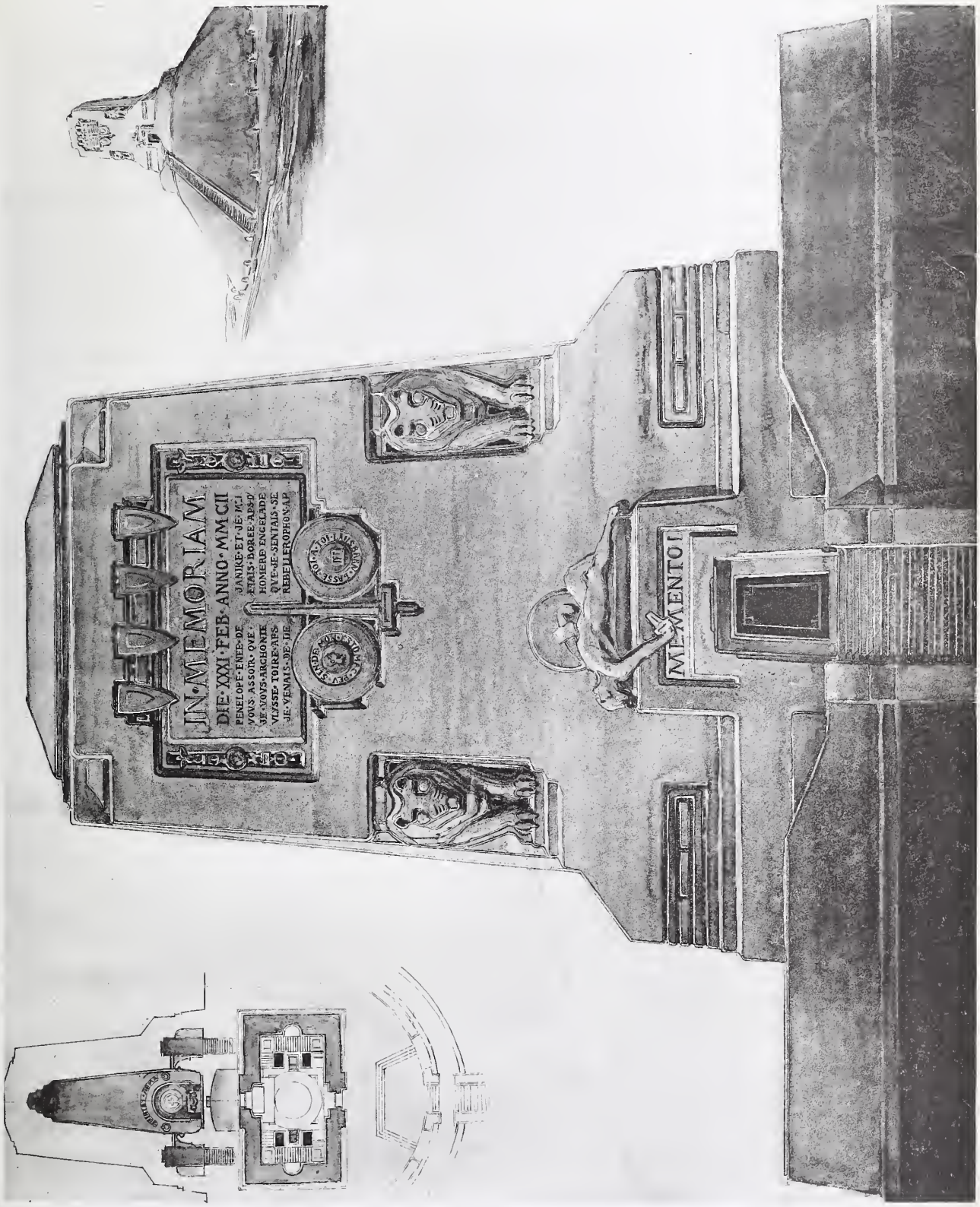

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re Seconde Médaille - M. BRAY, élève de M. PASCAL

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Par (

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR

1re Seconde Médaille - M. CREVEL, élève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

4e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 103 à 138

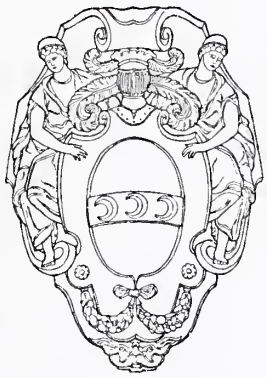

PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

4e SÉRIE

PROGRAMMES

SECTION D'ARCHITECTURE

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

CONCOURS DU JEUDI 6 FÉVRIER 1908

Un Chenet pour une Cheminée monumentale

Le chenet est un ustensile qu'on place par paire dans les cheminées pour élever le bois au-dessus de l'âtre, afin d'en faciliter la combustion.

Il est d'origine très ancienne; les Romains l'employaient; mais c'est au Moyen Age et à la Renaissance qu'on en fit de véritables ouvrages d'art qui contribuaient à la décoration des cheminées.

On les faisait en fer forgé, en cuivre, même en argent doré.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la partie en façade qu'on ornait de rinceaux, d'armoiries, d'animaux ou de figures.

Il peut avoir environ 0 m. 80 de hauteur.

On fera pour l'esquisse le chenet à 0 m. 25 pour mètre et pour le rendu, dessin ou modelage, à moitié d'exécution.

Prix et Première Médaille: M. GODARD, élève de M. André. Pl. 103.
Première Médaille: M. LE MONNIER, élève de M. Héraud. Pl. 104.
— M. THIRY, élève de M. Paulin. Pl. 105.

ÉCOLES RÉGIONALES D'ARCHITECTURE

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 1907

A RENDRE LE SAMEDI 28 DÉCEMBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel de Caisse d'Epargne

Cet édifice, élevé dans une ville de moyenne importance, comprendra :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

1° Une cour-jardin, assez restreinte, où l'on puisse, lorsqu'il fait beau, attendre plus agréablement que dans une salle d'attente.

2° *Les services administratifs quotidiens,* savoir :

— Concierge;
— Secrétariat;
— Cabinet d'un président ou directeur;
— Caisse avec bureau de caissier;
— Accès aux étages.

3° *Les services publics*, fonctionnant à des jours déterminés :

— Salle d'attente assez spacieuse, avec bancs;
— Salle des guichets où se font les opérations de dépôt et de retrait; places spéciales pour le caissier et un directeur de service;
— Communiquant avec cette salle, le dépôt général des livrets avec clôtures de sûreté. Cette salle peut être éclairée du haut.

AU PREMIER ÉTAGE

— Salle du conseil des administrateurs avec quelques pièces pour bureaux; — Vestiaire, lavabos, etc.

AU DEUXIÈME ÉTAGE

— Appartement du secrétaire; deux logements de gens de service;
— Archives.

TERRAIN

Le terrain, rectangulaire, clos de trois côtés par des murs mitoyens, aura 40 mètres de façade sur 60 de profondeur.

On fera pour les esquisses :
Le plan du rez de-chaussée, la façade et la coupe à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :
Le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre; la façade à 0 m. 01.

Première Mention: M. PAUTY, élève de M. Bernier. Pl. 106, 107.
— M. BOUSQUET, élève de MM. Daumet & Esquié. Pl. 108, 109.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 10 JANVIER 1908

A RENDRE LE SAMEDI 29 FÉVRIER

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Pavillon de Chasse

Ce *Pavillon de Chasse* ne doit pas être confondu avec les *Rendez-Vous de Chasse* disposés pour la grande vénerie.

On suppose qu'un propriétaire de terrains étendus et giboyeux près d'une grande ville veut pouvoir, en dehors de sa maison de famille, recevoir des invités à ses chasses, sans apparat mais dans les conditions de confortable d'une hospitalité assez large.

L'ensemble comprendra :
— Un bâtiment des invités, avec habitation du garde-chasse;
— Les communs.

BATIMENT DES INVITÉS

Précédé d'une cour où pourront entrer les voitures amenant les invités de la gare voisine, ce bâtiment comprendra :

1° Partie des invités : — Vestibule, antichambre avec râtelier d'armes, vestiaire, lavabos et water-closets;
— Salle à manger servant de salle de réunion, et pouvant recevoir 20 personnes à table; — office;
— Trois ou quatre chambres au premier étage pour des invités passant la nuit;

2° Habitation du garde-chasse : — Au rez-de-chaussée, pièce principale servant de salle à manger et de bureau;
— Cuisine assez vaste pour la préparation des repas des hôtes; — dépendances de ladite;
— Salle à manger et de réunion des gens, environ douze personnes (rabatteurs, porte-carniers, etc.);
— Pièce pour l'emballage du gibier;
— Lavabos, cabinets d'aisance, etc., vestiaire, dépôt d'accessoires;

— Au premier étage :

— L'habitation du garde-chasse et de sa famille, trois ou quatre chambres. Quelques pièces de service.

2° Communs. — 20 chenils, — écuries pour trois chevaux avec grenier à fourrages, — remises pour deux voitures et deux automobiles.

TERRAIN

Cet ensemble fait partie d'une grande propriété, accessible par une route principale. Les constructions n'excèderont pas 50 mètres dans leur plus grande dimension.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale, et la coupe longitudinale entière, y compris élévations des façades qui seraient vues dans cette coupe; le tout à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre;

Pour le rendu :

Les plans des deux étages à 0 m. 005 pour mètre, ainsi que la même coupe qu'en esquisse;

La façade principale à 0 m. 01 pour mètre.

Première Mention: M. BOIVIN, élève de M. Paulin. Pl. 110, 111.

— M. LABRO, élève de M. Lemaresquier. Pl. 112, 113.

Des *Premières Mentions* ont été également décernées à MM. SCHUHL Robert, élève de M. Deglane; TAYLOR William, élève de M. Bernier.

GRAND PRIX DE ROME 1908

PREMIER ESSAI. — ESQUISSE DE 12 HEURES

Un Escalier Monumental

Au fond d'une des rades de la Côte d'Azur, une excavation faite de mains d'hommes dans les rochers présente une plate-forme presque horizontale dominant le niveau de la mer de cinq mètres. Cette plate-forme de longueur indéterminée a 40 mètres de profondeur depuis son arête sur la mer jusqu'à la face du fond de l'excavation.

On devra établir un débarcadère précédant la plate-forme et construire sur cette plate-forme un escalier ayant 25 mètres de hauteur accédant à une route de corniche.

Des terrasses, loges, loggias, portiques, etc., permettant de voir au loin le panorama des côtes de la Méditerranée. Un ou plusieurs ascenseurs pourront entrer dans la composition.

On fera le plan de l'escalier et de ses abords avec plantations à 0 m. 004 ainsi que la coupe. L'élévation à 0 m. 008.

Le plan sera poché et le dessin de la façade très arrêté.

Les vingt élèves admis à monter aux 24 heures sont :

MM. ALLEMAN, élève de M. Pascal. Pl. 114.
ARNAL, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier. Pl. 115.
DAUZERAL, élève de M. Paulin. Pl. 116.
FÉVRIER Raymond, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 117.
LAMBERT Jacques, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 118.
WOILLEZ Louis, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 119.

MM. BELLON, EXPERT, MARTIN Eugène, élèves de M. Redon; CARRIÈRE, MULARD, élèves de M. Pascal; CAUBET, élève de MM. Daumet & Esquié; DELAON, DUBECQ, THOMAS, élèves de M. Laloux; FRANCK Edmond, élève de M. André; HENNEQUET, élève de M. Paulin; MIGEON, élève de M. Marcel Lambert; LÉVY Fernand, élève de M. Deglane; et MAUXION, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier.

MM. BOILEAU et LE BOURGEOIS, n'étant pas montés, ont été remplacés par les deux premiers supplémentaires : MM. PERRIER Louis et TEYSSANDIER, élèves de M. Bernier.

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME — Architecture

DEUXIÈME ESSAI - ESQUISSE DE 24 HEURES

PROGRAMME DU 13 MARS 1908

Un Palais pour la Cour de Cassation

La Cour de Cassation est un Tribunal suprême, différent d'un Palais de Justice, de caractère plus imposant encore. On n'y statue que sur des points de droit; il n'y a ni accusés, ni prévenus, ni témoins, ni parties nécessairement présentes aux débats.

Ce Palais, précédé d'une place publique, sera entouré de plantations. Il se divisera en trois sections: *la Chambre des requêtes, la Chambre criminelle et la Chambre civile ou Grand'Chambre.*

Chacune de ces chambres aura une salle de Conseil et un cabinet de Président.

La Chambre civile ou Grand'Chambre devant servir aux Assemblées générales de la Cour, sera d'une plus grande étendue; elle devra contenir 60 sièges pour les magistrats, un espace réservé au barreau et un autre pour un auditoire d'environ 100 personnes.

Les autres Chambres, outre la place réservée aux avocats et au public, devront contenir chacune 15 sièges pour les Conseillers et pour le Président.

Ces Chambres ou Salles d'audience seront éclairées par des jours latéraux.

Elles seront précédées par une salle ou galerie rappelant le souvenir de législateurs, magistrats et jurisconsultes. Des galeries de communication donneront un facile accès aux diverses autres parties de l'édifice, qui sont:

1° Un Cabinet pour le premier Président, précédé d'une antichambre et d'une salle d'attente;

2° Un Parquet composé de 4 à 5 pièces et d'un Cabinet pour le Procureur Général. Ce Cabinet précédé également d'une salle d'attente; de Cabinets pour 6 Avocats Généraux;

3° Un Greffe ayant 5 ou 6 pièces, avec Cabinet du Greffier en chef et dépôt pour les Archives du Greffe pour trois sections;

4° Un Bureau d'enregistrement de trois ou quatre pièces;

5° Une Bibliothèque d'environ 50,000 volumes; un local pour les Archives de la Cour avec Cabinet de l'Archiviste;

6° Un Vestiaire pour 60 Conseillers et les dépendances accessoires;

7° Pour les Avocats, une Salle de Conférences, une Bibliothèque et un Vestiaire.

Un logement de Concierge. Une entrée particulière pour les voitures de magistrats. — Dépôts de combustible; appareils de chauffage, de ventilation, de téléphone, etc. Dépendances, w. c.

Le Palais proprement dit, sans comprendre l'espace qui devra l'isoler des voies publiques, aura 150 mètres dans sa plus grande dimension.

Plan, façade et coupe à 0 m. 0025 pour mètre.

Les dix élèves reçus pour exécuter le projet définitif sont:

MM. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 120.
DURAND Maurice, élève de M. Deglane. Pl. 121.
WOILLEZ Louis, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 122.
GAUTRUCHE, élève de M. André. Pl. 123.
MIGEON, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 124.
MARRAST, élève de M. Marcel Lambert. Pl. 125.
MOREAU Louis, élève de MM. Daumet & Esquié. Pl. 126.
MAHIEU, élève de M. Redon (a refusé son autorisation).
BOUSSOIS, élève de M. Pascal. Pl. 127.
VILLEMINOT, élève de M. Redon. Pl. 128.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DE PARIS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - 1908

PROGRAMME:

Une grande Salle de Banquet

Cette salle, attenante aux salons de réceptions du Palais de la Présidence d'un grand Etat, serait assez vaste pour contenir aisément 200 convives et disposée à rez-de-chaussée, de telle sorte que l'on puisse jouir de la vue d'un grand jardin intérieur ou parc. Des salons et un jardin d'hiver permettraient à la foule des convives l'accès direct à la salle de banquet.

Dans un endroit convenablement choisi, on disposerait une tribune pour un orchestre.

Enfin à proximité de cette salle, sans nuire aux dispositions générales du plan ni au parti décoratif, des dépendances, offices et autres, permettraient de faire commodément et rapidement le service.

La plus grande dimension de la salle sera de 40 mètres.

Pour les esquisses qui devront être à l'encre, on fera le plan à 0 m. 005 et deux coupes à 0 m. 01.

Pour le rendu, le plan à 0 m. 01 et les deux coupes à 0 m. 02 par mètre.

Les esquisses rendront compte non seulement de la salle, mais du jardin d'hiver et des salons.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 8 janvier 1908, avant quatre heures.

Les dessins rendus seront remis, au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 11 mars 1908, avant quatre heures.

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 11 janvier 1908.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 14 mars 1908.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas trente ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite le 23 décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent

Par décision de l'Académie du 10 mars 1906, la collaboration, dans l'exécution des projets, n'est plus admise.

Prix: M. LAPRADE Albert, élève de M. Redon. Pl. 129 à 131.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 MARS 1908

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Le dessin du Brevet de Diplôme d'Architecte

Le dessin demandé deviendrait le type du *Diplôme d'Architecte*, après que par un procédé de reproduction il aurait été reporté sur la planche de gravure. La reproduction exige des traits d'une grande netteté et des conditions spéciales; mais il y serait pourvu ultérieurement, et quant à présent il s'agit d'établir, par tous procédés d'esquisse, des dessins dont l'interprétation serait réservée. Toutefois, il doit être entendu que ces dessins ne comportent qu'une seule couleur de modelé et non de la polychromie.

Les dimensions du dessin à présenter sont: 0 m. 35 × 0 m. 28 avec tolérance de 0 m. 02 en plus ou en moins sur le total de chaque sens.

La composition est laissée à l'entière initiative des concurrents; cependant la figure allégorique de l'Architecture, ou la personnification historique de notre art par l'effigie principale d'un artiste hors pair, devra en quelque sorte vivifier cette composition sans préjudice de figures accessoires s'il y a lieu.

Dans tous les cas, il faut ménager l'emplacement de l'inscription nécessaire, dont le texte serait (au minimum):

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS

DIPLOME D'ARCHITECTE

CONFÉRÉ A M. NÉ A LE

Paris, le

Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,

(Espace blanc pour signature)

Cette inscription doit, bien entendu, être étudiée dans un sens artistique comme proportion et espacement des lignes, choix et dimensions des caractères, etc.

Première Seconde Médaille: M. DUMÉNY, élève de M. Laloux. Pl. 132.
— — — M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 133.

1re CLASSE. — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 5 FÉVRIER 1908

A RENDRE LE SAMEDI 28 MARS

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Institut Géologique et Minéralogique

Cet établissement serait rattaché administrativement et scientifiquement à un grand ensemble tel que Faculté, Collège de France, etc. Mais il en serait matériellement séparé et disposé sur un terrain spécial dépendant d'une grande promenade et contigu par le fond à une voie publique extérieure longeant la promenade.

Dans cette situation, l'établissement aurait son entrée principale et publique par la promenade ; il aurait aussi, par la voie publique, une entrée de service pour l'accès des charrois divers, ainsi que du personnel.

Il comprendra deux parties :

1° Les locaux scientifiques comprenant les galeries, laboratoires et salles de cours ; plus un jardin affecté à l'exhibition des objets volumineux et ne craignant pas le plein air ;

2° La partie administrative, moins importante.

I. — LOCAUX SCIENTIFIQUES

— Deux galeries, de même importance, l'une pour la Géologie et la Paléontologie, l'autre pour la Minéralogie ;

— Les laboratoires de chacune de ces sections, bien éclairés au nord, accompagnés chacun d'un atelier pour la taille et le polissage des roches et pierres dures, minerais, etc., avec force motrice ; ces laboratoires, rattachés aux galeries, doivent être à proximité de la partie administrative ;

— A chaque section une petite salle de cours pour 100 auditeurs au plus ; on doit pouvoir amener facilement à la salle du professeur les échantillons pris soit dans les galeries, soit dans les laboratoires ;

— Le jardin disposé spécialement pour son objet, avec au besoin des portiques ou abris divers servant aussi à l'exposition.

Nota. — Pour les galeries, en raison de la nécessité de placer de nombreux échantillons dans des vitrines avec tablettes et tiroirs, l'éclairage horizontal par le haut, désirable pour l'ensemble, ne peut suffire pour la pénétration de la lumière entre les tablettes. Il doit donc se compléter par l'éclairage de grandes fenêtres latérales.

Pour les laboratoires, il faut de la lumière très abondante par des jours verticaux, permettant le travail au microscope, hottes, étaux et appareils divers.

Vestiaires des étudiants, cabinet du chef de laboratoire avec petit laboratoire personnel de recherches.

II. — PARTIE ADMINISTRATIVE

— Accès tant par la promenade que par la voie publique ;

— Concierge ; remises et dépôts divers. — Chauffage ;

— Deux cabinets de professeurs, chacun avec salon d'attente et laboratoire personnel. (Si la composition s'y prête, un salon d'attente commun suffit) ;

— Quelques pièces pour bureaux et écritures ;

— En étage, deux logements de garçons de laboratoires.

Cet ensemble doit pouvoir s'isoler de la promenade au moyen d'une grille de clôture.

TERRAIN

Le terrain disponible, jardin et constructions comprises, n'excèdera pas 150 mètres dans sa plus grande dimension. La plus grande dimension des bâtiments (non compris les portiques et abris des jardins) n'excèdera pas 100 mètres.

On fera pour les esquisses :

Le plan général du rez-de-chaussée, la façade principale, limitée aux bâtiments et non compris le jardin, et une coupe dans les mêmes conditions, le tout à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan général et la coupe générale à 0 m. 004 pour mètre ;

Et à 0 m. 008 pour mètre, la façade principale et une coupe transversale de l'une des galeries. (Les coupes et façades générales dans les mêmes conditions qu'en esquisse.)

La destination des pièces sera écrite dans les plans et non en légende.

Première Médaille : M. LEGROS, élève de M. Deglane. Pl. 134 à 136.
— — M. GUINET, élève de M. Laloux. Pl. 137, 138.
— — M. RUAUD, élève de M. Laloux. Pl. 139 à 141.
— — M. BITTERLIN, élève de M. Redon. Pl. 142 à 144.

Ces deux dernières Premières Médailles ne paraîtront que dans la 5e Série.

Ont obtenu des *Premières Secondes Médailles :* MM. HEINZELMAN, élève de M. Redon ; DE STOCKAR, élève de M. Deglane ; JAPY, élève de M. Pascal ; CASTELIN, MEEKS, élèves de M. Deglane ; BIGNAND, élève de M. Laloux ; BENEZECH, élève de M. Redon ; PEABODY Charles, élève de M. Deglane ; DANIEL, élève de M. Redon ; et FAURE Pierre, élève de M. Defrasse.

A. VINCENT, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE

UN CHENET POUR UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

Prix et Ire Médaille - M. GODARD, élève de M. ANDRÉ

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE

UN CHENET POUR UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

Ire Medaille - M. LE MONNIER, eleve de M. HÉRAUD

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE

UN CHENET POUR UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

Ire Médaille - M. THIRY, élève de M. PAULIN

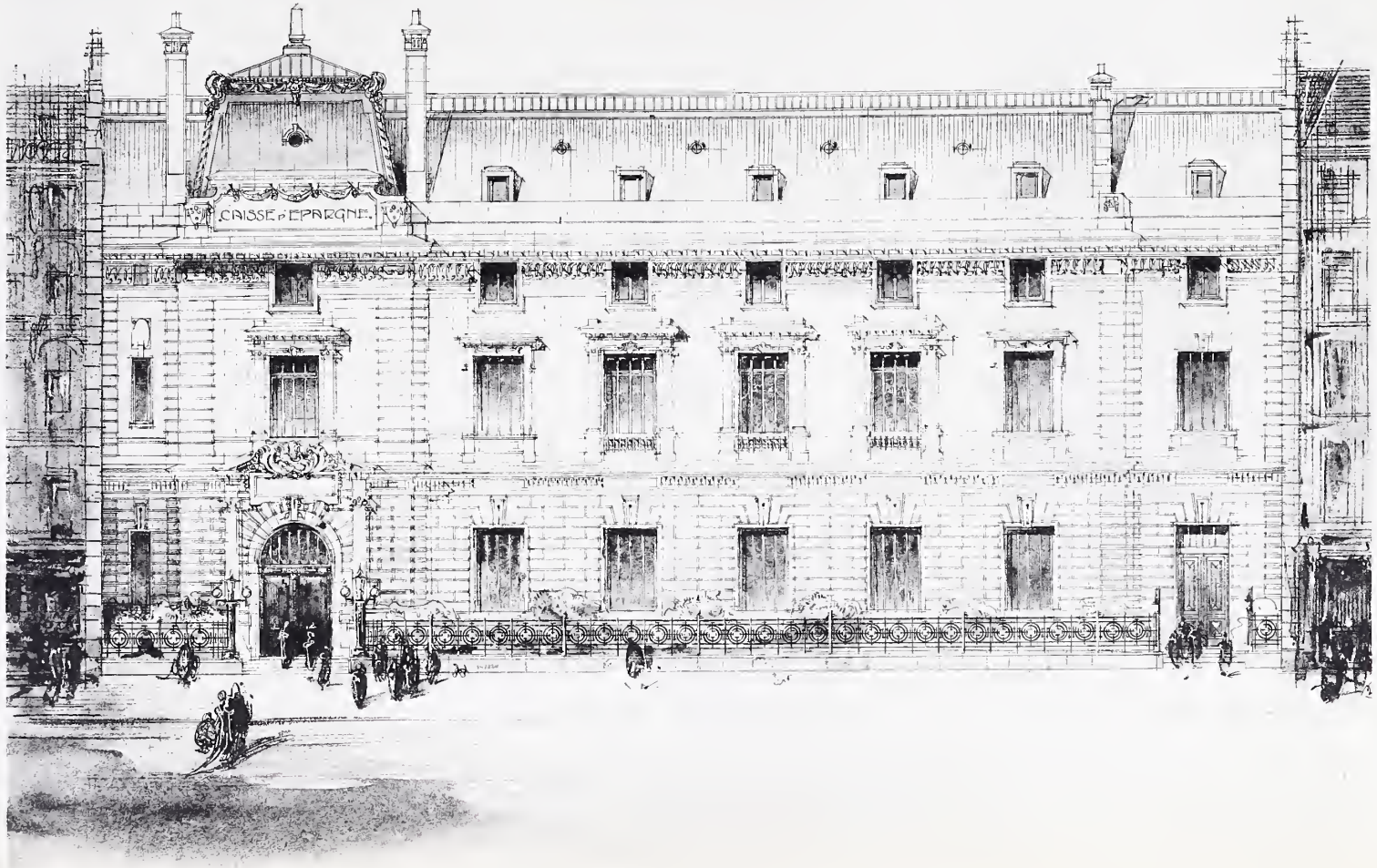

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE CAISSE D'ÉPARGNE

Ire Mention - M. PAUTY, élève de M. BERNIER

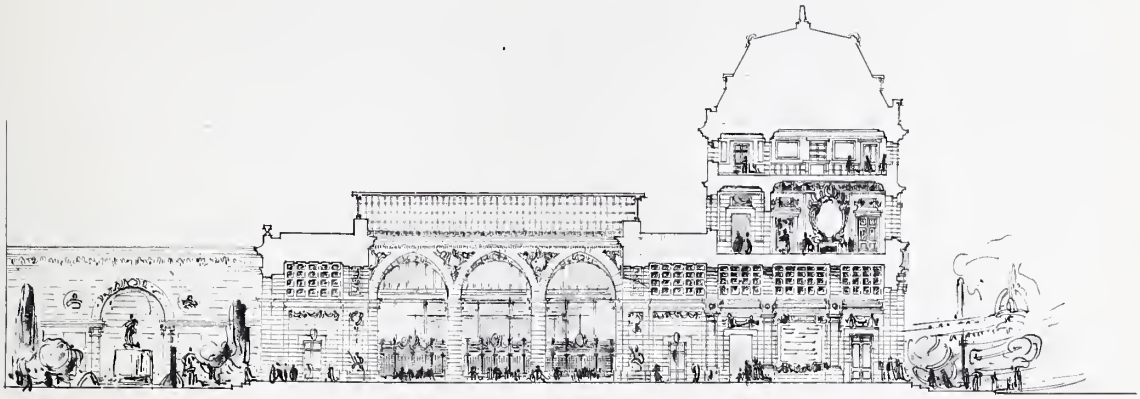

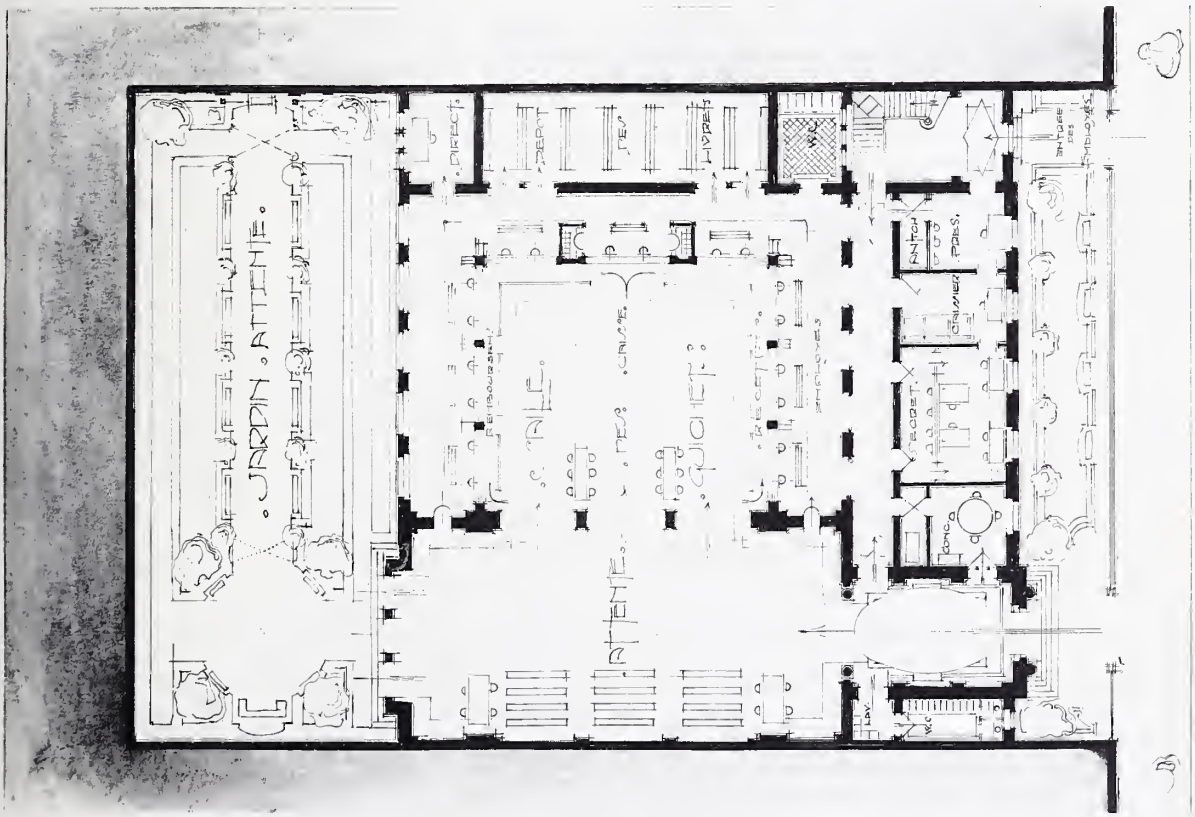

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE CAISSE D'ÉPARGNE

Ire Mention - M. PAUTY, élève de M. BERNIER

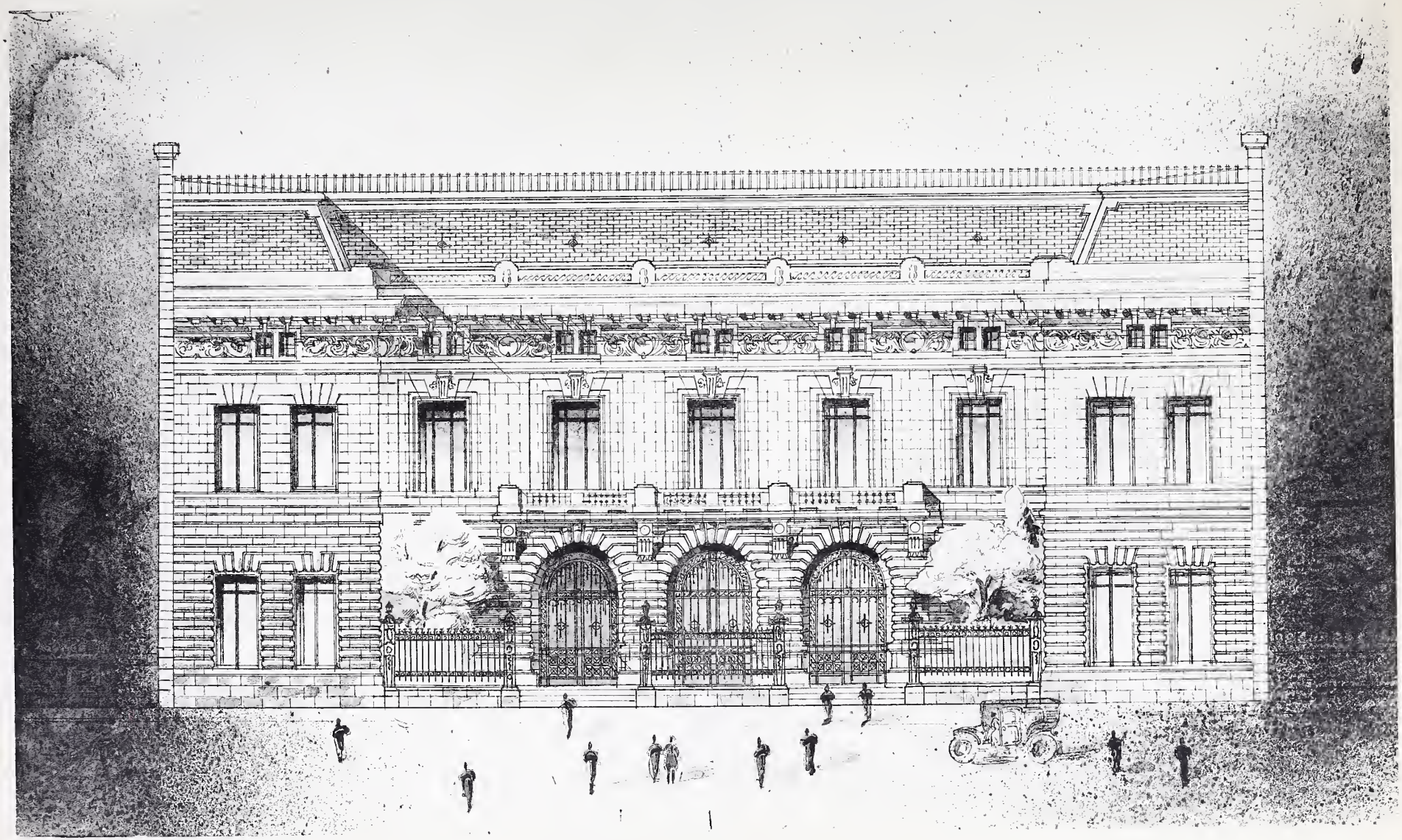

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE CAISSE D'ÉPARGNE

Ire Mention - M. BOUSQUET, élève de MM. DAUMET ET ESQUIÉ

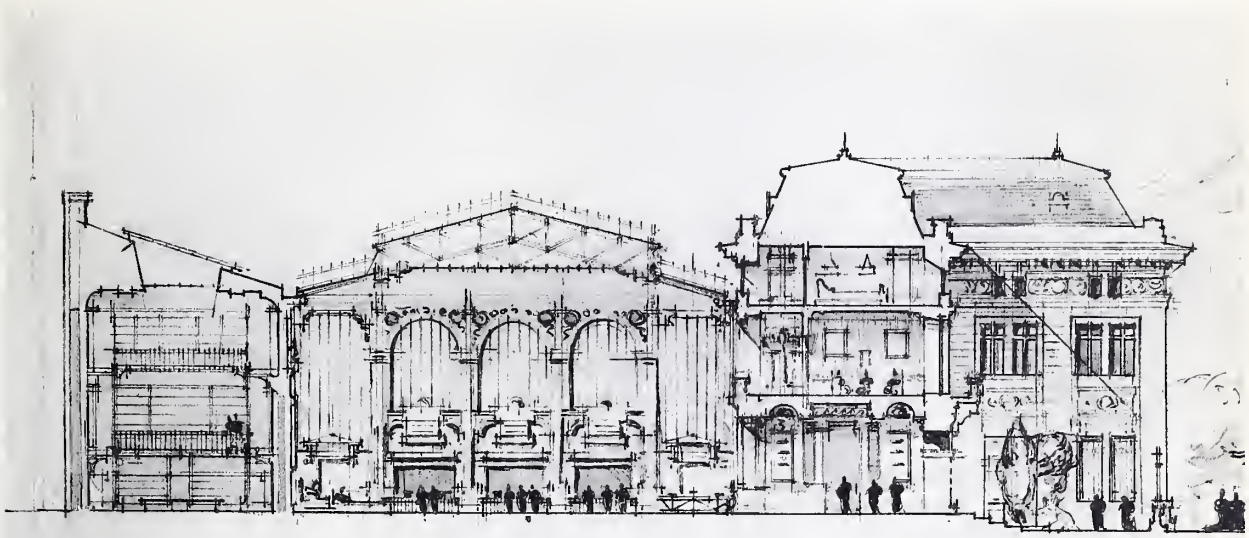

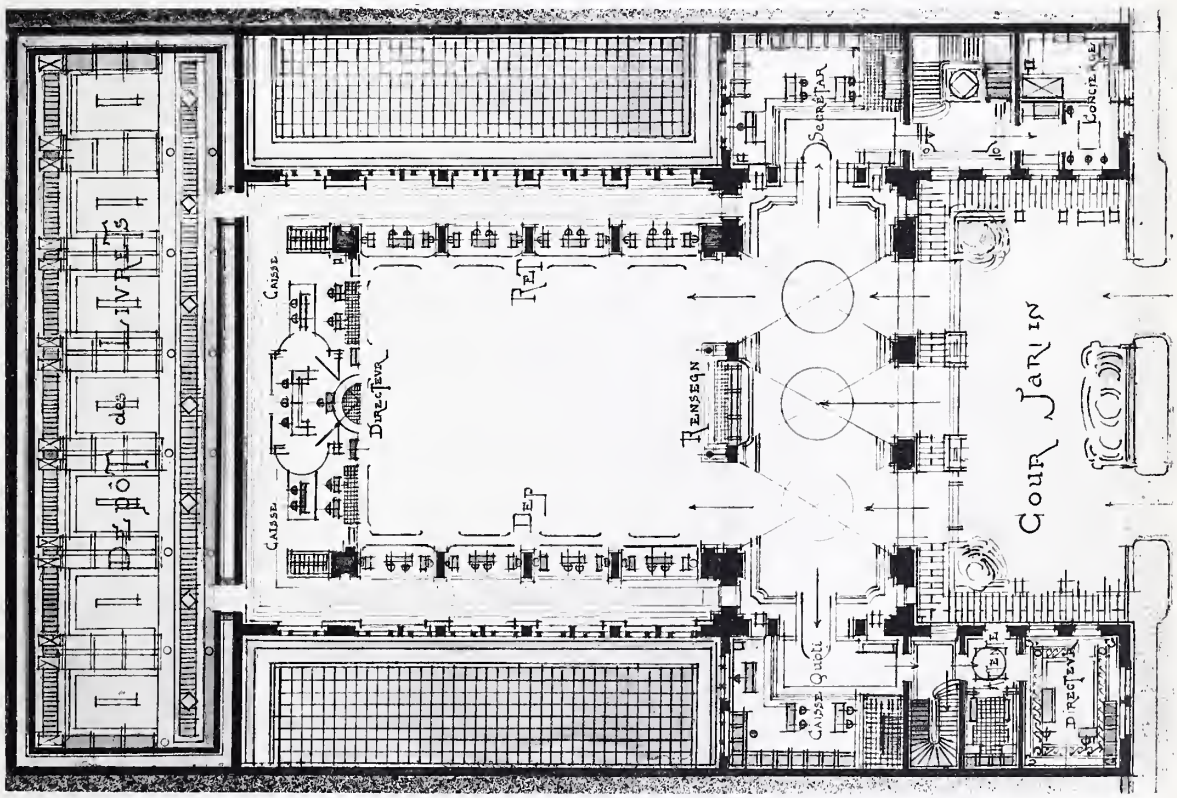

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN HOTEL DE CAISSE D'ÉPARGNE

1re Mention - M. BOUSQUET, élève de MM. DAUMET ET ESQUIÉ

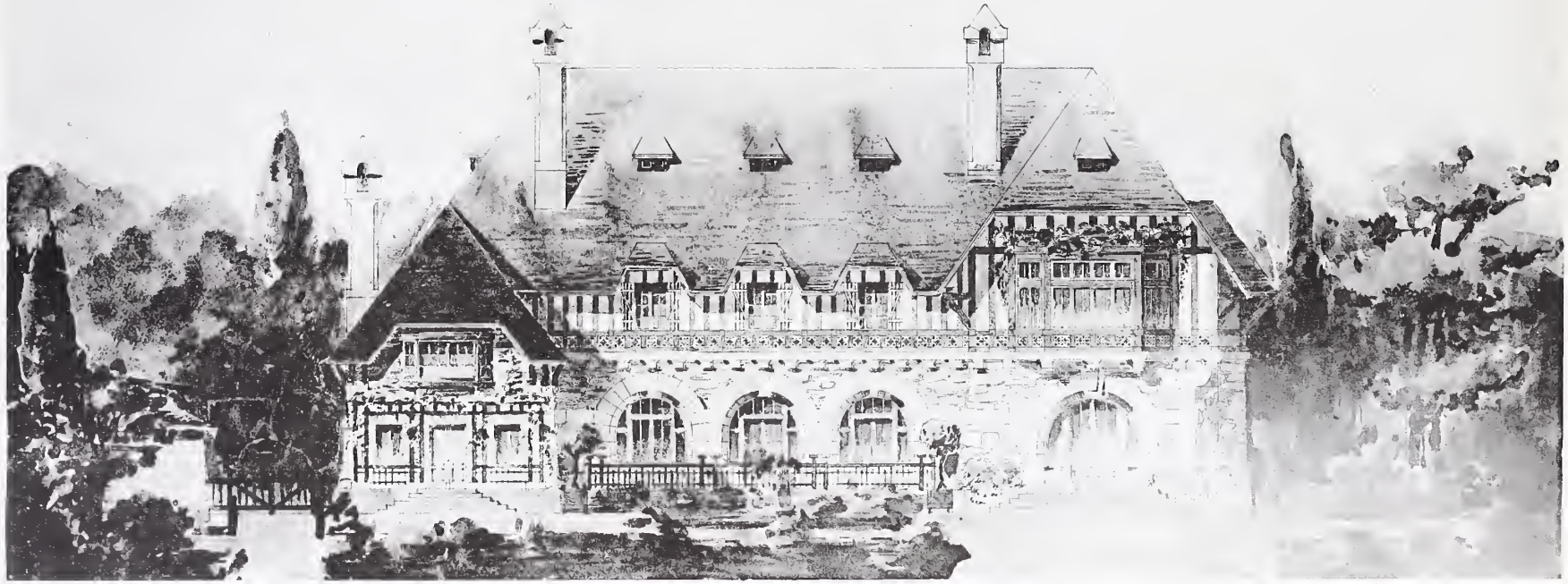

2me Année

A Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE CHASSE

Ire Mention - M. BOIVIN, élève de M. PAULIN

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE CHASSE

1re Mention - M. LABRO, élève de M. LEMARESQUIER

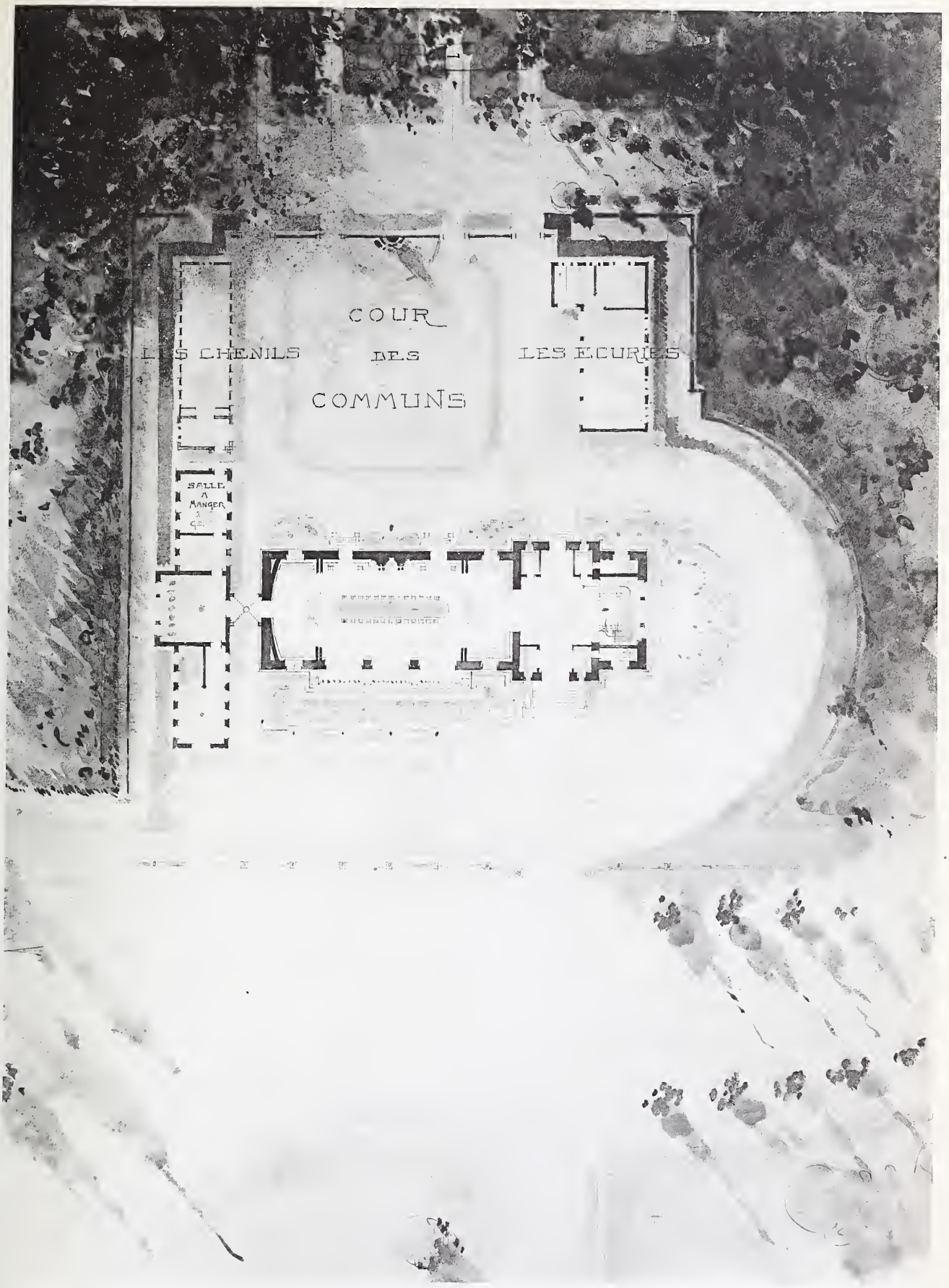

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE CHASSE

Ire Mention - M. LABRO, élève de M. LEMARESQUIER

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL
M. ALLEMAN, ÉLÈVE DE M. PASCAL

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

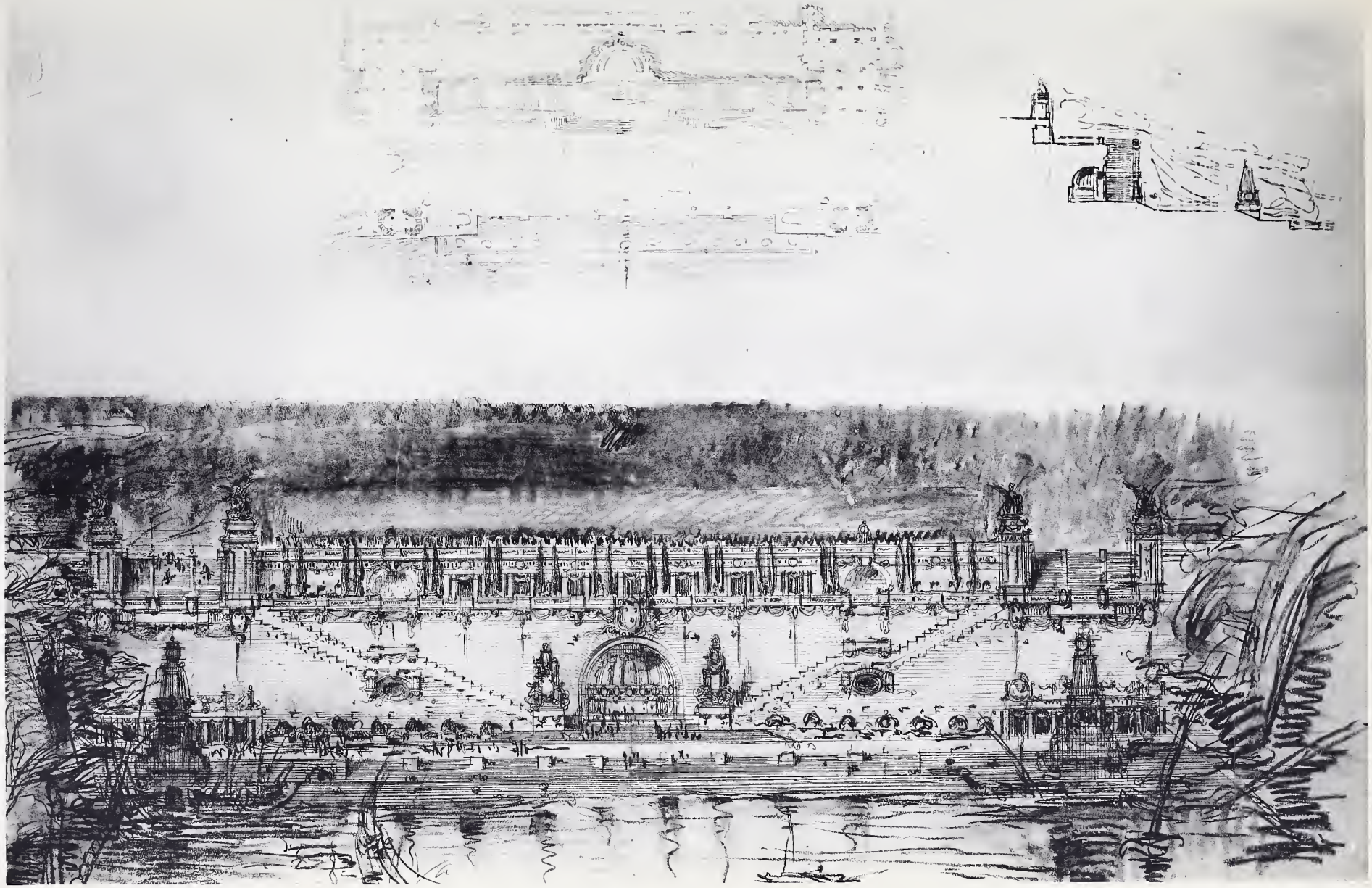

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL

M. ARNAL, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS ET BERNIER

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

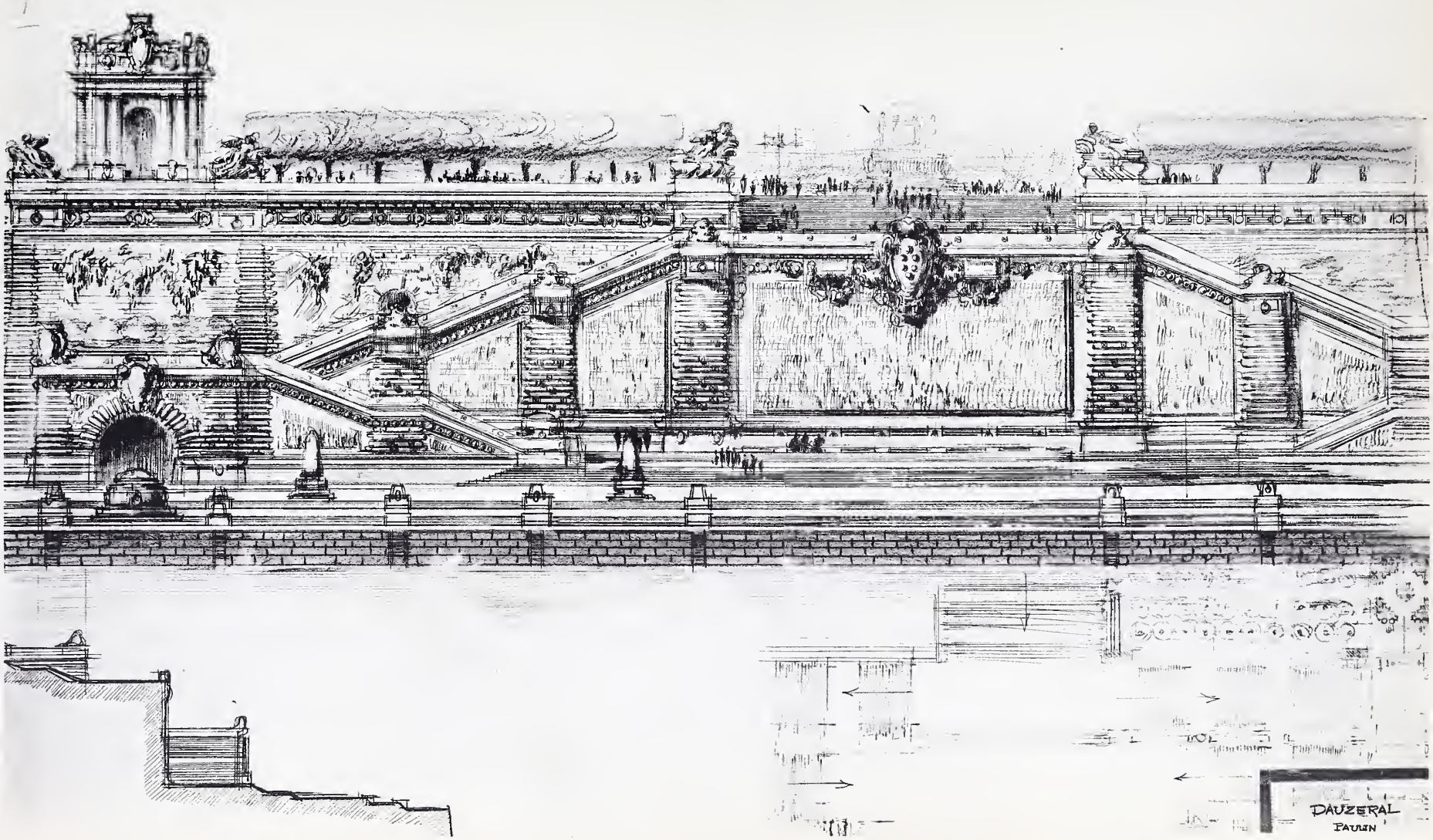

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL
M. DAUZERAL, ÉLÈVE DE M. PAULIN

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

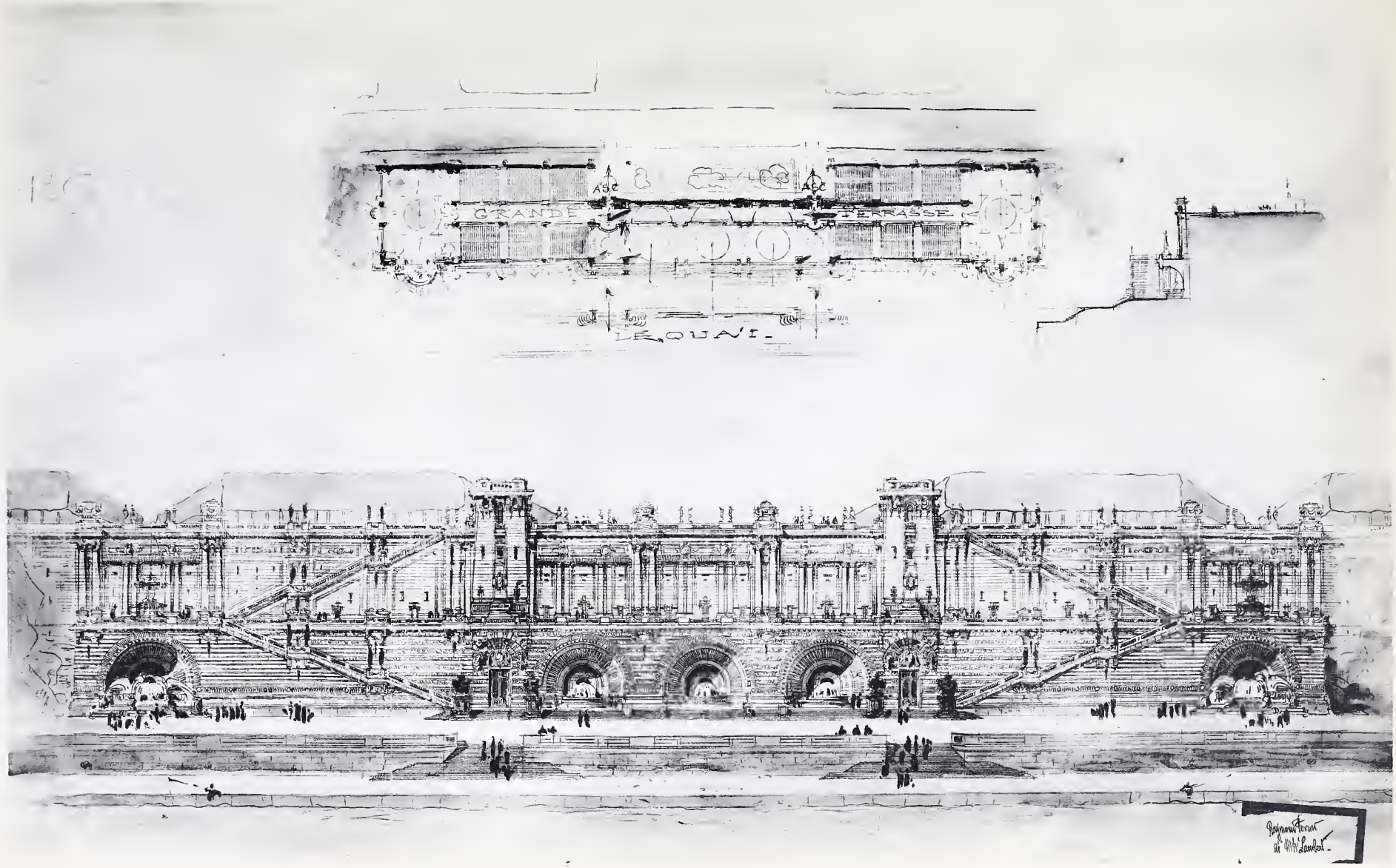

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL

M. Raymond FÉVRIER, élève de M. Marcel LAMBERT

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL
M. JACQUES LAMBERT, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

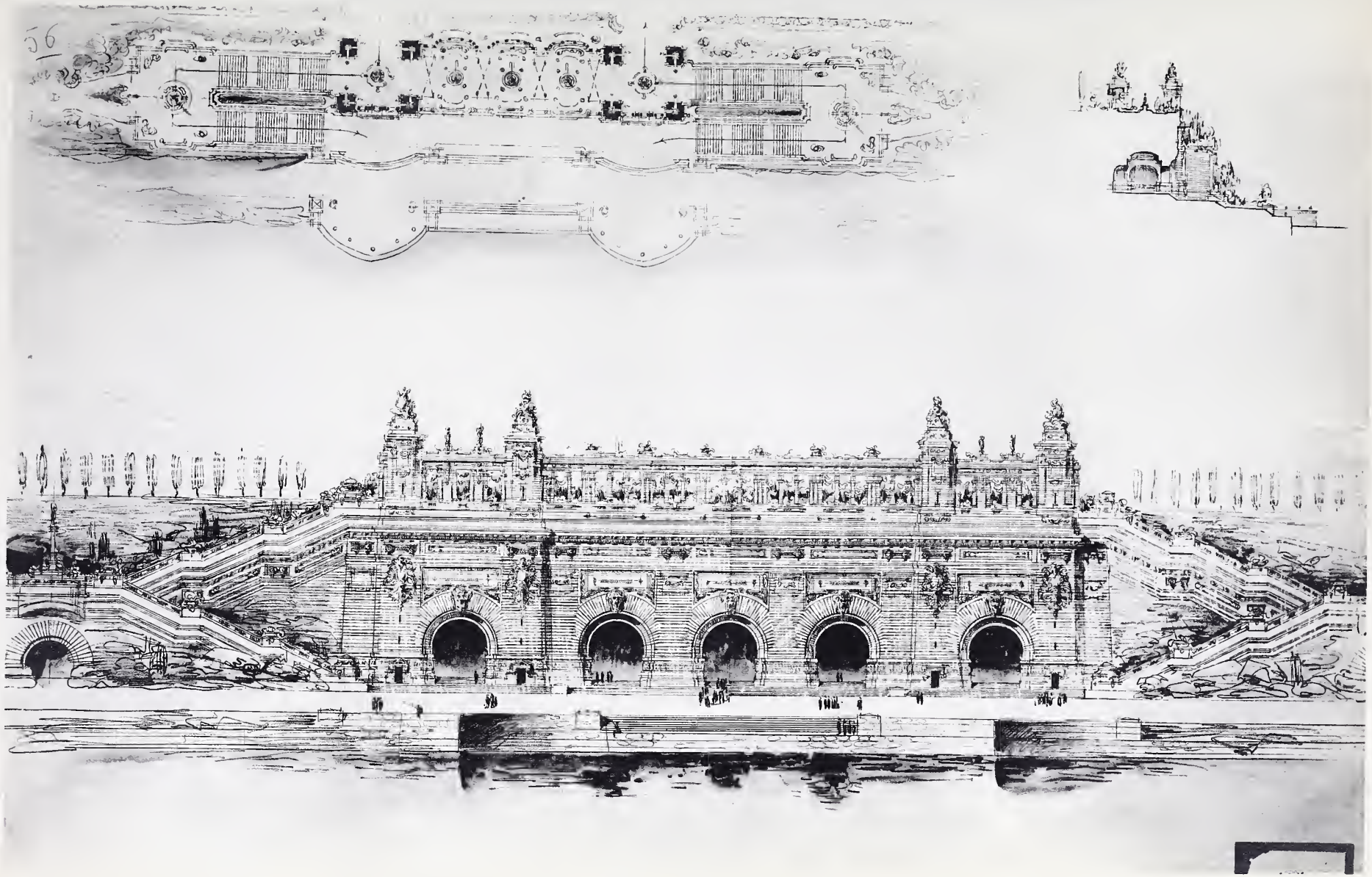

2me Année

ESQUISSE DE 12 HEURES - UN ESCALIER MONUMENTAL

M. WOILLEZ Louis, élève de M. Marcel LAMBERT

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

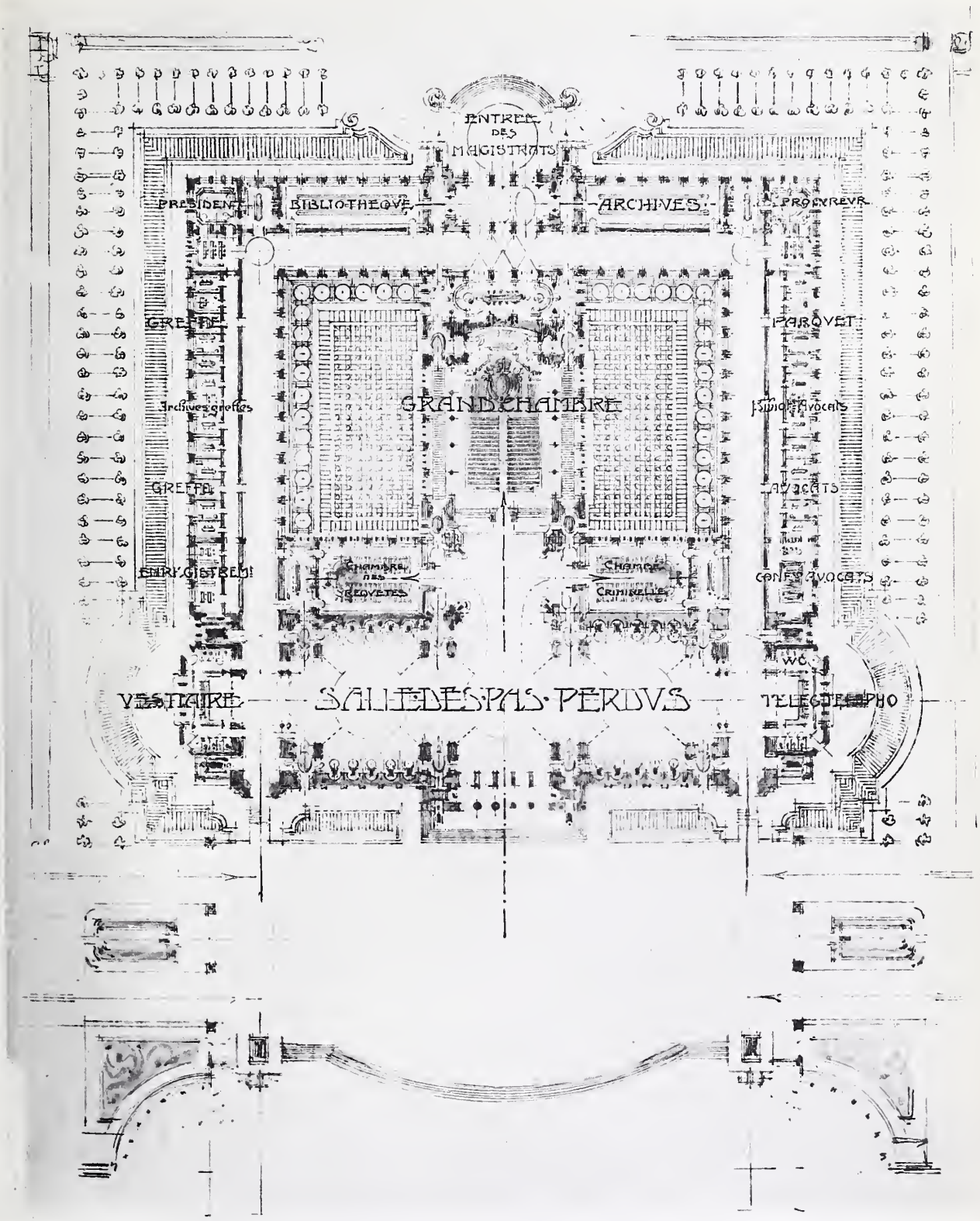

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. BOUTTERIN, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

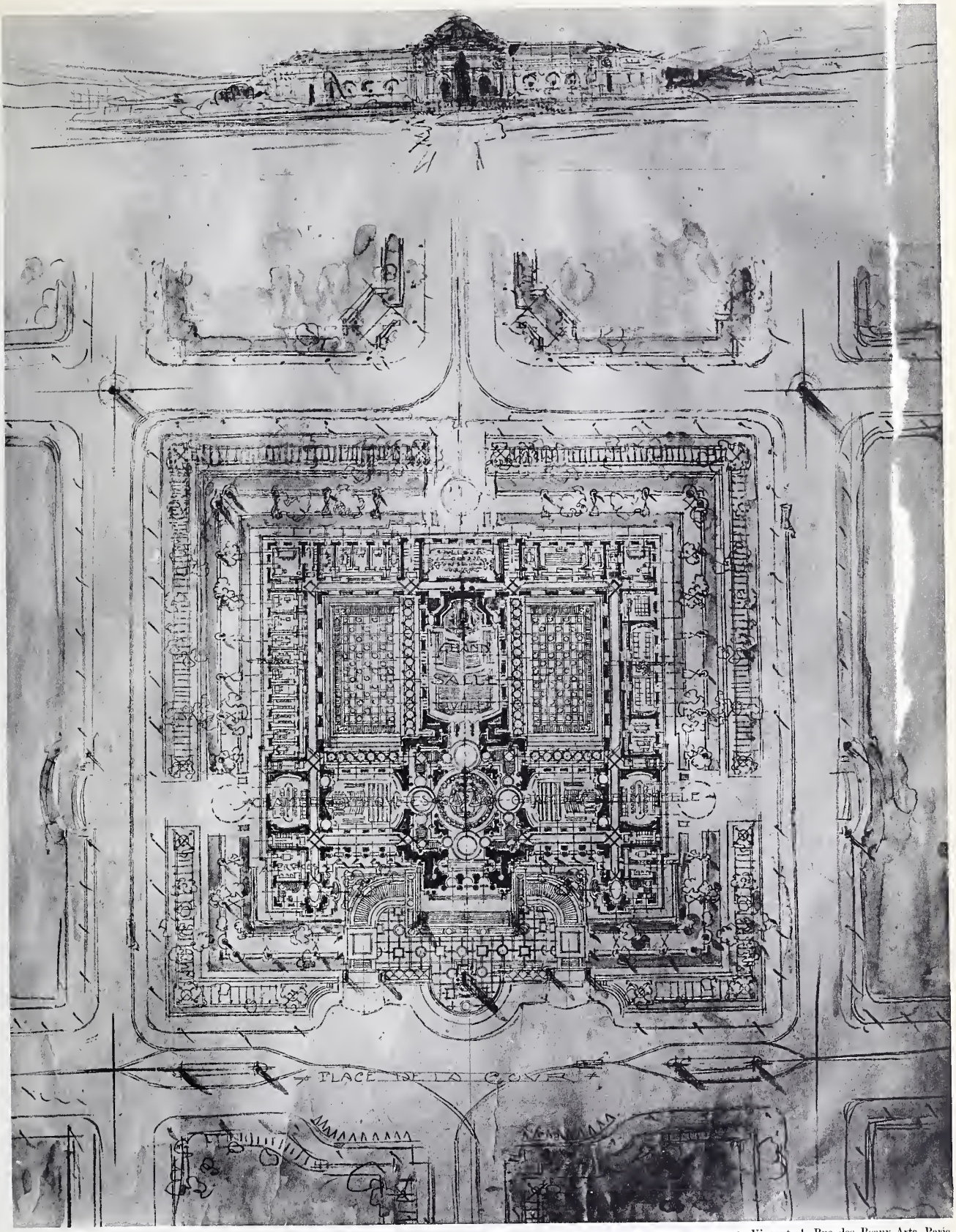

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. DURAND MAURICE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE

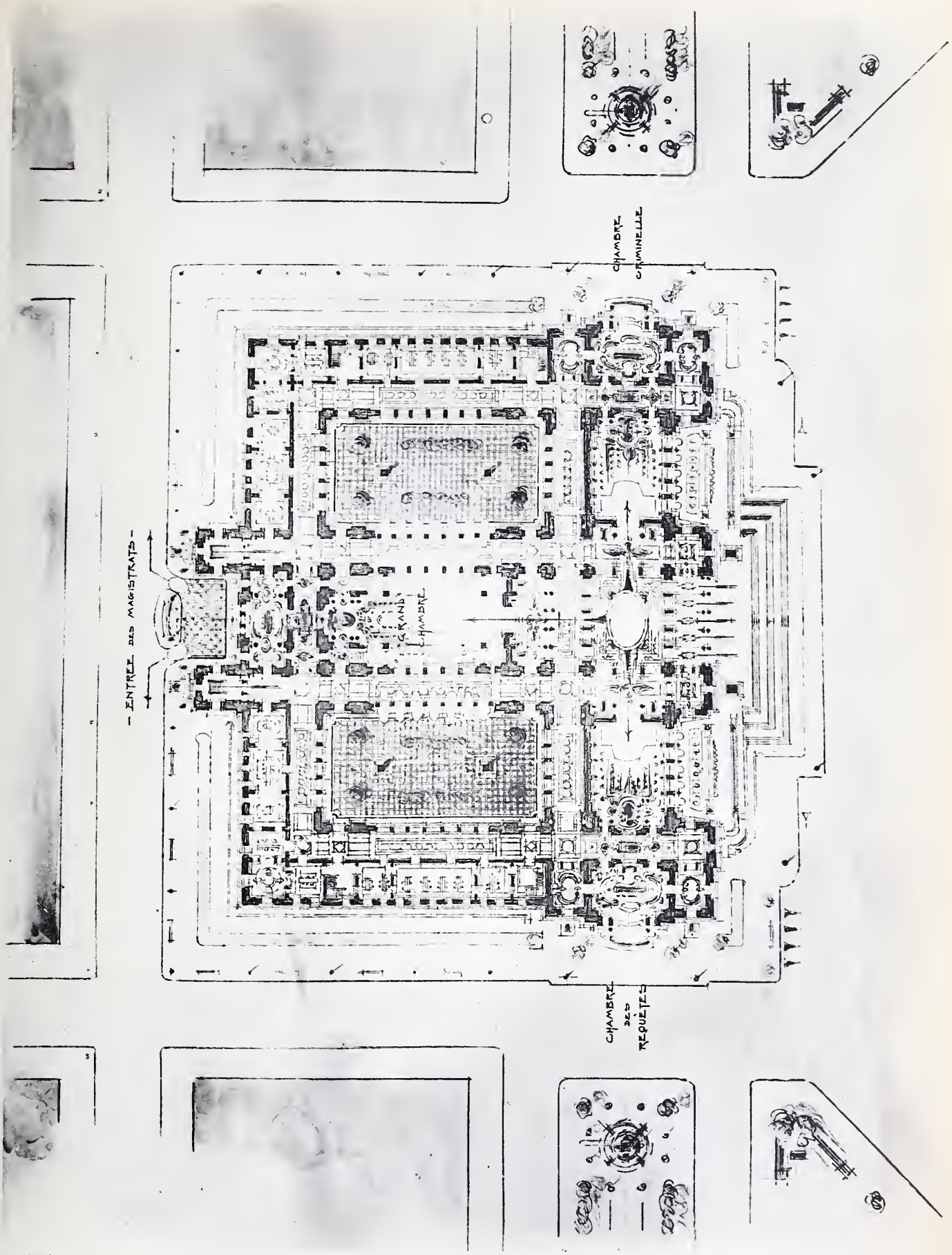

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. WOILLEZ LOUIS, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

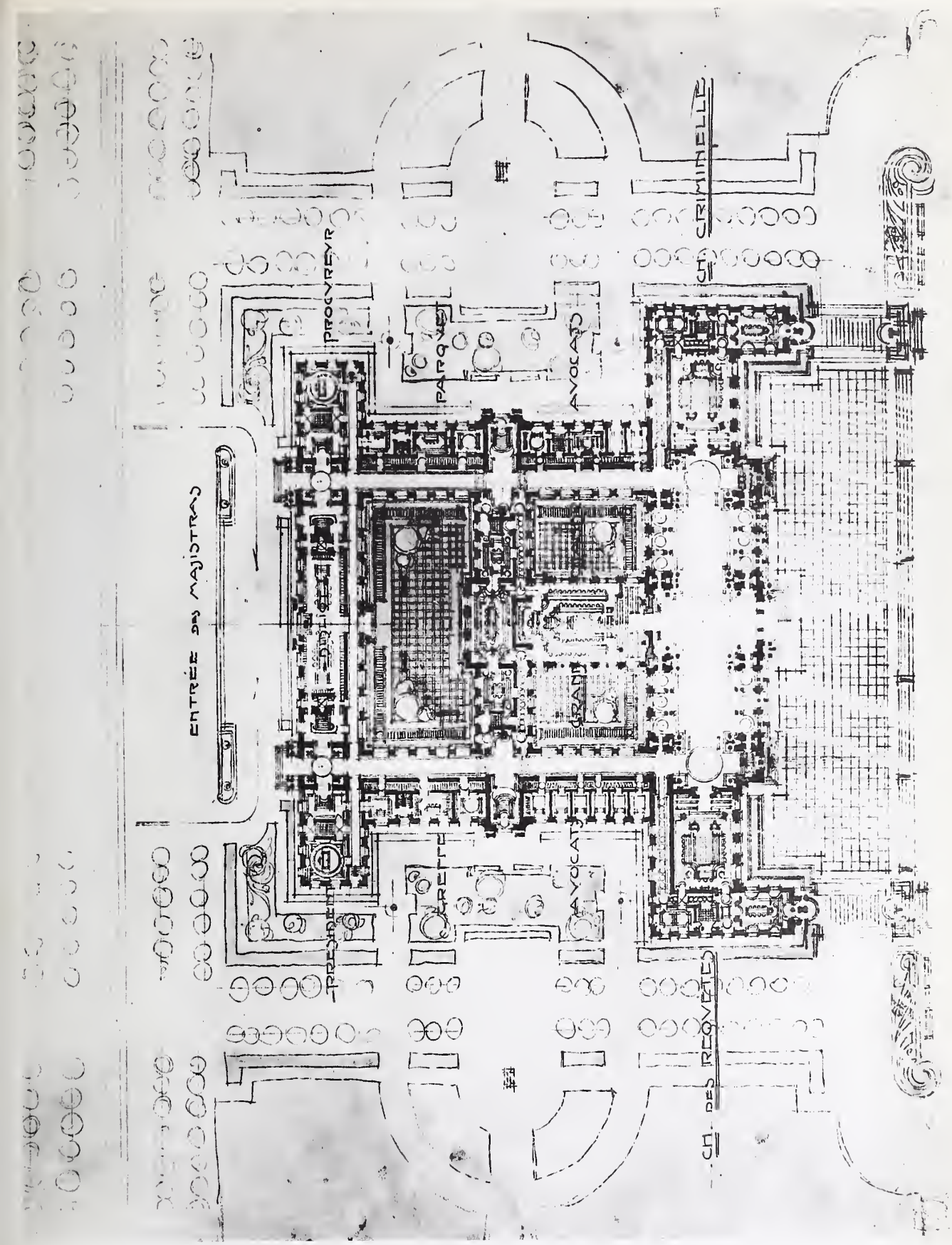

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. GAUTRUCHE, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

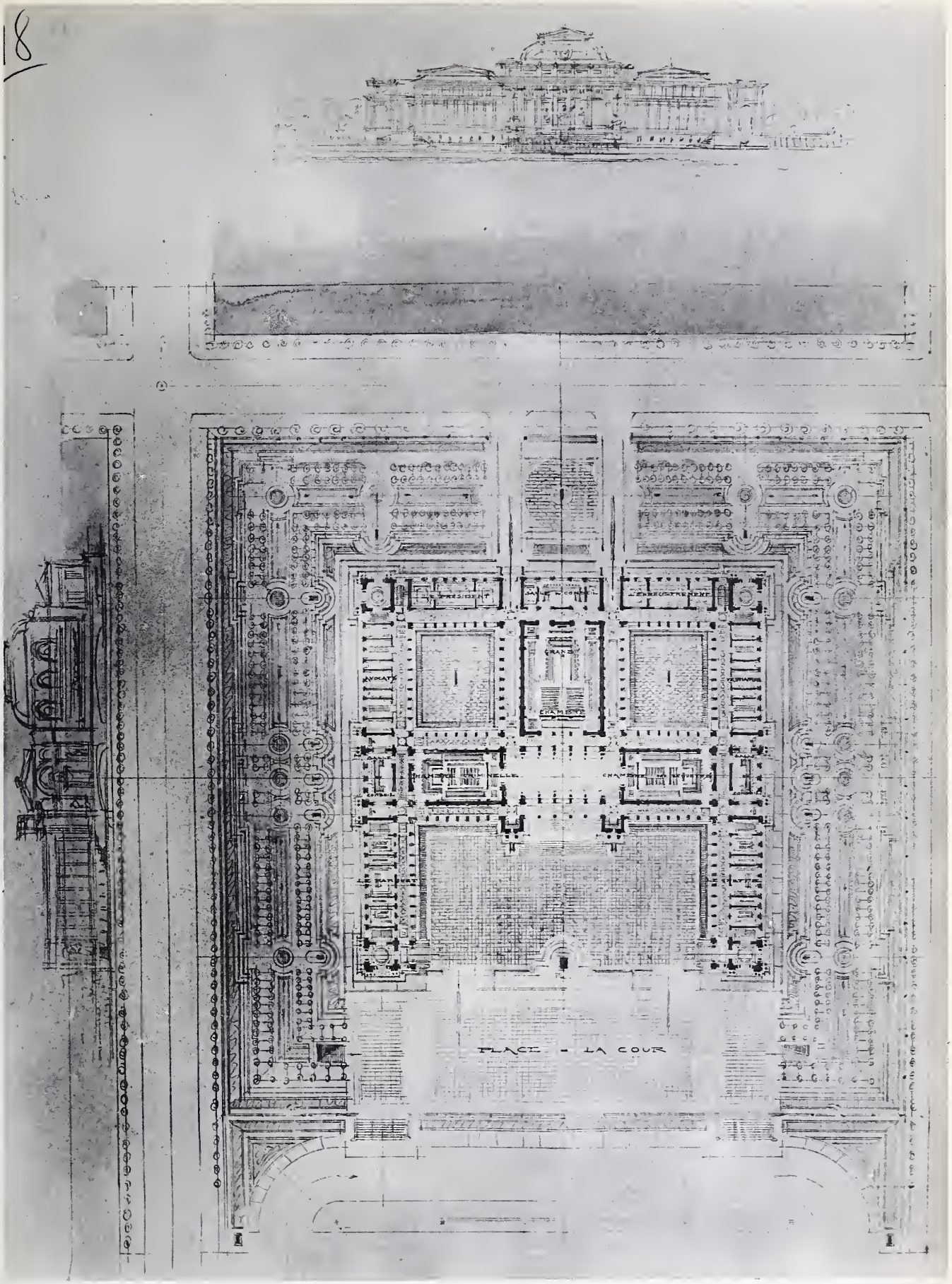

2me Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. MIGEON, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

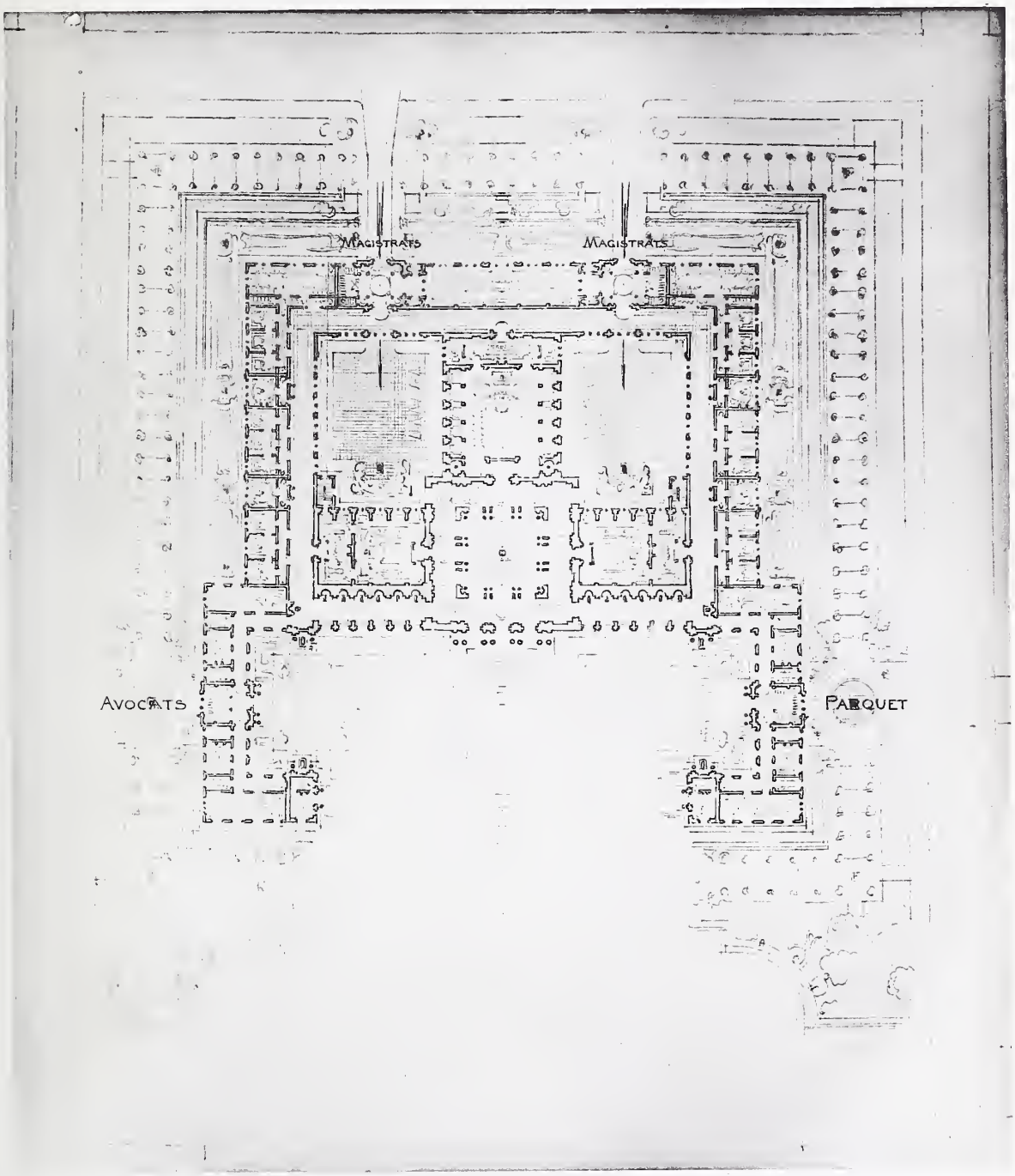

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. MARRAST, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT

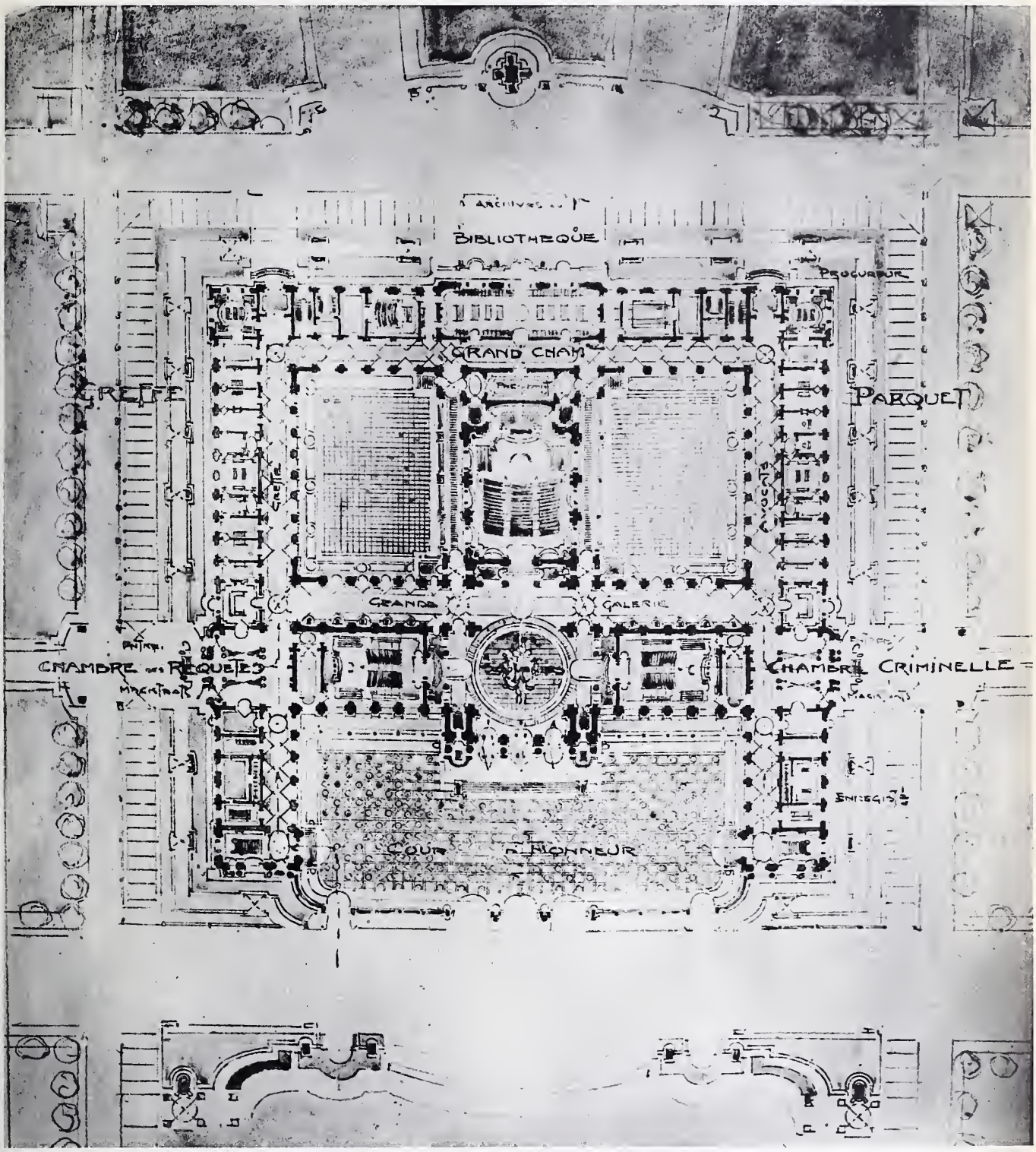

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. MOREAU Louis, élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ

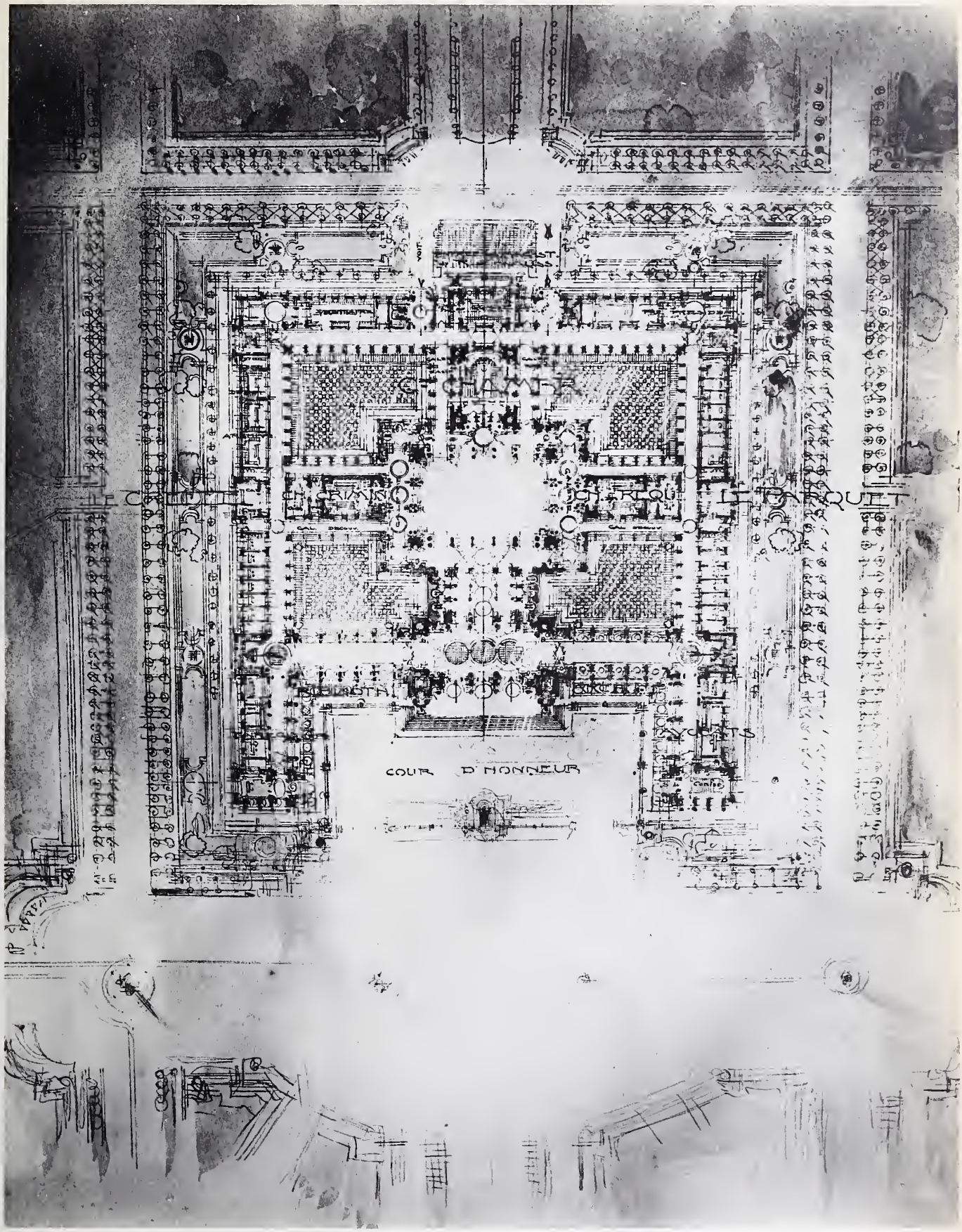

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. BOUSSOIS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

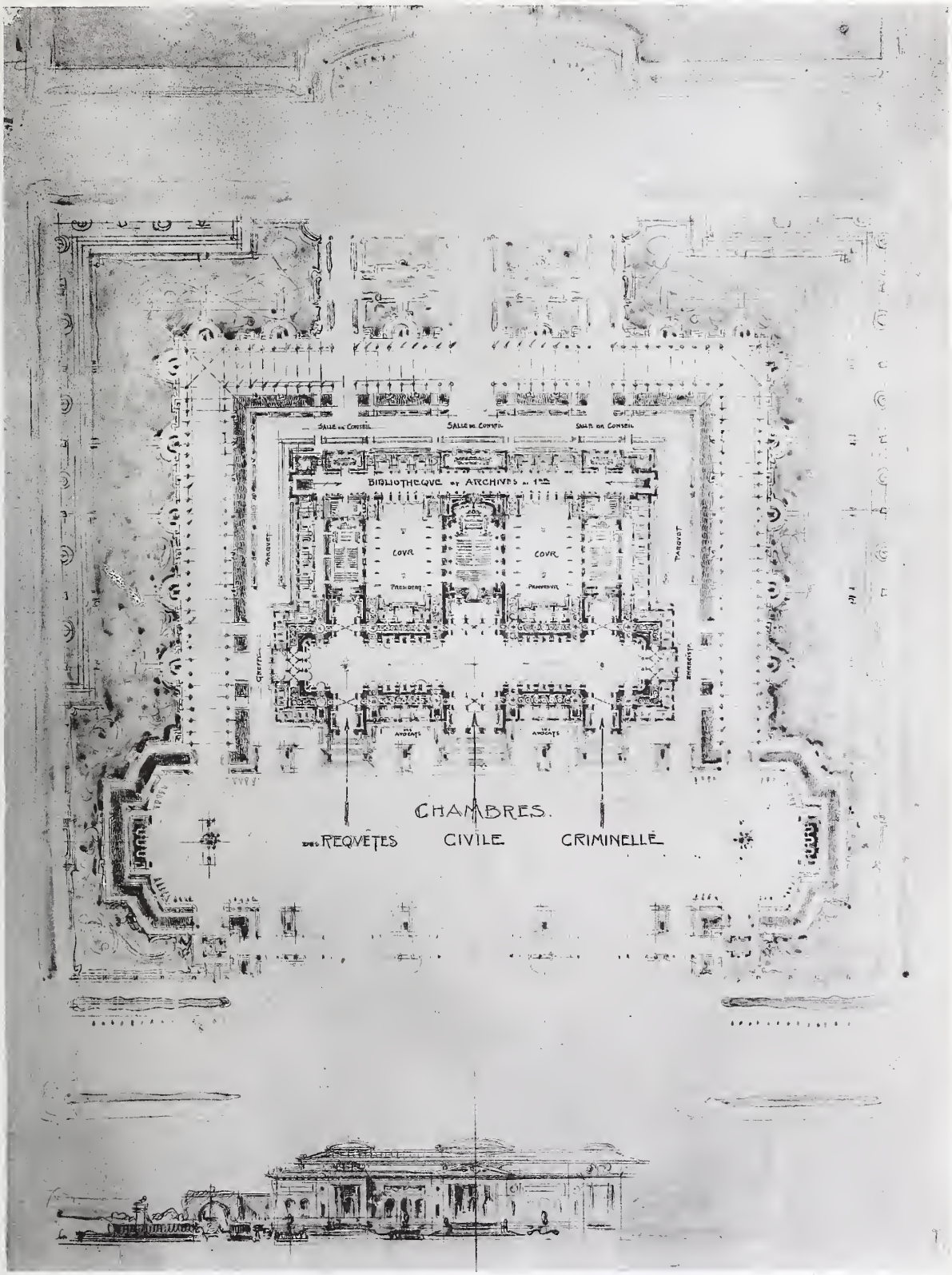

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - UN PALAIS POUR LA COUR DE CASSATION

M. VILLEMINOT, ÉLÈVE DE M. REDON

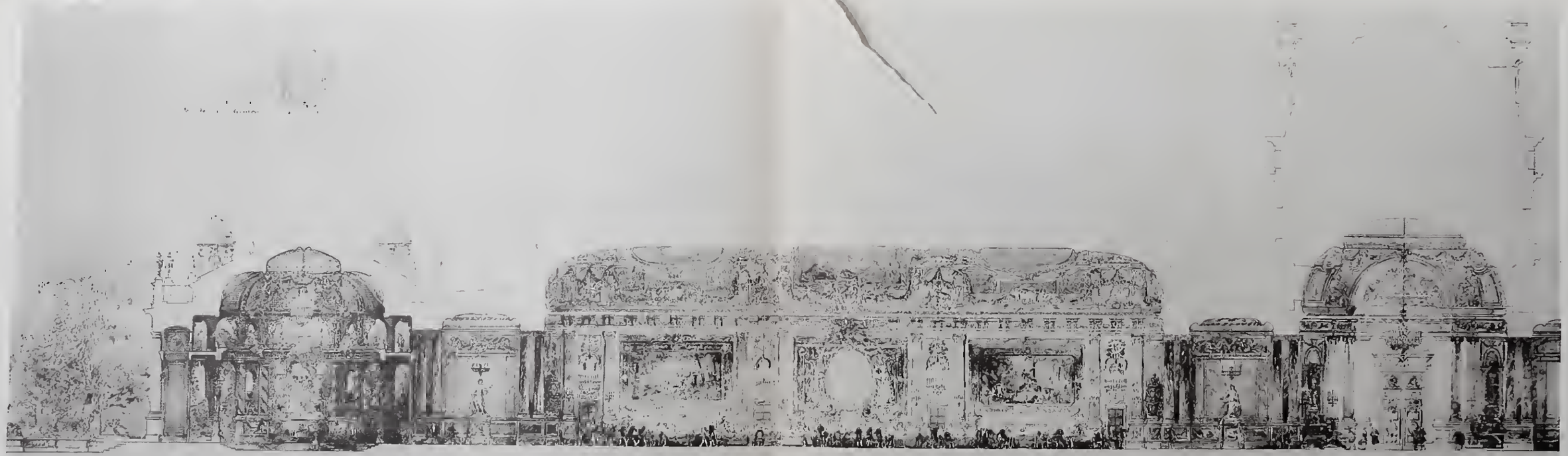

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - UNE GRANDE SALLE DE BANQUET

PRIX - M. ALBERT LAPRADE, ÉLÈVE DE M. REDON

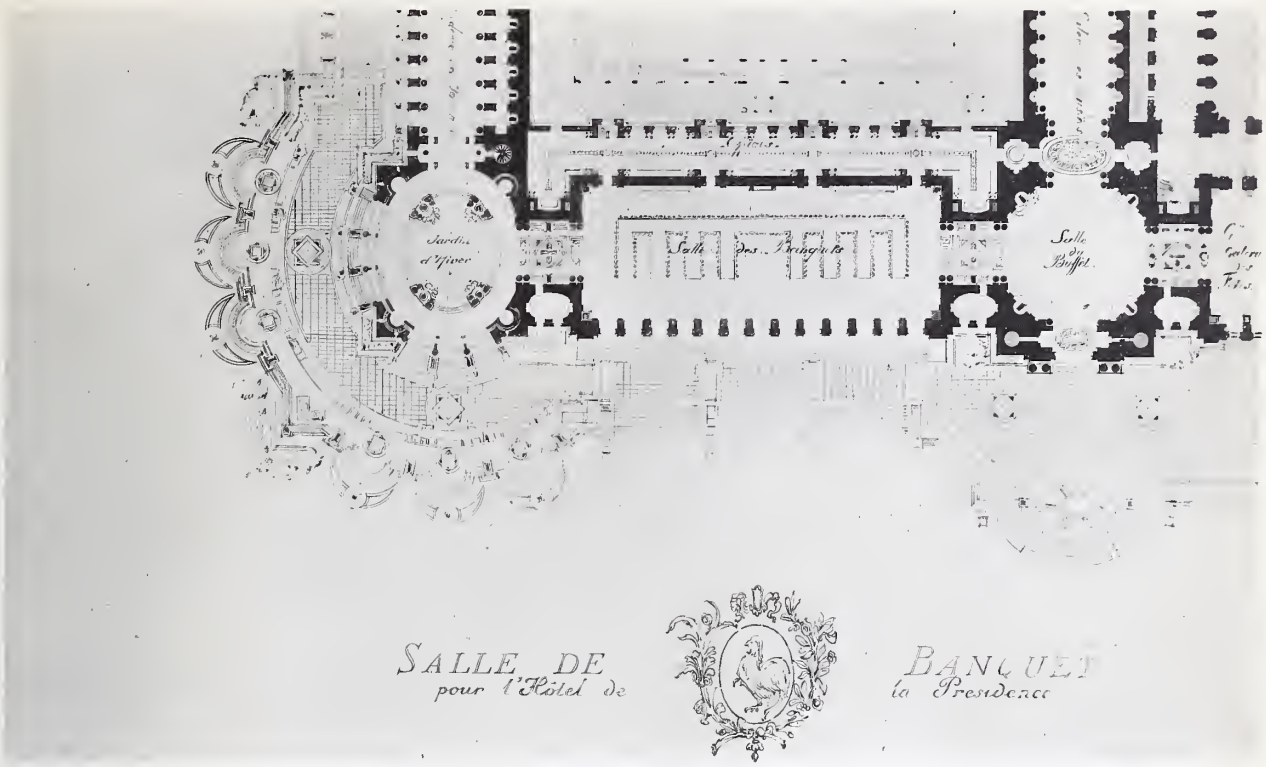

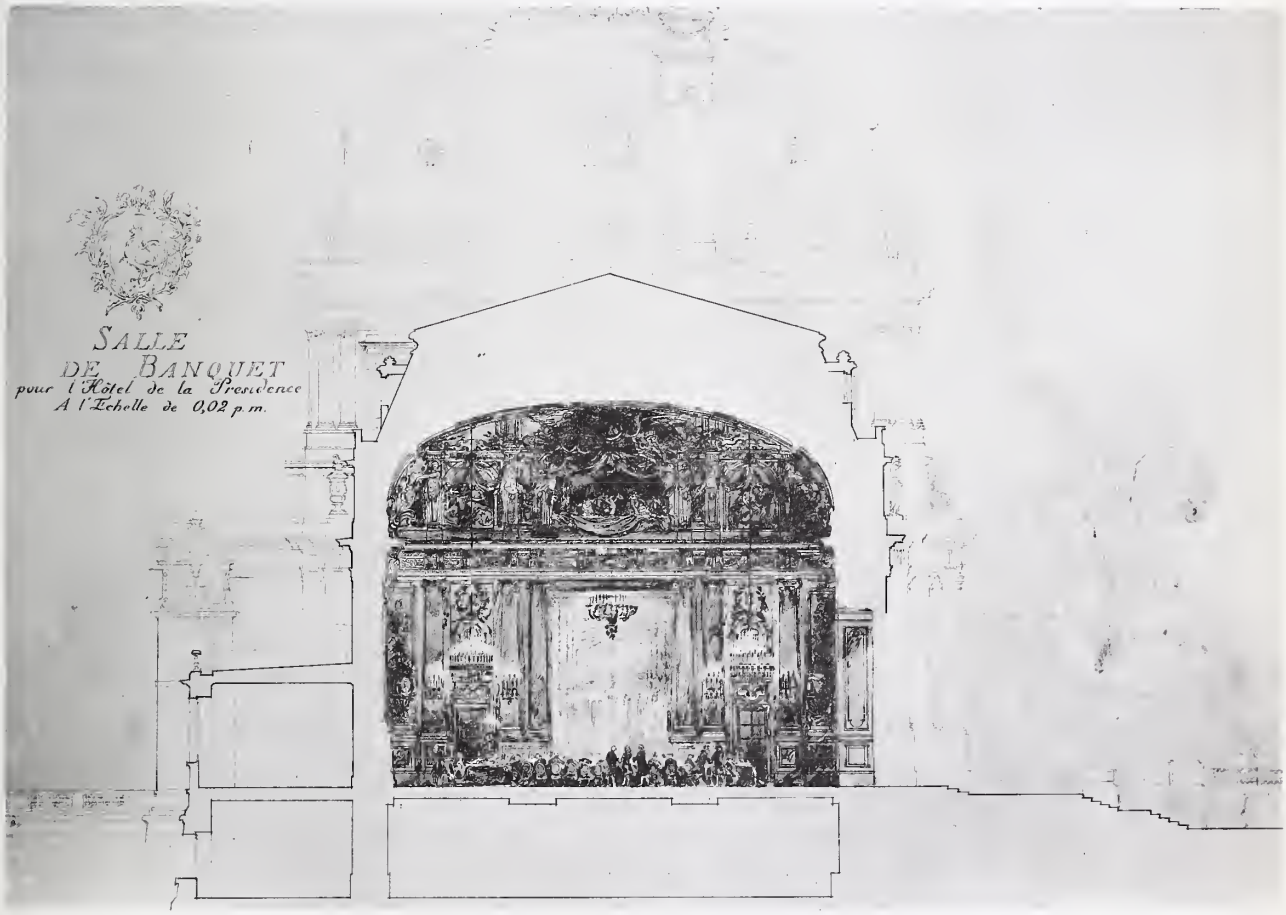

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - UNE GRANDE SALLE DE BANQUET

PRIX - M. ALBERT LAPRADE, ÉLÈVE DE M. REDON

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE DESSIN DU BREVET DE DIPLOME D'ARCHITECTE

Ire Seconde Médaille - M. DUMÉNY, élève de M. LALOUX

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE DESSIN DU BREVET DE DIPLOME D'ARCHITECTE

1re Seconde Médaille - M. BOUTTERIN, élève de M. HÉRAUD

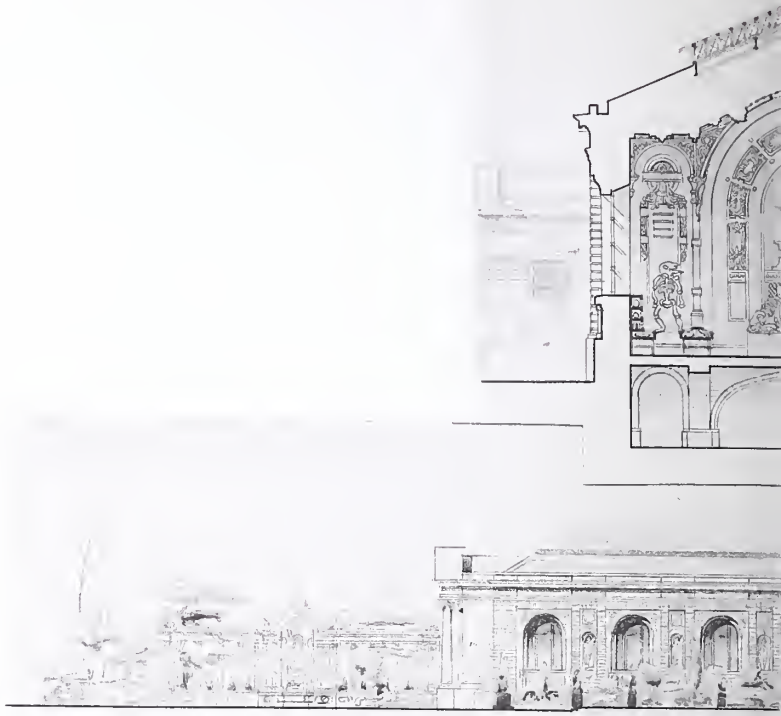

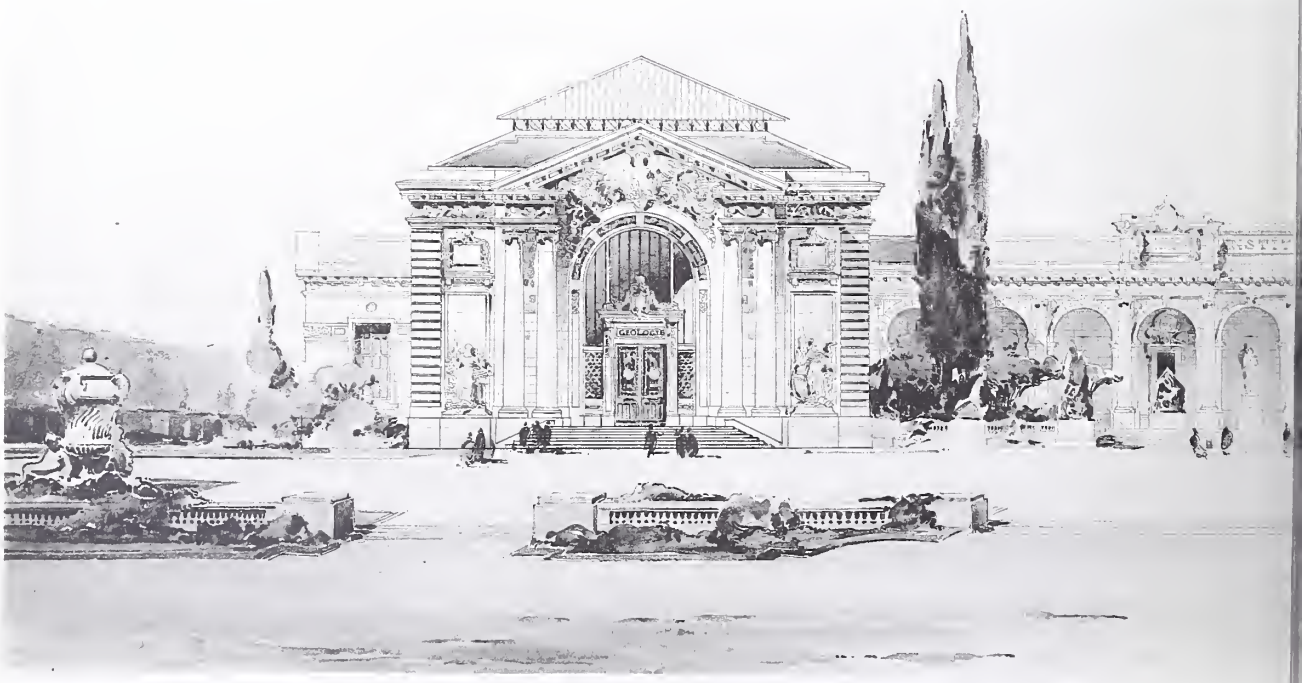

2me Année

UN INSTITUT GÉOLOG

1re MÉDAILLE - M. LEG

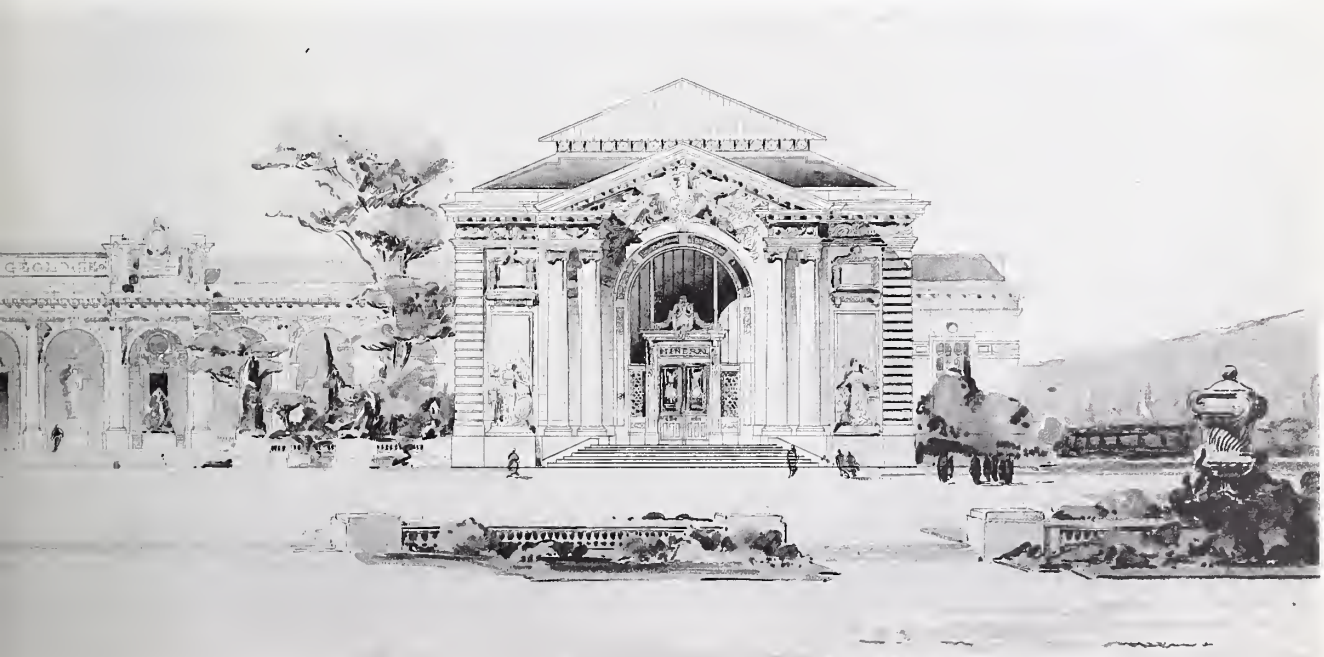

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UE ET MINÉRALOGIQUE

ÉLÈVE DE M. DEGLANE

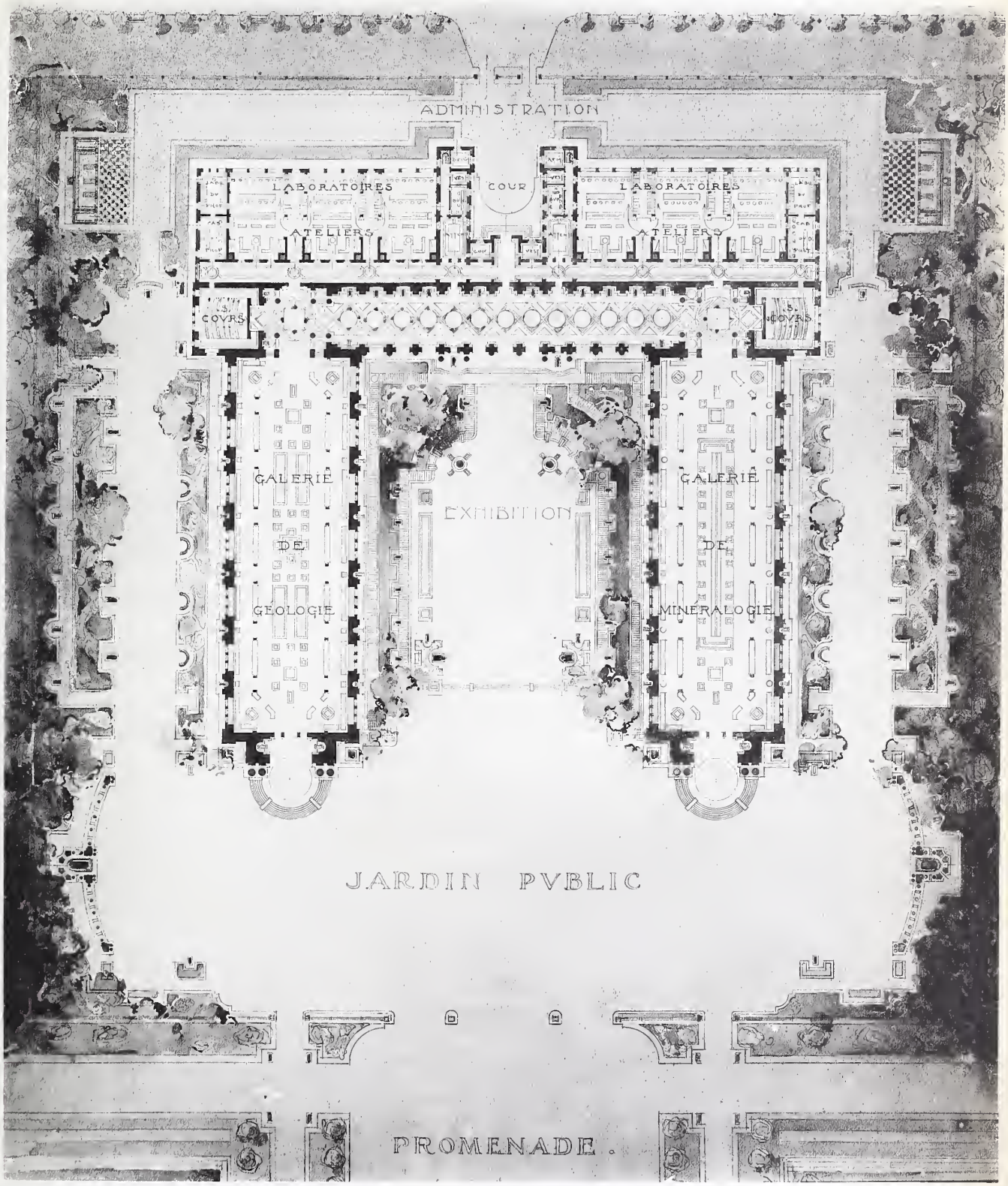

2me Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN INSTITUT GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

1re Médaille - M. Legros, élève de M. Deglane

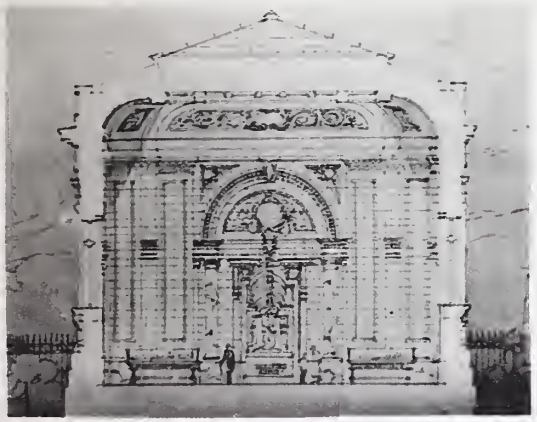

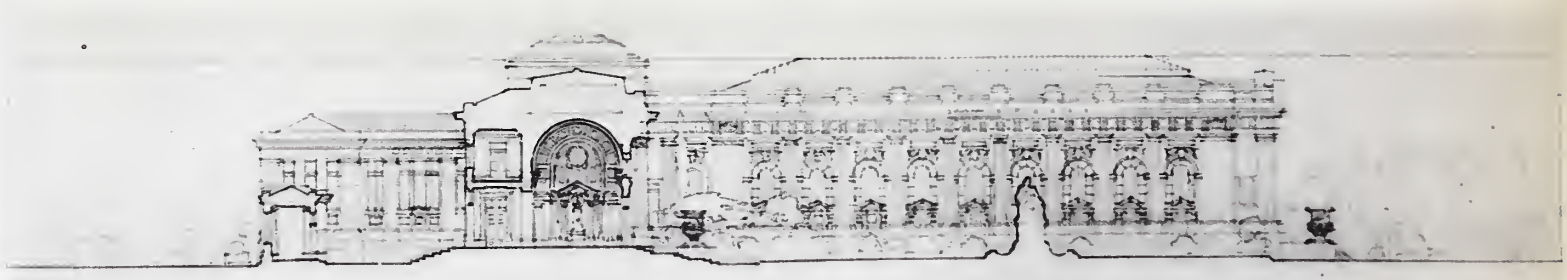

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN INSTITUT GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

1re MÉDAILLE - M. GUINET, ÉLÈVE DE M. LALOUX

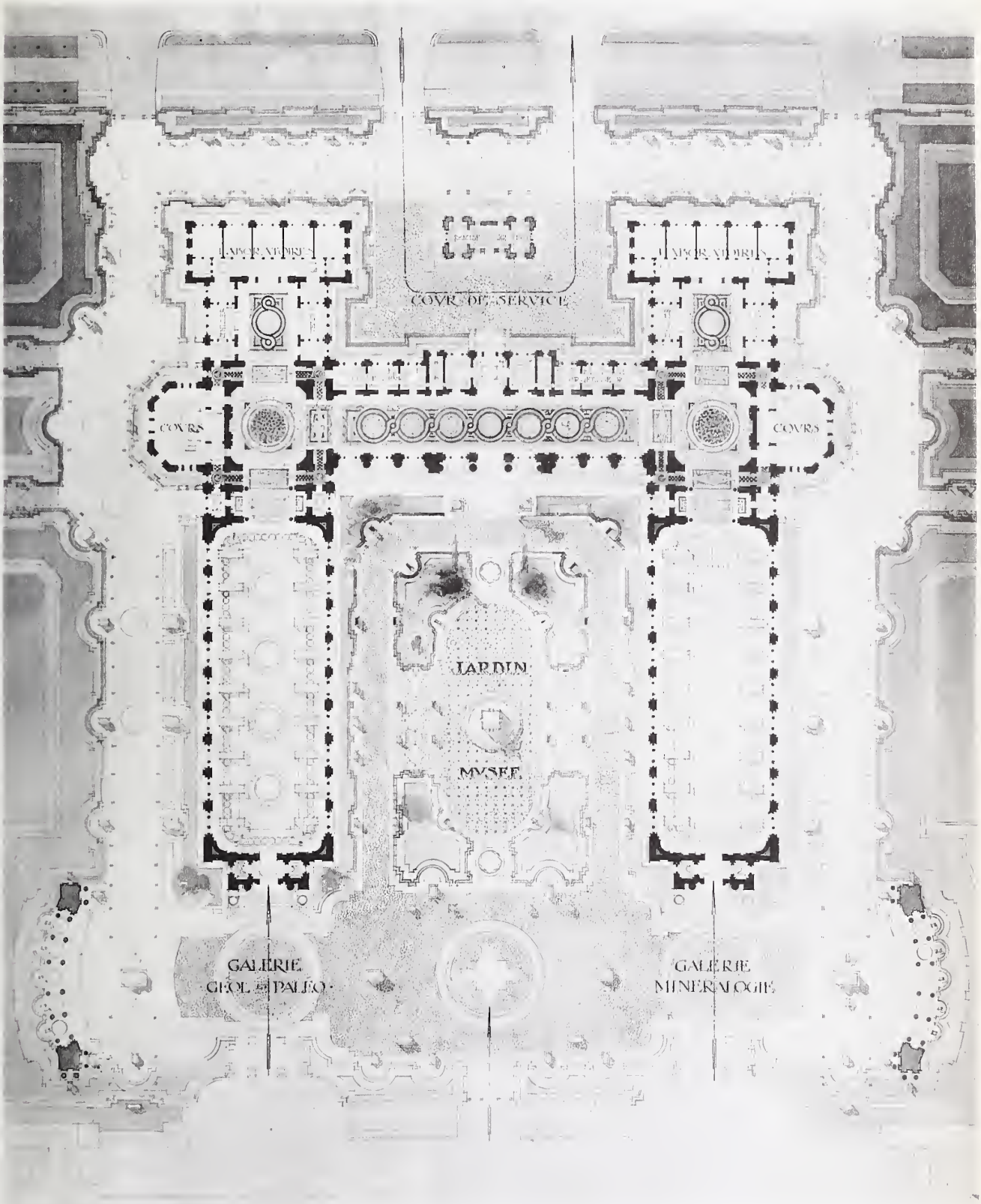

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN INSTITUT GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

1re Médaille - M. GUINET, élève de M. LALOUX

ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

5e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 139 à 171

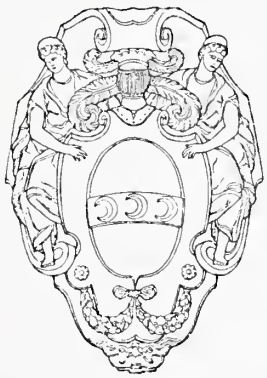

PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

5e SÉRIE

PROGRAMMES

Un Institut Géologique et Minéralogique

(Voir le Programme dans la 4e Série)

Première Médaille: M. RUAUD, élève de M. Laloux. Pl. 139 à 141.
— — M. BITTERLIN, élève de M. Redon. Pl. 142 à 144.

CONCOURS CHENAVARD

Des Thermes Populaires

S'il est bon de créer des établissements de bienfaisance pour soulager ceux qui souffrent, il serait encore meilleur de donner à ceux qui travaillent le moyen de maintenir leur santé et d'augmenter leurs forces.

Il est permis de supposer qu'un avenir prochain verra la création de vastes établissements, gratuits comme nos hôpitaux, *analogues aux thermes antiques*, mais adaptés à nos besoins et à nos mœurs.

On suppose que la Municipalité d'une grande ville ouvrière, partant de cette idée, décide de créer un établissement où chacun viendra, comme jadis le citoyen de Rome, *donner à son corps tous les soins de l'hygiène, et développer ses forces par des jeux et des exercices physiques.*

Cet ensemble se compose de bâtiments et de jardins.

Il comprendra :

I. — ***Les Services d'Entrée :***

a. - Administration, économat, dépôts et services.

b. - Pavillons d'habitation du Directeur, du Médecin et d'Employés supérieurs.

II. — ***L'Etablissement proprement dit :***

a. - Des bains séparés en deux sections (hommes et femmes). — Dans chaque section: une grande piscine, 600 cabines de bains chauds, douches, étuves, vestiaires et services.

b. - Un grand gymnase, commun aux deux sections, avec vestiaires séparés.

III. — ***Dans les jardins,*** on trouvera :

a. - Tous les emplacements nécessaires aux jeux et sports de plein air : paume, tennis, crocket, foot-ball, etc.

b. - Des pistes pour la marche, la course ou la bicyclette, ainsi que pour les matchs, avec des tribunes pour les spectateurs.

c. - De vastes esplanades pour les enfants.

d. - Des bosquets et des parterres au milieu desquels seront disséminés des salles couvertes pour la boxe, l'escrime, la lutte, et des pavillons de repos ou de musique, ainsi que des portiques.

IV — *Les jardins seront limités* d'un côté par une rivière dont on profitera pour les sports nautiques et les bains froids.

On y prévoira donc: l'installation de cabines, d'embarcadères, - des ateliers de réparation et des garages d'embarcations, dépôts de matériel, - ainsi que des tribunes et un grand café-restaurant.

Le terrain choisi est situé à proximité de la ville. Il ne dépassera pas 700 mètres dans sa plus grande dimension.

Echelle des dessins: Plan à 0m0015. - Façade et coupe à 0m003.

Prix: M. DROUET, élève de M. Laloux. Pl. 145 à 148.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 7 FÉVRIER 1908

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un grand Etablissement de Bronzier

A Paris et ailleurs de grandes maisons de bronze se sont installées dans d'anciens hôtels devenus sans destination, et se trouvent fort bien des dispositions fastueuses de ces anciennes habitations. Les bronzes y sont exposés et offerts au public non dans de simples magasins, mais dans le décor d'une architecture qui en rehausse l'aspect, et oblige l'industriel lui-même à une plus grande sévérité dans le choix de ses modèles.

On suppose que ce que le hasard a fait d'une façon heureuse est réalisé par une construction spéciale, présentant de même les conditions d'un bel encadrement des marchandises offertes. L'édifice projeté sera donc un édifice commercial, mais en même temps une sorte d'hôtel ou de musée de bronzes.

Le bâtiment principal, élevé au fond d'une cour d'honneur, décorée elle-même de bronzes de grandes dimensions disposés sous des portiques latéraux, sera compris entre murs mitoyens et éclairé postérieurement par une cour de service où se feront les manutentions, emballages, etc.

Il comprendra deux étages:

Au rez-de-chaussée, les services d'administration, de caisse, etc., de grandes salles pour l'exposition des objets volumineux ou d'un poids considérable;

Un grand escalier, décoré lui-même de bronzes (et sans préjudice d'escaliers de service, monte-charges, etc.), conduira au:

Premier étage. Celui-ci comprendra une ou plusieurs galeries, et cinq ou six *salons* dont un principal; petites pièces pour les commandes. Les salons seront affectés aux bronzes d'art statuaire, aux bronzes d'ameublement, d'ornement, d'éclairage, etc.

Une grande salle pourra être disposée soit au rez-de-chaussée et montant du fond, soit au premier étage.

TERRAIN

Le terrain, ayant son accès par une voie importante, aura 50 mètres de large d'axe en axe des murs mitoyens, sur 80 mètres de profondeur tout compris.

On fera le plan du premier étage, la façade et la coupe à 0 m. 0025 pour mètre.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 6 MARS 1908

A RENDRE LE SAMEDI 2 MAI

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Le Pavillon du Service des Bâtiments dans un Palais National

Dans les grands Palais nationaux, tels que Versailles, Compiègne ou Fontainebleau, le *Service des Bâtiments* exige des locaux assez importants, lesquels sont ou compris dans une aile des constructions, ou disposés dans un pavillon spécial. C'est le dernier cas qui est supposé.

Ce service comportera donc un pavillon isolé, mais en vue des bâtiments du Palais. Dans cette situation, sans viser la valeur monumentale des grandes façades du Palais lui-même, il devra participer à leur caractère sérieux et à l'aspect général d'un ensemble d'une belle et noble tenue.

Le pavillon ayant son accès direct sur une avant-cour du Palais, comprendra :

A REZ-DE-CHAUSSÉE

— Le bureau de l'architecte, savoir :
(Antichambre avec garçon de bureau ; salon d'attente ;
) Cabinet de l'architecte avec lavabo et vestiaire ;
) Cabinet de l'inspecteur ;
(Deux pièces ou salles de travail pour dessinateurs, employés auxiliaires, vérificateurs, etc.
— Les archives de l'agence, casiers à dessins et cartonniers ;
— Dépôt de moulages et fragments ;
— Bascule, en plein-air mais sous abri, water-closets, dépendances nécessaires.

AU PREMIER ÉTAGE

L'appartement de l'architecte : antichambre, salon, salle à manger, office, cuisine, quatre chambres à coucher avec toilettes, etc., un cabinet de travail.

AU DEUXIÈME ÉTAGE

Appartement de l'inspecteur, un peu moins important ; logement du gardien de bureau.

EN COMBLE

Trois logements d'ouvriers de régie, obligatoirement logés (fontainier-plombier, — fumiste, — électricien.

Les dépendances de second ordre, telles que magasins ou ateliers pour divers travaux, remises de matériaux, etc., seraient dans une autre partie du domaine.

TERRAIN

Le pavillon n'excèdera pas 25 mètres dans sa plus grande dimension. Une petite enceinte élégante (facultative) pourra atteindre 40 mètres en tous sens.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, celui du premier étage, la façade et la coupe à 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu :

Ces quatre mêmes dessins, les plans et la coupe à 0 m. 0075 pour mètre, la façade à 0 m. 015 pour mètre.

La destination des pièces sera écrite dans les plans, et non en légende.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

6 mars 1908. J. Guadet.

Première Mention : M. HAFFNER, élève de M. Laloux. Pl. 149, 150.
— — M. BERNADAC, élève de M. Pascal. Pl. 151, 152.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 AVRIL 1908

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Lycée départemental

Ce lycée, élevé dans un chef-lieu de département, sur un terrain isolé, recevra des internes et des externes (100 internes, 250 externes).

Il comprendra :

1° Les services administratifs et généraux ;
2° Les locaux d'enseignement ;
3° L'internat.

I. — SERVICES ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX

Cette partie, ouvrant sur la voie principale, mais avec accès aussi par une rue postérieure pour les besoins du service, comprendra :

— Vestibule d'accès général et concierge. — Secrétariat. — Economat ;
— Cabinet du proviseur avec salon d'attente ; — *idem* du censeur ;
— Parloir ; — salle d'attente des parents ;
— Une salle principale servant pour les réunions d'ensemble.

Dans cette partie trouveront place les réfectoires au nombre de deux (grands et petits) chacun pour 100 élèves. Offices et dépendances.

Les cuisines, avec accès par la rue postérieure.

— Dans les étages, on trouverait les appartements et logements nécessaires, la bibliothèque, les collections, l'infirmerie et ses dépendances. — Les locaux de service, vestiaires, lingerie, etc., etc.

II. — LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

Ils seraient répartis en deux divisions, les grands et les petits, chacune avec six classes de 30 à 40 élèves, en observant les différences que nécessite l'âge des élèves et la nature de leurs études (pour les grands, amphithéâtre de physique et autres sciences assimilables, petits laboratoires, etc.).

— Préau couvert et découvert; — dépendances diverses.

— Classes de dessin, d'applications diverses, etc.

Nota. — Ces deux divisions accessibles aux externes comprennent à rez-de-chaussée et accessoirement au premier étage s'il y a lieu, tous les locaux d'enseignement. Les internes s'y rendent des étages supérieurs affectés à l'internat. Les préaux servent de cours et espaces de récréation pour les internes et externes-surveillés.

III. — INTERNAT

Logé dans les étages supérieurs (1er et 2e), l'internat comprendrait les salles d'étude et les dortoirs avec leurs dépendances.

TERRAIN

Le terrain, isolé, ne dépassera pas 150 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera le plan du rez-de-chaussée, la façade et une coupe, à l'échelle de 0 m. 0015 pour mètre.

Toute esquisse négligée, incomplète ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Ce 3 avril 1908. J. Guadet.

ÉCOLES RÉGIONALES D'ARCHITECTURE

1re CLASSE. — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU LUNDI 4 MAI 1908

A RENDRE LE JEUDI 14 MAI

Le Professeur propose pour sujet du concours :

La Restauration d'une Maison du XIIIe Siècle, rue Orthabadial, à Figeac

Les maisons de Figeac comme celles de Cordes, de Saint-Antonin ou de Montpazier caractérisent une époque de l'architecture civile dans le midi de la France.

Au rez-de-chaussée, ces maisons s'ouvraient sur la rue par des arcades correspondant soit à des galeries couvertes, comme à Montpazier, soit à des boutiques. Un escalier donnait accès au premier étage où se trouvait la grande salle de famille. Elle prenait jour sur la rue par des baies géminées, formées d'arcatures et de colonnettes : ces baies étaient comprises entre des piliers ayant, comme les arcs qu'ils soutenaient, toute l'épaisseur du mur, tandis que les arcatures et colonnettes n'avaient que l'épaisseur du tableau.

Dans les ébrasements des fenêtres, étaient des bancs de pierre, et des niches, évidées dans la muraille, étaient placées à proximité des baies extrêmes. Les fenêtres étaient fermées par des volets de bois. Pour laisser filtrer un peu de lumière à l'intérieur après la fermeture des volets, de petites ouvertures étaient ménagées au-dessus des fenêtres.

La salle était chauffée par une grande cheminée à piédroits, manteau et hotte de pierre, prolongée au-dessus du comble par une souche élégante, cylindrique ou polygonale, que couronnait souvent un petit édicule évidé d'arcatures pour le passage de la fumée.

Un plancher, porté sur des piles ou des arcs et formé de poutres et solives apparentes, était établi au-dessus du rez-de-chaussée et au-dessus du premier étage.

Le second étage utilisait la charpente du comble et contribuait au décor du couronnement de la maison. Sur l'appui mouluré reposaient des supports de pierre, piles ou colonnes, soutenant la sablière du comble.

C'est la restauration de cette maison de la rue Orthabadial, comprenant l'indication de l'étage de couronnement et du comble, la souche de cheminée, les menuiseries des ouvertures, etc., qui fait l'objet du concours.

Les élèves feront pour l'esquisse, la façade principale et l'amorce de la coupe comprenant la souche de cheminée, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre.

Pour le rendu, les mêmes dessins à 0 m. 04 pour mètre.

Le Professeur, Lucien Magne.

Médaille : M. RUAUD, élève de M. Laloux. Pl. 153.
— M. LE BLANC, élève de M. Héraud. Pl. 154.
— M. MEGRET Armand, élève de M. Hulot. Pl. 155.

Des *Médailles* ont été également décernées à MM. ROUSTAN, élève de M. Redon; LOISEL, GRÉGOIRE, QUAIN, élèves de M. Paulin; DUMÉNY, élève de M. Laloux; CANU, élève de M. Bernier; WALVEIN, élève de M. Héraud.

COURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE PROFESSEUR

ESQUISSE DU MARDI 7 AVRIL 1908

Décoration murale dans la grande Salle d'une Bourse de Commerce

Cette salle, exécutée en pierre, en tant que gros œuvre, comporterait des parois formées de demi-colonnes (colonnes engagées à moitié de la muraille) portant sur un haut socle garni d'un long banc de pierre; le tout surmonté d'un entablement. Une porte de service serait ménagée dans les entre-colonnements d'extrémités.

Cette donnée architecturale est absolue, au point de vue des *dimensions indiquées* au programme; celles-ci devant être rigoureusement respectées, comme si la construction épanelée était déjà exécutée.

Il s'agit donc ici de décorer les parties murales des entre-colonnements, soit en *peinture*, soit en *sculpture*, soit en *mosaïque*, soit par tous les procédés à la fois, mais de manière à présenter, dans l'ensemble, une impression d'unité et d'harmonie.

L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle du croquis annexé, soit à 0 m. 01 pour mètre.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au triple de l'esquisse, soit à 0 m. 03 pour mètre.

Le Professeur H. Mayeux.

Prix: M. BAUDRIER, élève de M. Pascal. Pl. 156.
Deuxième Prix: M. CASSAGNE, élève de M. Laloux. Pl. 157.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er AVRIL 1908

A RENDRE LE SAMEDI 30 MAI

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

La Chapelle d'un Château

Cette chapelle, dépendant d'un château important, et ouverte parfois au public, ne serait pas incorporée dans les bâtiments; elle forme un tout isolé, relié seulement aux appartements de réception ou d'habitation par une galerie qui sera donnée seulement en amorce.

La chapelle consistera en une nef ou salle, de telle forme que les concurrents adopteront, sans bas-côtés, terminée en abside demi-circulaire, polygonale ou carrée, et sera élevée au-dessus d'une crypte s'étendant sous tout ou partie de la chapelle, et contenant des sépultures. On accèdera directement de la chapelle à cette crypte.

En face de l'autel, il y aura un espace spécial — tribune ou estrade — à l'usage de la famille; il n'y aura donc pas d'entrée en façade vis-à-vis de l'autel. — L'accès de cet espace se fera par la galerie dont il est parlé plus haut; l'accès éventuel du public se fera par une porte latérale de l'autre côté de la nef, la chapelle étant supposée latéralement en bordure ou à proximité d'un chemin public.

La crypte et la chapelle seront voûtées.

— Une petite sacristie accompagnera la chapelle, ainsi qu'un dépôt d'objets nécessaires au culte. — Un orgue sera disposé au meilleur emplacement résultant de la composition.

Cet ensemble, tout en présentant un caractère religieux, sera traité avec élégance et avec la tenue que peut motiver le voisinage d'un château important.

Le terrain occupé par la chapelle (non comprise la galerie d'accès, mais compris la sacristie et le dépôt) aura au maximum 20 mètres de large sur 35 de profondeur.

On fera pour les esquisses:

Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale (côté opposé à l'abside) avec amorce de la galerie de jonction et la coupe transversale, le tout à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu:

— Le plan du rez-de-chaussée et celui de la crypte à 0 m. 005 pour mètre;

— La coupe transversale entière, la façade principale, moitié au moins de la coupe longitudinale, et la façade absidale, à 0 m. 01 pour mètre.

Ces quatre derniers dessins seront présentés en regard les uns des autres, au même niveau.

En raison du choix des matériaux de maçonnerie, les concurrents sont invités à indiquer dans quelle région de la France ils supposent cette construction, et à tracer nettement les appareils.

Paris, 1er avril 1908. J. Guadet.

Première Médaille: M. GUÉRITTE, élève de M. Laloux. Pl. 158, 159.
— — M. WAGNER, élève de M. Bernier. Pl. 160, 161.

Première Seconde Médaille: M. VOGT, élève de M. Esquié. Pl. 162, 163.
— — — M. COPELLO, élève de M. Laloux. Pl. 164, 165.
— — — M. LE MONNIER, élève de M. Héraud. Pl. 166, 167.

Des *Premières Secondes Médailles* ont été également décernées à MM. COMERRE, élève de M. Laloux; BAUDRY Georges, élève de M. Paulin; et BUET, élève de MM. Raulin & Héraud.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 MAI 1908

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Pavillon de Garde dans une grande propriété

Ce pavillon serait construit près de l'une des entrées *secondaires* d'une propriété importante. Il ne se rattache pas à un ensemble et forme, avec un petit enclos, un bâtiment isolé d'où puisse s'exercer facilement la surveillance de l'entrée, celle des parties boisées voisines ainsi que celle d'un étang intérieur au bord duquel il serait élevé.

Il comprendra au rez-de-chaussée :

— Entrée, pièce servant de bureau, salle à manger, cuisine;
— Bûcher et dépôt de provisions, resserre d'outils.

Au premier étage :

Trois chambres à coucher dont une plus grande.

De ce pavillon, on devra pouvoir accéder directement à un espace réservé près de l'entrée et d'où partiront divers chemins d'exploitation, et aussi à l'étang avec escalier d'embarquement et remise d'un canot.

Les matériaux de cette construction rustique seront la pierre dure ou le grès par grand ou petit appareil, la brique et le bois. Les couvertures seront en tuiles ou en ardoises.

La plus grande dimension du pavillon, mesurée à rez-de-chaussée, n'excèdera pas 15 mètres. L'esquisse ne rendra pas compte de l'enclos ni des constructions accessoires qui s'y trouveraient, telles que poulailler, étable à vaches, etc. — L'escalier d'accès au premier étage pourra être intérieur ou extérieur, couvert ou découvert. Dans cette dernière situation, sa surface ne sera pas comprise dans la limite de 15 mètres indiquée plus haut.

On fera le plan du rez-de-chaussée à 0 m. 005 pour mètre; — une coupe à la même échelle; — la façade prise du côté de l'étang à 0 m. 01 pour mètre.

Si la disposition adoptée s'y prête, cette façade pourra rendre compte en arrière-plan de l'élévation intérieure du portail d'entrée de la propriété.

6 mai 1908. J. Guadet.

Première Seconde Médaille: M. DAUZERAL, élève de M. Paulin. Pl. 168.
— — — M. ARNAL Léon, élève de M. Bernier. Pl. 169.
— — — M. MADELINE, élève de M. Deglane. P. 170.
— — — M. JANIN, élève de M. Laloux. Pl. 171.
— — — MM. DANIS & MECKS, élèves de M. Deglane.

A. VINCENT, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS LES CONC

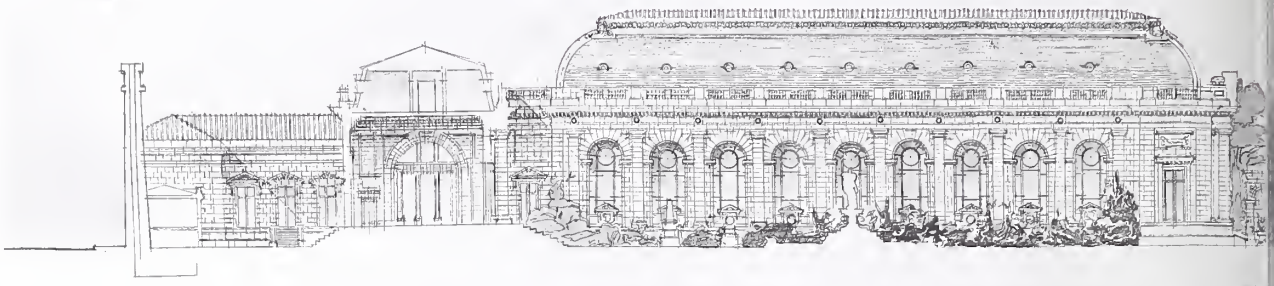

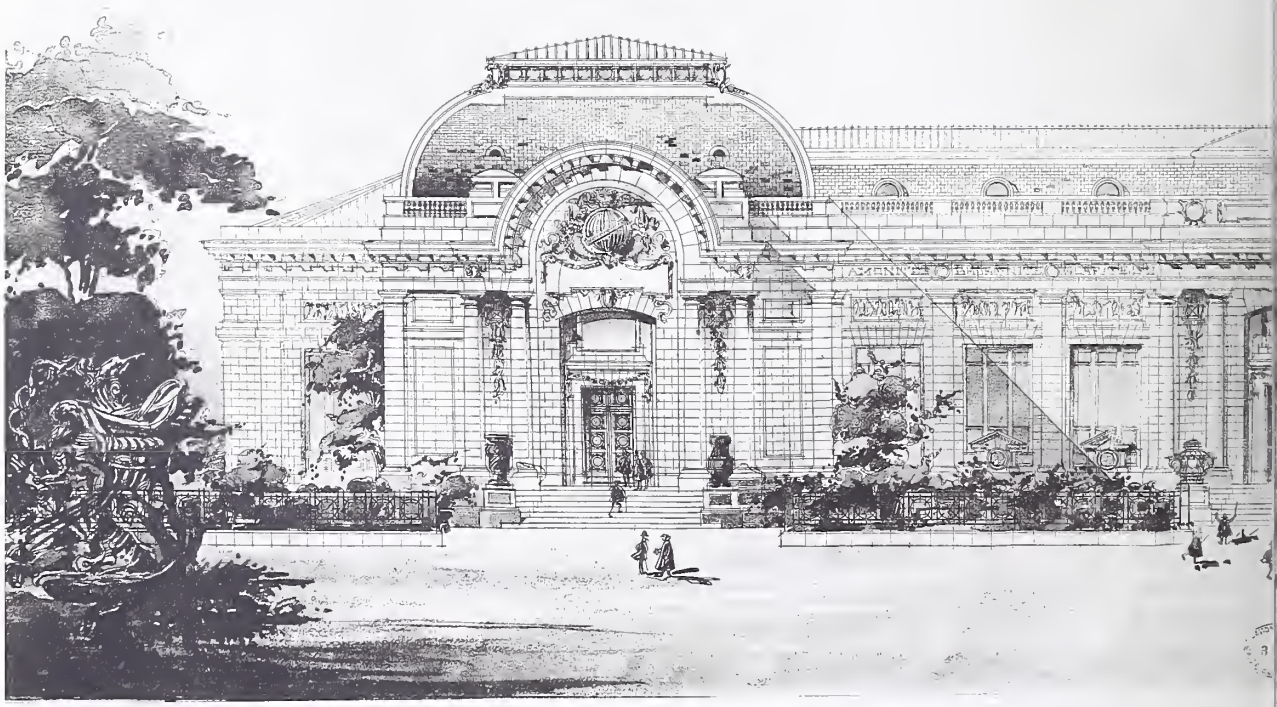

2me Année

UN INSTITUT GÉOLOG

Première Médaille : M.

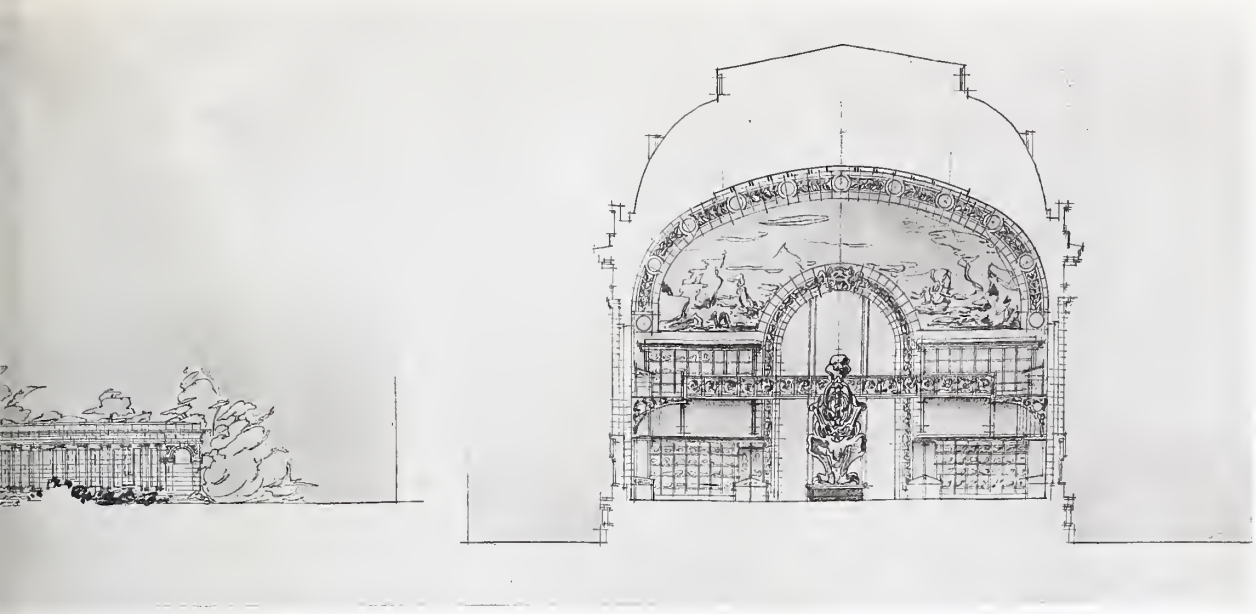

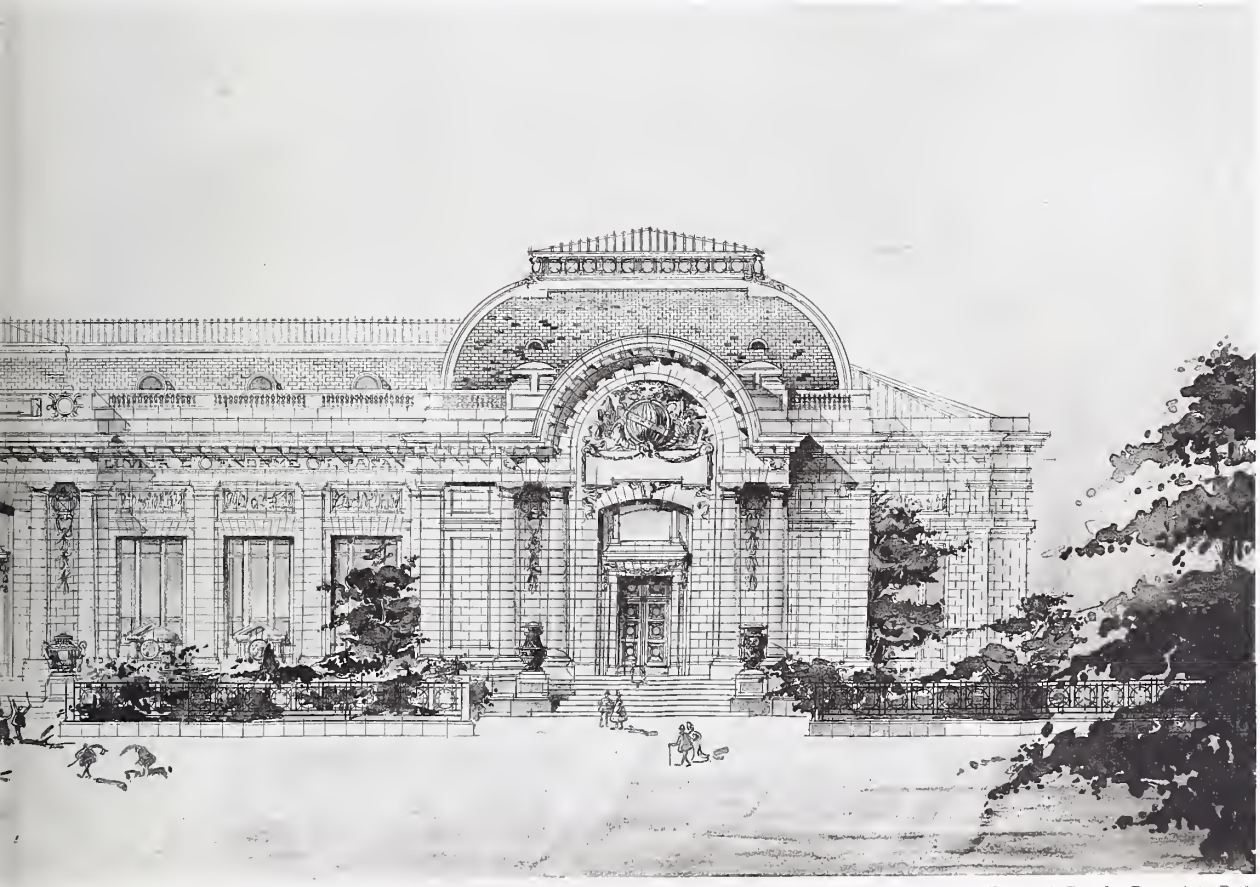

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

JE ET MINÉRALOGIQUE

UD, ÉLÈVE DE M. LALOUX

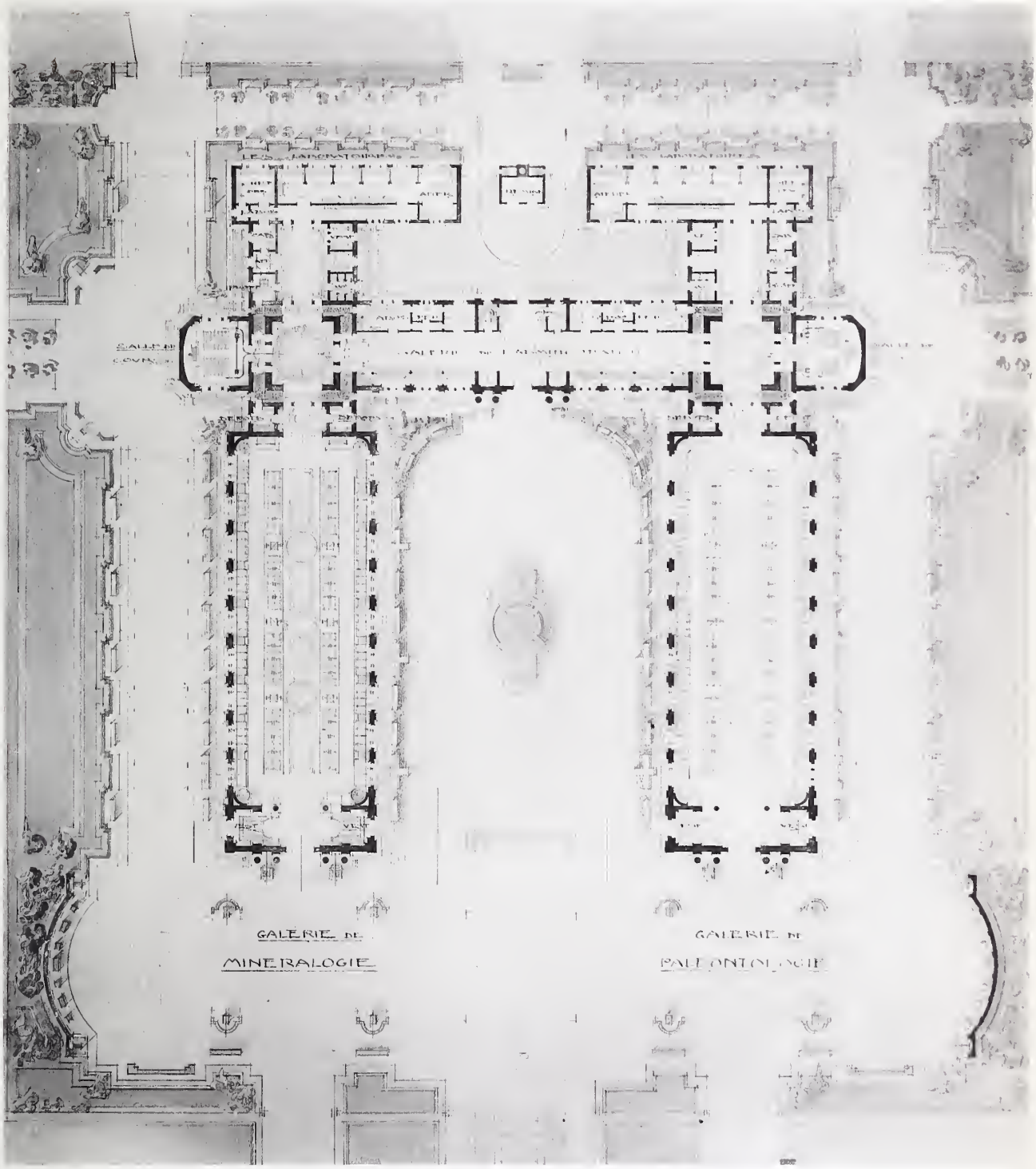

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN INSTITUT GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

Ire Médaille - M. RUAUD, élève de M. LALOUX

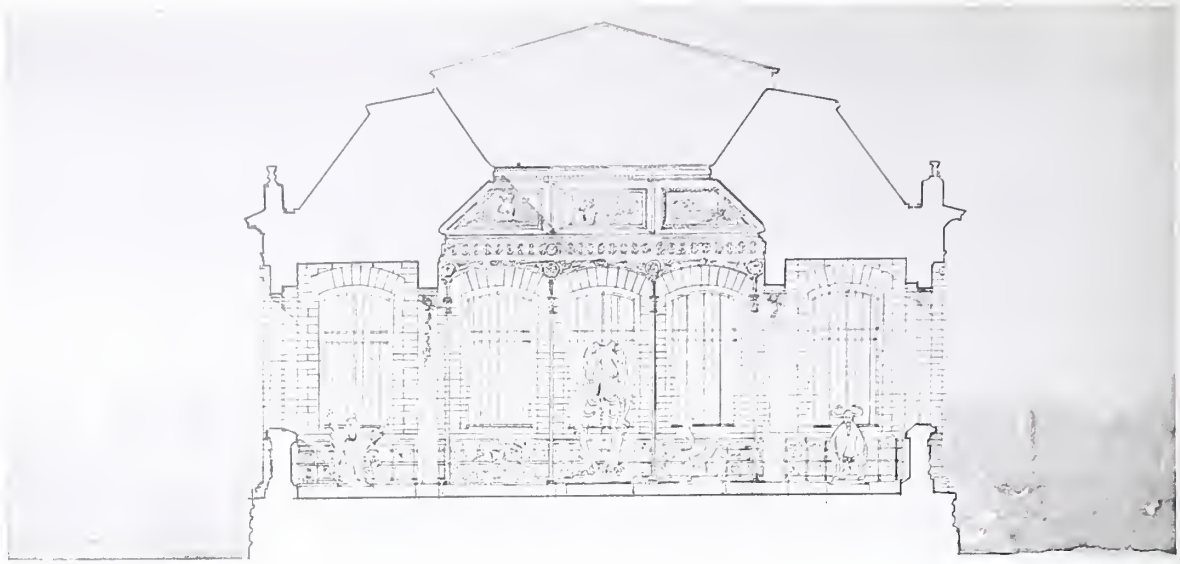

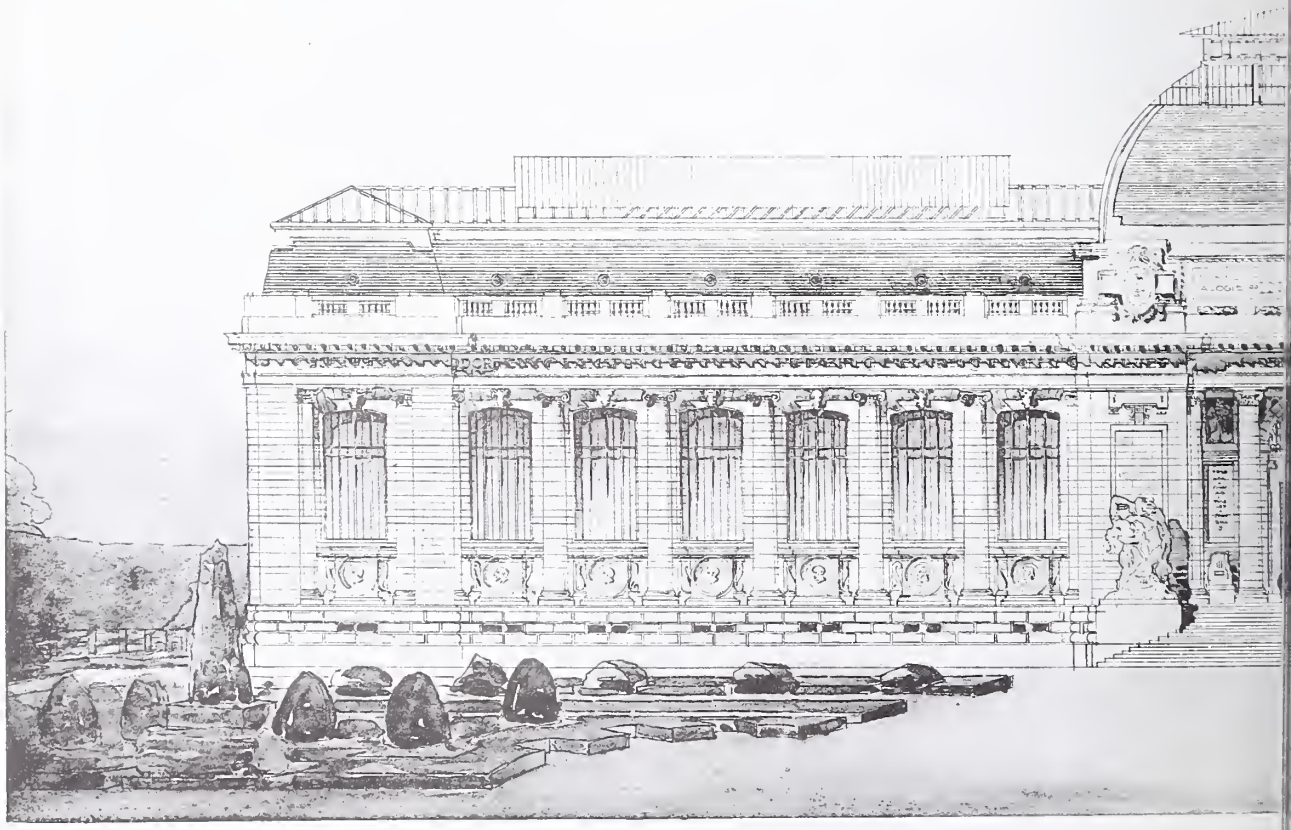

2me Année

UN INSTITUT GÉOLOG

PREMIÈRE MÉDAILLE : M. I

URS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

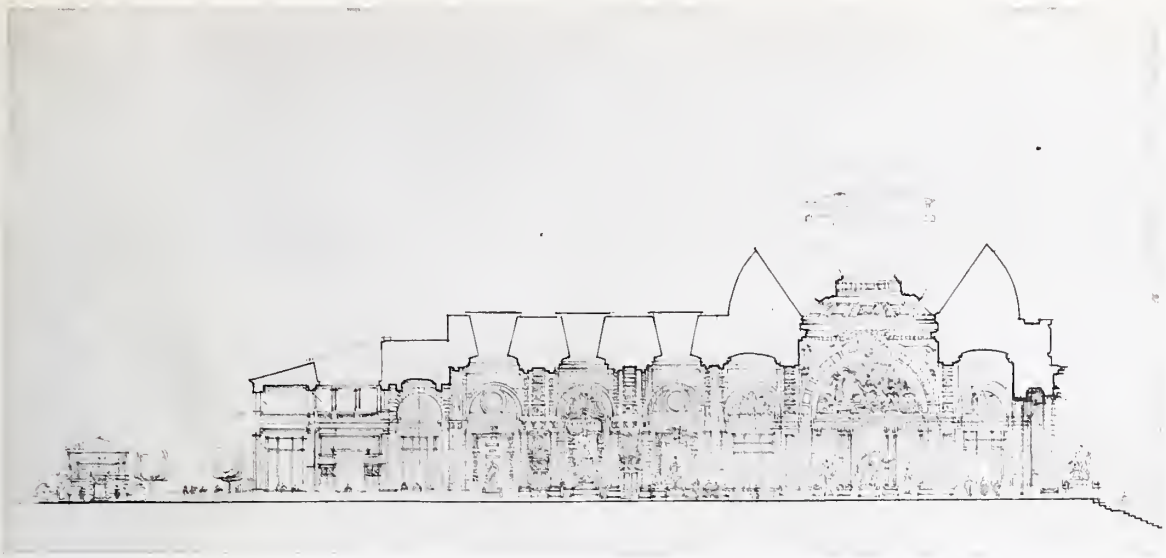

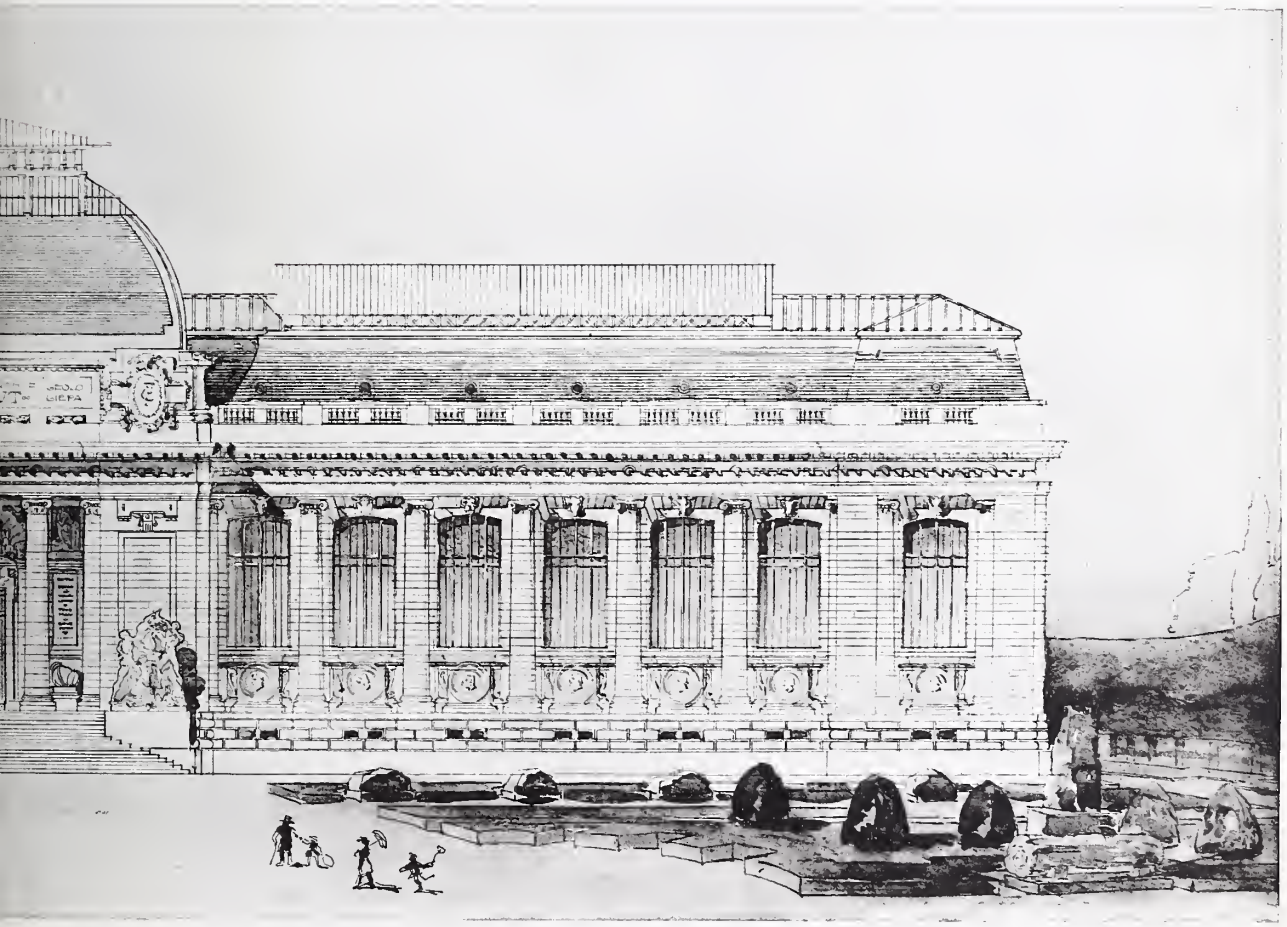

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

JE ET MINÉRALOGIQUE

RLIN, ÉLÈVE DE M. REDON

2me Année

CONCOURS CHENAVARD -

Prix : M. DROUET, é

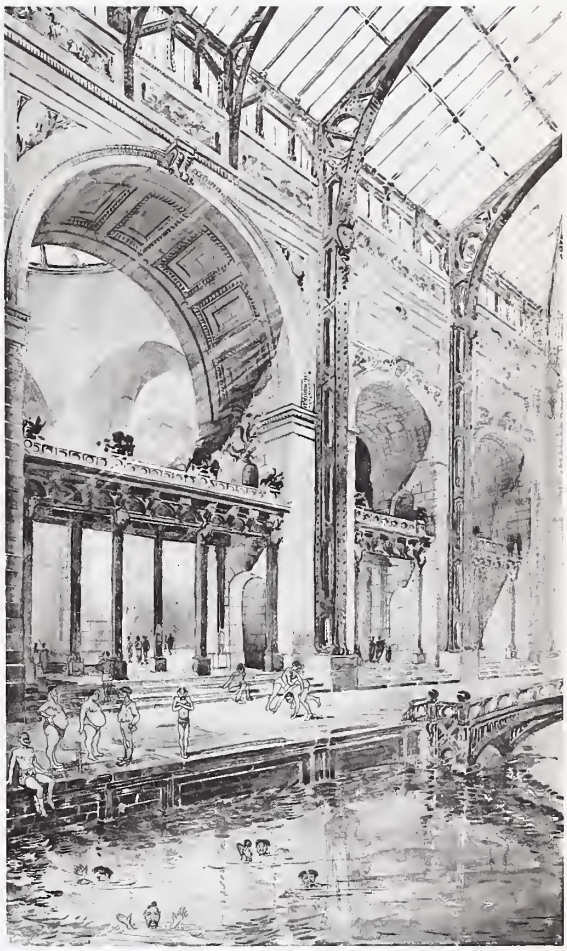

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

THERMES POPULAIRES
DE M. LALOUX

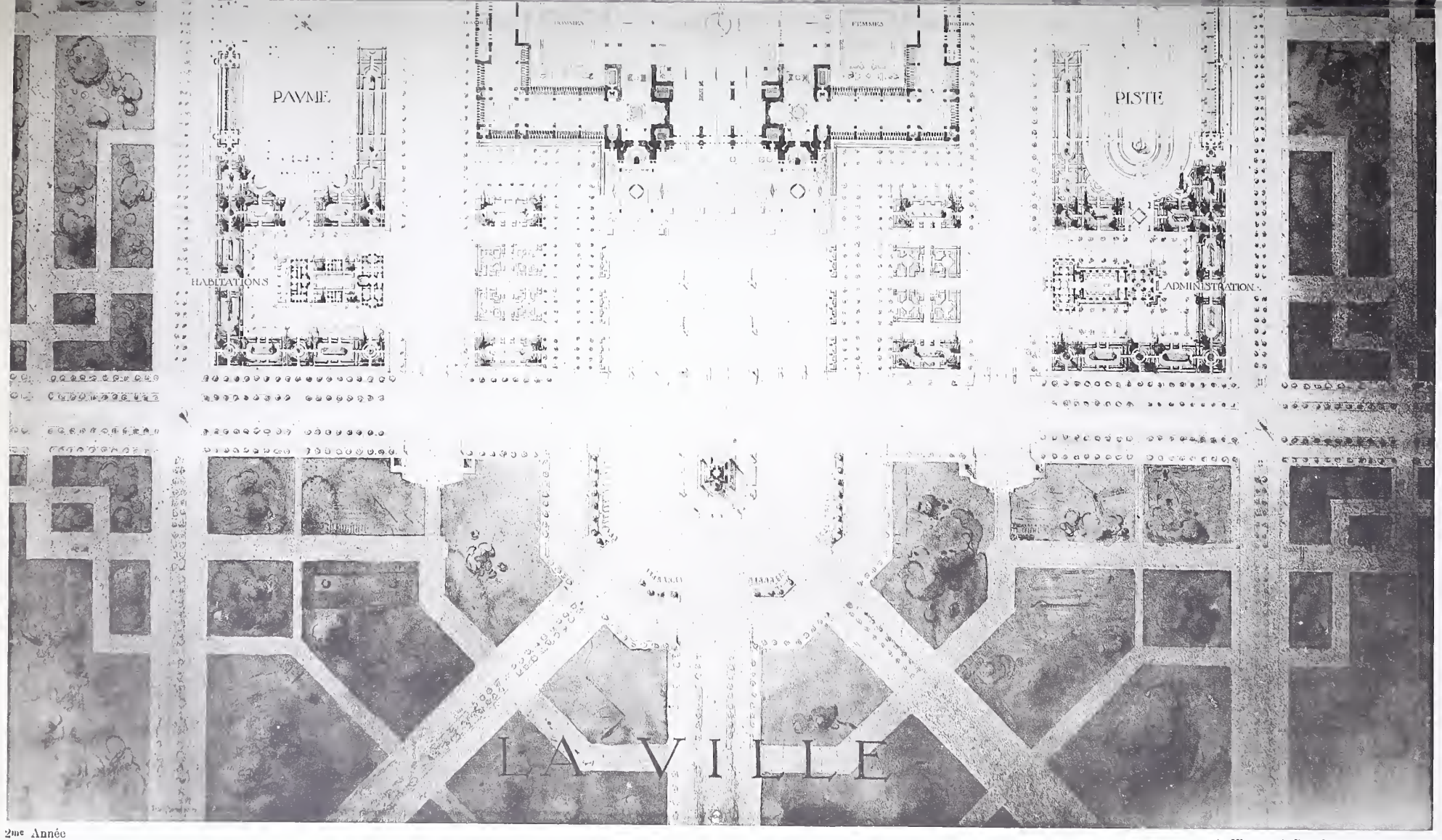

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS CHENAVARD - DES THERMES POPULAIRES

Prix : M. DROUET, ÉLÈVE DE M. LALOUX

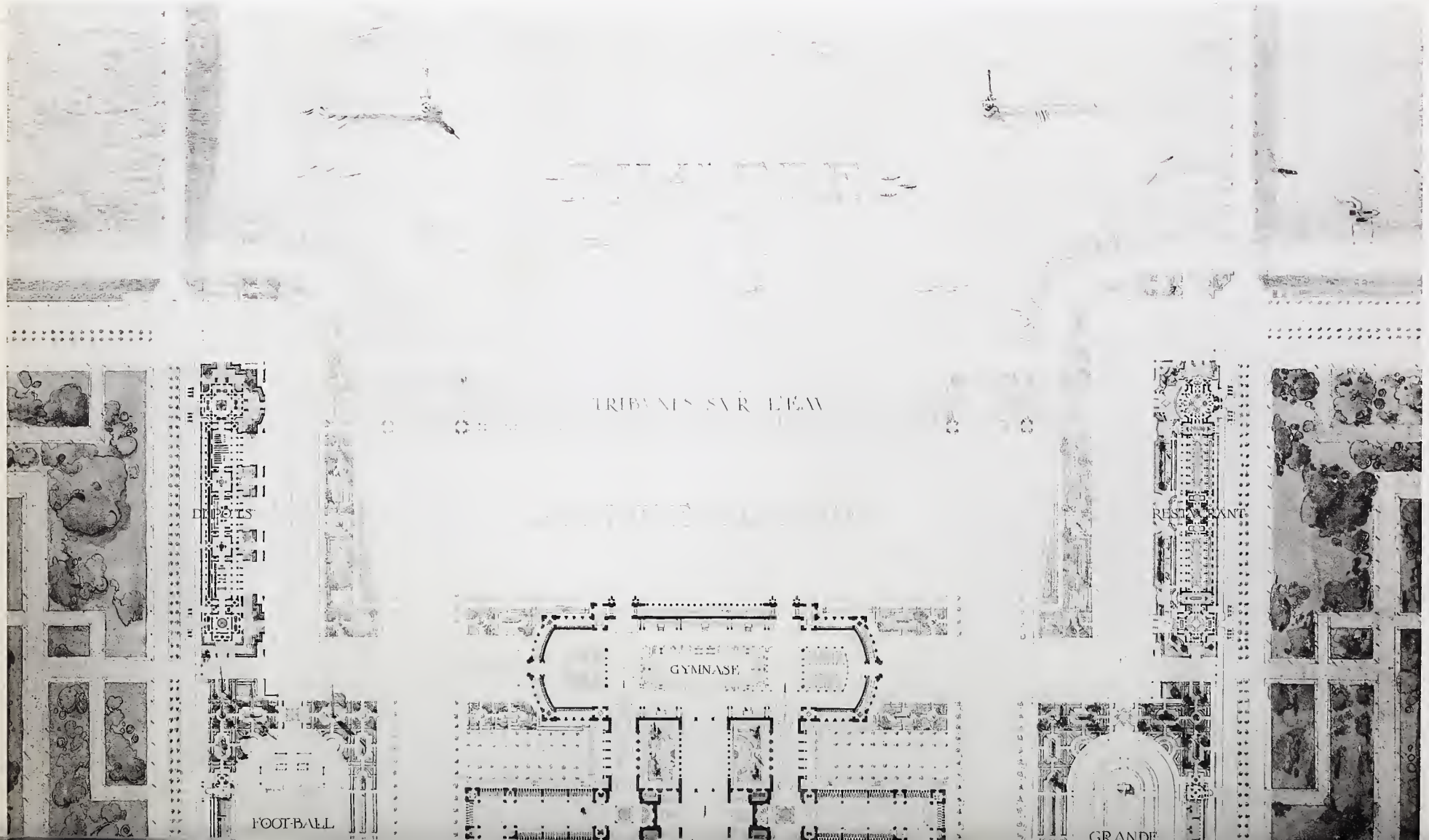
TRIBUNES SUR L'EAU
GYMNASE
FOOT-BALL
GRANDE

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

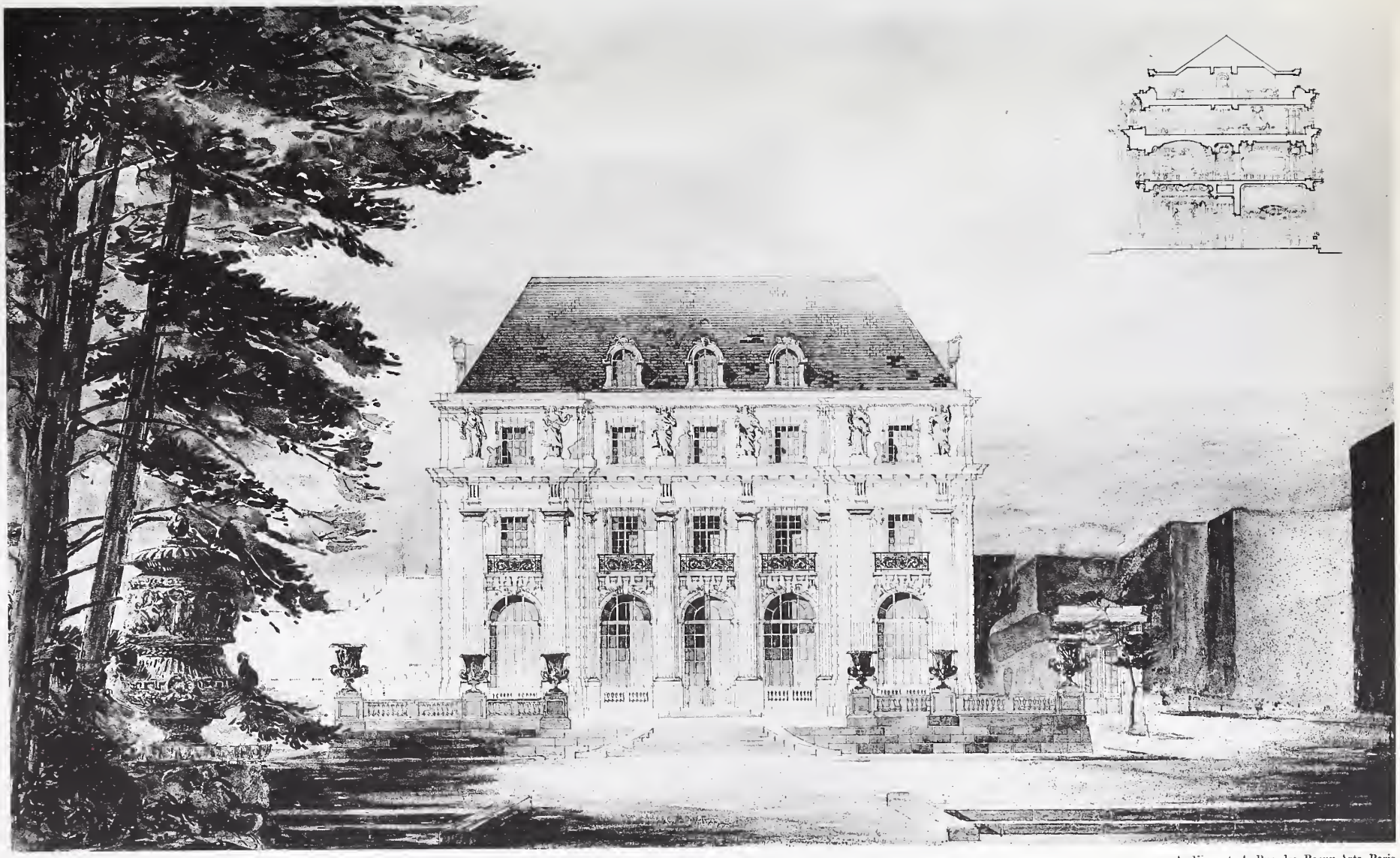

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE PAVILLON DU SERVICE DES BATIMENTS DANS UN PALAIS NATIONAL

1re Mention - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

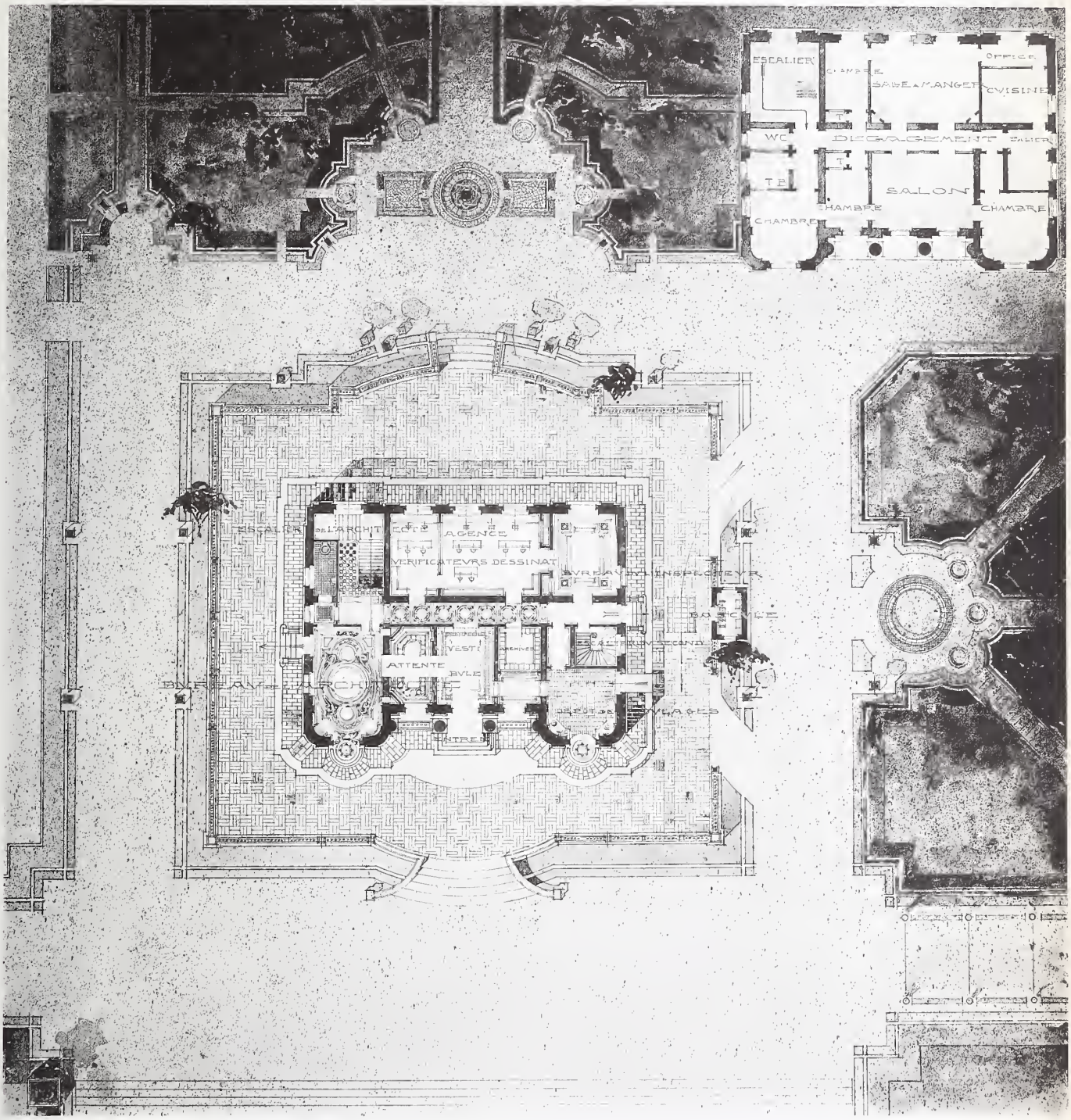

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE PAVILLON DU SERVICE DES BATIMENTS DANS UN PALAIS NATIONAL

1re Mention - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

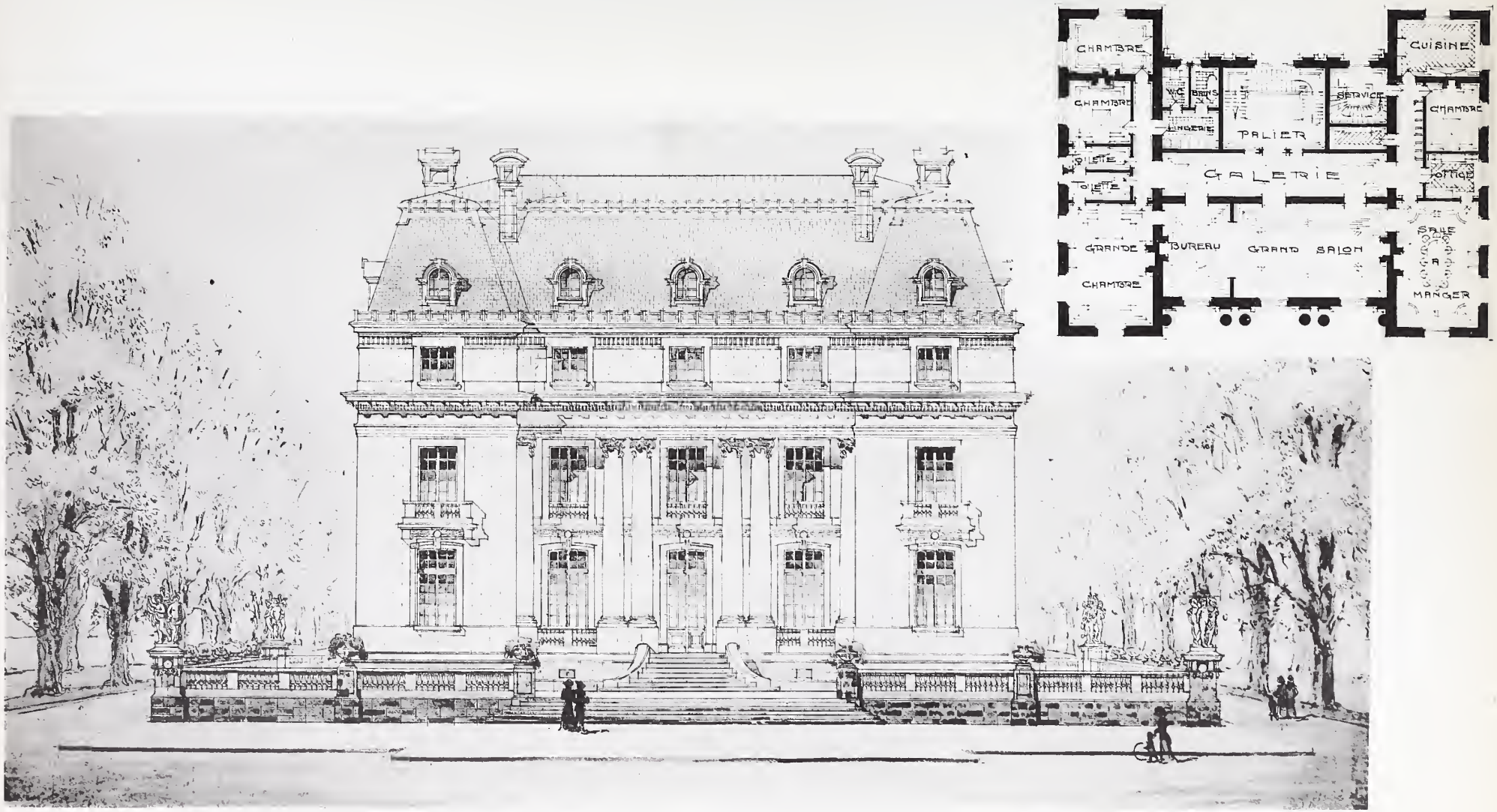

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE PAVILLON DU SERVICE DES BATIMENTS DANS UN PALAIS NATIONAL

1re Mention - M. BERNADAC, élève de M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

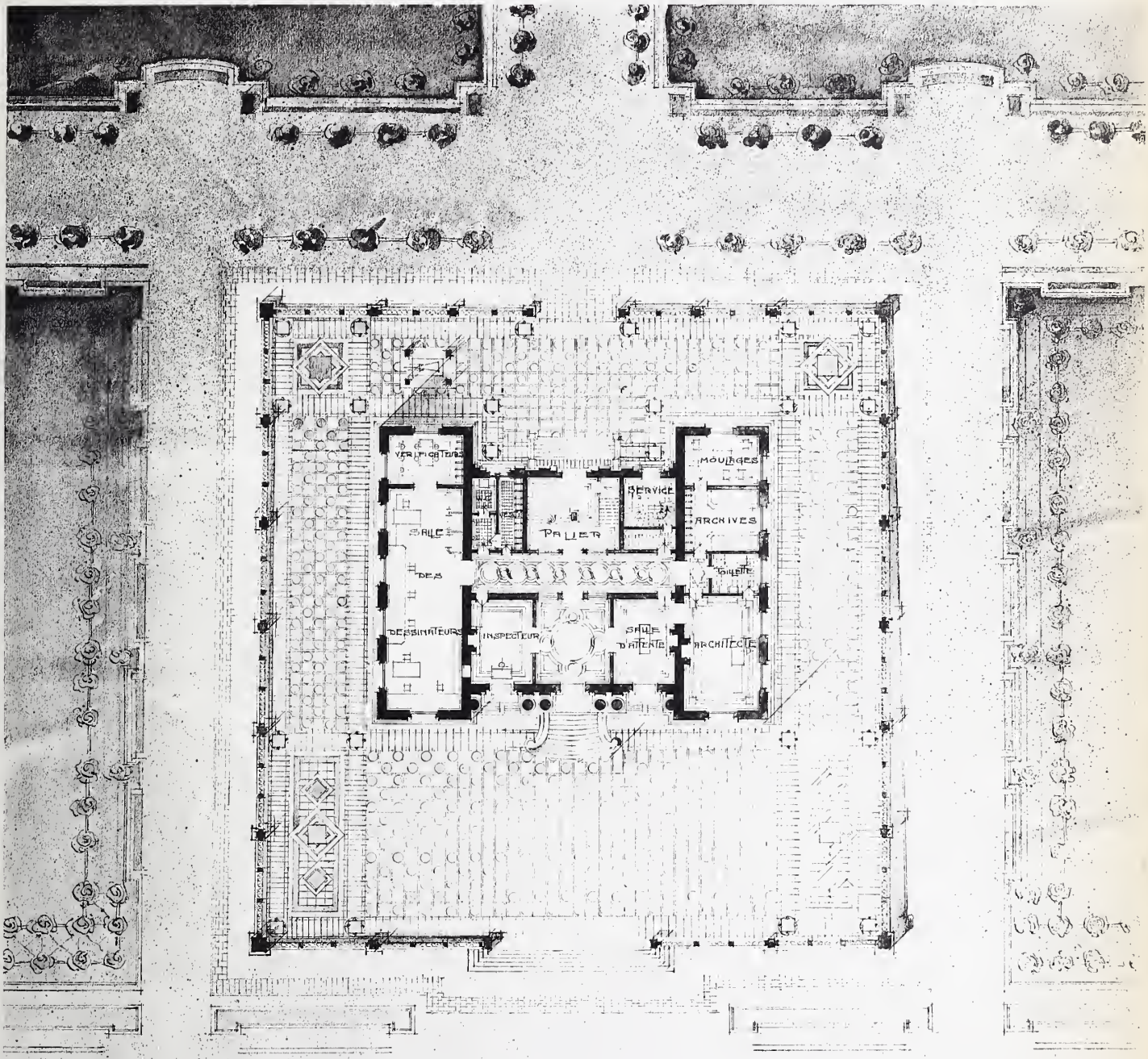

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE PAVILLON DU SERVICE DES BATIMENTS DANS UN PALAIS NATIONAL

1re Mention - M. BERNADAC, élève de M. PASCAL

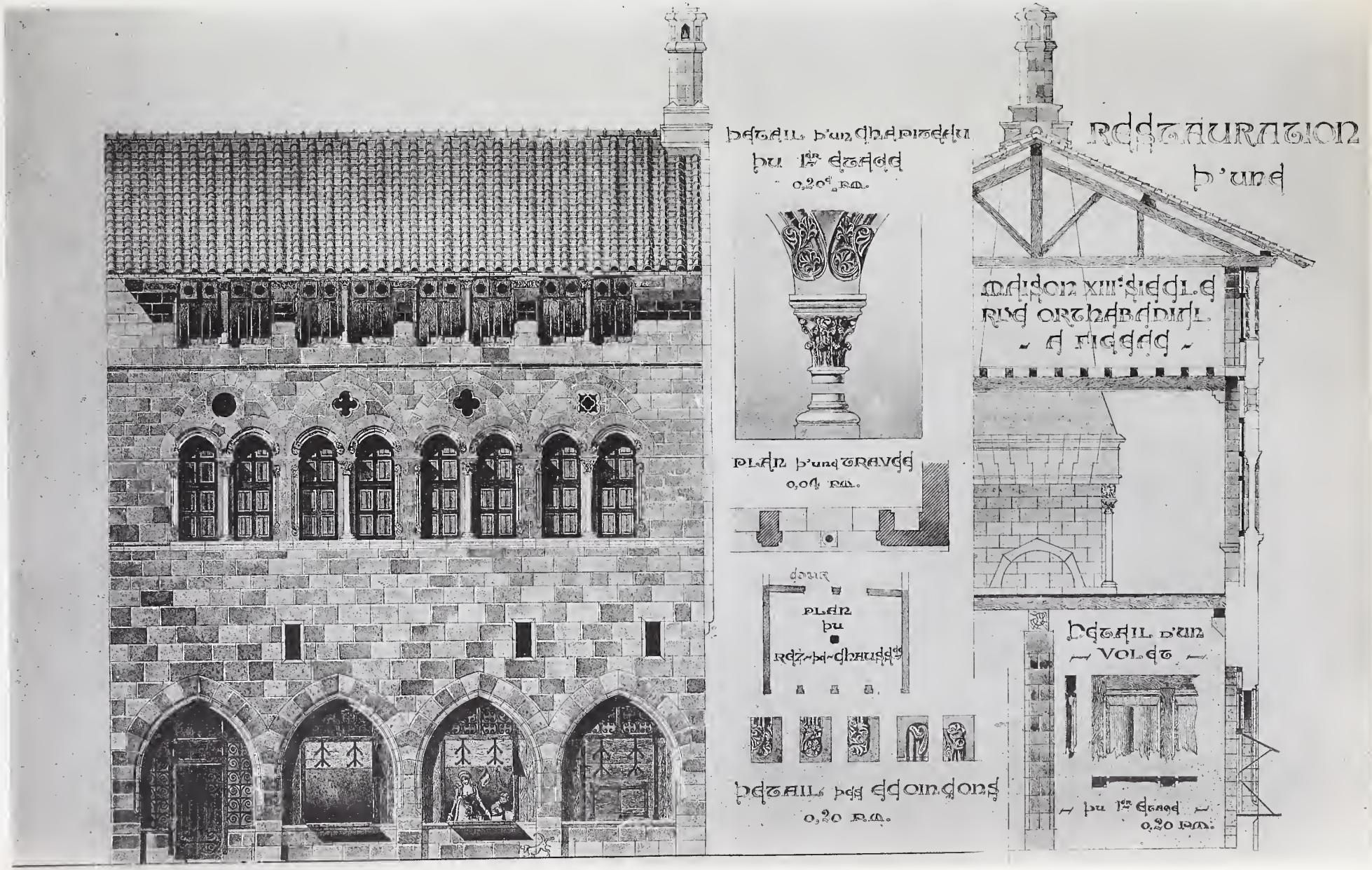

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ARCHÉOLOGIE - LA RESTAURATION D'UNE MAISON DU XIIIe SIÈCLE A FIGEAC

MÉDAILLE - M. RUAUD, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

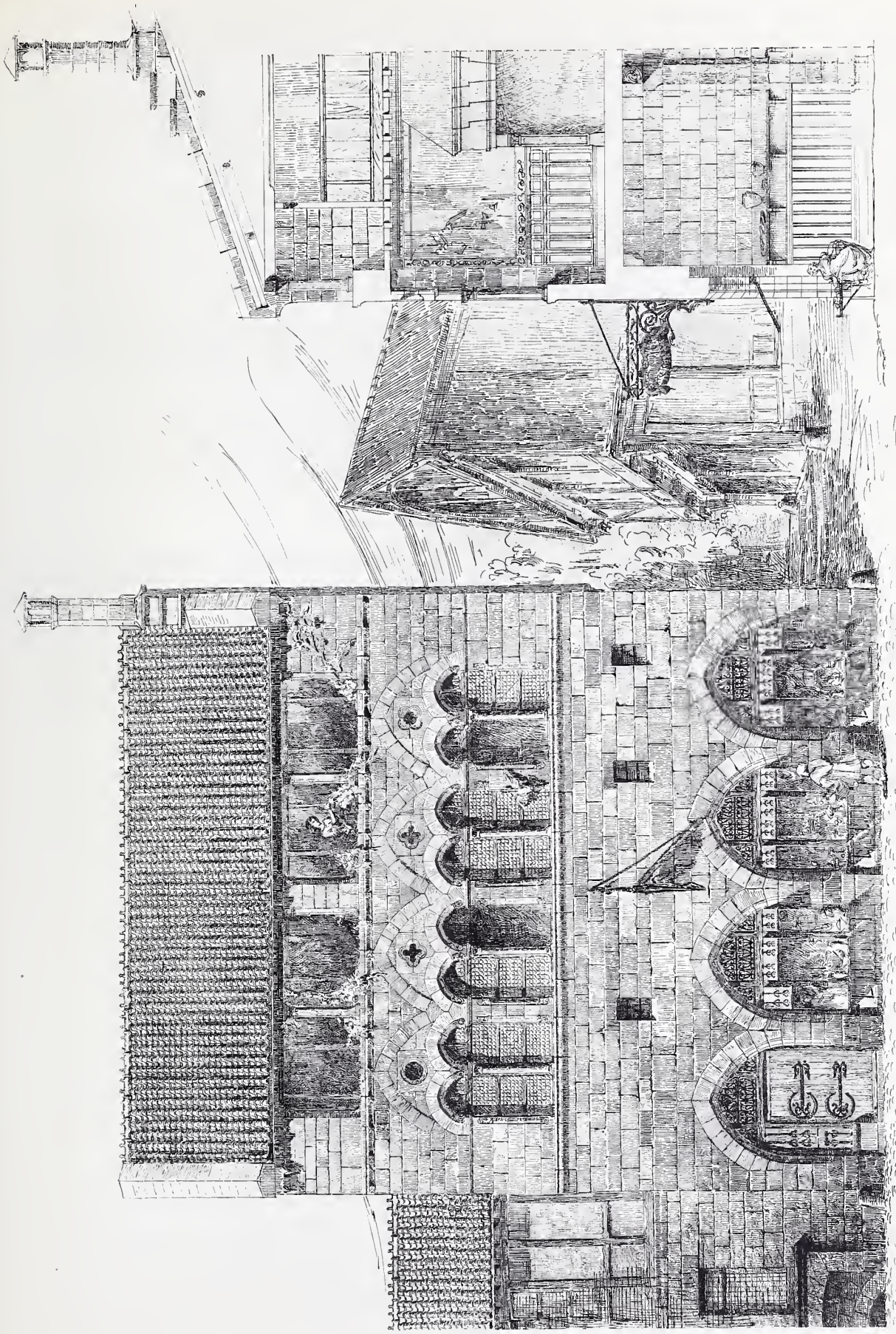

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

2me Année

ARCHÉOLOGIE

LA RESTAURATION D'UNE MAISON DU XIIIe SIÈCLE A FIGEAC

MÉDAILLE - M. LE BLANC, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

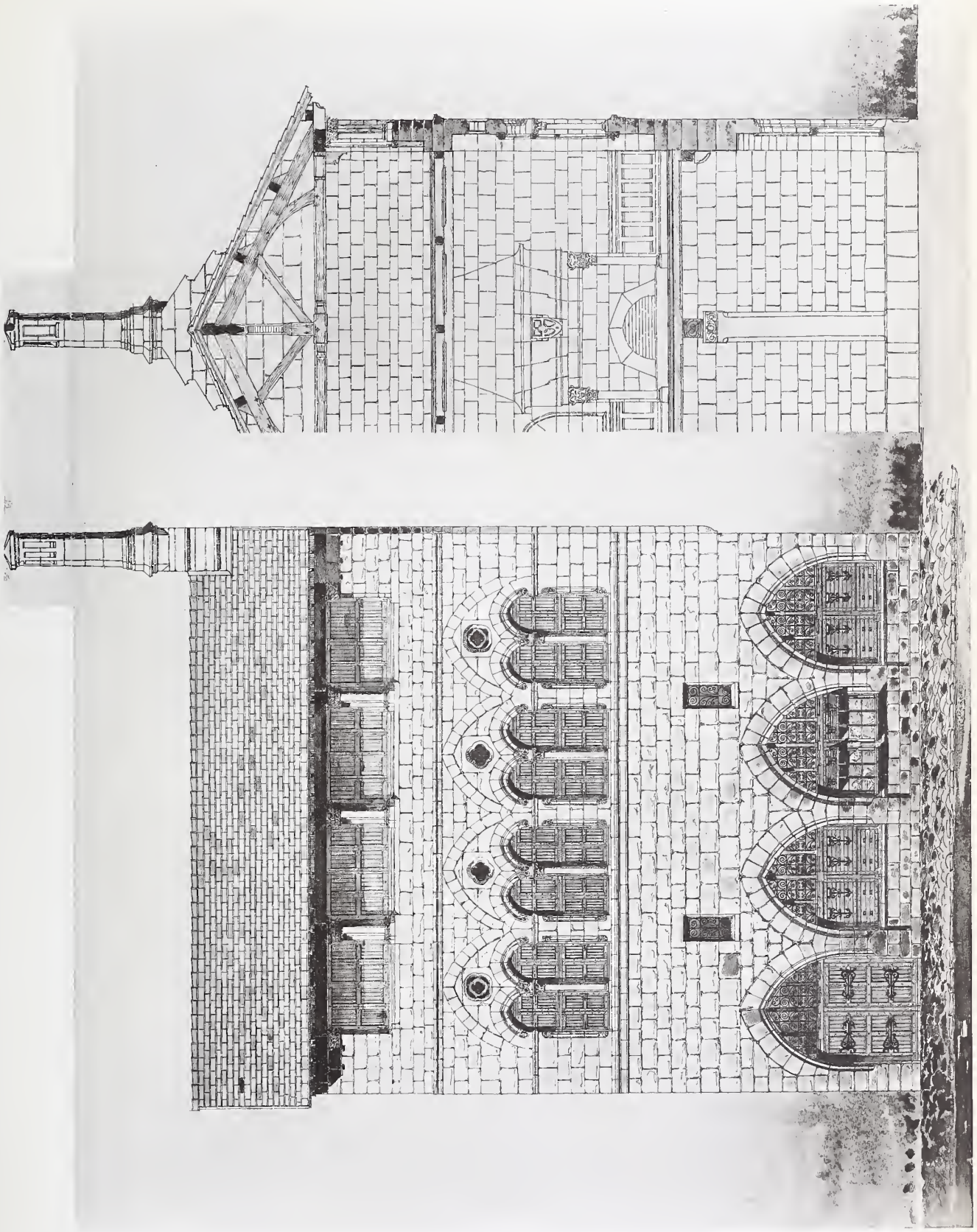

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ARCHÉOLOGIE - LA RESTAURATION D'UNE MAISON DU XIIIe SIÈCLE A FIGEAC

MÉDAILLE - M. ARMAND MÉGRET, ÉLÈVE DE M. HULOT

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION MURALE DANS LA GRANDE SALLE D'UNE BOURSE

PRIX - M. BAUDRIER, ÉLÈVE DE M. PASCAL

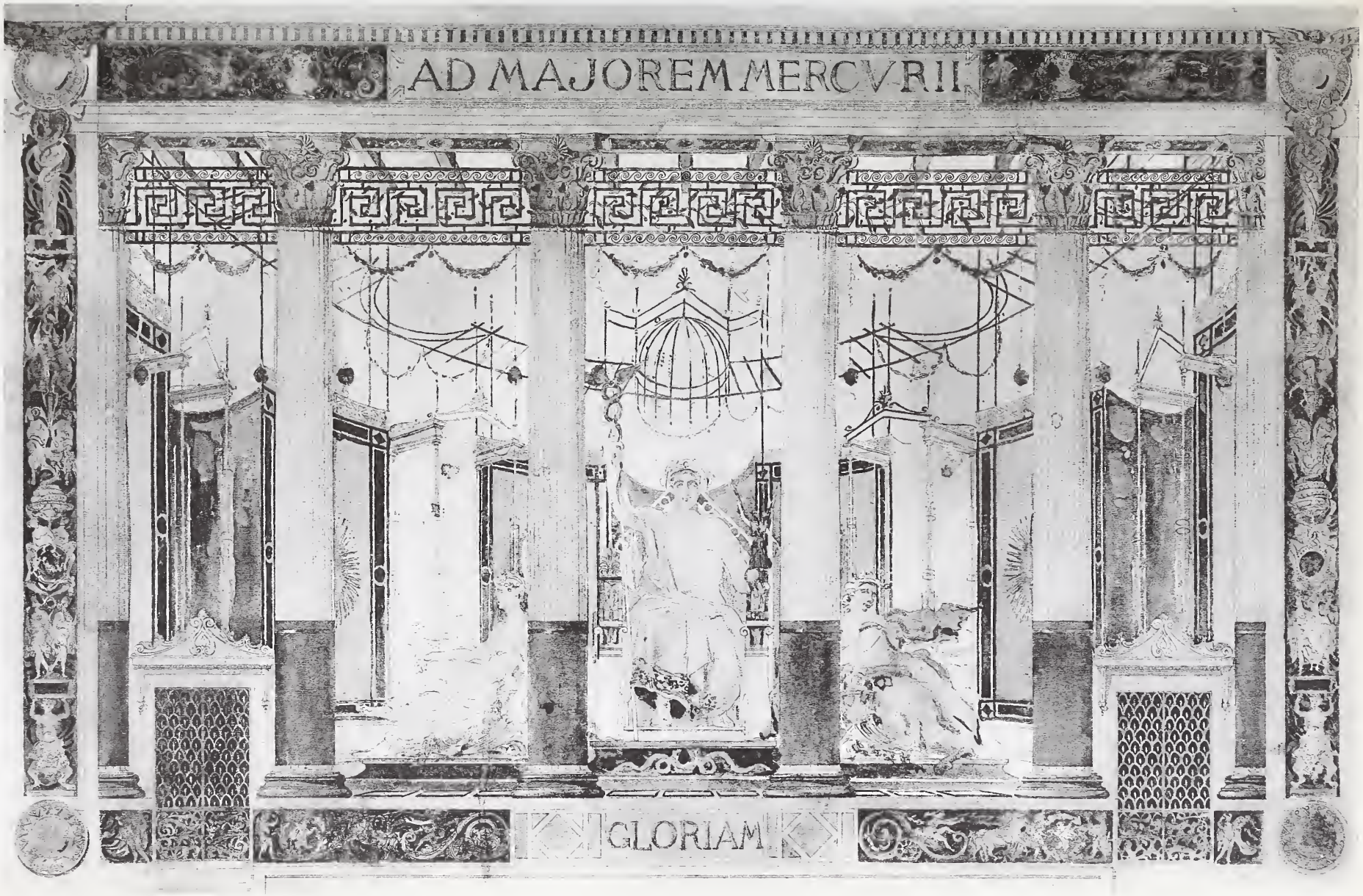

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - DÉCORATION MURALE DANS LA GRANDE SALLE D'UNE BOURSE

2me Prix - M. CASSAGNE, élève de M. LALOUX

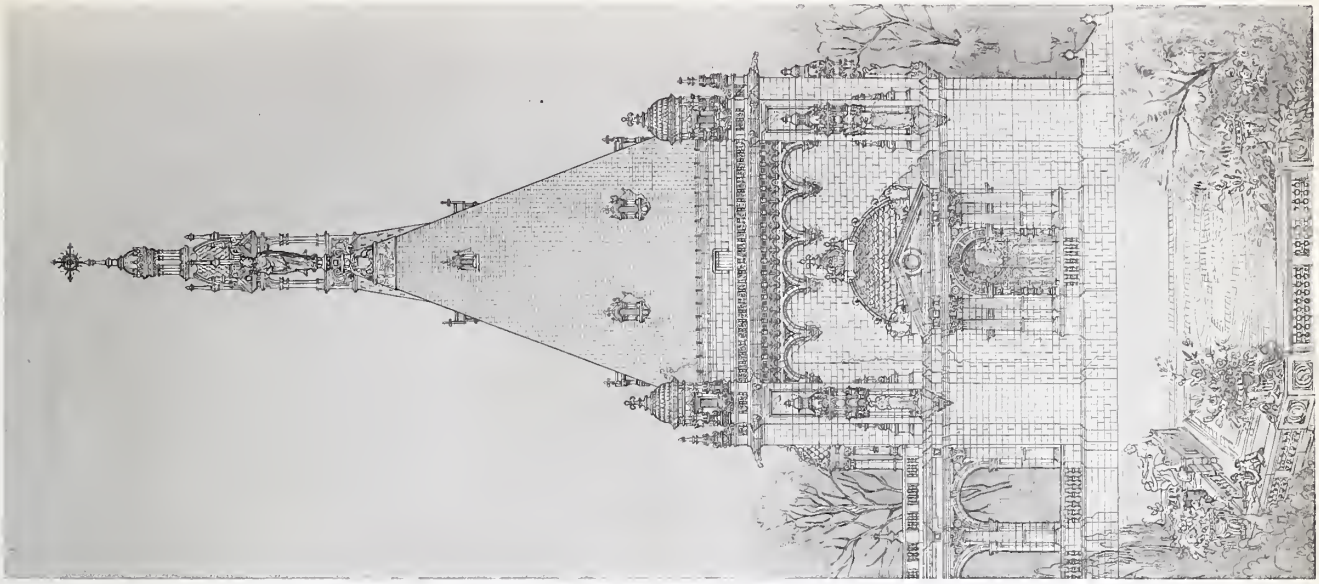

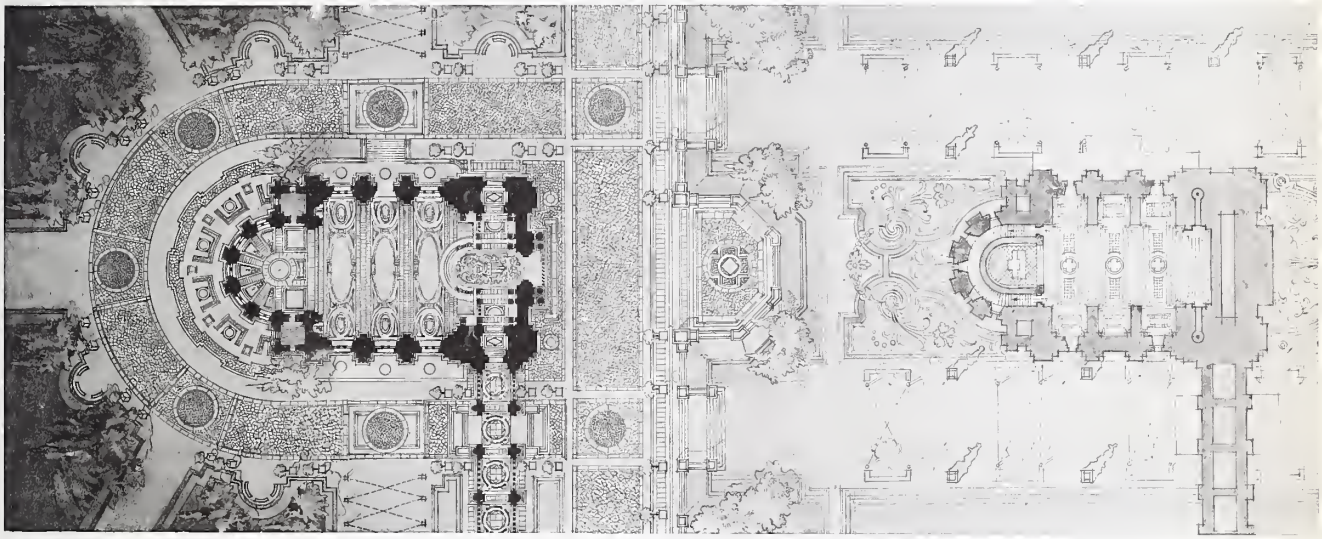

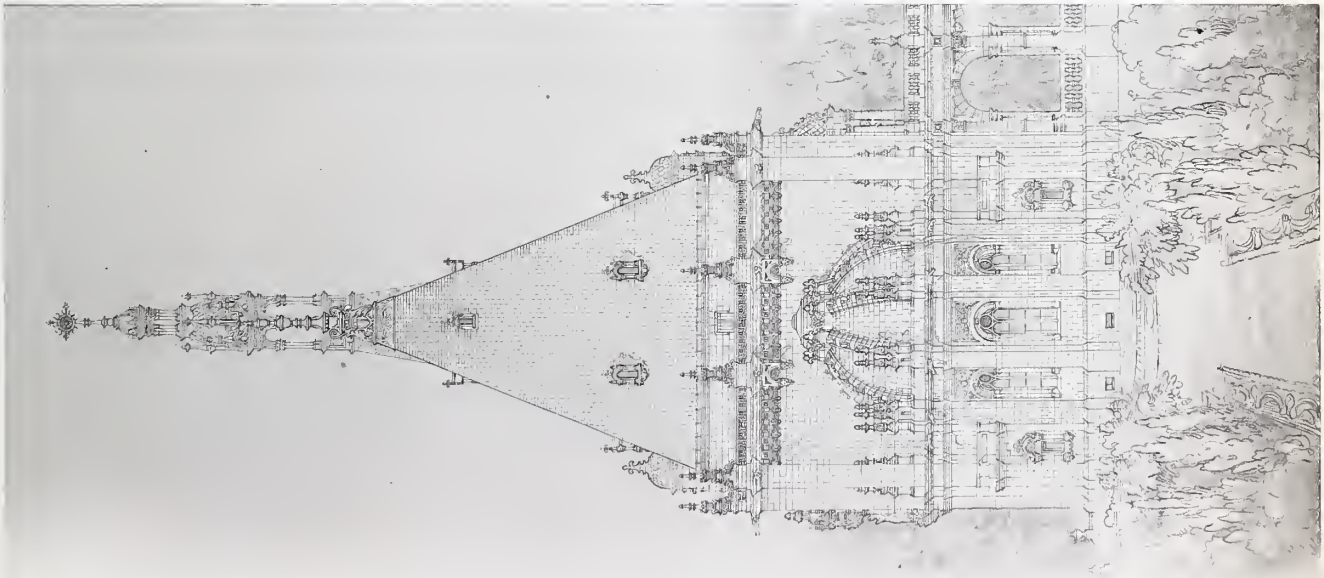

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re MÉDAILLE - M. GUÉRITTE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

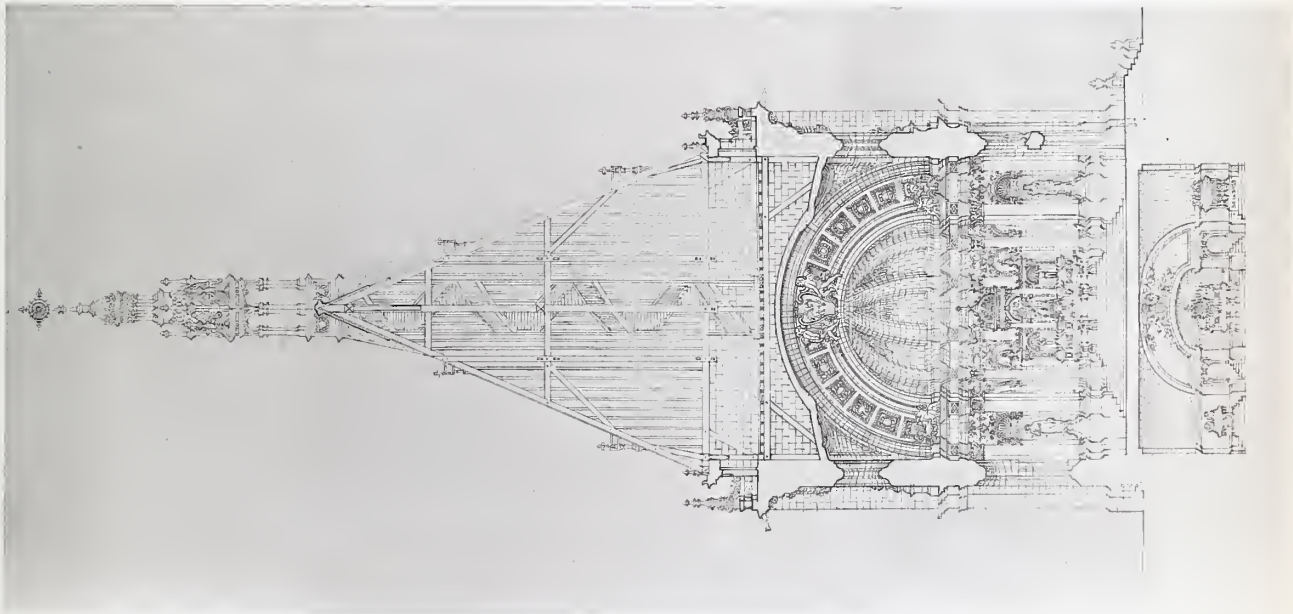

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re MÉDAILLE - M. GUÉRITTE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

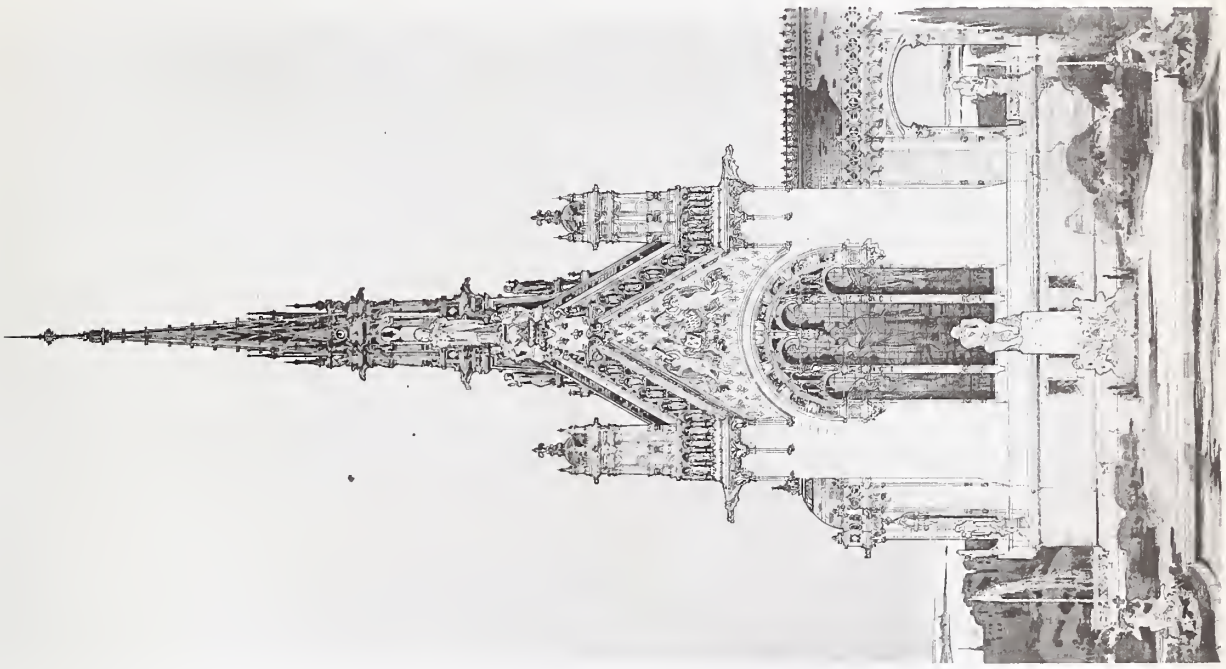

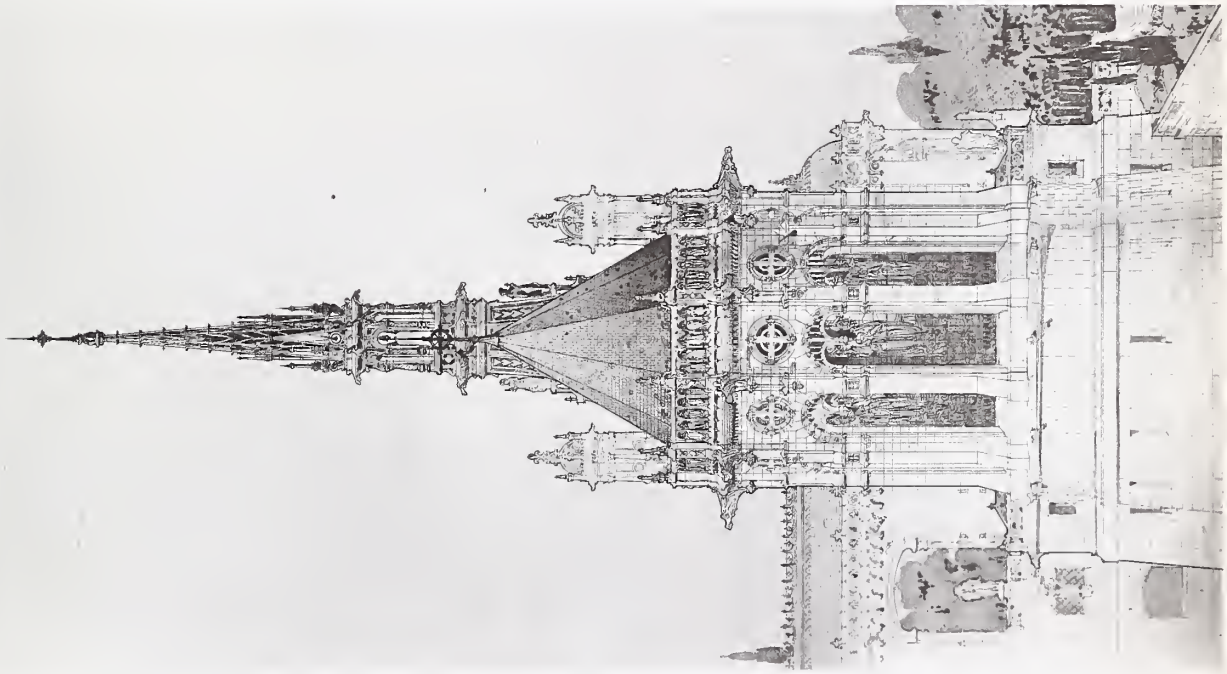

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re MÉDAILLE - M. WAGNER, ÉLÈVE DE M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

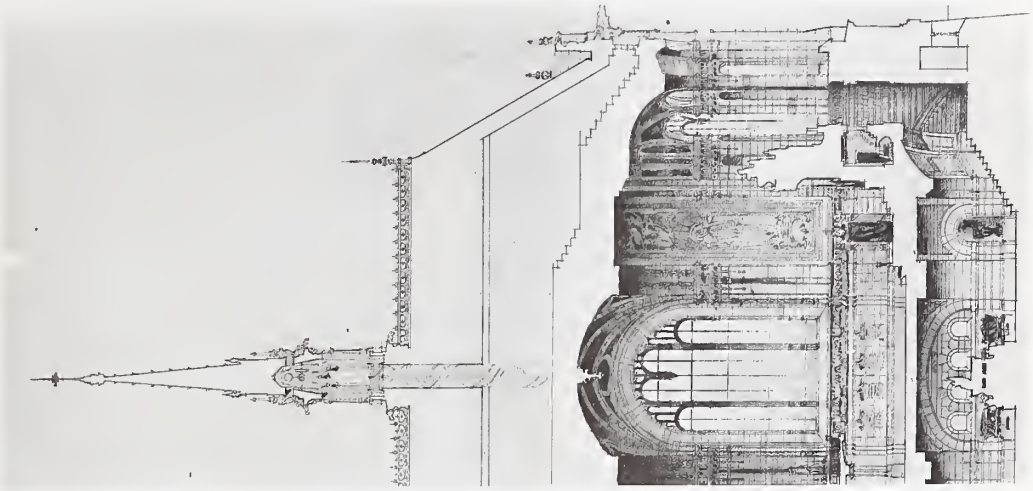

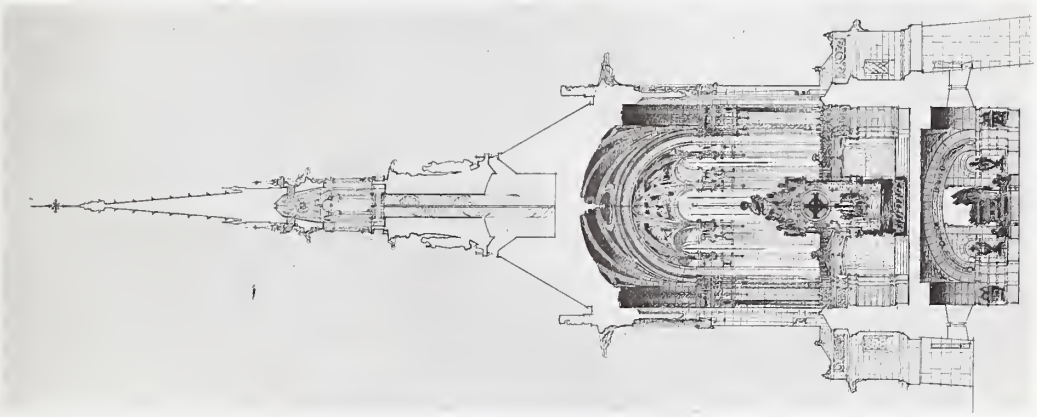

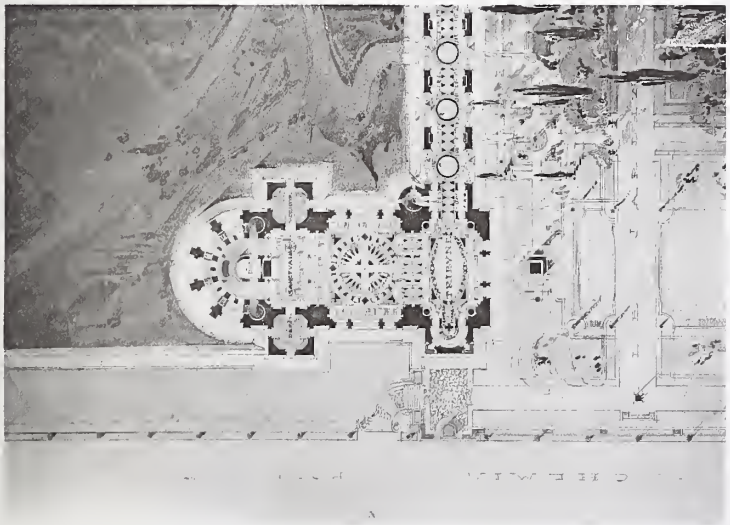

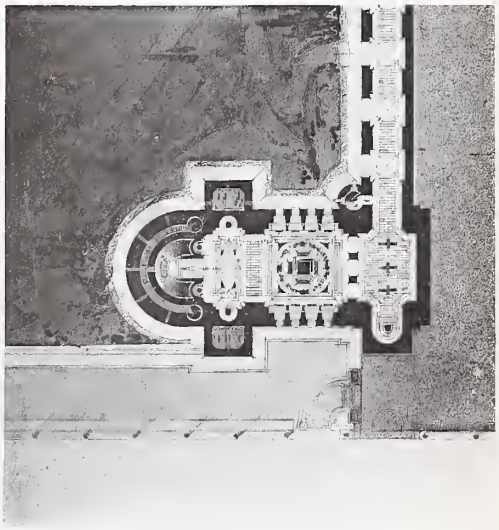

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re MÉDAILLE - M. WAGNER, ÉLÈVE DE M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

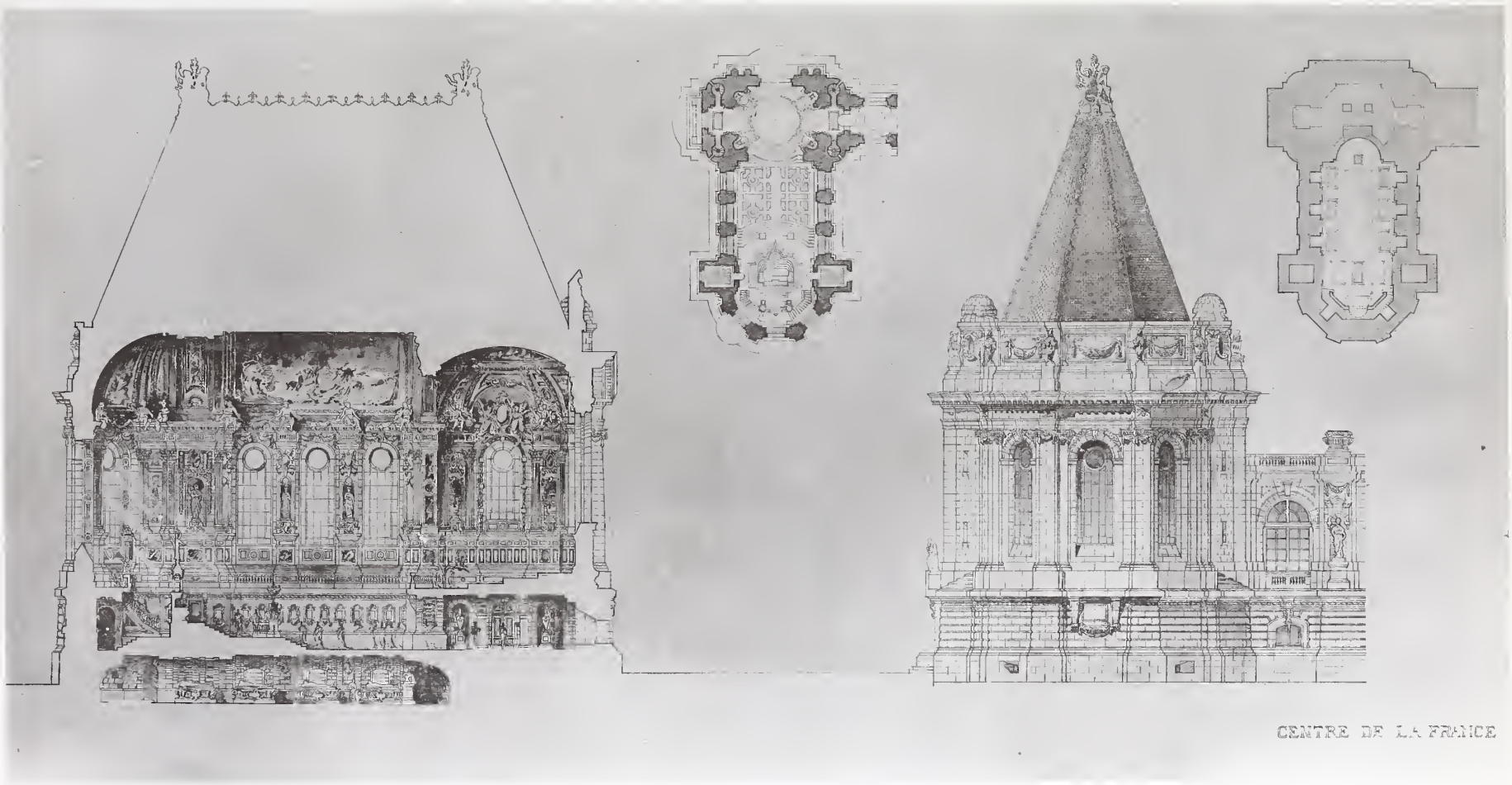

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts. Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. VOGT, élève de M. ESQUIÉ

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

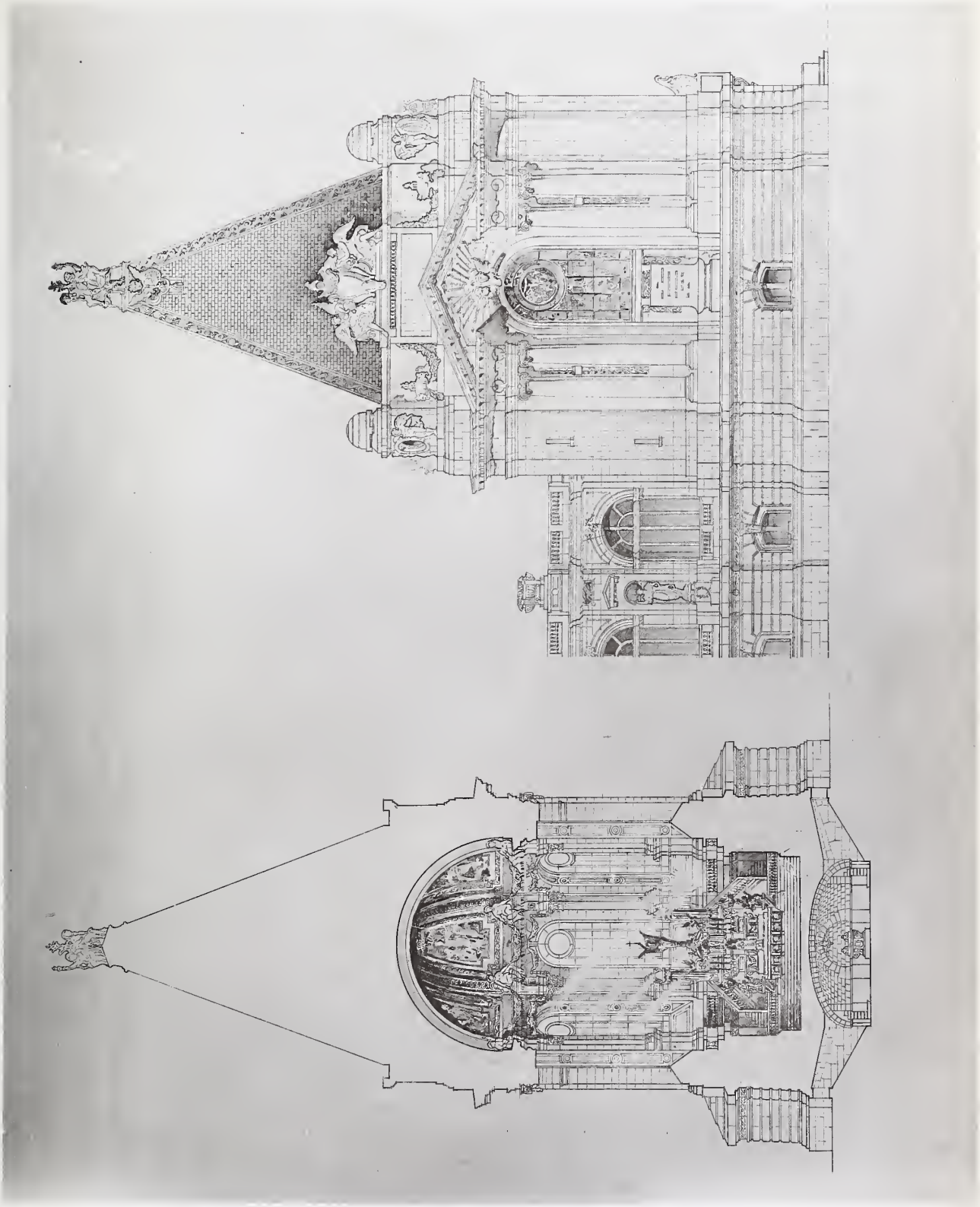

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. VOGT, élève de M. ESQUIÉ

ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

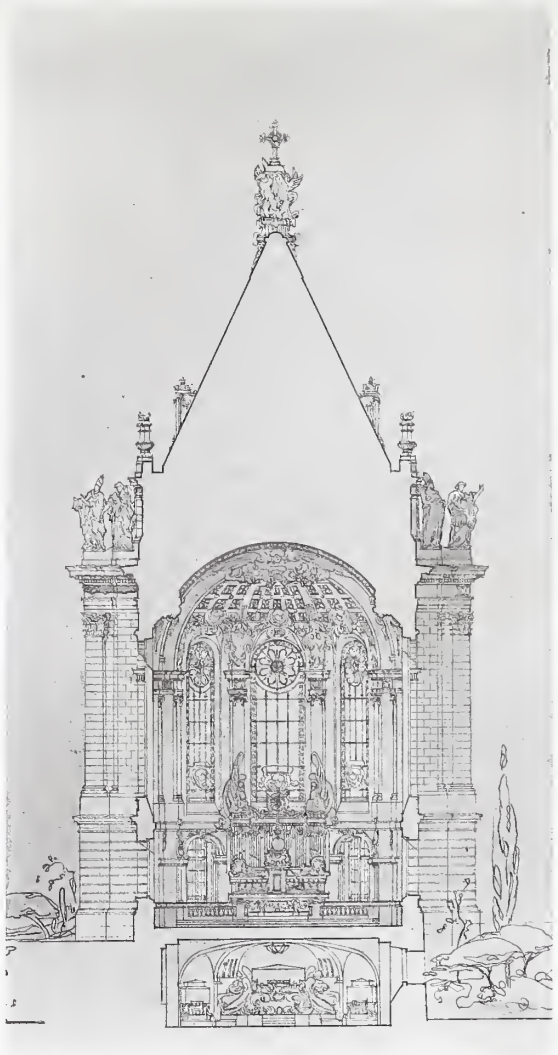

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. COPELLO, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

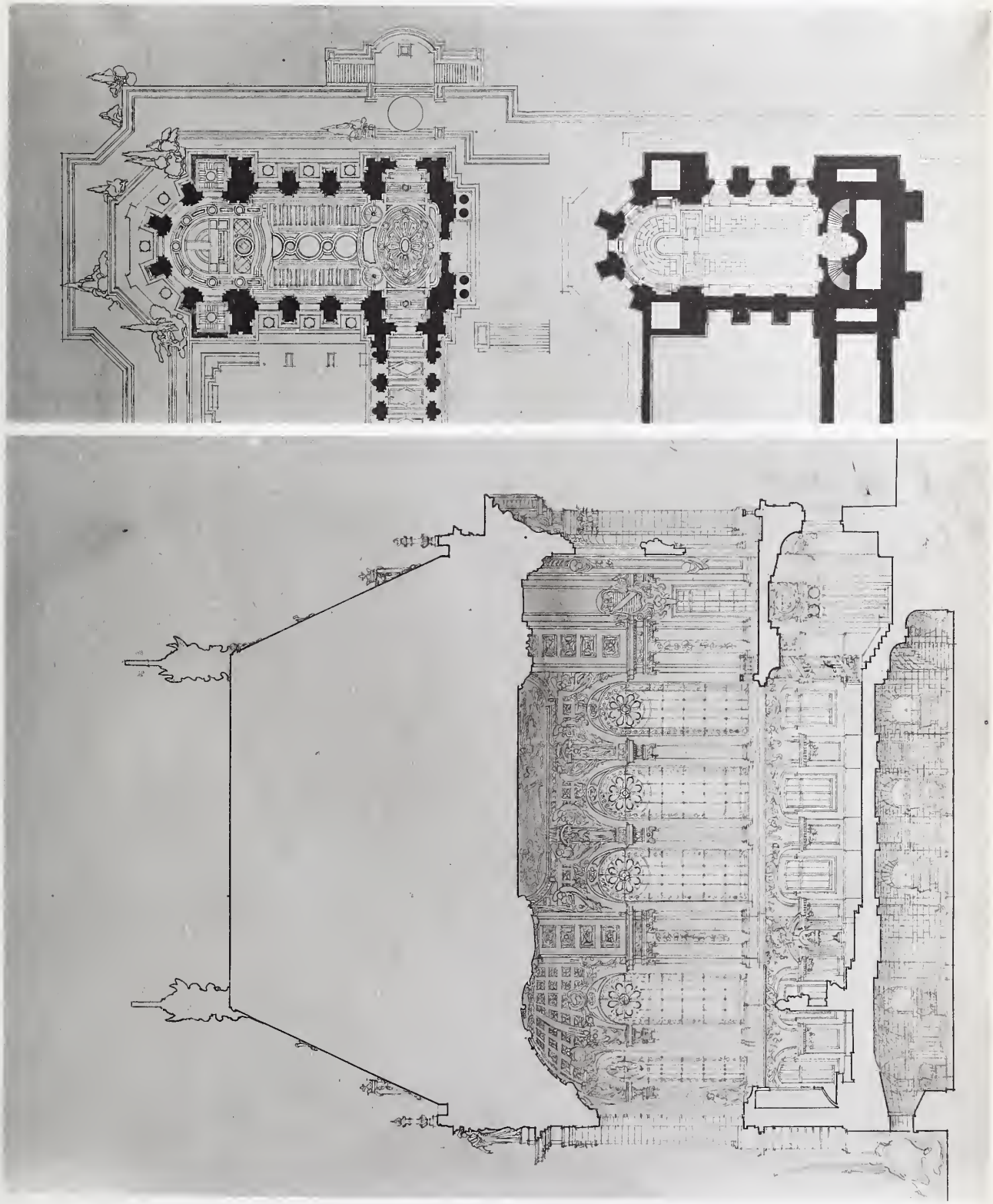

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. COPELLO, élève de M. LATOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

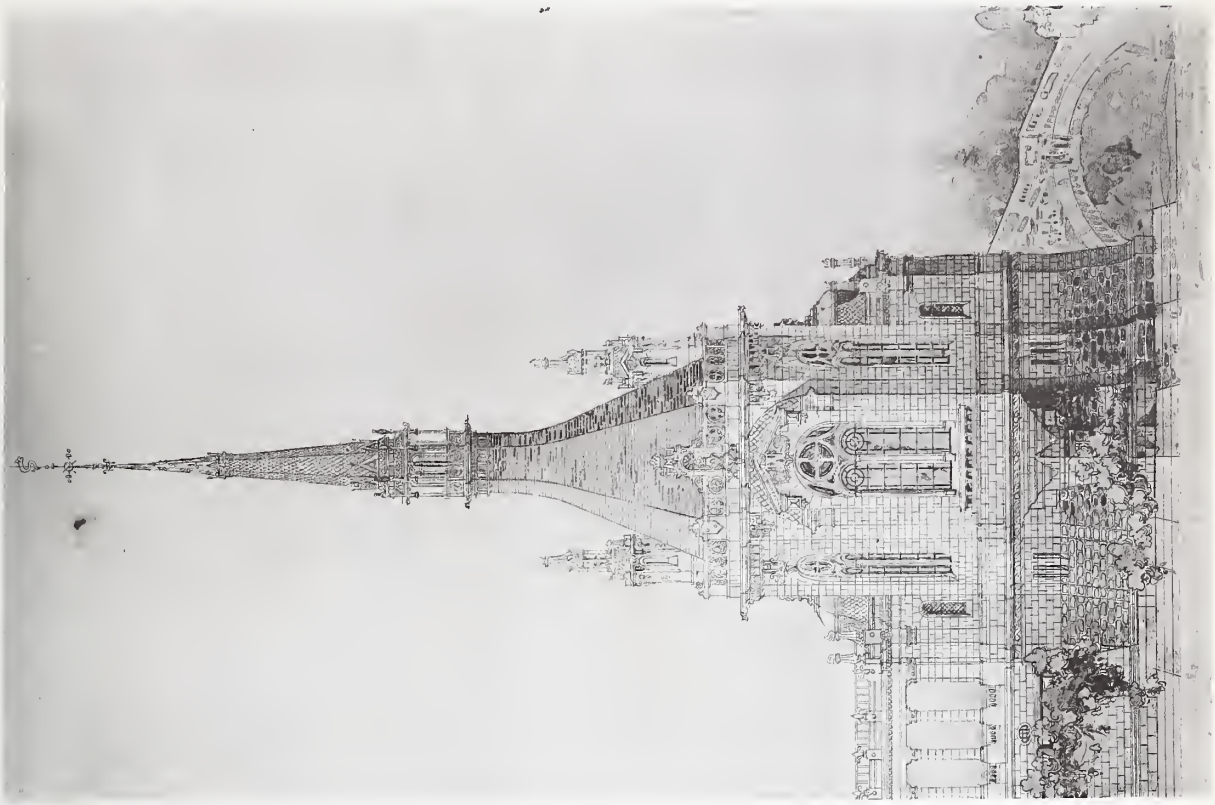

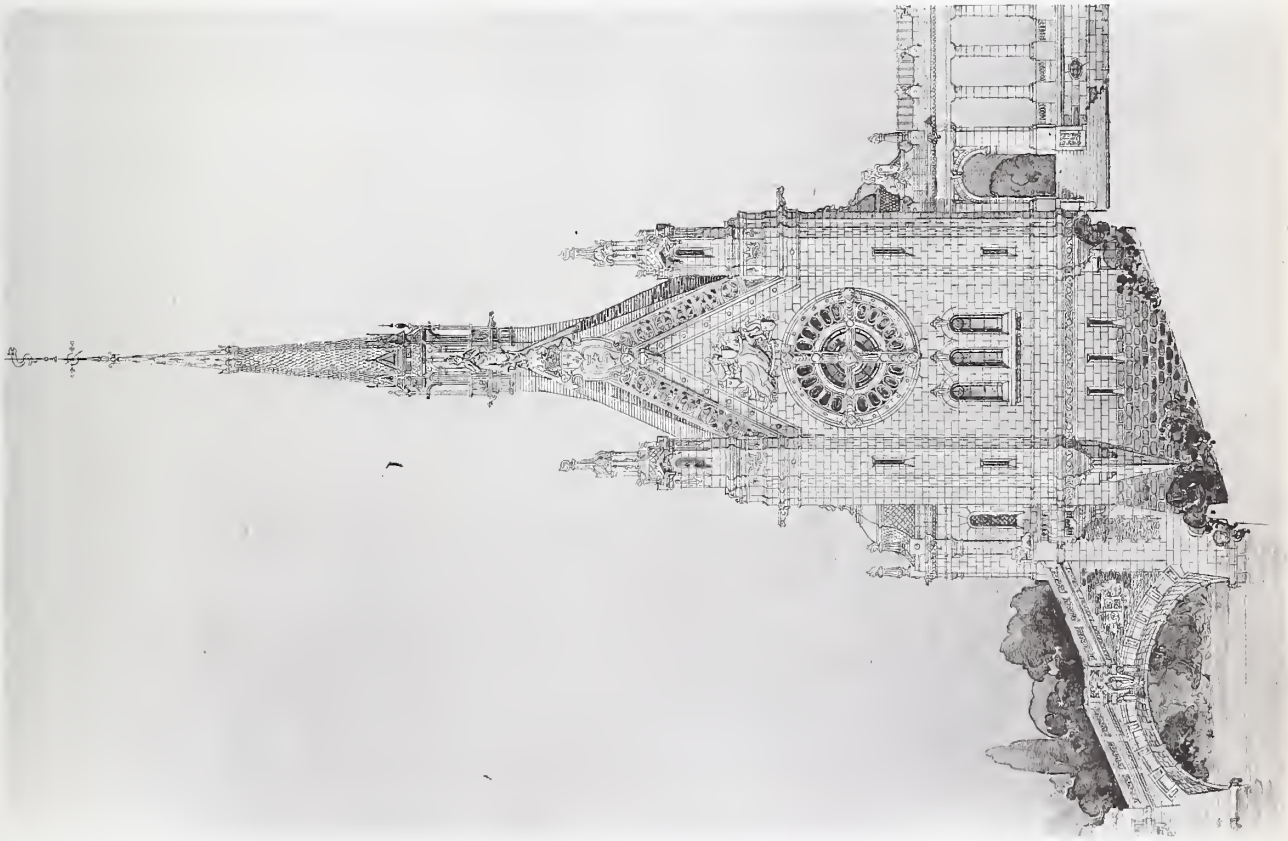

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

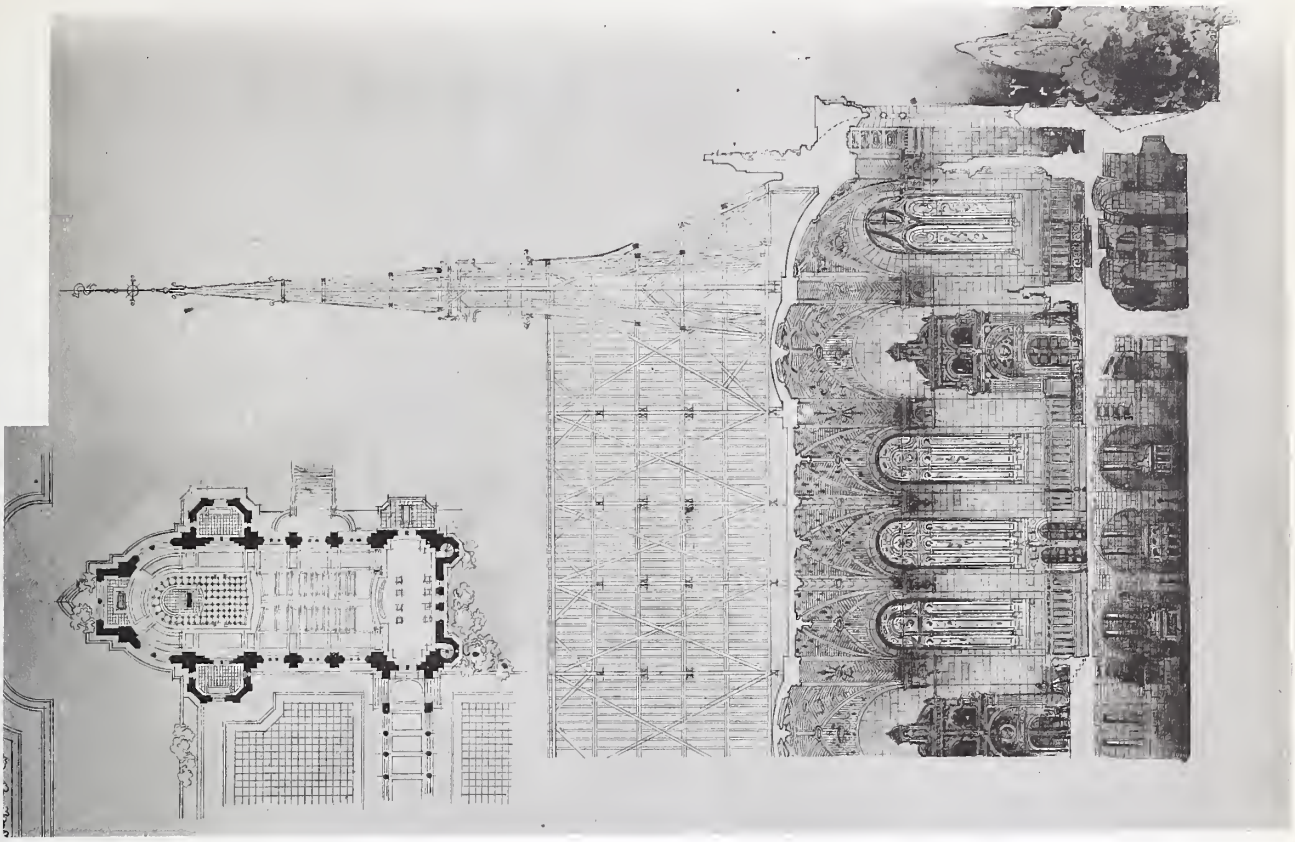

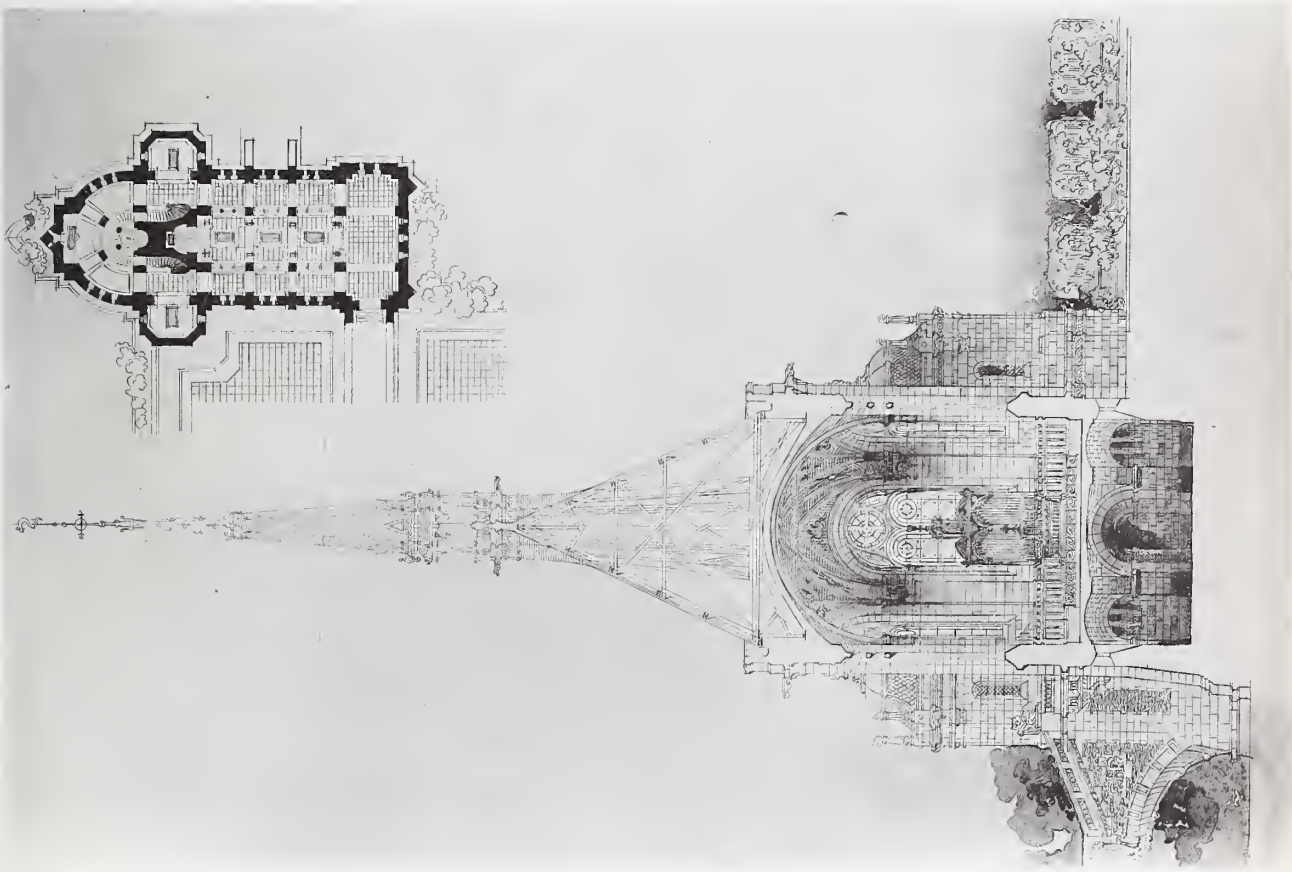

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LA CHAPELLE D'UN CHATEAU

1re Seconde Médaille - M. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE GARDE DANS UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

1re Seconde Medaille - M. DAUZERAL, élève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE GARDE DANS UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

1re Seconde Medaille - M. ARNAL, élève de M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE GARDE DANS UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

1re Seconde Medaille - M. MADELINE, élève de M. DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON DE GARDE DANS UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

1re Seconde Médaille - M. Janin, élève de M. Laloux

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

6e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 172 à 200

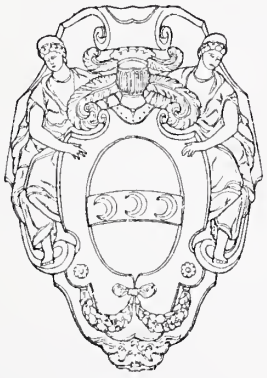

PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1907-1908

DEUXIÈME ANNÉE

6e SÉRIE

PROGRAMMES

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er JUILLET 1908

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Un petit Théâtre de Marionnettes

Dans le jardin public d'un quartier riche, lieu habituel de réunion des enfants, on a obtenu un emplacement pour établir, d'une façon permanente, un petit Théâtre de marionnettes; mais l'autorisation n'a été accordée qu'à condition qu'il serait de bon goût et de construction soignée.

Cet édicule construit en matériaux résistants et bien couvert, affecterait donc, malgré la gaieté de l'aspect, la tenue qu'il convient pour une construction définitive installée dans un milieu élégant.

Il se composerait de la scène, surélevée de 1 m. 80 au-dessus d'un petit socle de 0 m. 20, permettant de jouer les scènes du guignol traditionnel, au moyen de *pupazzi* surgissant d'en bas et tenus à la main; en même temps qu'on pourrait faire agir, par le haut, des marionnettes suspendues à des fils.

Derrière le rideau de fond serait un petit emplacement, avec sièges de repos, pour les metteurs en scène, c'est-à-dire les personnes faisant agir les fantoches. Enfin, deux petits réduits, l'un water-closets, l'autre dépôt d'accessoires, laisseraient entre eux un passage pour le service.

En avant du théâtre serait établi un espace découvert, dallé ou en mosaïque, suffisant pour que 100 enfants puissent être assis à l'aise sur des chaises ou des banquettes mobiles.

Cet espace serait ceint d'une allée concentrique permettant aux personnes accompagnant les enfants de ne pas s'isoler d'eux. Le tout serait entouré d'une clôture à jour, interrompue seulement pour l'entrée des spectateurs, qui serait placée en avant. Cette clôture pourrait servir à maintenir un velum pendant les grandes chaleurs.

Le théâtre et l'espace réservé devront être bien liés de façon à former un ensemble gracieux s'harmonisant avec la verdure du jardin.

La plus grande dimension ne dépassera pas 20 mètres.

On fera le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre.

Une vue perspective, prise sur un des angles en avant et dans des conditions normales d'horizon, en s'arrangeant de manière à ce que la hauteur de la façade de l'édicule en perspective corresponde, à peu près, à celle qu'aurait la même façade en projection à l'échelle

de 0 m. 02 pour mètre. Cette condition étant désirée pour obtenir une unité de dimensions dans tous les dessins exposés.

On n'indiquera le velum que s'il ne cache pas la façade du théâtre.

Ce 1er juillet 1908.

Le Professeur par intérim,
H. MAYEUX.

Première Seconde Médaille: MM. BOUTTERIN, élève de M. Héraud. Pl. 172.
— — — MULARD, élève de M. Pascal. Pl. 173.
— — — HIRONS, élève de M. Laloux. Pl. 174.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 JUIN 1908

A RENDRE LE SAMEDI 11 JUILLET 1908

(Durée du Concours: 37 jours)

Le Professeur propose pour sujet du concours:

Un petit Musée de Tissus d'art

Dans une ville importante, centre artistique où longtemps a prospéré l'industrie des tissus, on pense édifier un petit musée qui servirait à la fois d'étude et de curiosité.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Après un vestibule d'entrée se trouverait une grande galerie montant de fond, éclairée par le haut, sorte de hall communiquant avec deux salles éclairées par un jour unilatéral. Ces salles et galeries serviraient à l'exposition des produits artistiques de fabrication moderne; on y verrait donc, classées dans des vitrines montantes et à plat, soit contre les murs mêmes, des étoffes tissées, brochées et imprimées constituant l'industrie du moment. D'autres salles plus restreintes contiendraient des ouvrages de petites dimensions: broderies, passementeries et travaux de dames.

Au fond, un salon de repos, servant aussi d'exposition, terminerait l'extrémité du hall.

Un large escalier, situé à proximité de l'entrée, donnerait accès au premier étage.

PREMIER ÉTAGE

Cet étage serait réservé aux expositions rétrospectives.

Il contiendrait des salles où figureraient des tissus anciens d'Orient et d'Occident, tapisseries sarrasinoises, Gobelins, cachemyrs de l'Inde, soieries du Japon, etc.

Quelques locaux tels que cabinets de réserve et du conservateur, water-closets pour les deux sexes, compléteraient cet étage ainsi que des escaliers de service desservant toute la hauteur des bâtiments pour la surveillance et les mesures à prendre contre l'incendie.

ÉTAGE DE COMBLE

Cet étage, sorte d'attique, contiendrait une petite bibliothèque, un dépôt d'archives, des réserves de tissus et une salle d'échantillons pouvant être consultés par les industriels de la région.

Revenant du côté du vestibule d'entrée, on trouverait, dans des ailes ou pavillons, les bureaux du secrétariat (3 ou 4 pièces), le logement du comptable (4 ou 5 pièces et cuisine) et enfin le logement du portier-consigne. Le conservateur aurait son appartement en ville.

Cet édifice, contenu dans un terrain rectangulaire de 40 mètres de large sur 60 mètres de profondeur, aurait son entrée sur une place, par un de ses petits côtés.

Les trois autres côtés prendraient jour sur un jardin public dont on n'indiquera que les amorces.

De petites portes de service pourraient exister sur ce jardin.

On fera pour les esquisses:

Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale et la coupe longitudinale à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan du rez-de-chaussée et le plan du premier étage, à o m. 005 pour mètre;
La coupe longitudinale à o m. 01 pour mètre;
La façade principale à o m. 015 pour mètre.

Ce 3 juin 1908.

Le Professeur par intérim,
H. MAYEUX.

Première Médaille: MM. CHAUCHON, élève de M. Redon. Pl. 175 à 177.
— — ALLEMAN, élève de M. Pascal. Pl. 178 à 181.
Première Seconde Médaille: MM. PECK, élève de M. Laloux. Pl. 182 à 185.
— — — HIRONS, élève de M. Laloux. Pl. 186 à 188.

Ont été également décernées: *Première Médaille*, à M. DANIS, élève de M. Deglane. — *Premières Secondes Médailles*, à MM. GUARIGENC, élève de M. Redon; MEEKS et LÉVY Fernand, élèves de M. Deglane; BUET Pierre, élève de MM. Raulin et Héraud; DUMAIL et LAUTHE Jean, élèves de M. Bernier.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 5 JUIN 1908

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Un Marché aux fruits et légumes

Ce marché, édifié dans une petite ville de la Provence, serait conçu dans des conditions favorables à la propreté et à la fraîcheur.

Une grande cour en forme de carré parfait, fermée par un mur extérieur, serait entourée de portiques sur ses quatre côtés, servant d'abri pendant les grandes chaleurs, ainsi qu'à la mise à couvert durant les pluies courtes, mais subites et parfois torrentielles, de la région.

Des tables et étagères seraient installées au pourtour et même quelques petites boutiques fermées pourraient être logées à certains points bien choisis des portiques.

Il n'y aurait pas d'entrée principale et l'on pénétrerait dans la cour par différentes portes.

Sur l'un des côtés se trouverait un petit bâtiment contenant, au rez-de-chaussée, une salle de criées très ouverte; puis au-dessus, entre les bureaux du fisc et de surveillance, une loge centrale à balcon, dominant le marché, pour le syndic des ventes. On accéderait à cet étage par un perron extérieur du côté de la cour.

Des water-closets abrités et nombreux et enfin des descentes droites à des caveaux situés sous le petit bâtiment, compléteraient la composition, ainsi que des fontaines jaillissantes et de prise d'eau nécessaires pour entretenir la fraîcheur et la propreté.

Les dimensions du terrain ne dépasseraient pas 60 mètres.

On fera le plan et la coupe sur l'axe de la cour, perpendiculairement au petit bâtiment, à l'échelle de o m. 003 pour mètre.

La façade du petit bâtiment sur la cour, avec amorces des portiques, à o m. 006.

Ce 5 juin 1908.

Le Professeur par intérim,
H. MAYEUX.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 MAI 1908

A RENDRE LE SAMEDI 27 JUIN

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Auberge

Cette *auberge*, élevée en bordure d'une route nationale dans un bourg assez important, recevrait journellement les rouliers et conducteurs de charrois ou de troupeaux; mais dans la belle saison elle pourrait aussi recevoir des touristes obligés de s'y arrêter.

Elle se composera de deux parties ne formant qu'un ensemble :
— Le bâtiment de l'auberge proprement dite ;
— Les abris des bêtes, voitures, etc.

AUBERGE

Au rez-de-chaussée :

— Grande salle de consommations et de repas ouvrant directement sur la route ;
— Entrée indépendante de cette salle, accompagnée d'un petit bureau pour l'aubergiste. — Salle à manger réservée ;
— La cuisine avec ses dépendances et celles des salles à manger ;
— Café avec billard ;
— Cabinets d'aisances communs, cabinets réservés ;
— Caves, provisions, etc., en sous-sol ou soubassement.

Au premier étage :

— Autant de chambres qu'en comportera la composition à l'usage de la clientèle ordinaire. — Cabinet d'aisances commun.

Au deuxième étage :

— Cinq à six chambres pour touristes de passage, partie à deux lits ;
— Cabinet d'aisances réservé ;
— Logement de l'aubergiste.

A partir du premier étage, l'escalier devra pouvoir être réservé.

ABRIS EXTÉRIEURS

— Deux écuries, l'une pour douze, l'autre pour six chevaux ;
— Trois remises pour voitures particulières ou de louage ;
— Deux garages pour automobiles et bicyclettes ;
— Etables pour douze à quinze bêtes à cornes ;
— Hangars pour charrettes et moutons ;
— Dépôt de fumiers, abreuvoir, etc.

TERRAIN

Le terrain n'aura d'accès que par la route ; des trois autres côtés, il est limité par des murs mitoyens. Il est rectangulaire et de niveau. Ses dimensions sont 30 mètres en façade sur la route et 60 mètres dans le sens de la profondeur.

On fera pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée et la coupe longitudinale entière (perpendiculaire à la façade) à 0 m. 0025 pour mètre ;
La façade à 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, ainsi que la même coupe qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre ;
La façade à 0 m. 01 pour mètre.

8 mai 1908. J. GUADET.

Première Mention : MM. SIMON, élève de M. Defrasse. Pl. 189-190.
— — BIVEL, élève de M. Redon. Pl. 191-192.
— — Clarence STEIN, élève de M. Laloux. Pl. 193-194.
— — DE VIRGILLE, élève de M. Laloux. Pl. 195-196.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 JUILLET 1908

A RENDRE LE SAMEDI 25 JUILLET

(Durée : 22 jours)

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Un Pavillon pour automobiles

Un riche propriétaire désire établir, dans la cour d'honneur de son château, un Pavillon servant de remise à des automobiles de luxe ; l'une, de grand modèle, pour les grands voyages, les deux autres, plus petites, pour les promenades.

Ce pavillon comporterait d'abord un vestibule, sorte de porche largement ouvert, permettant aux voitures de stationner à couvert, à la sortie comme à la rentrée, pour prendre et déposer les voyageurs.

Ce vestibule desservirait trois remises absolument distinctes, sortes de salles rectangulaires pouvant être éclairées, soit par le haut, soit par les côtés.

Dans les intervalles de ces remises, ou contre elles, seraient groupées les pièces annexes, communiquant, suivant les besoins, avec les remises et le vestibule, telles que : dépôts d'huiles et d'essence, réserve de pneus et de bandages de roues, petit atelier de réparations pour les pièces de rechange, etc.

Puis un vestiaire de vêtements de chauffeurs et un cabinet de toilette pour dames.

Chaque remise comporterait une fosse accessible, sous l'emplacement des automobiles en station, pour la visite, la réparation et le nettoyage.

La condition pratique du programme réside surtout dans la libre entrée et sortie des voitures et leur évolution facile pour venir prendre et déposer les voyageurs au même point du vestibule.

Quant à la condition esthétique, on la demande analogue à celle qu'on exige pour les écuries de luxe, en recommandant d'exprimer un caractère plutôt un peu monumental que trop pittoresque.

La plus grande dimension n'excèderait pas 25 mètres.

On fera pour les esquisses :

Le plan et la façade sur l'entrée à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan et la coupe sur le vestibule et la remise principale à 0 m. 01 pour mètre ;
La façade sur l'entrée à 0 m. 015 pour mètre.

Ce 3 juillet 1908.

Le Professeur par intérim,
H. MAYEUX.

Première Mention : MM. LECARD, élève de M. Laloux. Pl. 197-198.
— — CRIQUI, élève de M. Paulin. Pl. 199-200.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

PROGRAMME DU CONCOURS DÉFINITIF DU 17 MARS 1908 :

Une Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie

Un terrain s'ouvrant sur une place publique, entouré de rues de grande largeur, présente 20,000 mètres de surface rectangulaire pour la répartition des bâtiments constituant le grand établissement projeté.

Les deux Ecoles ont des services communs et généraux, un même doyen pour lequel il faut prévoir un grand logis comportant des réceptions d'une certaine ampleur et des dépendances telles qu'écurie et remise et garage pour automobiles ; un secrétaire-comptable avec un appartement très confortable dont le bibliothécaire a l'équivalent, un chef de service responsable de la discipline et de la tenue de la maison, divers employés, logés aussi, pour le bon ordre, ainsi que des garçons de laboratoire qu'il est bon d'avoir sous la main.

Le Secrétariat avec salle d'inscriptions et bureaux importants, une Salle du Conseil dite Salle des Actes, vaste et richement traitée, une grande Bibliothèque composée d'une salle spéciale de travail pour les professeurs, d'une salle de lecture et de dépôts, d'un grand cabinet de bibliothécaire ; des salles de réunion des professeurs de l'une et de l'autre Ecole ; des vestibules et un ou plusieurs grands escaliers constituent, avec la Conciergerie, les services communs.

Pour le reste il est désirable que les deux Ecoles aient à peu près leur autonomie, certains cours pouvant leur être communs ou certains amphithéâtres utilisés à des heures différentes.

Pour l'Ecole de Médecine il faut un amphithéâtre principal pour 1,500 auditeurs et deux amphithéâtres secondaires pour 300 ; dix petits amphithéâtres répartis dans le voisinage des laboratoires et locaux spéciaux, six salles d'examens. Chacun des grands amphithéâtres doit être accompagné de salles de préparation des cours et de cabinets de professeurs, avec les dégagements et escaliers nécessaires, bien isolés pour ne pas gêner les conférenciers.

Les laboratoires de dissection, très importants, avec au-dessous les dépôts de cadavres correspondants, sont au nombre de trois. Ils doivent être très aérés et très éclairés, être accompagnés de vestiaires, de cabinets de professeurs, de cabinets de préparateurs.

Les laboratoires auprès desquels l'existence de petits amphithéâtres spéciaux a été indiquée ci-dessus sont ceux d'hygiène, de médecine expérimentale, de physiologie, de physique, de bactériologie avec un service important et spécialement un éclairage au nord, d'histologie; ils sont tous accompagnés de vestiaires, de cabinets de professeurs et de préparateurs avec lavabos, w. c., urinoirs, dégagements, etc.

Des pavillons spéciaux contiendront : un Institut Pasteur avec entrée particulière, salle d'attente, salle d'inoculations, réserve des cultures, logements d'animaux et aquarium, cabinets de directeur, d'opérateurs, instruments, photographie.

Une Morgue avec vestibule extérieur, salle de préparation des corps, amphithéâtre, salles réservées aux magistrats, gardiens, cabinet de professeur, etc.

Un laboratoire de physique biologique, avec amphithéâtre, loges pour travaux pratiques des élèves, appareils, radiographie, accumulateurs, moteurs, gardiens, cabinets de professeur et de préparateurs.

Un laboratoire d'anatomie pathologique avec salle de démonstration, laboratoire des élèves et du professeur, son cabinet et ceux de ses aides, terrasse pour manipulations en plein air.

Un Musée très important complètera l'outillage scolaire.

La répartition des locaux importants comporterait un premier étage.

L'Ecole de Pharmacie avec entrée particulière demande spécialement, en outre de grands locaux de sous-sol pour engins, machines, moyens de chauffage, nécessaires d'ailleurs aussi à l'Ecole de Médecine, dépôts de denrées et matières, etc.:

Deux amphithéâtres pour 250 élèves.

Les vestibules, dégagements, escaliers desservant de très grands laboratoires de travaux pratiques de chimie et de pharmacie pour les élèves, avec cabinets et laboratoires particuliers du professeur et du chef des travaux.

Des laboratoires de même importance pour la chimie pharmaceutique et la physique pharmaceutique avec laboratoires d'analyse spéciale, laboratoires des professeurs, des préparateurs, magasins, laveries, vestiaires, lavabos, chambre noire, etc.

Laboratoire d'histoire naturelle, micrographie, bactériologie avec des dépendances analogues.

Matière médicale avec Musée, laboratoire et cabinet de professeur, microphotographie, dépendances, etc.

Laboratoire d'hydrologie et de toxicologie avec terrasses pour manipulations en plein air, cabinet de professeur, de préparateur, chambre noire, etc.

Des salles d'examens seront annexées à cette partie de l'établissement que complèteront une conciergerie, des logements de garçons de service et des dépendances, vestiaires, w. c., etc.

Les plans seront pochés.

L'échelle des deux plans et des deux coupes sera, pour l'esquisse, de 0 m. 004, et la façade au double.

Grand Prix: M. BOUSSOIS, élève de M. Pascal.
1er *Second Grand Prix:* M. VILLEMINOT, élève de M. Redon.
2e — — — M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud.

Nous regrettons de ne pouvoir donner la reproduction de ces trois prix, mais les lauréats ayant demandé des droits d'auteur exorbitants, nous avons été obligé d'y renoncer.

A. VINCENT, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

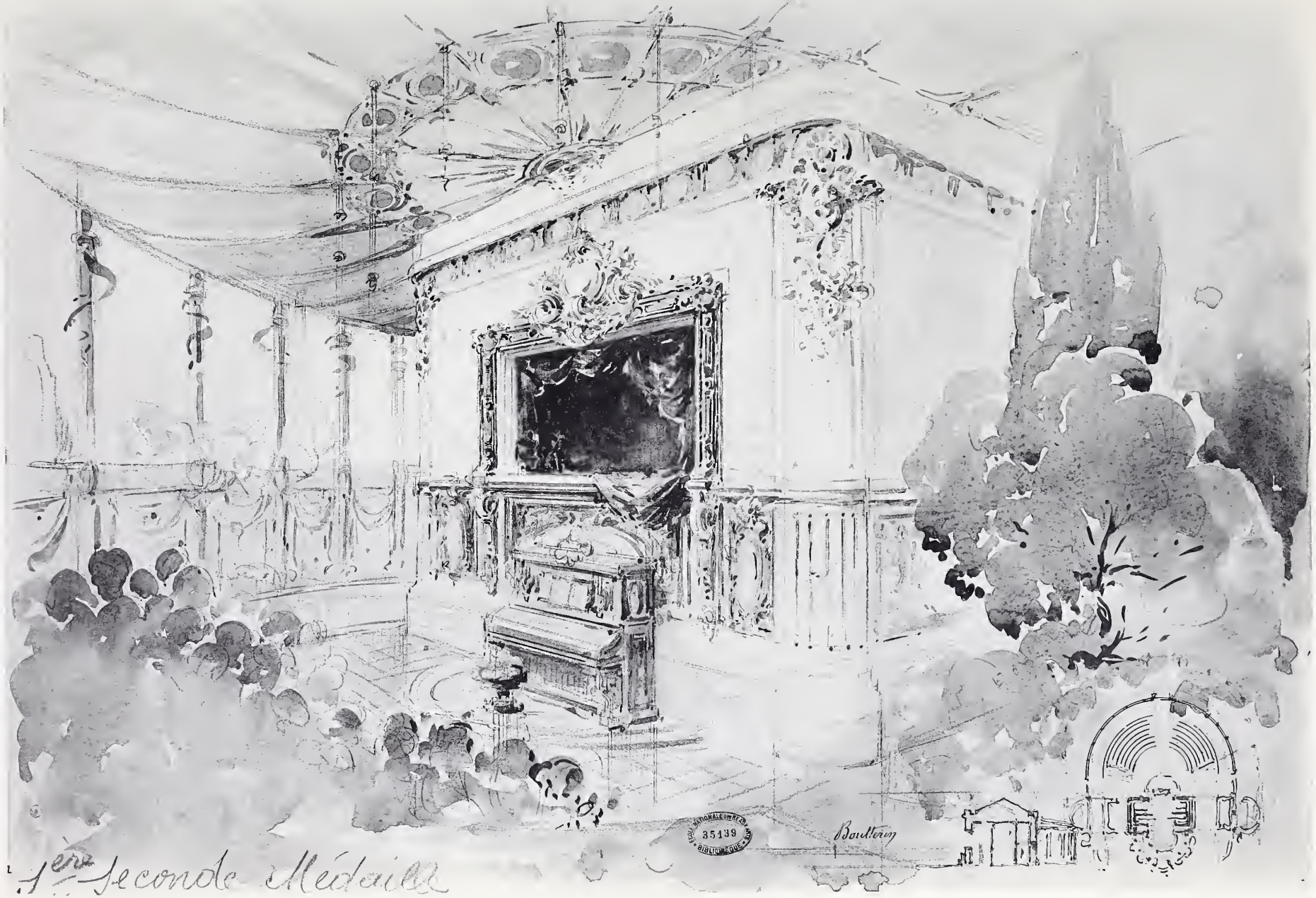

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT THÉATRE DE MARIONNETTES

1re Seconde Médaille - M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud

2me Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT THÉATRE DE MARIONNETTES

1er Seconde Medaille - M. MULARD, élève de M. PASCAL

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT THÉATRE DE MARIONNETTES

1er SECONDE MÉDAILLE - M. HIRONS, ÉLÈVE DE M. LALOUX

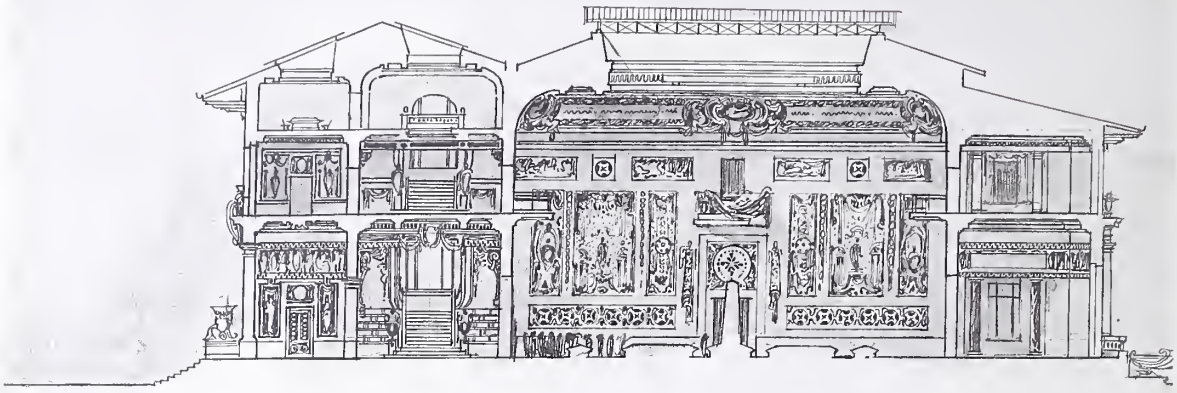

2me Année

UN PETIT MUSÉE D

1re MÉDAILLE - M. CHAU

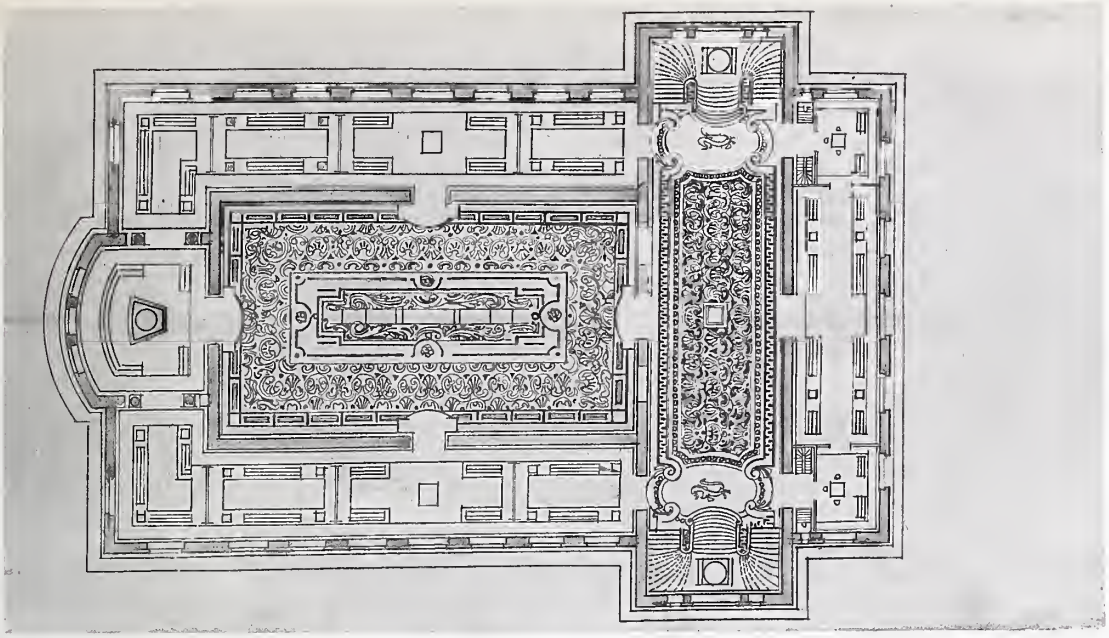

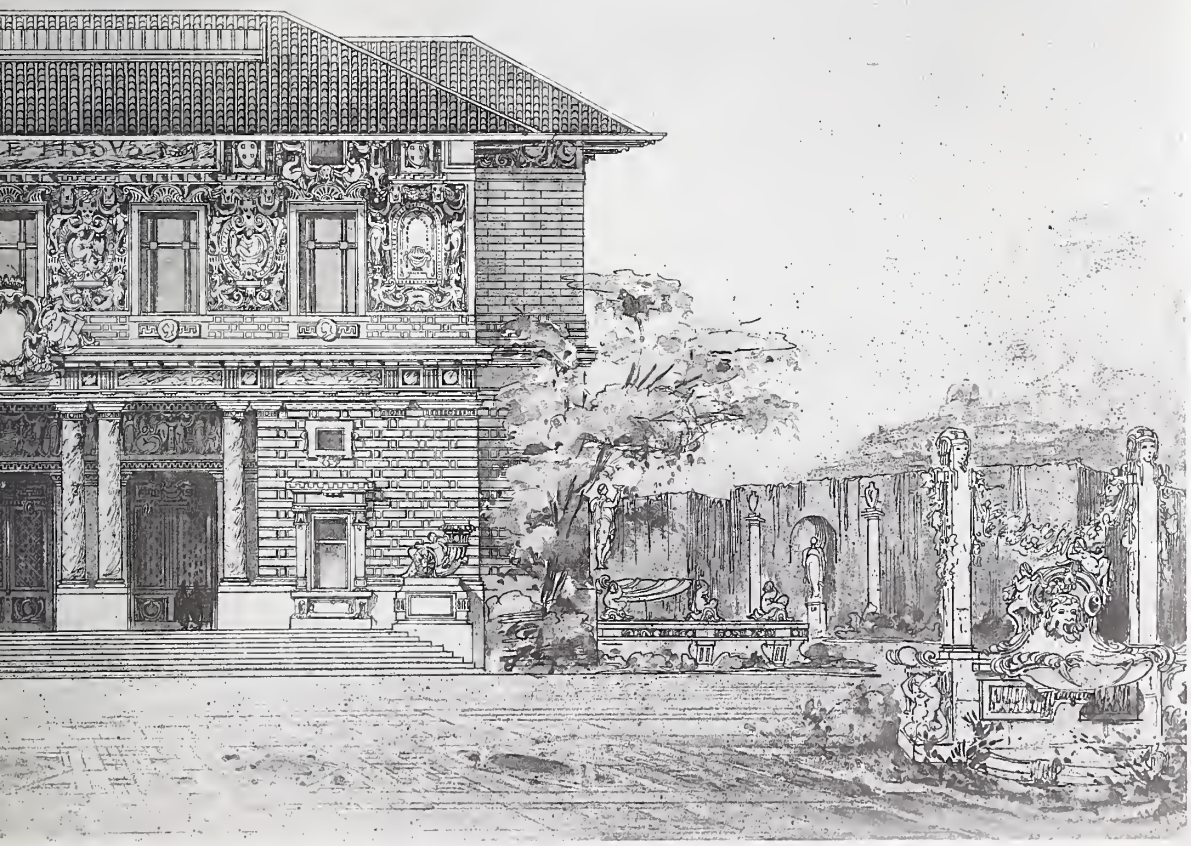

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE TISSUS D'ART

ON, ÉLÈVE DE M. REDON

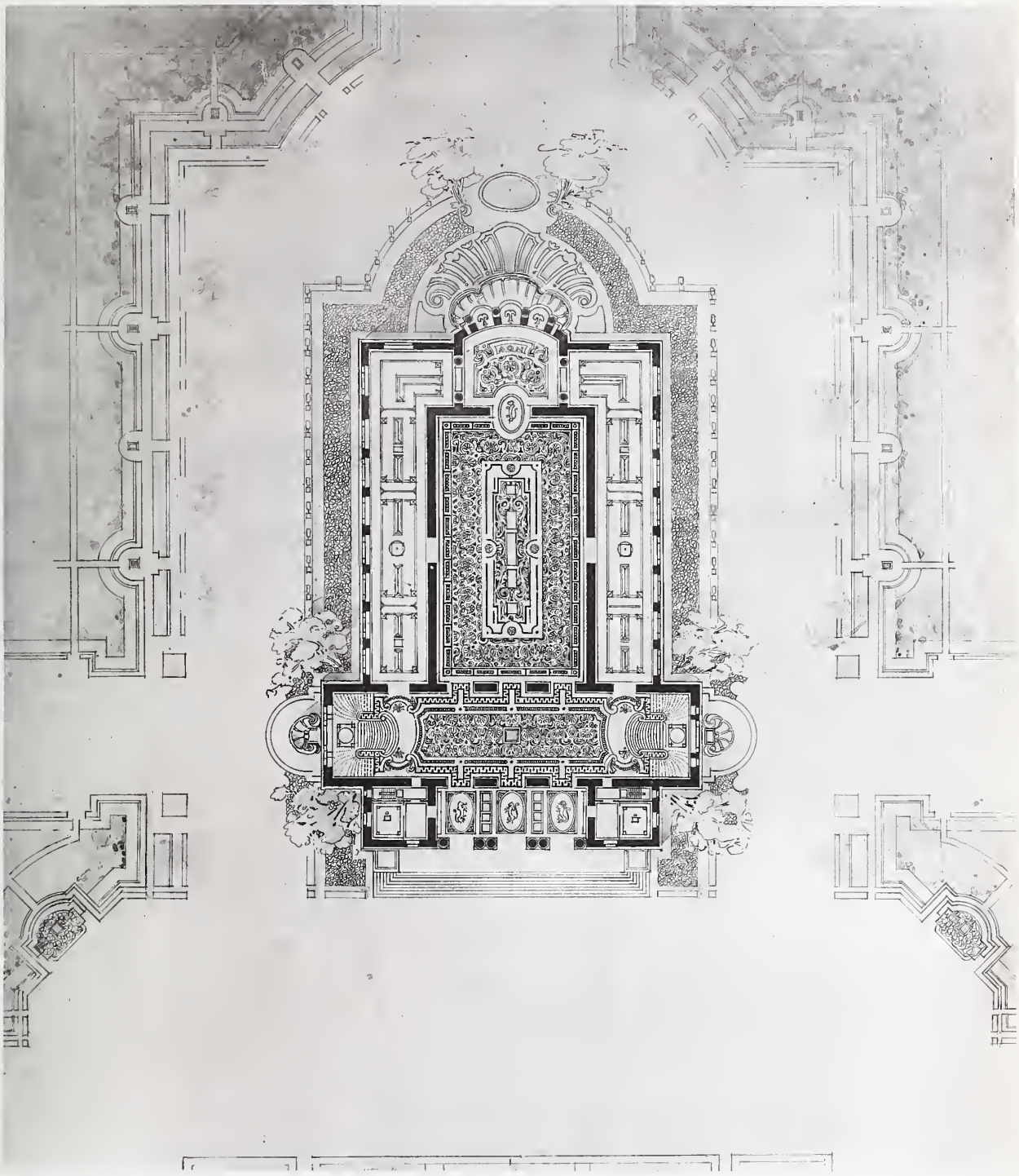

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT MUSÉE DE TISSUS D'ART

1re MÉDAILLE - M. CHAUCHON, ÉLÈVE DE M. REDON

2me Année

UN PETIT MÛSÉ DE
1re MÉDAILLE - M. A LEMAN

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE TISSUS D'ART
EMAN, ÉLÈVE DE M. PASCAL

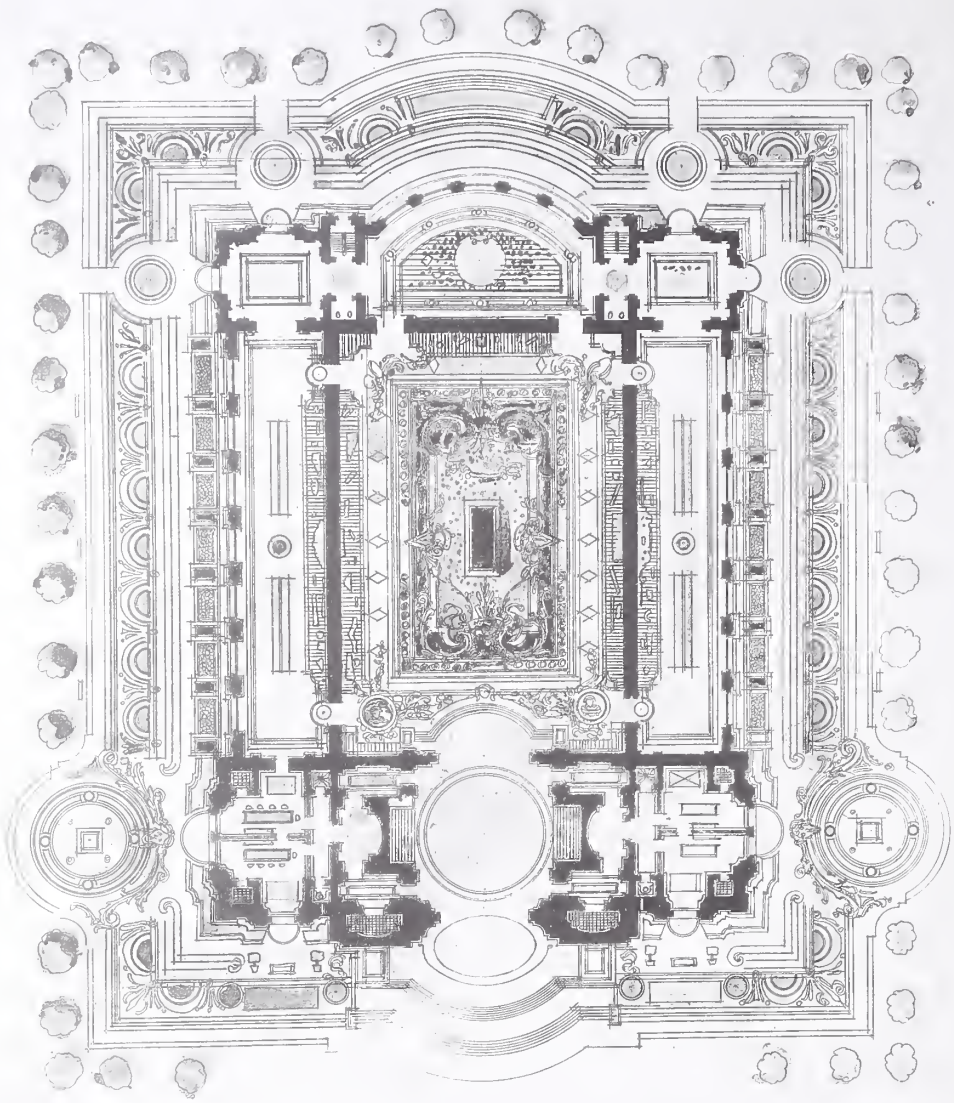

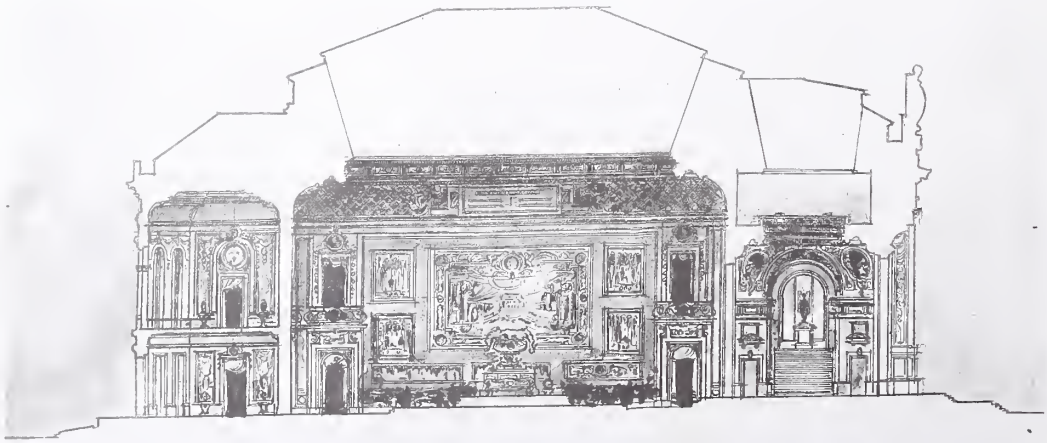

2me Année

UN PETIT MUSÉE DE T

1re MÉDAILLE - M. ALLI

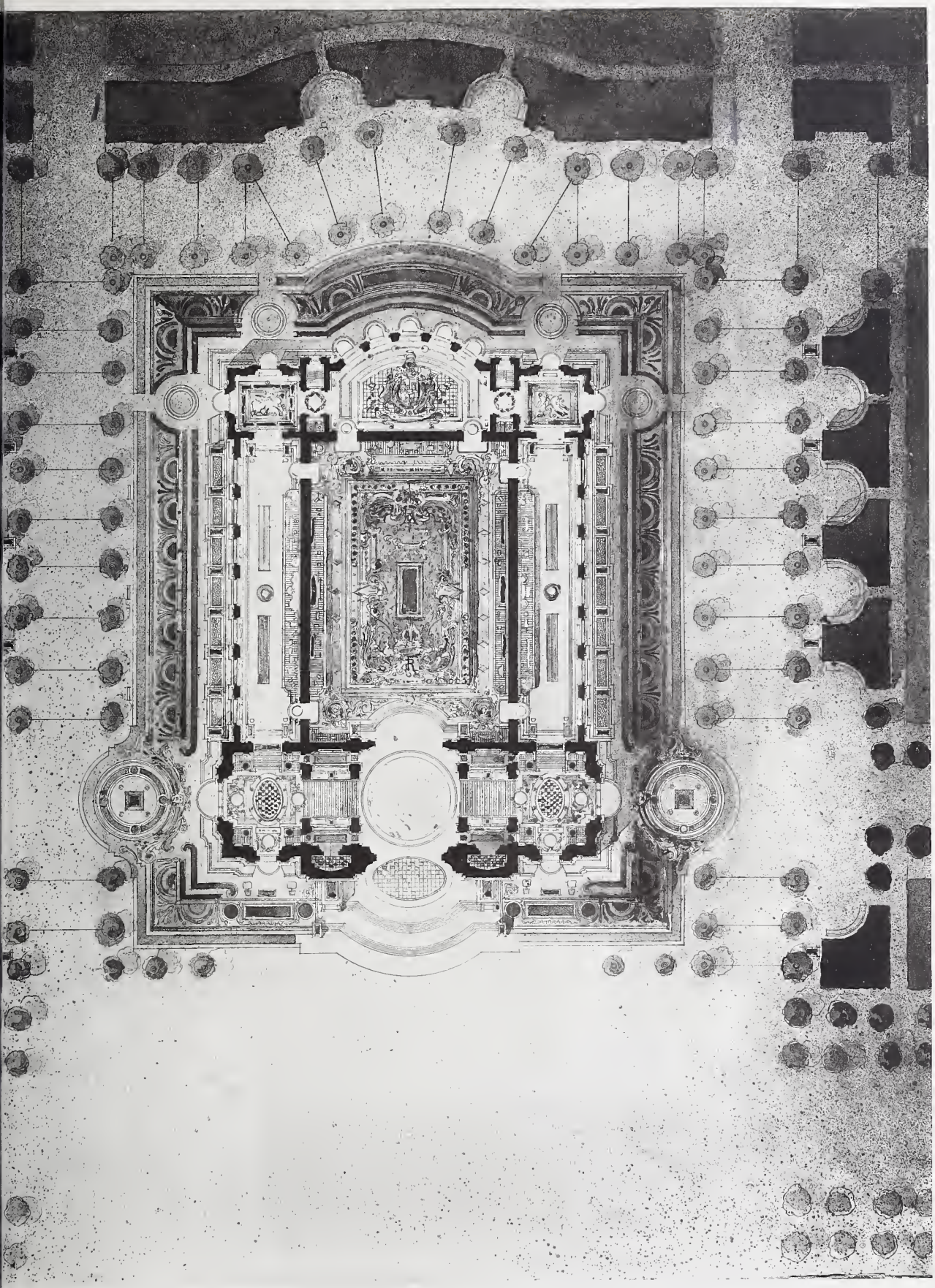

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE TISSUS D'ART
AN, ÉLÈVE DE M. PASCAL

2me Année

UN PETIT MUSÉ DE TI

1re Seconde Médaille - M. E

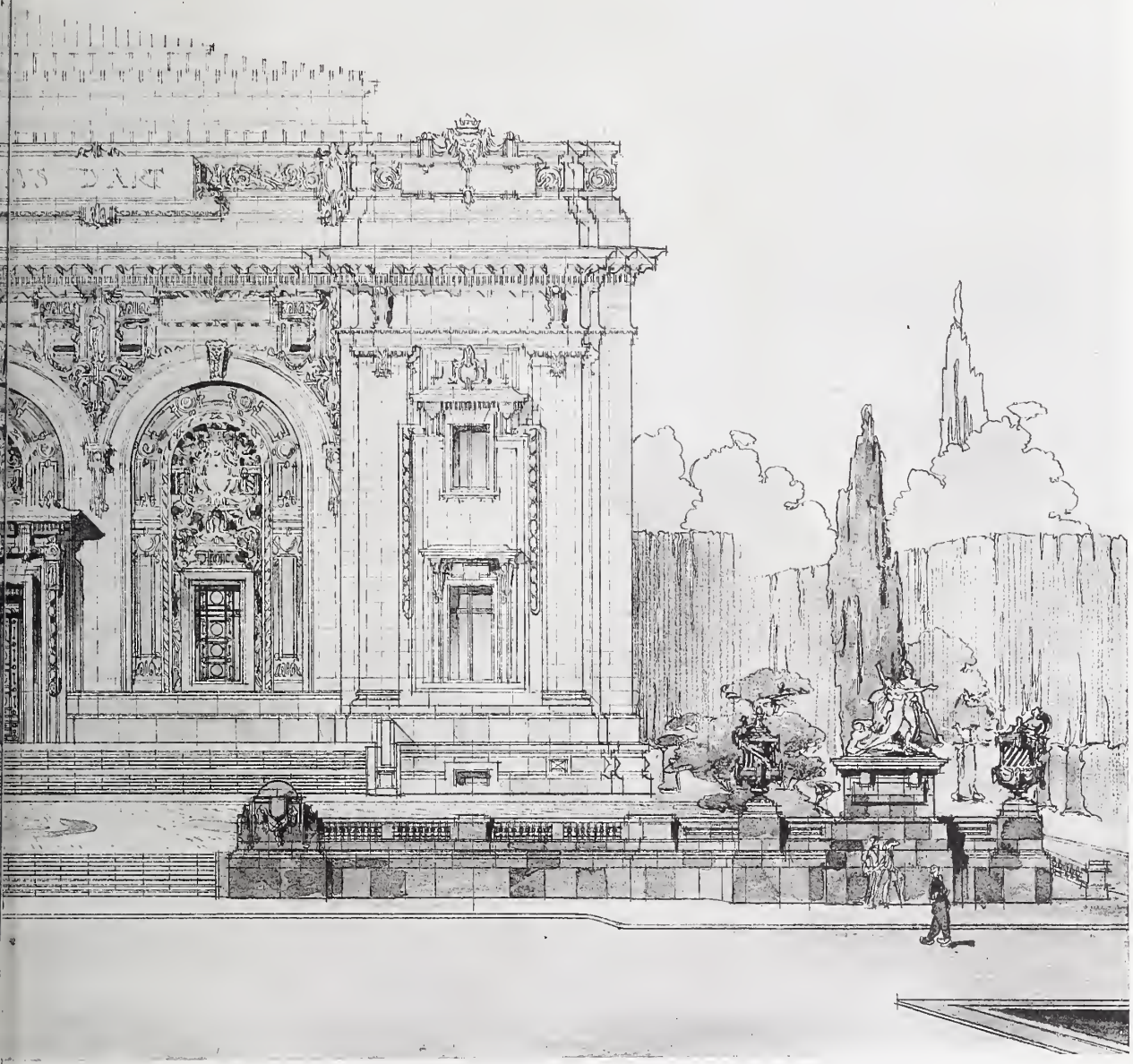

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

DE TISSUS D'ART
CK, ÉLÈVE DE M. LALOUX

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

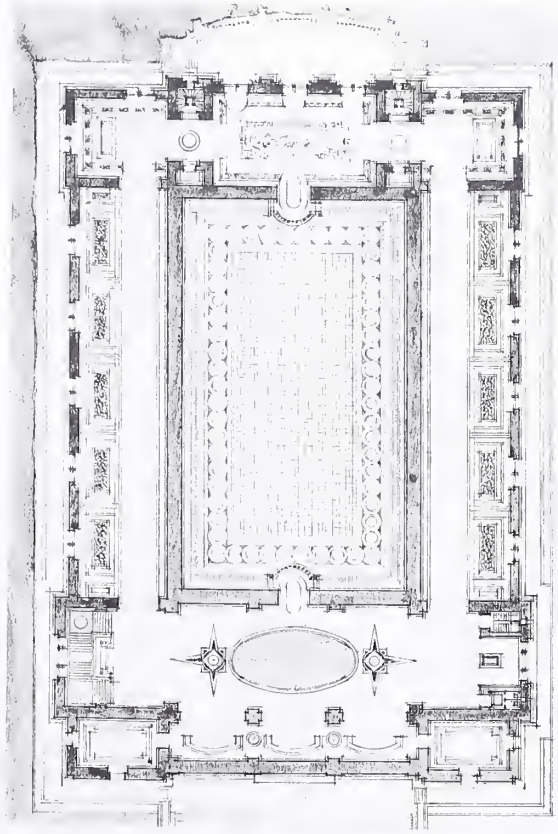

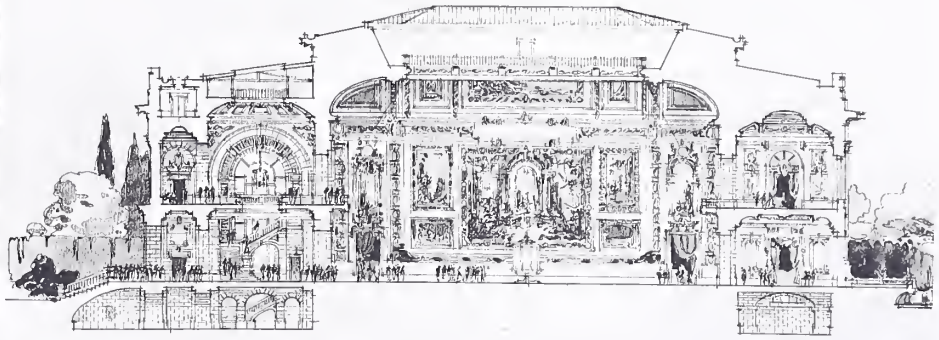

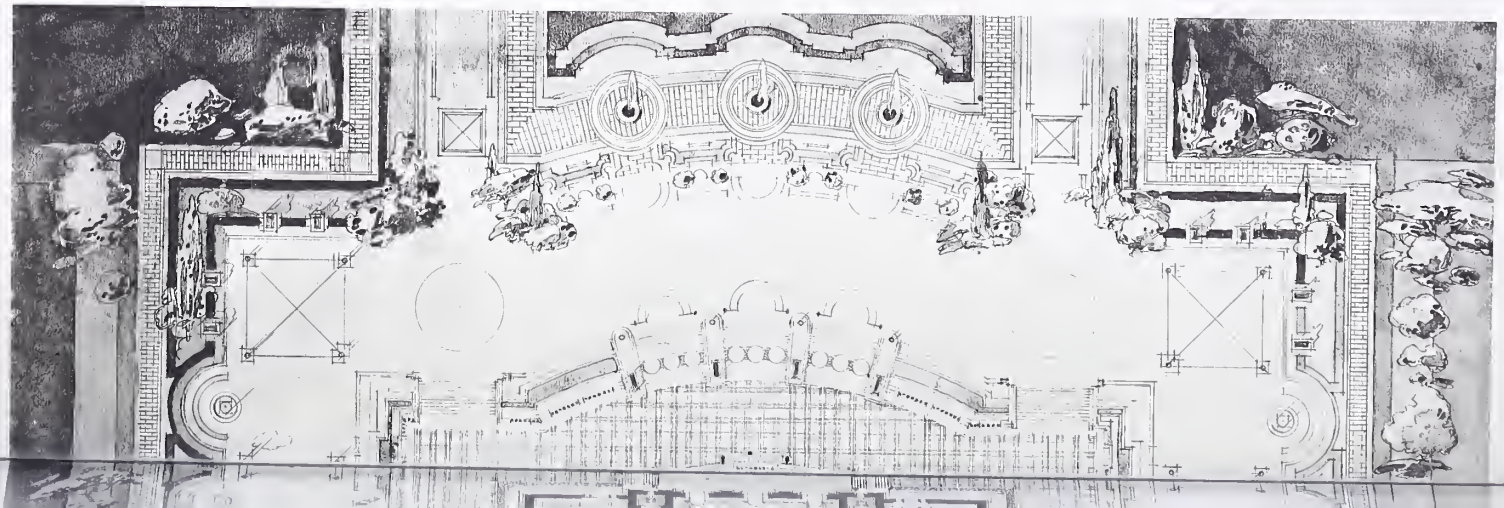

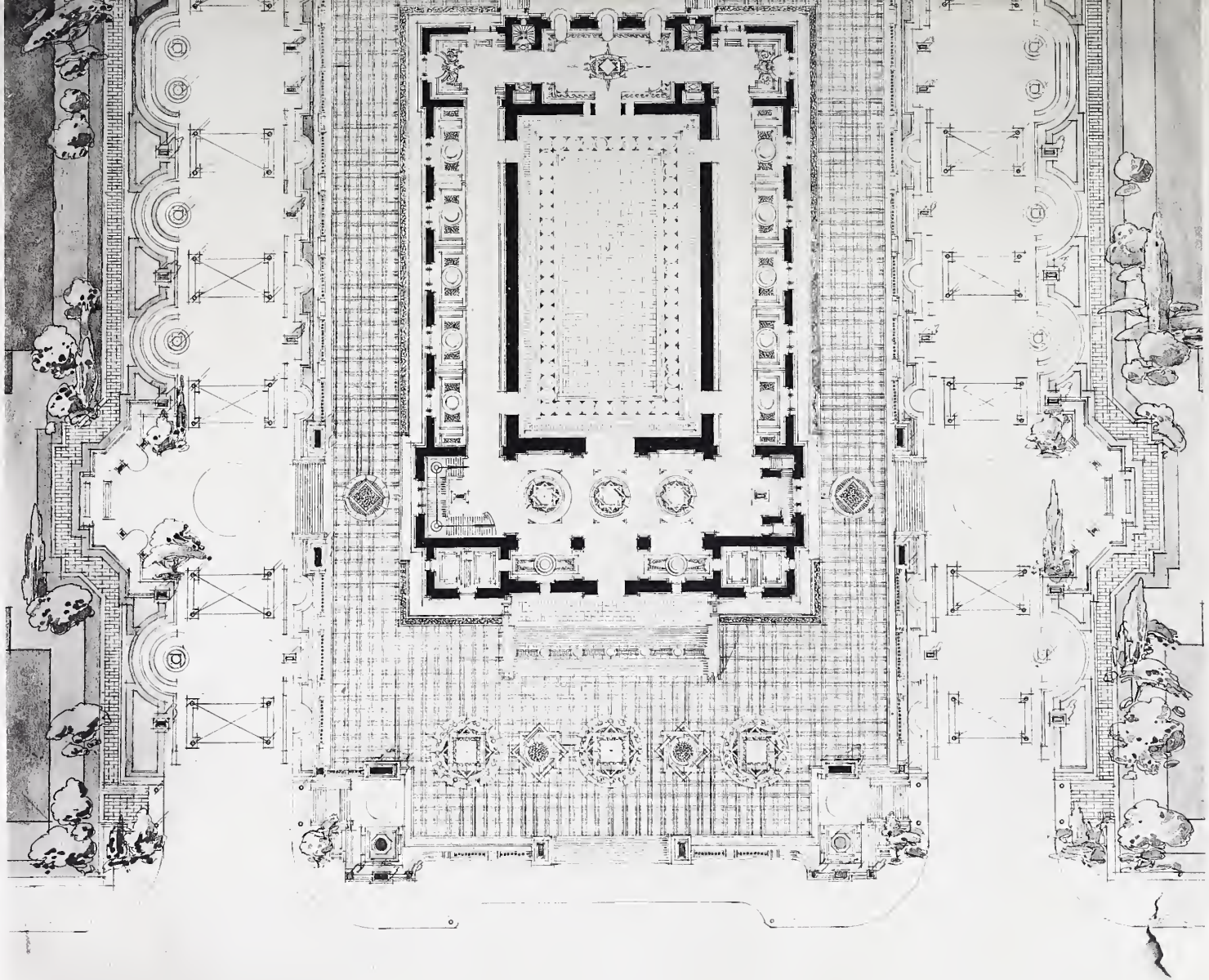

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT MUSÉE DE TISSUS D'ART

1re Seconde Médaille - M. PECK, élève de M. LALOUX

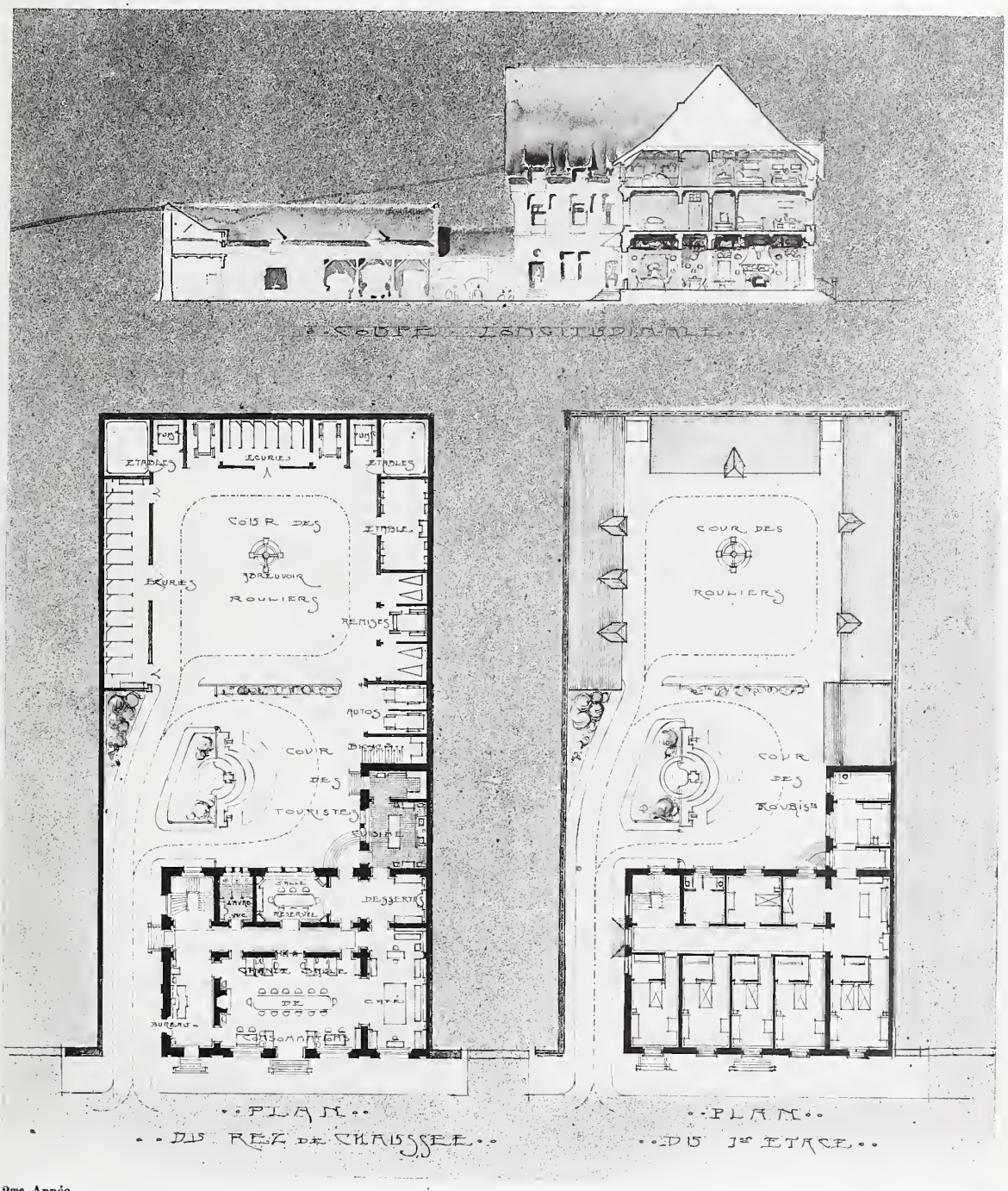

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE AUBERGE

1re Mention - M. SIMON, élève de M. DEFRASSE

2me Année

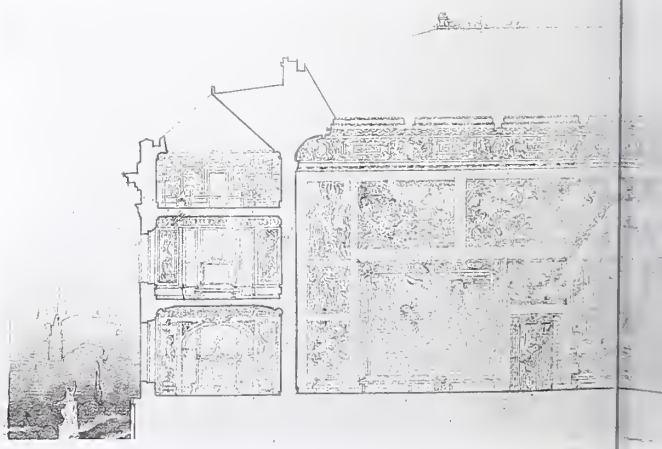

UN PETIT MUSÉE DE TISSUS D'ART

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

1re Seconde Médaille

M. HIRONS, élève de M. LALOUX

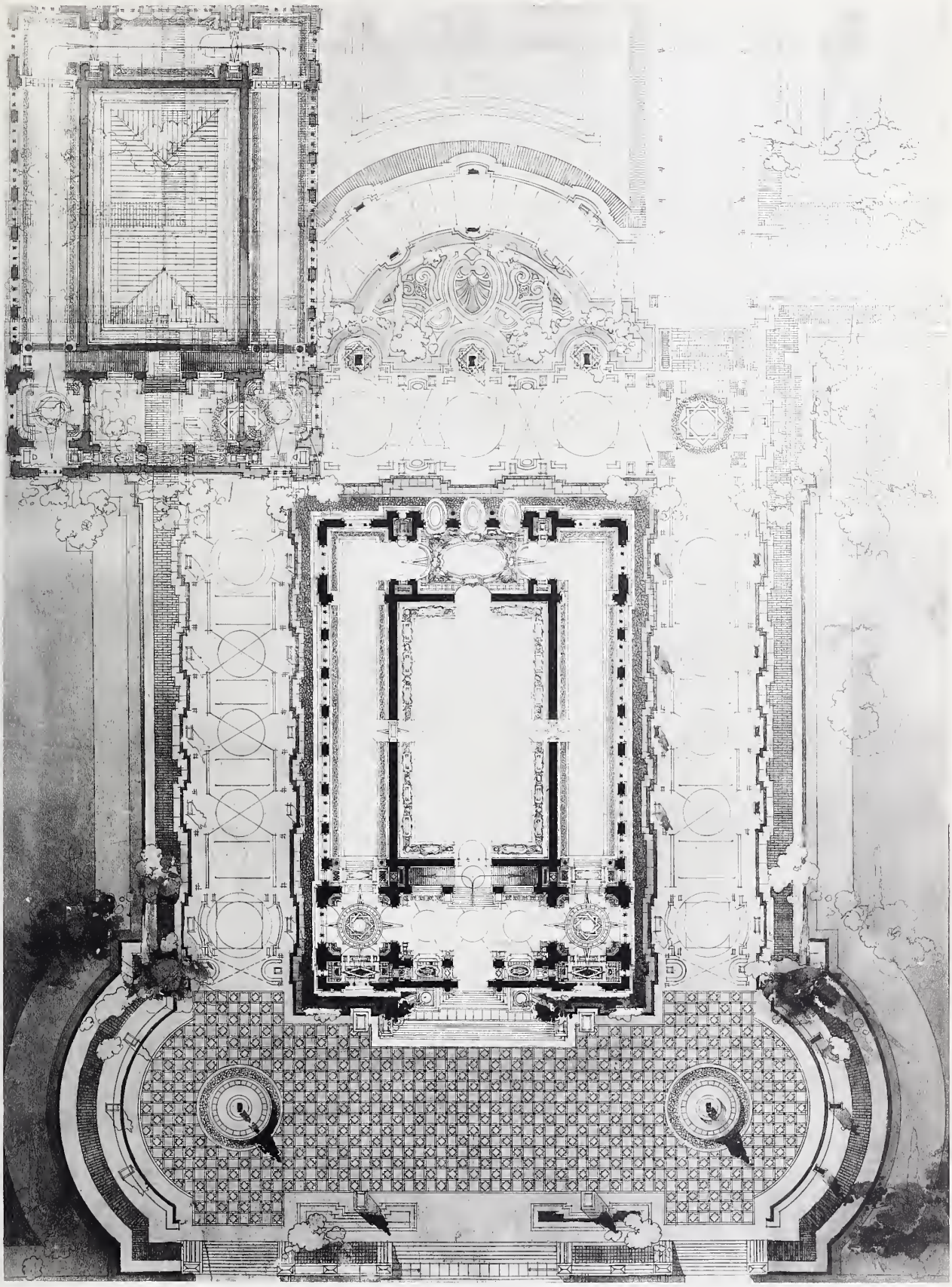

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PETIT MUSÉE DE TISSUS D'ART

1re Seconde Médaille - M. HIRONS, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE AUBERGE

1re Mention - M. SIMON, élève de M. DEFRASSE

Les plans et la coupe sont 3 feuillets plus avant.

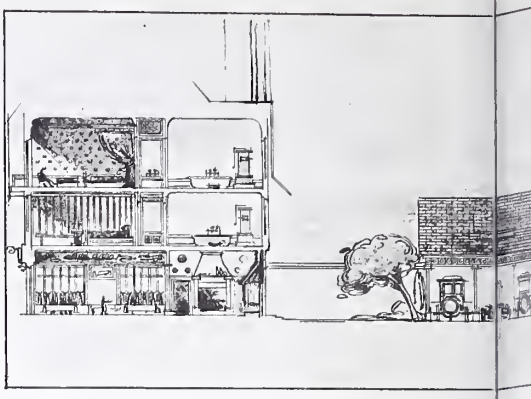

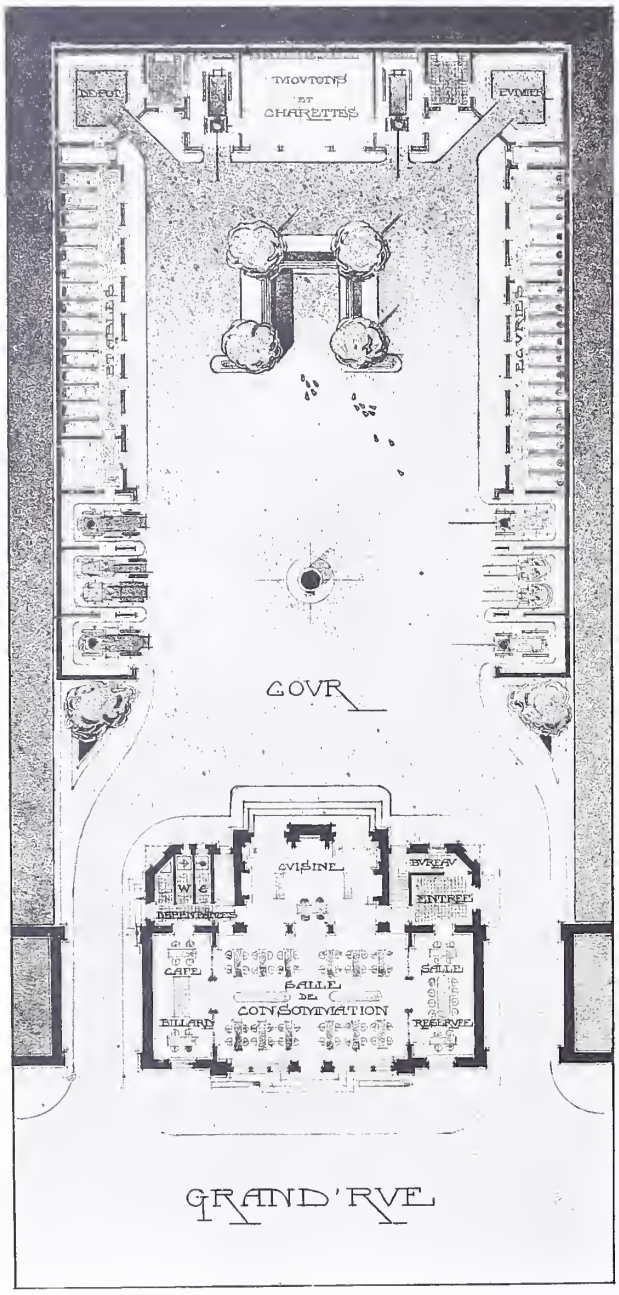

2me Année

UNE AUBER

1re Mention - M. BIVI

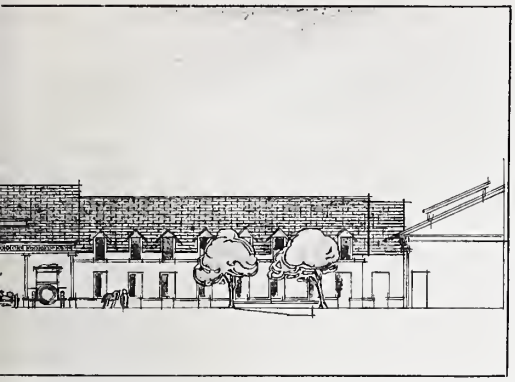

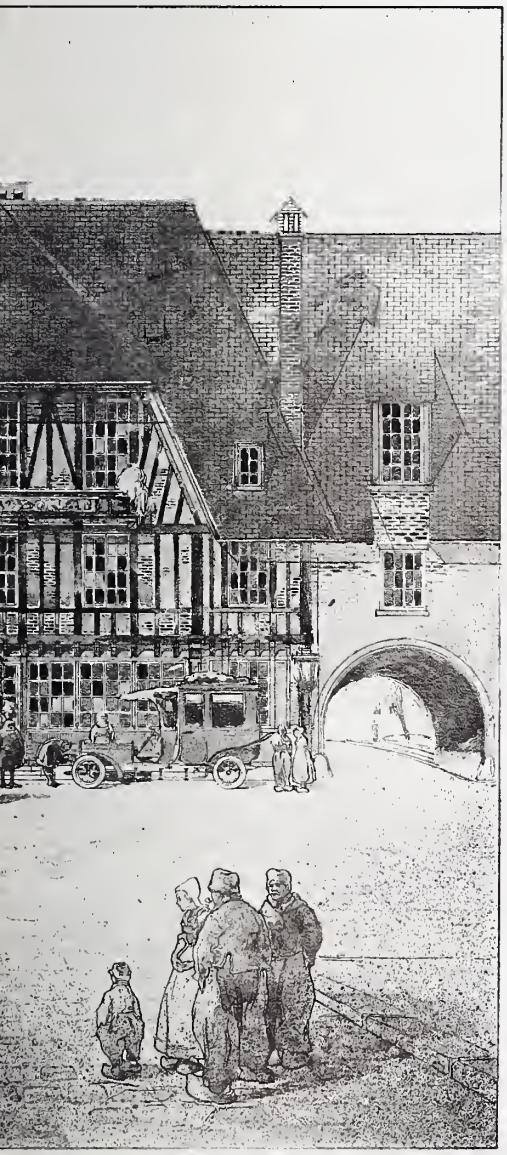

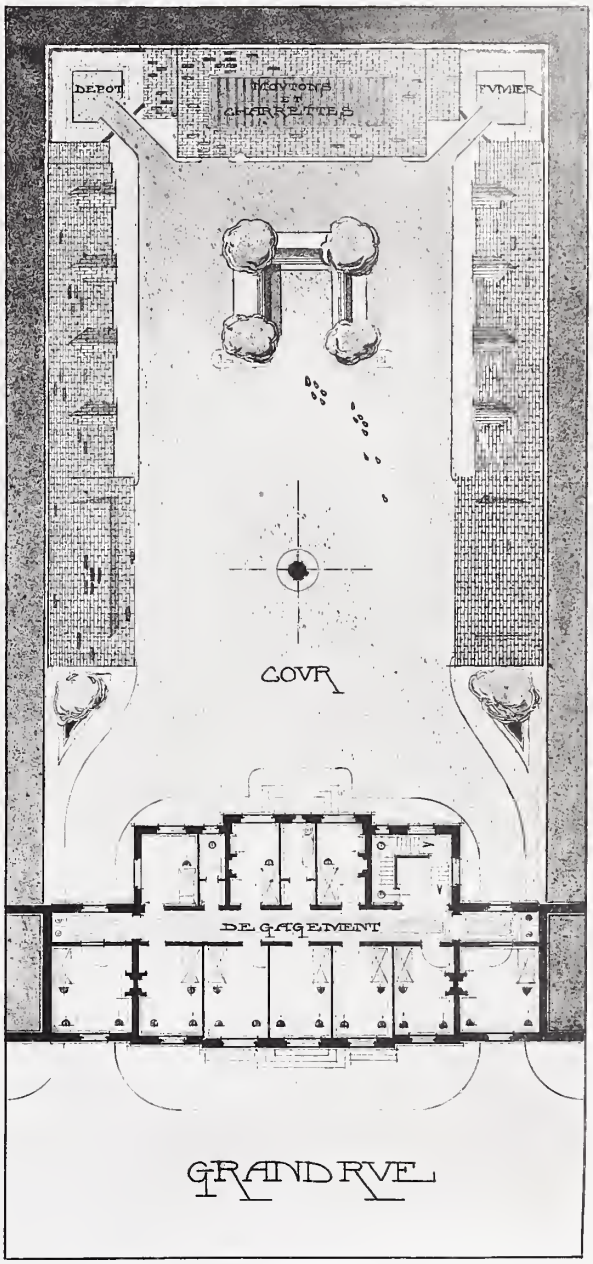

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

BERGE
ÉLÈVE DE M. REDON

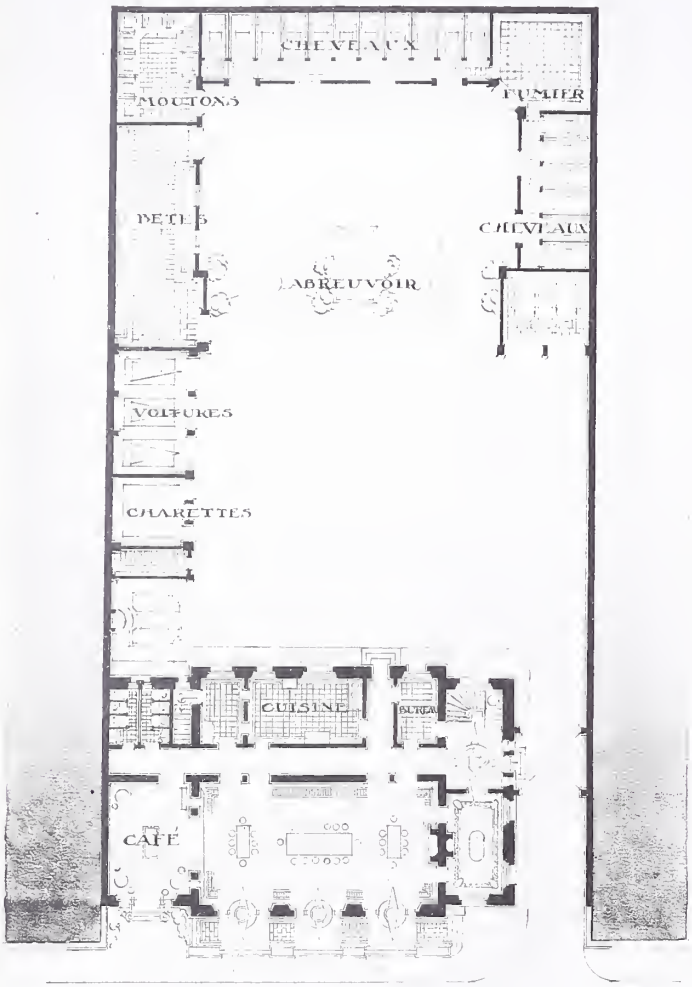

LA ROUTE

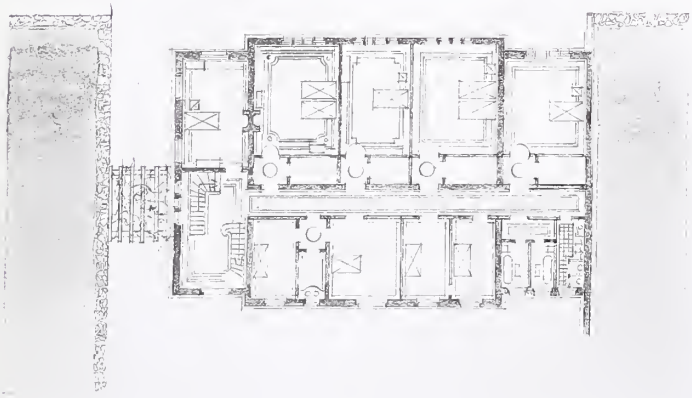

UNE AUBERG

1re Mention — M. Clarence S

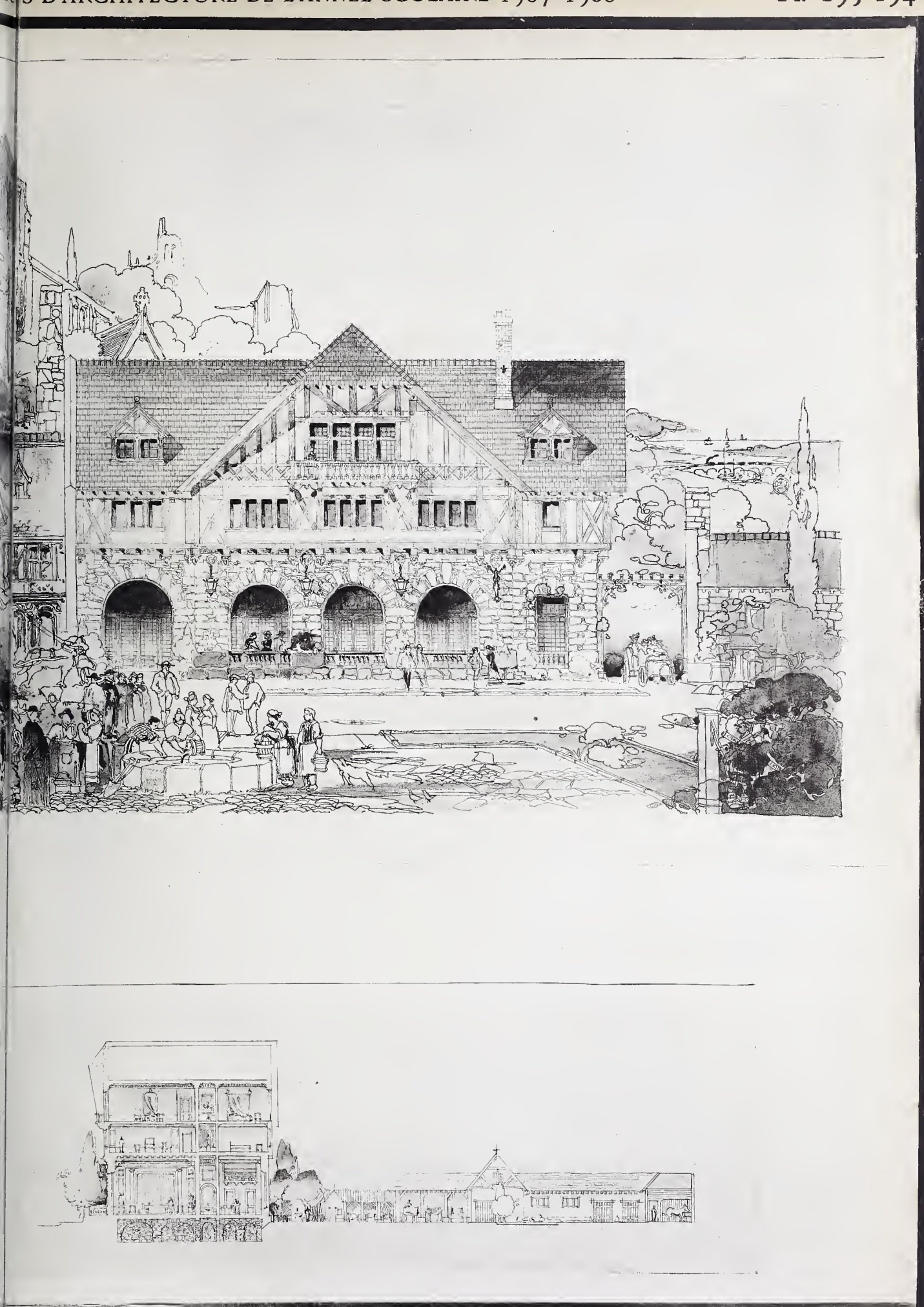

ERGE

IN, ÉLÈVE DE M. LALOUX

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

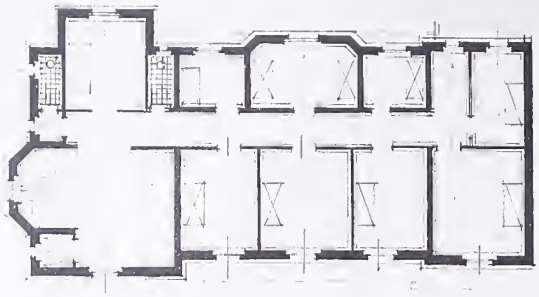

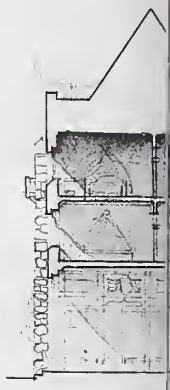

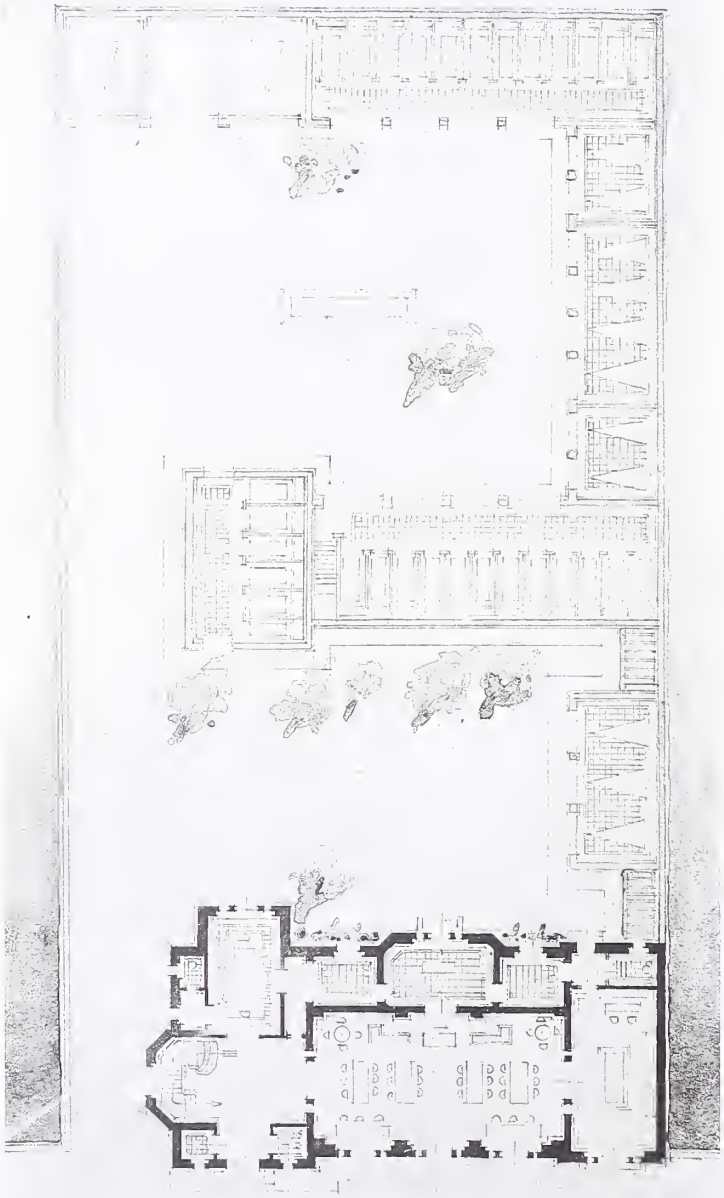

2me Année

UNE AB

1re Mention - M. De Virgil

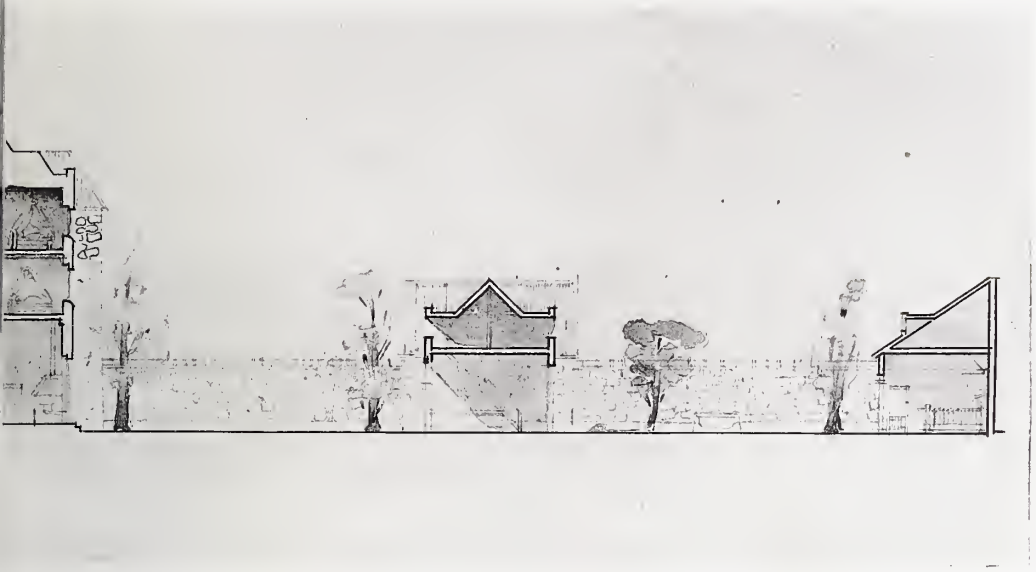

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

ERGE

ÉLÈVE DE M. LALOUX

VESTIBULE
COUR D'HONNEUR

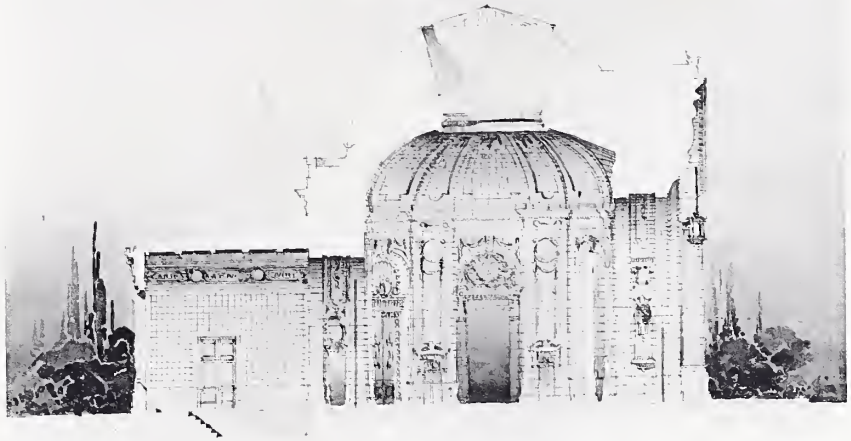

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON POUR AUTOMOBILES

1re Mention - M. LECARD, élève de M. LALOUX

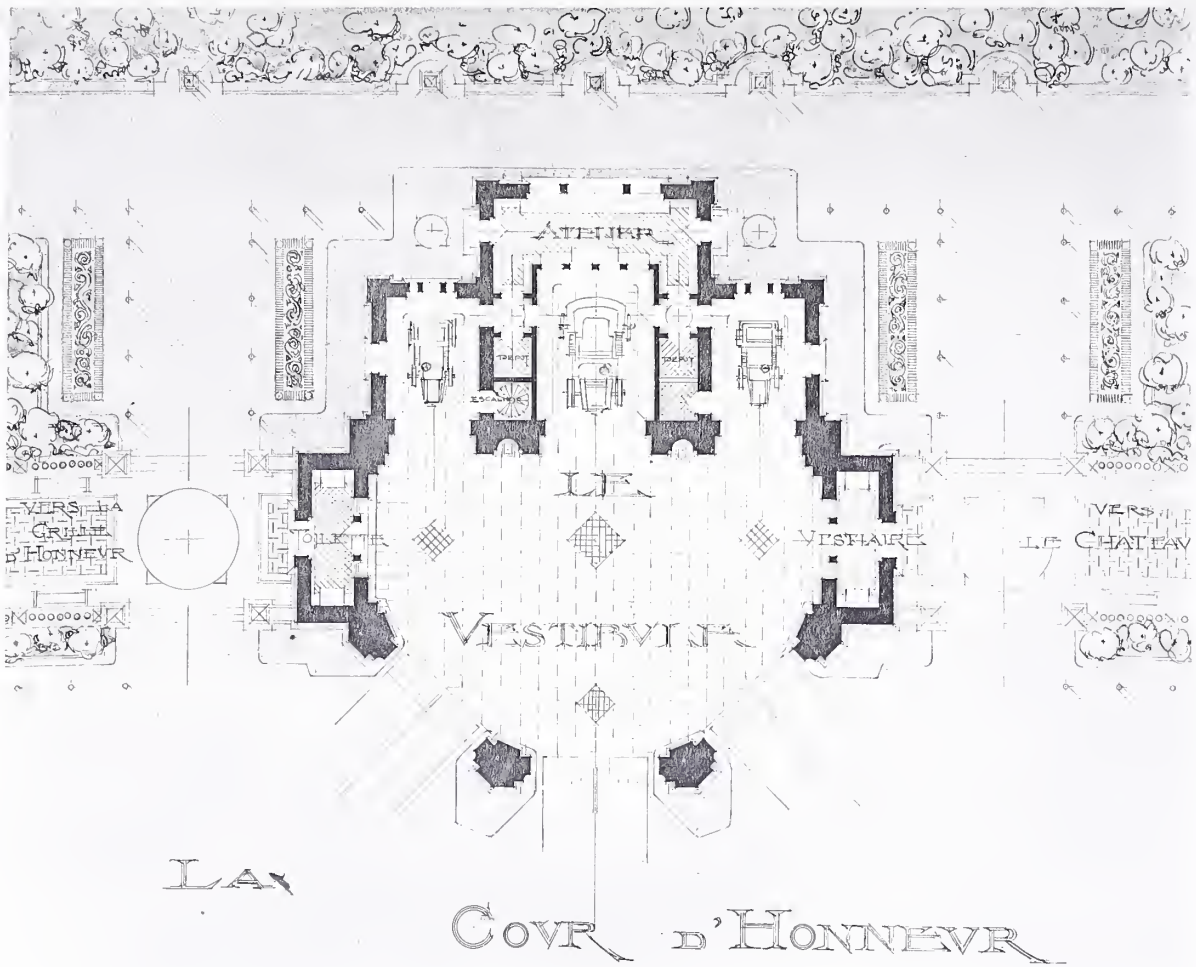

2me Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN PAVILLON POUR AUTOMOBILES

1re Mention - M. CRIQUI, élève de M. PAULIN

ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1907-1908

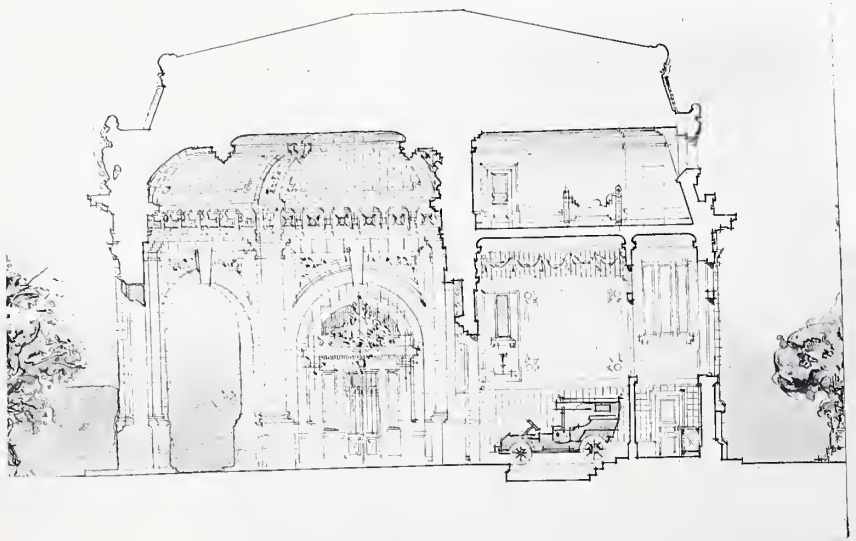

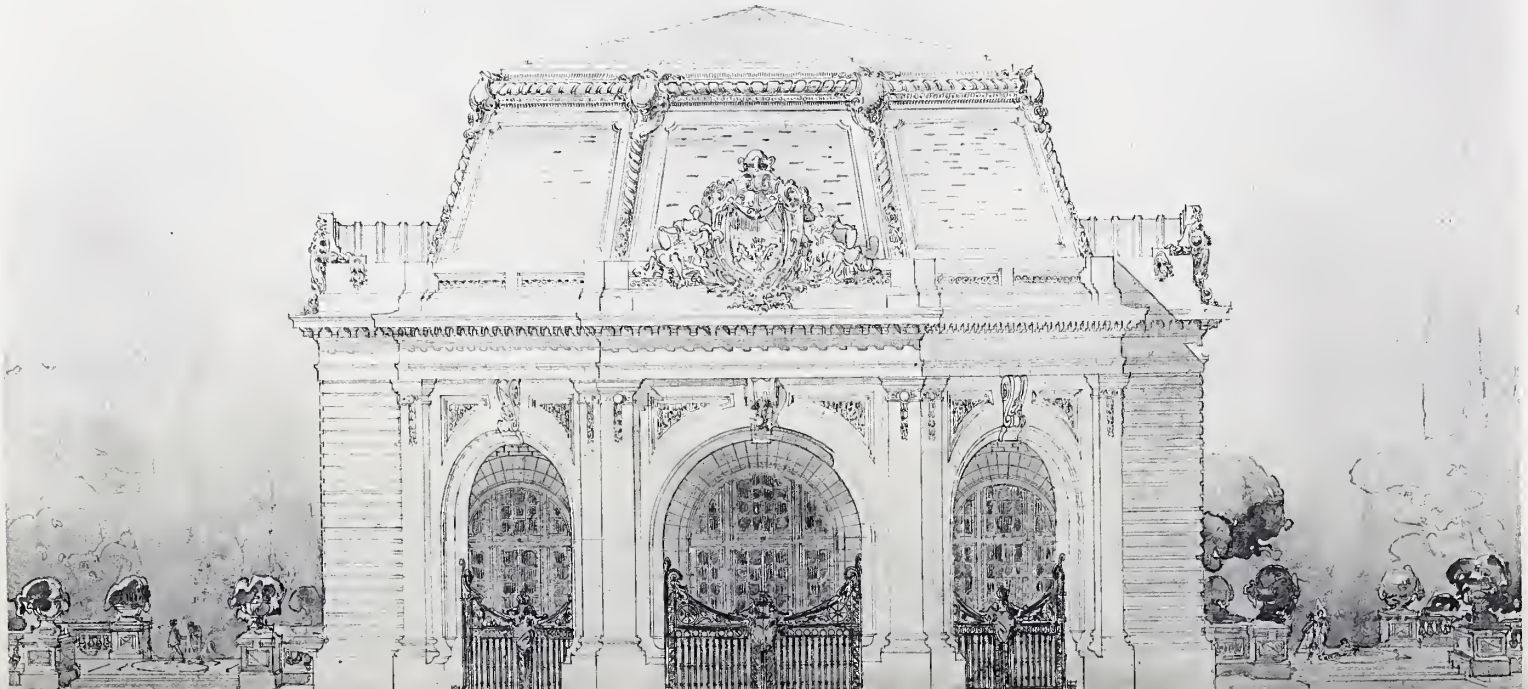

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00671 7074